



## RAPPORT ANNUEL 2020





RAPPORT ANNUEL

# COMMISSION BANCAIRE 2020





# SOMMAIRE

3 -	<b>SOMMAIRE</b>	
8 -	<b>MOT INTRODUCTIF DU PRESIDENT</b>	
10 -	<b>COLLEGE DE SUPERVISION AU 31/12/2020</b>	
12 -	<b>COLLEGE DE RESOLUTION AU 31/12/2020</b>	
13 -	<b>FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020</b>	
14 -	<b>CHIFFRES CLES EN 2020</b>	
18 -	<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	
19 -	<b>RESUME DU RAPPORT</b>	
22 -	<b>Chapitre 1<sup>er</sup></b>	
	<b>PRESENTATION DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA</b>	
	<b>1.1. ROLES ET ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION BANCAIRE</b>	
	<b>1.2. ORGANISATION ET ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL</b>	
34 -	<b>Chapitre 2</b>	
	<b>ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS</b>	
	<b>2.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES PAYS DE L'UMOA</b>	
	<b>2.2. CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE</b>	
42 -	<b>Chapitre 3</b>	
	<b>ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS</b>	
	<b>3.1. SECTEUR BANCAIRE</b>	
	<b>3.2. SECTEUR DE LA MICROFINANCE</b>	
	<b>3.3. SECTEUR DE LA MONNAIE ELECTRONIQUE</b>	
80 -	<b>Chapitre 4</b>	
	<b>SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS</b>	
	<b>4.1. SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL</b>	
	<b>4.2. ACTES ET MESURES</b>	
100 -	<b>Chapitre 5</b>	
	<b>RESOLUTION DES CRISES BANCAIRES</b>	
	<b>5.1. DECISIONS PRISES PAR LE COLLEGE DE RESOLUTION</b>	
	<b>5.2. AUTRES DILIGENCES</b>	
104 -	<b>Chapitre 6</b>	
	<b>ACTIONS DE COOPERATION ET DE FORMATION</b>	
	<b>6.1. ACTIONS DE COOPERATION</b>	
	<b>6.2. ACTIONS DE FORMATION</b>	
109 -	<b>ANNEXES</b>	

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution par catégorie des réclamations reçues par le SGCB.....	30
Tableau 2 : Evolution des réclamations par pays .....	31
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB réel en 2019 et 2020 .....	36
Tableau 4 : Nombre d'établissements de crédit agréés.....	44
Tableau 5 : Principales caractéristiques des établissements de crédit en activité.....	45
Tableau 6 : Evolution des implantations et des GAB des établissements de crédit de l'UMOA .....	45
Tableau 7 : Evolution des effectifs du personnel des établissements de crédit de l'UMOA .....	46
Tableau 8 : Evolution des comptes bancaires détenus dans les livres des établissements de crédit.....	46
Tableau 9 : Répartition des établissements de crédit en activité par groupes homogènes .....	47
Tableau 10 : Quartiles au 31 décembre 2020.....	48
Tableau 11 : Répartition des établissements de crédit par quartiles selon le total de bilan .....	48
Tableau 12 : Répartition des établissements de crédit par quartiles selon le total des dépôts .....	49
Tableau 13 : Répartition des établissements de crédit par quartiles selon le total des crédits .....	49
Tableau 14 : Evolution des quartiles du total de bilan entre 2016 et 2020 .....	50
Tableau 15 : Evolution des quartiles du total des dépôts entre 2016 et 2020 .....	50
Tableau 16 : Evolution des quartiles du total des crédits entre 2016 et 2020.....	50
Tableau 17 : Principaux groupes bancaires détenant chacun au moins 2% des actifs du système bancaire de l'UMOA.....	51
Tableau 18 : Principales zones géographiques des groupes bancaires exerçant dans l'UMOA .....	52
Tableau 19 : Répartition des crédits déclarés à la Centrale des Risques par secteur d'activité .....	55
Tableau 20 : Indice d'HERFINDAHL-HIRSCHMANN des pays de l'UMOA.....	55
Tableau 21 : Situation résumée de l'activité et ratios caractéristiques des établissements de crédit.....	61
Tableau 22 : Répartition des EBIS nationaux .....	63
Tableau 23 : Part des EBIS nationaux par indicateur et par pays.....	63
Tableau 24 : Nombre de compagnies financières .....	65
Tableau 25 : Total du bilan des compagnies financières .....	65
Tableau 26 : Nombre de SFD relevant de l'article 44 .....	67
Tableau 27 : Répartition des SFD relevant de l'article 44 dont les données ont été analysées.....	67
Tableau 28 : Evolution du total de bilan des SFD relevant de l'article 44 .....	68
Tableau 29 : Situation résumée de l'activité des SFD relevant de l'article 44.....	73
Tableau 30 : Déploiements de services financiers via la téléphonie mobile au 31 décembre 2020 ..	75
Tableau 31 : Réseau de distribution des EME.....	76
Tableau 32 : Répartition des établissements de crédit selon le ratio minimal de solvabilité .....	82
Tableau 33 : Ratio minimal de solvabilité des établissements de crédit par pays .....	83

---

Tableau 34 : Norme de division des risques par pays .....	84
Tableau 35 : Ratio de levier par pays.....	84
Tableau 36 : Coefficient de liquidité par pays.....	85
Tableau 37 : Nombre d'établissements de crédit conformes au dispositif prudentiel .....	86
Tableau 38 : Répartition des compagnies financières selon le ratio de solvabilité .....	88
Tableau 39 : Nombre de compagnies financières conformes au dispositif prudentiel .....	90
Tableau 40 : Répartition des SFD selon le seuil de la norme de capitalisation.....	91
Tableau 41 : Ratio de capitalisation des SFD .....	91
Tableau 42 : Nombre de SFD relevant de l'article 44 conformes au dispositif prudentiel par pays ....	93
Tableau 43 : Situation prudentielle des EME.....	94

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des effectifs du SGCB par type d'activité en 2020.....	27
Graphique 2 : Ventilation des dossiers de demandes d'agrément, d'autorisation d'installation et autres autorisations de 2018 à 2020.....	28
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réelle et du taux d'inflation dans l'UMOA.....	36
Graphique 4 : Evolution des implantations et des GAB des établissements de crédit de l'UMOA.....	45
Graphique 5 : Evolution des effectifs des établissements de crédit de l'UMOA.....	46
Graphique 6 : Evolution des comptes bancaires des établissements de crédit de l'UMOA.....	47
Graphique 7 : Part de marché des groupes bancaires par zone géographique d'origine.....	52
Graphique 8 : Evolution des emplois des établissements de crédit.....	53
Graphique 9 : Analyse de la structure des crédits des établissements de crédit.....	54
Graphique 10 : Evolution des titres de placement des établissements de crédit.....	54
Graphique 11 : Evolution de l'Indice d'HERFINDAHL-HIRSCHMANN au niveau de l'UMOA.....	55
Graphique 12 : Evolution du niveau des créances en souffrance brutes et nettes.....	57
Graphique 13 : Evolution des taux de dégradation du portefeuille des établissements de crédit...	57
Graphique 14 : Evolution des ressources des établissements de crédit.....	58
Graphique 15 : Evolution de la trésorerie des établissements de crédit.....	58
Graphique 16 : Evolution et décomposition du Produit Net Bancaire.....	59
Graphique 17 : Produit Net Bancaire par place bancaire en 2019 et 2020.....	60
Graphique 18 : Evolution des principaux ratios caractéristiques du système bancaire.....	60
Graphique 19 : Activités et résultats des compagnies financières.....	66
Graphique 20 : Activités et résultats des EBIS régionaux.....	66
Graphique 21 : Evolution des emplois des SFD.....	68
Graphique 22 : Analyse de la structure des crédits des SFD.....	69
Graphique 23 : Evolution des taux de dégradation du portefeuille des SFD.....	70
Graphique 24 : Evolution des ressources des SFD.....	70
Graphique 25 : Evolution de la trésorerie des SFD.....	71
Graphique 26 : Produit Net Financier des SFD par pays en 2019 et 2020.....	71
Graphique 27 : Nombre de comptes ouverts par les EME.....	75
Graphique 28 : Transactions effectuées par les EME au 31 décembre 2020.....	76
Graphique 29 : Indicateurs de services financiers par téléphonie mobile.....	77
Graphique 30 : Ratio de solvabilité des établissements de crédit en fonction des risques pondérés.....	83
Graphique 31 : Proportion des établissements de crédit conformes au dispositif prudentiel.....	86
Graphique 32 : Proportion des compagnies financières conformes au dispositif prudentiel.....	90
Graphique 33 : Ratio de capitalisation des SFD en fonction des actifs.....	91
Graphique 34 : Proportion des SFD conformes au dispositif prudentiel.....	93

---

## Liste des encadrés

Encadré n°1	: Externalisation des services des établissements de crédit.....	32
Encadré n°2	: Cadre de supervision des risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.....	40
Encadré n°3	: Mesure de la concentration du marché selon l'indice de HERFINDAHL-HIRSCHMANN (IHH).....	56
Encadré n°4	: Liste des établissements bancaires d'importance systémique (EBIS) dans l'UMOA.....	64
Encadré n°5	: Apports potentiels de la SupTech à la supervision bancaire dans l'UMOA.....	78
Encadré n°6	: Les mesures prises pour limiter l'impact de la pandémie liée à la COVID-19 sur le secteur bancaire.....	87
Encadré n°7	: Focus sur les Organismes Externes d'Evaluation des Crédits (OEEC).....	95



## LE PRESIDENT

---

### Tiémoko Meyliet KONE

Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,  
Président de la Commission  
Bancaire de l'UMOA.

---

**L**es économies de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont évolué au cours de l'année 2020 dans un environnement particulièrement difficile, marqué par la crise sanitaire de la COVID-19. Ainsi, la situation macroéconomique des Etats membres a connu une dégradation sensible, avec un taux de croissance qui est ressorti à 1,5%, après avoir atteint 5,7% en 2019.



Ce contexte a amené les Autorités monétaires et de contrôle de l'Union à prendre, dès les premiers mois de la pandémie, une série de mesures visant à atténuer l'impact de la crise sanitaire sur le secteur bancaire et le financement de l'activité économique de l'Union.

A ce titre, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a augmenté de manière sensible la liquidité et baissé ses taux directeurs pour assurer la poursuite du financement adéquat des économies par les banques. Elle a aussi facilité le lancement des « Bons COVID-19 » pour permettre aux Etats membres de l'UMOA de lever des fonds importants à coût modéré sur le marché financier régional.

Par ailleurs, les Autorités de régulation et de contrôle de l'UMOA ont procédé à un assouplissement réglementaire et prudentiel en autorisant les établissements de crédit et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) à accorder à leur clientèle affectée par la pandémie et qui le sollicite, un report d'échéances sur les prêts, pour une période de trois mois renouvelable une fois, sans charge d'intérêt, ni frais, ni pénalité de retard.

Les concours concernés par ces reports d'échéances ne sont pas intégrés dans les créances en souffrance, avec les traitements comptables et prudentiels qui y sont associés.

Au plan prudentiel, le Conseil des Ministres de l'UMOA, sur proposition de la Banque Centrale, a assoupli le Dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières, en différant d'un an, de 2022 à 2023, la fin de la période transitoire d'application des seuils réglementaires relatifs aux exigences minimales de fonds propres. Cette décision a ainsi permis le maintien pour le secteur bancaire, au titre de l'année 2020, des exigences prudentielles en vigueur en 2019.

Ces mesures d'accompagnement ont contribué à préserver, en 2020, la solidité du secteur bancaire et le financement des économies.

En effet, les niveaux moyens des ratios de solvabilité, aussi bien pour les établissements de crédit que les systèmes financiers décentralisés de grande taille sont ressortis supérieurs aux normes minimales en vigueur.

Dans le domaine réglementaire, des avancées notables ont été enregistrées en 2020 avec notamment l'édiction par la Commission Bancaire, de Circulaires relatives aux plans préventifs de redressement des établissements assujettis, au traitement des réclamations des clients des établissements assujettis ainsi qu'aux conditions et modalités d'application du régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

En outre, l'Autorité de contrôle de l'UMOA a identifié et publié en 2020 la liste des Etablissements Bancaires d'Importance Systémique (EBIS) aux plans national et régional, sur la base de la méthodologie arrêtée et diffusée par la Banque Centrale.

En dépit de la baisse du nombre de missions de contrôle sur place, liée aux mesures de prévention prises par les Etats et la Banque Centrale, en raison de la pandémie de la COVID-19, le taux global d'exécution du programme de vérification au titre de l'année 2020 est ressorti à 63,2%.

L'année 2021 devrait consacrer un retour progressif à la normale pour les actions de

vérification sur place, qui seront davantage orientées vers les risques.

Par ailleurs, le cadre de résolution des crises bancaires dans l'UMOA sera totalement opérationnel en 2021. En effet, à la faveur de la production des premiers plans préventifs de redressement et après l'adoption en 2020 de la Circulaire relative aux conditions et modalités d'application du régime de résolution des crises bancaires, le Collège de Résolution élaborera les premiers plans de résolution des établissements concernés par ce mécanisme.

Enfin, le processus de modernisation du cadre et des outils de supervision se poursuivra, avec en particulier la mise en place d'une application informatique dédiée au contrôle sur pièces des assujettis et le développement d'outils spécifiques pour la surveillance des SFD.

Le Gouverneur de la Banque  
Centrale des Etats  
de l'Afrique de l'Ouest,  
**Président de la Commission  
Bancaire de l'UMOA**

## COLLEGE DE SUPERVISION

(au 31 décembre 2020)

Président : **M. Tiémoko Meyliet KONE**

Gouverneur de la BCEAO



### MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS

### MEMBRES NOMMES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

BENIN



**M. Clément Yaovi AZIAGNIKOUDA**

Directeur du Trésor à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère de l'Economie et des Finances du Bénin



**M. Epiphane ADJOVI**

Economiste

BURKINA



**Célestin Santéré SANON**

Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère de l'Economie des Finances et du Développement du Burkina



**M. Moussa Jean Christophe MILOGO**

Juriste

CÔTE D'IVOIRE



**M. Konan Jacques ASSAHORE**

Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire



**M. Tiépori N'Golo COULIBALY**

Economiste

GUINEE-BISSAU



**Mme Maria Bona Ganó Sô**

Directrice Générale de la Supervision des Activités Financières et Assurances au Ministère des Finances de la Guinée-Bissau



**M. Numna Gorky MENDES DE MEDINA**

Juriste

## COLLEGE DE SUPERVISION

(au 31 décembre 2020)

MALI



**M. Sidi Almouctar OUMAR**

Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère de l'Economie et des Finances du Mali



**M. Boubacar TOURE**

Auditeur financier et comptable

NIGER



**M. Ibrahim SOFO MAGAGI**

Directeur de la Monnaie, du Crédit et de l'Épargne au Ministère des Finances du Niger



**M. Zouladaïni MALAM GATA**

Inspecteur des Finances

SENEGAL



**M. Moussa TOURE**

Directeur de la Monnaie et du Crédit au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget du Sénégal



**M. Amadou Sadickh DIOP**

Economiste

TOGO

(Poste vacant)



**M. Afanou Kodjo Théophile LOCOH**

Administrateur de sociétés

### SECRETARIAT GENERAL



**M. Antoine TRAORE**

Secrétaire Général de la Commission Bancaire

## COLLEGE DE RESOLUTION

(au 31 décembre 2020)

**Président : M. Tiémoko Meyliet KONE**

Gouverneur de la BCEAO



**Représentant au Collège de Supervision de l'Etat assurant la Présidence du Conseil des Ministres de l'UMOA**

**(Poste vacant)**

**Directeur du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA (FGDR-UMOA)**



**M. Habib SOUMANA**

Directeur du FGDR-UMOA

**Membre nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA**



**M. Akuété SANTOS**

Professeur Agrégé de Droit

**SECRETARIAT GENERAL**

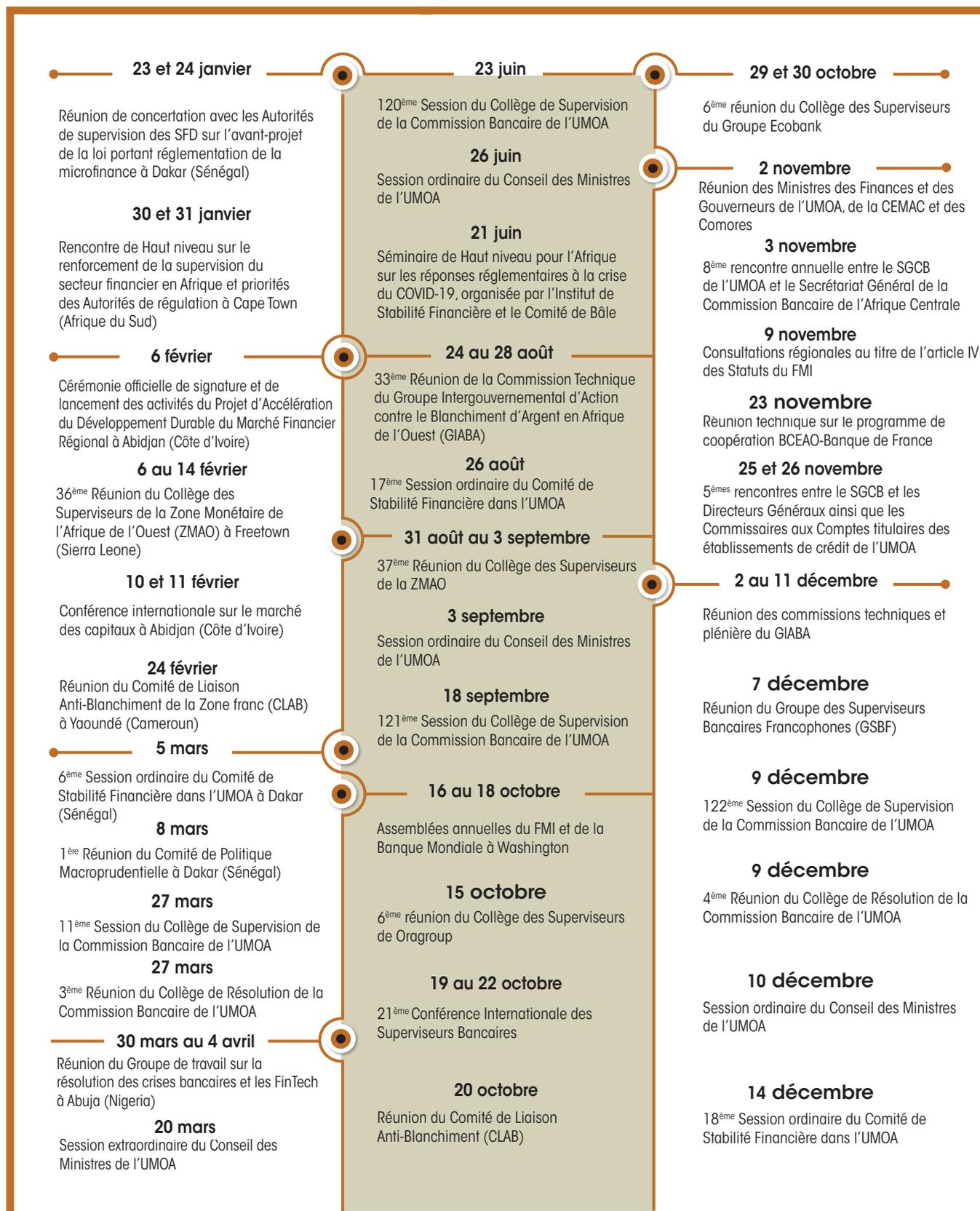


**M. Antoine TRAORE**

Secrétaire Général de la Commission Bancaire

**NB :** Lorsqu'un établissement assujéti fait l'objet d'une procédure de résolution, le Représentant au Collège de Supervision de l'Etat d'implantation concerné est invité à participer aux travaux, à titre de membre non permanent avec droit de vote.

# FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020



## LES CHIFFRES CLÉS EN 2020

### A. CHIFFRES CLÉS DU SYSTÈME BANCAIRE

#### A.1. Evolution du paysage bancaire de l'UMOA entre 2018 et 2020

UMOA	2018	2019	2020	Variation relative 2020/2019
Etablissements de crédit agréés	147	153	152	-0,7%
Banques	128	132	131	-0,8%
<i>dont succursales</i>	21	21	21	0%
Etablissements financiers à caractère bancaire	19	21	21	0%
<i>dont succursales</i>	4	4	4	0%
Etablissements de crédit en activité (*)	143	148	149	0,7%
Banques à capitaux majoritairement publics	10	16	16	0%
<b>RESEAU BANCAIRE</b>				
Guichets (agences, bureaux et points de vente)	3 629	3 649	3 762	3,1%
Guichets Automatiques de Banque	3 206	3 517	3 676	4,5%
Effectif du personnel du système bancaire	31 005	31 939	32 664	2,3%
Nombre de comptes de la clientèle	12 532 936	13 613 849	15 414 253	13,2%
<b>GROUPES BANCAIRES ET COMPAGNIES FINANCIÈRES EN ACTIVITÉ</b>				
Groupes bancaires en activité dans l'UMOA	29	29	32	10,0%
Compagnies financières en activité dans l'UMOA	10	16	17	6,3%
<i>dont Compagnies financières holding</i>	8	12	13	8,3%
<i>Compagnies financières holding intermédiaires</i>	2	4	4	0%

(\*) Y compris les succursales

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

#### A.2. Indicateurs d'activité des établissements de crédit sur base sociale

Montants en milliards de FCFA

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation relative 2020/2019
Total bilan	37 639,7	41 559,2	47 718,5	14,8%
Crédits	20 849,1	23 069,2	24 981,1	8,3%
Autres emplois	11 846,3	13 016,8	16 479,5	26,6%
Dépôts et emprunts	25 119,2	28 204,1	33 007,3	17,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	3 204,8	3 672,6	4 147,0	12,9%
Autres ressources	1 426,4	1 536,4	1 537,4	0,1%
Produit net bancaire	1 971,8	2 174,8	2 347,7	8,0%
Résultat brut d'exploitation	720,3	815,4	939,1	15,2%
Résultat net	379,4	460,6	551,8	19,8%

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### A.3. Ratios caractéristiques des établissements de crédit sur base sociale

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation absolue 2020/2019
Taux brut de dégradation du portefeuille	12,5%	11,8%	10,9%	-0,9
Taux net de dégradation du portefeuille	5,1%	4,7%	3,8%	-0,9
Taux de provisionnement des créances en souffrance	62,2%	62,8%	67,5%	4,7
Marge globale	5,2%	5,2%	5,0%	-0,2
Coefficient net d'exploitation	68,0%	66,7%	64,3%	-2,4

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### A.4. Principaux indicateurs prudentiels de solvabilité du système bancaire

Montants en milliards de FCFA

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation 2020/2019
Fonds propres effectifs	2 565,9	2 873,4	3 284,0	14,0%
Actifs pondérés par les risques	23 662,0	24 865,1	26 473,5	6,0%
Ratio de solvabilité total (%)	10,8%	11,6%	12,4%	0,8
Norme de division des risques (%)	64,4%	67,9%	60,5%	-7,5
Ratio de levier (%)	6,3%	6,2%	6,4%	0,2

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### A.5. Indicateurs d'activité des compagnies financières

Montants en milliards de FCFA

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation relative 2020/2019
Total Bilan	27 970,4	29 692,0	33 177,6	11,7%
Prêts et créances à la clientèle	13 524,5	13 848,3	14 842,2	7,2%
Dettes à l'égard de la clientèle	18 579,3	19 671,8	22 321,1	13,5%
Capitaux propres	2 289,2	2 415,8	2 528,3	4,7%
Produit net bancaire	1 822,1	1 759,9	1 905,0	8,2%
Résultat net	603,1	311,6	212,7	-31,7%
<i>dont Part du Groupe</i>	506,6	218,7	107,5	-50,8%
<i>Intérêts minoritaires</i>	96,5	92,9	105,2	13,3%

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### A.6. Principaux indicateurs prudentiels des compagnies financières

Montants en milliards de FCFA

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation 2020/2019
Fonds propres effectifs	1 978,2	2 395,4	2 302,8	-3,9%
Actifs pondérés par les risques	16 179,9	18 287,5	18 913,1	3,4%
Ratio de solvabilité total (%)	12,2%	13,1%	12,2%	-0,9
Norme de division des risques (%)	24,3%	32,0%	29,0%	-3,0
Ratio de levier (%)	6,8%	7,0%	5,7%	-1,3

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

## B. CHIFFRES CLES DES SFD RELEVANT DE L'ARTICLE 44<sup>1</sup>

### B.1. Evolution entre 2018 et 2020 du paysage des SFD relevant de l'article 44

UMOA	2018	2019	2020	Variation relative 2020/2019
<b>SFD supervisés par la Commission Bancaire</b>	<b>158</b>	<b>174</b>	<b>188</b>	<b>8,0%</b>
• Réseaux et Institutions Unitaires	70	75	84	12,0%
- Sociétés	22	25	27	8,0%
- Associations	8	8	8	0%
- Réseaux	23	24	24	0%
- Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (IMCEC) non affiliées	17	18	25	38,9%
• Caisses de base affiliées à un réseau	88	99	104	5,1%

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### B.2. Indicateurs financiers d'activité des SFD relevant de l'article 44

Montants en milliards de FCFA

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation relative 2020/2019
Total bilan	1 909,8	2 347,9	2 561,0	9,1%
Crédits à la clientèle	1 082,9	1 371,1	1 454,3	6,1%
Autres emplois	232,4	308,0	331,7	7,7%
Dépôts et emprunts	897,1	1 117,8	1 225,8	9,7%
Fonds propres nets	362,3	530,0	564,7	6,6%
Autres ressources	106,6	130,8	142,3	8,8%
Produit net financier	201,2	255,8	257,4	0,6%
Résultat net	8,9	30,3	18,8	-38,0%

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### B.3. Indicateurs caractéristiques des SFD relevant de l'article 44

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation absolue 2020/2019
Taux brut de dégradation du portefeuille	4,8%	3,9%	9,2%	5,3
Taux net de dégradation du portefeuille	3,4%	3,1%	8,1%	5,0
Taux de provisionnement des créances en souffrance	29,1%	20,4%	12,2%	-8,2
Marge bénéficiaire	0,2%	7,7%	3,8%	-3,9
Coefficient d'exploitation	78,1%	76,5%	76,6%	0,1

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### B.4. Principaux indicateurs prudentiels des SFD relevant de l'article 44

Montants en milliards de FCFA

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation 2020/2019
Fonds propres	236	416	389	-6,4%
Risques portés	1 026	1 794	1 771	-1,3%
Ratio de capitalisation (%)	19,3%	22,6%	22,9%	0,3
Ratio de liquidité (%)	100,3%	107,2%	100%	-7,2

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

<sup>1</sup> Selon les dispositions de l'article 44 de la Loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés et celles de l'Instruction n° 007-06-2010 de la BCEAO relative aux modalités de contrôle et de sanction des SFD par la BCEAO et la Commission Bancaire de l'UMOA, la Banque Centrale et la Commission Bancaire procèdent, après information du Ministre, au contrôle de tout système financier décentralisé, dont le niveau d'activités atteint un seuil de deux (2) milliards d'encours de dépôts ou de crédits au terme de deux (2) exercices consécutifs.

## C. CHIFFRES CLES DES ETABLISSEMENTS DE MONNAIE ELECTRONIQUE (EME) AGREES

### C.1. Evolution du paysage des EME entre 2018 et 2020

UMOA	2018	2019	2020	Variation relative 2020/2019
Etablissements de monnaie électronique agréés	8	10	12	20,0%

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### C.2. Indicateurs d'activité des EME

UMOA	2018	2019	2020 (*)	Variation relative 2020/2019
Nombre de comptes ouverts	37 001 348	51 009 424	66 711 457	30,8%
Nombre de comptes actifs	17 917 236	24 284 589	30 204 737	24,4%
Nombre de comptes dormants (**)	19 084 112	26 724 835	36 505 634	36,6%
Nombre de transactions effectuées	1 715 269 383	2 201 664 002	3 628 009 604	64,8%
Valeur des transactions effectuées (en milliards de FCFA)	20 704	25 908	34 915	34,8%
Nombre de points de services (GAB, TPE, etc.)	281 977	439 585	539 310	22,7%
Nombre de points de services actifs	189 461	276 840	361 191	30,5%

(\*) Données provisoires

(\*\*) Comptes sans transaction au cours des 90 derniers jours

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### C.3. Principaux indicateurs prudentiels des EME

UMOA	2018	2019	2020	Variation 2020/2019
Ratio de couverture ( $\geq 3\%$ )	11,5%	26,1%	23,7%	-2,4
Ratio d'équivalence ( $\geq 100\%$ )	122,3%	84,5%	82,8%	-1,7
Ratio de placement de la monnaie électronique ( $\leq 25\%$ )	26,0%	15,0%	16,9%	1,9

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>BCEAO :</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BC/FT :</b>	Blanchiment de Capitaux et Financement du Terrorisme
<b>CAC :</b>	Commissaires aux Comptes
<b>CEMAC :</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CLAB :</b>	Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc
<b>COBAC :</b>	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
<b>CPM :</b>	Comité de Politique Monétaire de la BCEAO
<b>CSBA :</b>	Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
<b>CSF-UMOA :</b>	Comité de Stabilité Financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine
<b>EBIS :</b>	Etablissement Bancaire d'Importance Systémique
<b>EME :</b>	Etablissement de Monnaie Electronique
<b>FCFA :</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FGDR-UMOA :</b>	Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA
<b>FINTECH :</b>	Technologie Financière
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>FPB :</b>	Fonds Propres de Base
<b>FPE :</b>	Fonds Propres Effectifs
<b>GAB :</b>	Guichet Automatique de Banque
<b>GAFI :</b>	Groupe d'Action Financière Internationale
<b>GIABA :</b>	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
<b>IMCEC :</b>	Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit
<b>LBC/FT :</b>	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
<b>PCB :</b>	Plan Comptable Bancaire de l'UMOA
<b>PDB :</b>	Point de base
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNB :</b>	Produit Net Bancaire
<b>PNF :</b>	Produit Net Financier
<b>RCSFD :</b>	Référentiel Comptable Spécifique des SFD de l'UMOA
<b>RDM :</b>	Reste du monde
<b>SADC :</b>	Communauté de Développement d'Afrique Australe
<b>SFD :</b>	Système Financier Décentralisé
<b>SGCB :</b>	Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA
<b>TPE :</b>	Terminal de Paiement Electronique
<b>UEMOA :</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UMOA :</b>	Union Monétaire Ouest Africaine
<b>ZMAO :</b>	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

## RÉSUMÉ DU RAPPORT

En 2020, le système bancaire de l'UMOA a évolué dans un contexte marqué par la survenance de la pandémie liée à la COVID-19. Le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Union a progressé de 1,5% en 2020 contre 5,7% en 2019.

Le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'UMOA a baissé d'une (1) unité pour s'établir à cent cinquante-deux (152) à fin 2020. Cent quarante-neuf (149) d'entre eux étaient en activité en 2020, trois (3) établissements de crédit agréés au cours de l'année n'ayant pas démarré leurs opérations.

L'effectif des groupes bancaires opérant dans l'Union a connu une augmentation de trois (3) unités, passant de vingt-neuf (29) en 2019 à trente-deux (32) à fin 2020. Quant aux compagnies financières, leur nombre s'est établi à dix-sept (17) en 2020 contre seize (16) en 2019.

Le réseau bancaire a poursuivi son extension. En effet, le système bancaire compte 3 676 guichets automatiques de banque, en hausse de 159 unités (+4,5%) par rapport à 2019.

Le nombre de comptes de la clientèle et l'effectif du personnel ainsi que le nombre d'agences, de bureaux et de points de vente, ont progressé respectivement de 13,2%, 2,3% et 3,1% au cours de la période sous revue.

Le total de bilan des établissements de crédit en activité est ressorti à 47 718,5 milliards<sup>2</sup>, soit une croissance de 14,8% par rapport à 2019.

Les emplois nets<sup>3</sup> se sont accrus de 14,9% pour atteindre 41 460,7 milliards, dont 60,3% de crédits à la clientèle et 25,9% de titres de placement. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille se sont établis respectivement à 10,9% et 3,8% en 2020, en recul par rapport aux niveaux de 11,8% et 4,7% enregistrés en 2019.

Les ressources globales mobilisées par le secteur bancaire se sont consolidées de 15,8% pour se fixer à 38 691,7 milliards. Elles sont constituées à hauteur de 85,3% de dépôts et emprunts de la clientèle, en accroissement de 17,0%. En ce qui concerne les capitaux propres et ressources assimilées qui représentent 10,7% des ressources globales, ils ont été renforcés de 474,3 milliards, soit une hausse de 12,9%.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 8,0% à 2 347,7 milliards en 2020. Quant au résultat

brut d'exploitation, il se situe à 939,1 milliards, en hausse de 15,2% par rapport à 2019. Le résultat net, en s'établissant à 551,8 milliards, s'est accru de 19,8% comparativement à 2019. Le coefficient net d'exploitation a baissé pour afficher 64,3% en 2020 contre 66,7% en 2019.

Le ratio moyen de solvabilité global des établissements de crédit de l'Union est ressorti à 12,4% en 2020, au-dessus de la norme minimale de 9,5% exigée à fin 2020, et contre 11,6% en 2019.

Les dix-sept (17) compagnies financières de l'UMOA inscrites sur la liste publiée par la Commission Bancaire ont enregistré un total de bilan de 33 117,6 milliards, en hausse de 11,7% en rythme annuel.

Les prêts et créances ainsi que les dettes des compagnies financières à l'égard de la clientèle ont progressé en 2020, respectivement de 7,2% et 13,5% par rapport à 2019, en s'établissant à 14 842,2 milliards et 22 321,1 milliards.

Le ratio moyen de solvabilité global des compagnies financières de l'Union est ressorti à 12,2% en 2020 contre 13,1% en 2019, en baisse de 0,9 point de pourcentage.

S'agissant du secteur de la microfinance, le nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) relevant de l'article 44 de la Loi portant réglementation des SFD (réseaux et institutions unitaires ainsi que les caisses de base affiliées à un réseau), supervisés par la Commission Bancaire, ressort à cent quatre-vingt-huit (188) à fin 2020 contre cent soixante-quatorze (174) l'année précédente.

Ces institutions ont affiché un total de bilan de 2 561,0 milliards, en progression de 9,1% par rapport à fin 2019. Leurs emplois nets se sont accrus de 6,4%, pour atteindre 1 786,0 milliards à fin 2020. Quant aux ressources, elles ont augmenté de 8,7% pour se fixer à 1 932,8 milliards. Les taux brut et net de dégradation du portefeuille se sont établis, respectivement à 9,2% et 8,1% à fin 2020, en hausse de 5,3 points et 5,0 points de pourcentage par rapport à 2019.

Le ratio moyen de capitalisation de ces SFD est ressorti à 22,9% en 2020 contre 22,6% en 2019, pour une norme minimale de 15%.

En ce qui concerne les établissements de monnaie électronique, leur nombre s'est établi

2- La monnaie de référence, dans tout le document, est le franc CFA, sauf indication contraire.

3- Déduction faite des provisions

à douze (12) en 2020 contre dix (10) l'année précédente. Le nombre de comptes ouverts s'établit à 66 711 457, dont 45,3% de comptes actifs, contre 50 593 941 à fin 2019 et 47,7% de comptes actifs. Les transactions effectuées à travers la téléphonie mobile ont porté sur un volume de 3 628 009 604 opérations pour un montant total de 34 914,8 milliards à fin 2020.

Les ratios de couverture, d'équivalence et de placement sont ressortis respectivement à 23,7%, 82,8% et 16,9% contre 26,1%, 84,5% et 15,0% en 2019.

Au titre de ses activités, la Commission Bancaire de l'UMOA a tenu six (6) sessions ordinaires, au cours de l'année 2020, soit quatre (4) relatives au Collège de Supervision et deux (2) au titre du Collège de Résolution.

Dans le cadre de la concertation permanente avec la profession bancaire, l'Autorité de Supervision a organisé en visioconférence, les cinquièmes rencontres avec les Directeurs Généraux ainsi que les commissaires aux comptes titulaires des établissements de crédit et des compagnies financières. Elle a également accordé vingt-cinq (25) audiences à des dirigeants d'établissements assujettis et groupes bancaires.

Dans le domaine de la supervision transfrontalière des groupes bancaires installés dans l'UMOA, le

Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) a conduit les sixièmes réunions des Collèges de Superviseurs de Oragroup et du groupe Ecobank. Ces rencontres annuelles ont permis aux différents membres d'échanger sur les activités et les profils de risques des entités desdits groupes et de passer en revue l'état de prise en charge des recommandations issues des précédentes assises.

Par ailleurs, en dépit du contexte sanitaire, trente-et-une (31) missions de vérification ont été réalisées par le SGCB en 2020, soit vingt-deux (22) contrôles d'établissements de crédit, une (1) vérification d'un établissement de monnaie électronique et huit (8) inspections de SFD relevant de l'article 44. Le taux de réalisation s'est établi à 63,2%.

Le SGCB a également contribué aux travaux menés dans le cadre de la préparation des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> sessions ordinaires du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA). Ils ont porté, entre autres, sur la définition des indicateurs de surveillance macroprudentielle, la cartographie des risques du système financier, ainsi que la détection et l'analyse des principaux facteurs de vulnérabilité susceptibles d'affecter la résilience du secteur financier.



## Chapitre I<sup>er</sup>

# PRESENTATION DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA

---



**Vue partielle des participants lors d'une session de la Commission Bancaire de l'UMOA en 2019**

---

## **1.1.**

**ROLES ET ATTRIBUTIONS  
DE LA COMMISSION  
BANCAIRE**

## **1.2.**

**ORGANISATION ET ACTIVITES  
DU SECRETARIAT GENERAL**

## 1.1. ROLES ET ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION BANCAIRE

### 1.1.1. Attributions et fonctionnement

En vertu des dispositions de l'article 2 de la Convention la régissant, la Commission Bancaire est chargée d'assurer la solidité et la sécurité du système bancaire de l'UMOA, à travers notamment le contrôle des établissements assujettis (établissements de crédit, compagnies financières, systèmes financiers décentralisés et établissements de monnaie électronique) et la résolution des crises bancaires. Elle veille à la protection des déposants et contribue au maintien de la stabilité du système financier régional.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Commission Bancaire est structurée autour de deux (2) instances décisionnelles, le Collège de Supervision et le Collège de Résolution.

La Commission Bancaire est présidée par le Gouverneur de la BCEAO. Elle se réunit aussi souvent que nécessaire, à l'initiative de son Président ou à la demande du tiers (1/3) de ses membres, au moins deux (2) fois l'an pour le Collège de Supervision et au moins une (1) fois l'an pour le Collège de Résolution. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées. En cas de partage égal de voix, celle du Président est prépondérante.

Les décisions de la Commission Bancaire sont exécutoires dès leur notification aux intéressés. Elles sont susceptibles de recours, uniquement devant le Conseil des Ministres de l'Union.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres de l'UMOA est tenu régulièrement informé, par la Commission Bancaire, des conclusions de ses travaux.

#### ◆ Le Collège de Supervision

Cette instance est chargée notamment du contrôle prudentiel des établissements assujettis, sur pièces et sur place.

Ses principales attributions sont de :

- donner des avis conformes aux demandes d'agrément, d'autorisations diverses ou de dérogations qui lui sont soumises ;
- s'assurer, en permanence, que les établissements assujettis se conforment aux dispositions légales et réglementaires régissant leurs activités ;

- procéder à la veille et à l'évaluation des événements qui peuvent avoir des conséquences négatives sur la solidité du système bancaire de l'Union ;
- veiller au respect, par les établissements assujettis, de leurs obligations professionnelles découlant des autres législations qui leur sont applicables ;
- prendre, en temps opportun, toutes mesures administratives ainsi que toutes sanctions disciplinaires ou pécuniaires visant à remédier aux problèmes de sécurité et de solidité d'un établissement assujetti ;
- gérer les relations avec les Autorités de supervision compétentes des pays d'accueil et d'origine des établissements assujettis.

Présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale, ce Collège est composé en outre des membres suivants :

- un représentant désigné ou nommé par chaque Etat membre de l'UMOA, à savoir le Directeur du Trésor public ou le Responsable de la direction de tutelle des établissements de crédit ;
- des membres nommés par le Conseil des Ministres de l'UMOA, sur proposition du Gouverneur de la Banque Centrale, en raison de leur compétence dans les domaines bancaire, juridique ou financier ou dans tout autre domaine de compétence jugé compatible avec les fonctions envisagées. Leur nombre est égal à celui des membres désignés ou nommés par les Etats.

#### ◆ Le Collège de Résolution

Ce Collège est notamment chargé :

- de contribuer à la préservation de la stabilité financière ;
- de s'assurer de la mise en œuvre des mesures de prévention de crise ;
- d'assurer la mise en œuvre des mesures de résolution de crise ;
- de veiller à la continuité des activités, des services et des opérations des établissements faisant l'objet d'une procédure de résolution ;
- d'éviter ou de limiter le recours au soutien financier public ;

f. de veiller à la protection des intérêts des déposants et créanciers.

Il est présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale et comprend les trois (3) autres membres ci-après :

- le Représentant, au Collège de Supervision, de l'Etat assurant la présidence du Conseil des Ministres de l'UMOA ;
- le Directeur du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA (FGDR-UMOA) ;
- un membre nommé par le Conseil des Ministres de l'UMOA, sur proposition du Gouverneur de la BCEAO, en raison de sa compétence dans les domaines bancaire, juridique ou financier ou dans tout autre domaine de compétence jugé compatible avec les fonctions envisagées.

Lorsqu'un établissement assujéti fait l'objet d'une procédure de résolution, le Représentant au Collège de Supervision de l'Etat d'implantation concerné est invité à participer aux travaux, à titre de membre non permanent avec droit de vote.

### **1.1.2. Principaux textes régissant l'activité des établissements soumis au contrôle de la Commission Bancaire**

Outre le droit commun applicable aux sociétés commerciales, les principaux textes ci-après réglementent l'activité des établissements de crédit, des compagnies financières, des systèmes financiers décentralisés et des établissements de monnaie électronique :

- le Traité de l'UMOA du 20 janvier 2007 ;
- la Convention du 6 avril 2007 régissant la Commission Bancaire, y compris son annexe ;
- la Loi uniforme portant réglementation bancaire et ses instructions d'application ;

- la Loi uniforme portant réglementation des systèmes financiers décentralisés, son décret d'application et ses instructions ;
- la Loi uniforme portant définition et répression de l'usure ;
- la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ainsi que ses instructions d'application ;
- la Loi uniforme portant réglementation des bureaux d'information sur le crédit dans les Etats membres de l'UMOA et ses instructions d'application ;
- le Règlement n° 09-2010/CM/UEMOA du 1<sup>er</sup> octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA et ses textes d'application ;
- le Règlement n° 015-2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA et ses textes d'application ;
- le Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA (PCB) et ses instructions d'application ;
- le Référentiel Comptable spécifique des SFD (RCSFD) de l'UMOA ;
- le dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit de l'UMOA et aux compagnies financières de l'Union ;
- la Décision n° 014/24/06/2016/CM/UMOA relative à la supervision sur base consolidée des établissements de crédit maisons-mères et des compagnies financières dans l'UMOA ;
- les Circulaires de la Commission Bancaire ;
- l'Instruction régissant les conditions et modalités d'exercice des activités des émetteurs de monnaie électronique dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- l'Instruction relative à la comptabilisation des opérations de monnaie électronique par les établissements émetteurs.

## 1.2. ORGANISATION ET ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL

### 1.2.1. Organisation du Secrétariat Général

La Banque Centrale assure le secrétariat et prend en charge les frais de fonctionnement de la Commission Bancaire.

L'organisation du Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB), en vigueur à fin 2020, s'articule autour des structures suivantes :

- le Contrôle des Opérations ;
- la Direction de la Résolution des Crises et des Affaires Juridiques (DRCAJ) ;
- la Direction des Etudes et des Relations Internationales (DERI) ;
- la Direction de la Surveillance Permanente (DSP) ;
- la Direction du Contrôle sur Place des Etablissements de Crédit et des Etablissements de Monnaie Electronique (DCPECEME) ;
- la Direction du Contrôle sur Place des Systèmes Financiers Décentralisés (DCPSFD) ;
- la Direction des Moyens Généraux (DMG).

Le Contrôle des Opérations, placé sous l'autorité du Secrétaire Général, est chargé de la vérification quotidienne de la régularité des opérations du SGCB.

La DRCAJ a principalement en charge le suivi du processus de résolution des crises bancaires, l'élaboration des décisions de la Commission Bancaire et l'assistance juridique à l'ensemble des Services du SGCB. Elle est subdivisée en deux (2) Services : le Service de la Résolution des Crises et du Contrôle des Pratiques Commerciales et le Service Juridique.

La DERI traite notamment les questions relatives à la réglementation et aux normes prudentielles applicables aux assujettis, la gestion des relations avec les partenaires extérieurs, la conduite des études afférentes à la stabilité du système bancaire de l'Union ainsi que l'instruction des dossiers de demande d'agrément, de déclaration d'intention et d'autorisations préalables. Elle coordonne également avec les autres Directions impliquées, la préparation des sessions de la Commission Bancaire de l'UMOA.

La DERI est composée de deux (2) Services, à savoir le Service du Suivi de la Réglementation, des Méthodes et des Relations Internationales et le Service des Etudes, des Statistiques et des Agréments.

La DSP est chargée du contrôle sur pièces de la situation individuelle des établissements assujettis. Elle assure, en outre, le suivi de la mise en œuvre des mesures administratives et des sanctions prises par l'Autorité de Supervision, en relation avec les Directions concernées. La DSP comprend trois (3) Services : le Service de la Surveillance des Banques Sous-Régionales et des Etablissements Financiers, le Service de la Surveillance Transfrontalière et le Service de la Surveillance des Etablissements Spécialisés.

La DCPECEME met en œuvre le programme de vérification sur place des établissements de crédit, des compagnies financières et des établissements de monnaie électronique. Elle est structurée en cabinet. Les équipes de contrôle sur place sont dirigées chacune par un Chef de mission d'inspection.

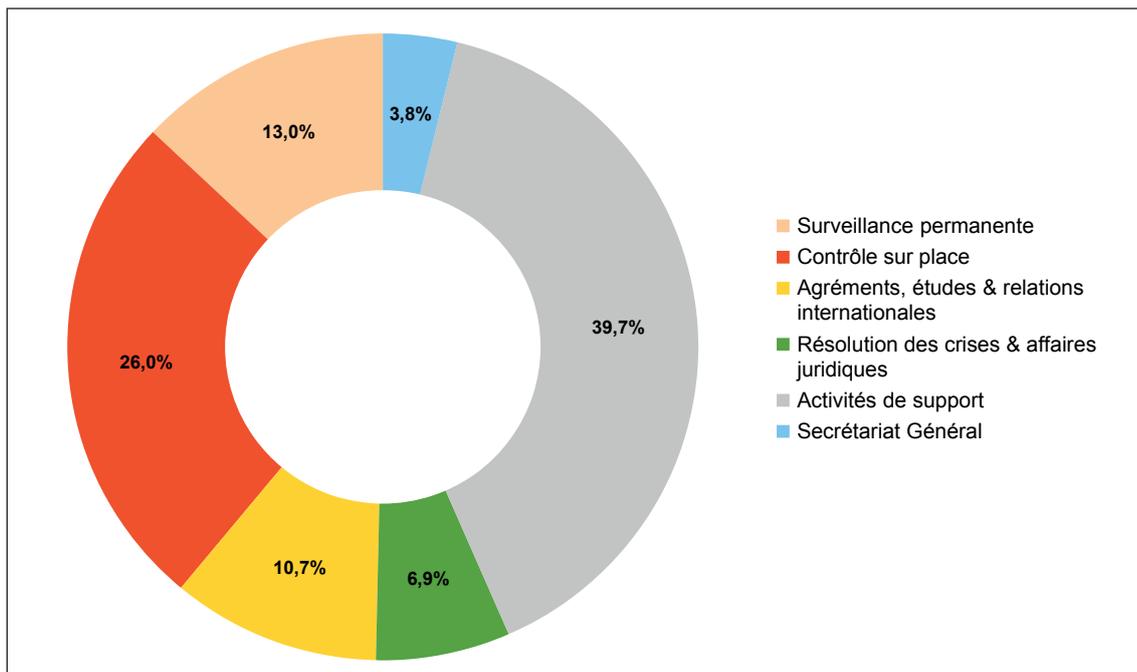
La DCPSFD, également organisée en cabinet, est chargée de la mise en œuvre du programme d'inspection des SFD. Ses équipes de vérification sur place sont également dirigées chacune par un Chef de mission d'inspection.

La DMG a en charge la gestion des activités de support. Elle comprend quatre Services (4) que sont le Service des Affaires Administratives, le Service des Ressources Humaines, le Service de la Comptabilité et du Budget ainsi que le Service Informatique.

Au terme de l'exercice 2020, l'effectif du Secrétariat Général s'est établi à cent trente-un (131) agents contre cent trente-deux (132) à fin 2019. Par corps, le personnel était composé, outre le Secrétaire Général et le Secrétaire Général Adjoint, de six (6) Directeurs, dix (10) Chefs de mission ayant rang de Directeur, soixante dix-huit (78) agents d'encadrement et trente-cinq (35) agents relevant du corps du personnel administratif et technique.

Les activités de supervision bancaire sont assurées par la DRCAJ, la DERI, la DSP, la DCPECEME et la DCPSFD. Ensemble, ces Directions totalisent soixante-quatorze (74) agents en 2020, soit 56,6% de l'effectif, contre 53,7% en 2019.

**Graphique 1 : Répartition de l'effectif du SGCB par type d'activité en 2020**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

## 1.2.2. Activités du Secrétariat Général

Les activités du SGCB portent principalement sur l'instruction des dossiers d'autorisations préalables et de dérogation à la condition de nationalité, le contrôle sur pièces, le contrôle sur place, le contrôle des pratiques commerciales et divers autres activités.

### 1.2.2.1. Autorisations préalables

Les opérations visées concernent notamment :

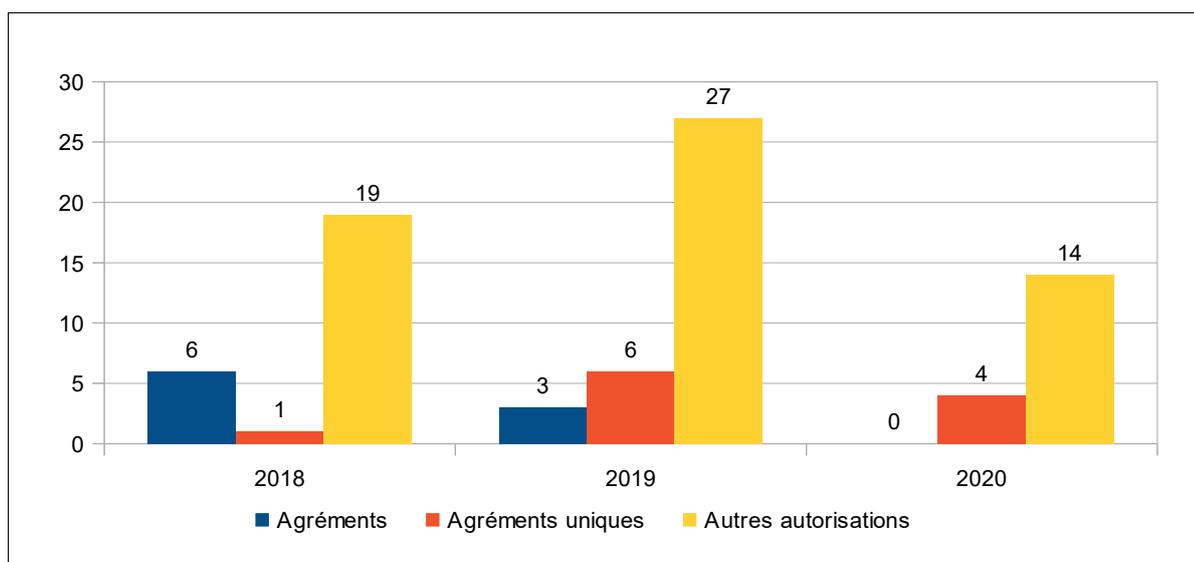
- l'octroi et le retrait d'agrément ;
- la déclaration d'intention d'installation de succursales ou de filiales ;
- la prise ou cession de participations qui aurait pour effet de porter la participation d'une même personne, directement ou par personne interposée, ou d'un même groupe de personnes agissant de concert, d'abord au-delà de la minorité de blocage, puis au-delà de la majorité des droits de vote

dans l'établissement de crédit, ou d'abaisser cette participation au-dessous de ces seuils ;

- la modification de la forme juridique, de la dénomination sociale ou du nom commercial ;
- le transfert du siège social dans un autre Etat membre de l'UMOA ;
- la fusion par absorption ou création d'une société nouvelle, ou la scission ;
- la dissolution anticipée ;
- la cession d'actifs de plus de 20% ;
- la mise en gérance ou la cessation d'activités ;
- l'extension des activités des établissements financiers à caractère bancaire ;
- l'ouverture d'une branche islamique.

En 2020, dix-huit (18) dossiers ont été traités dans le cadre de cette activité, dont quatre (4) déclarations d'intention d'installation de succursales (au titre de l'agrément unique) et quatorze (14) autres demandes.

**Graphique 2 : Ventilation des dossiers de demande d'agrément, d'autorisation d'installation et autres autorisations de 2018 à 2020**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 1.2.2.2. Dérogation à la condition de nationalité

La dérogation est l'autorisation exceptionnelle accordée à une personne non-ressortissante de l'UMOA par la Commission Bancaire pour lui permettre d'exercer les fonctions d'administrateur ou de dirigeant, pour lesquelles la législation en vigueur impose que l'impétrant possède la nationalité d'un Etat membre de l'UMOA.

Par ailleurs, la dérogation à la condition de nationalité est requise lorsqu'il n'existe pas de convention d'établissement des ressortissants de cet Etat tiers, conclue entre celui-ci et l'Etat d'implantation dans l'Union de l'établissement de crédit au sein duquel la personne étrangère doit exercer ses fonctions. Une fois obtenue, la dérogation permet à son bénéficiaire, en vertu du principe de la reconnaissance générale, d'exercer les fonctions de la même catégorie, dans le même établissement ou en dehors et même dans un établissement de crédit d'un autre Etat membre.

### 1.2.2.3. Contrôle sur pièces

Le contrôle sur pièces ou surveillance permanente recouvre les activités de suivi individuel des établissements assujettis (tenue des dossiers individuels, contrôle et analyse des situations comptables et financières, contrôle du respect de la réglementation prudentielle, notation, etc.).

Il s'appuie sur l'analyse de l'ensemble des états de reporting et rapports produits par les établissements assujettis. Il s'agit notamment des rapports périodiques ainsi que des états prudentiels, des données comptables et financières remises sur support magnétique ou

sur la plate-forme de reporting de la BCEAO par les établissements assujettis, conformément aux prescriptions du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB) et du Référentiel Comptable spécifique des SFD (RCSFD).

Les données collectées auprès des assujettis permettent, après traitement et analyse, de porter une appréciation sur l'évolution de la situation individuelle des établissements assujettis. En outre, elles constituent une base pour la réalisation d'études générales ou spécifiques sur l'évolution globale du système bancaire ainsi que des activités de microfinance et d'émission de monnaie électronique dans l'UMOA.

Par ailleurs, le contrôle sur pièces permet de mettre en évidence les signes de vulnérabilité d'un établissement, qui pourraient une prise de décision appropriée. Dans ce cadre, il joue un rôle d'alerte, de prévention et d'orientation du contrôle sur place, en lui permettant de mieux cibler ses investigations.

### 1.2.2.4. Contrôle sur place

Le contrôle sur place est assuré sur la base d'un programme approuvé par la Commission Bancaire. L'élaboration de ce programme s'inscrit dans le cadre d'une démarche basée sur les risques identifiés, qui permet d'établir une liste d'établissements assujettis considérés comme les plus vulnérables, au regard notamment :

- de l'importance systémique ;
- du degré d'exposition aux principaux risques dans leur secteur d'activité ;
- des difficultés identifiées dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la Commission Bancaire ;

- de l'ancienneté de la dernière vérification de la Commission Bancaire ;
- des conditions de démarrage des activités des entités nouvellement agréées.

Les missions de vérification sur place, conduites sur la base d'investigations ciblées, permettent de compléter les contrôles sur pièces. Outre leur vocation principale d'identifier et d'évaluer les risques encourus par les établissements assujettis, elles visent également à apprécier la sincérité des informations financières et comptables communiquées aux Autorités de contrôle, le respect de la réglementation prudentielle, la qualité de la gestion et les perspectives des établissements assujettis.

Ces contrôles couvrent la gouvernance d'entreprise, la mise en œuvre du Plan Comptable Bancaire, l'efficacité des contrôles interne et externe ainsi que les choix stratégiques. Ils portent également sur le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les relations financières extérieures, les performances des systèmes d'information, l'efficacité de la gestion des risques ainsi que la mise en œuvre des recommandations de la Commission Bancaire.

Les contrôles sur place peuvent s'étendre aux sociétés apparentées. Ils peuvent avoir un caractère global, spécifique ou thématique.

Les vérifications globales visent à évaluer l'ensemble des domaines d'activités et de gestion d'un assujetti. Quant aux vérifications spécifiques ou ciblées, elles couvrent un champ plus limité et portent sur un risque particulier, sur l'appréciation d'un aspect spécifique de la gestion ou de la situation d'un établissement assujetti ou d'un groupe d'établissements. Elles permettent également de s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la Commission Bancaire. S'agissant des contrôles thématiques, ils portent sur une problématique transversale commune à plusieurs établissements.

Le programme de vérification de l'année 2020 portait sur un objectif de quarante-neuf (49) assujettis, soit trente-six (36) pour les établissements de crédit et établissements de monnaie électronique et treize (13) au titre des SFD de grande taille.

En dépit du ralentissement lié aux mesures de prévention prises par les Etats et la Banque Centrale en raison de la pandémie de la COVID 19, vingt-trois (23) missions ont été réalisées auprès des établissements de crédit et établissements de monnaie électronique au cours de l'année 2020, soit 63,9%. Il s'agit de :

- quatorze (14) vérifications spécifiques sur place auprès des établissements de crédit ;
- un (1) contrôle global auprès d'un établissement de monnaie électronique ;
- huit (8) contrôles à distance d'établissements de crédit à partir du progiciel de contrôle sur place du Secrétariat Général.

Concernant les SFD relevant de l'article 44, huit (8) missions ont été réalisées, soit un taux de 61,5%.

Au total, le taux global de réalisation des missions de vérification, toutes catégories confondues, se situe à 63,2% à fin 2020.

### 1.2.2.5. Contrôle des pratiques commerciales

La protection de la clientèle des établissements assujettis au contrôle de la Commission Bancaire en général et des déposants en particulier, constitue l'une des principales missions de l'Autorité de contrôle bancaire de l'UMOA, aux termes de la réglementation bancaire.

Dans ce cadre, l'Autorité de contrôle a adopté, lors de sa session du 18 septembre 2020, la Circulaire n° 002-2020/CB/C relative au traitement des réclamations des clients des établissements assujettis à son contrôle. Ce texte vise à remédier aux insuffisances relevées dans le traitement, par les établissements assujettis, des réclamations des clients, à savoir notamment :

- l'absence de procédures claires et formalisées pour la prise en charge des réclamations au niveau de certains établissements assujettis ;
- le fonctionnement peu satisfaisant des dispositifs de traitement des réclamations au niveau des établissements assujettis, lorsqu'ils existent ;
- la méconnaissance par les clients des établissements assujettis de leurs droits ainsi que des possibilités de recours à leur disposition ;
- la longueur des délais observés dans le traitement des réclamations par les établissements assujettis.

A cet égard, les principales innovations de ladite Circulaire portent notamment sur :

- la définition de la notion de réclamation ;
- l'obligation pour les établissements assujettis de se doter d'un dispositif interne de traitement des réclamations formulées par la clientèle comportant une procédure de gestion et de suivi des dites réclamations, approuvée par l'organe délibérant ;

- le devoir qui incombe aux établissements assujettis, d'informer la clientèle sur l'existence d'un dispositif interne de traitement des réclamations, notamment par voie d'affichage dans ses locaux, sur son site internet ainsi que dans les documents contractuels, à l'occasion de la fourniture d'un produit ou service financier ;
- le délai d'un (1) mois imparti à l'établissement assujetti pour fournir une réponse au client ;
- l'obligation pour les établissements assujettis de faire un reporting à la Commission Bancaire ;
- la définition des conditions de recevabilité de la réclamation par la Commission Bancaire. A cet égard, la requête introduite par le client

ne doit pas notamment faire l'objet d'un examen par une instance judiciaire, extra-judiciaire ou administrative, en particulier par le mécanisme de médiation mis en place dans le cadre des Observatoires de la Qualité des Services Financiers (OQSF).

En 2020, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a procédé au traitement de dix-huit (18) réclamations de la clientèle des établissements assujettis, contre vingt-six (26) en 2019.

Parmi les dossiers reçus et traités par le SGCB, 44,4% ont trait à des virements et prélèvements, 27,8% à des opérations de crédit, 11,1% aux moyens de paiement, 5,6% à la gestion de compte et 5,6% aux autres services bancaires fournis à la clientèle.

**Tableau 1 : Evolution par catégorie des réclamations reçues par le SGCB**

Catégorie de réclamations	2018	2019	2020
Ouverture de compte	-	-	-
Fermeture de compte	2	-	-
Gestion de compte	1	1	1
Moyens de paiement	1	-	2
Virements et prélèvements	2	5	8
Dates de valeur appliquées	1	1	-
Frais liés aux services bancaires	1	4	-
Services bancaires à distance	1	-	1
Incident de paiement	-	6	-
Opérations de change	-	-	-
Opérations de crédit	1	3	5
Opérations avec l'étranger	-	-	-
Autres services bancaires	-	6	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>18</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les réclamations reçues par le SGCB en 2020 sont formulées à 72,2% par des personnes physiques contre 42,3% en 2019. La majorité des

requêtes proviennent de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, soit respectivement 66,7% et 27,8% en 2020, contre 30,8% et 38,5% en 2019.

**Tableau 2 : Evolution des réclamations par pays**

Pays	2018	2019	2020
Bénin	3	3	-
Burkina	1	4	-
Côte d'Ivoire	5	8	12
Guinée-Bissau	1	-	-
Mali	-	-	-
Niger	-	1	1
Sénégal	-	10	5
Togo	-	-	-
<b>UMOA</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>18</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

En 2020, 38,9% des réclamations se sont dénouées en faveur des requérants contre 38,5% en 2019.

### 1.2.2.6. Autres activités

Au cours de l'année 2020, les autres activités du SGCB ont concerné la participation aux travaux du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA) ainsi que la tenue de rencontres avec la profession bancaire et les institutions financières internationales et sous-régionales.

Dans le cadre de la préparation des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> sessions ordinaires du CSF-UMOA, le SGCB a participé aux travaux du Groupe d'Experts, qui ont porté notamment sur la définition des indicateurs de surveillance macroprudentielle ainsi que la détection et l'analyse des principaux facteurs de vulnérabilité susceptibles d'affecter la résilience du secteur financier.

Au titre de la concertation permanente avec la profession bancaire et les partenaires extérieurs, le Secrétariat Général a accordé vingt-cinq (25) audiences à des dirigeants d'établissements assujettis et groupes bancaires contre vingt-neuf (29) en 2019. Ces rencontres ont principalement pour objectif l'évaluation des risques auxquels

les assujettis sont exposés ainsi que celle de leur environnement et leurs perspectives d'activités.

Par ailleurs, l'Autorité de Supervision a organisé, par visioconférence, les 25 et 26 novembre 2020, la cinquième édition des rencontres annuelles avec, d'une part, les Directeurs Généraux et, d'autre part, les commissaires aux comptes titulaires des établissements de crédit et des compagnies financières.

En outre, en sa qualité d'Autorité de contrôle d'origine, le Secrétariat Général a conduit les sixièmes réunions des Collèges de Superviseurs de Oragroup et du groupe Ecobank, respectivement le 15 octobre et du 29 au 30 octobre 2020. Ces assises, tenues par visioconférence, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Comité de Bâle pour une supervision efficace des groupes bancaires transfrontaliers.

Enfin, dans le cadre de la collaboration avec les Autorités de contrôle homologues, il s'est tenu, le 3 novembre 2020, par visioconférence, la huitième rencontre annuelle bilatérale entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

## Encadré n°1 : Externalisation des services des établissements de crédit

Selon le Joint Forum<sup>4</sup>, l'externalisation peut être définie comme « l'utilisation, par une entité réglementée, d'une tierce partie (affiliée ou externe) pour la conduite, sur une base continue, des activités qui pourraient être entreprises normalement par cette entité dans l'immédiat ou dans l'avenir ».

Avant la crise financière de 2007-2008, les banques concentraient des activités diverses, composées de leur cœur de métier ainsi que des autres lignes de métier support. Toutefois, le resserrement réglementaire post-crise et l'avènement des entreprises de technologie financière (FinTechs) ont entraîné une accélération et une diversification de l'externalisation des activités des établissements de crédit. Il s'agissait surtout de repenser le back-office bancaire, afin de se concentrer sur le cœur de métier et la satisfaction de la clientèle.

Pour les banques, cela s'est traduit principalement par :

- une atomisation de la chaîne de valeurs, où chaque nouveau prestataire d'un service externalisé devient détenteur indirect d'un maillon essentiel du métier de la banque et, par conséquent, d'une partie de sa chaîne de valeur ;
- un changement dans l'architecture des risques, avec notamment une importance croissante du risque lié aux parties tierces et des autres risques qui en découlent (opérationnel, réputation, concentration, etc.).

Cette évolution de l'environnement pose, pour les Autorités de contrôle bancaire, un risque de fragmentation du périmètre de supervision et des acteurs supervisés, surtout lorsque les contrats d'externalisation sont signés avec des entités offshore.

En réponse, le Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire a émis des recommandations se résumant en un dispositif constitué de sept (7) composantes essentielles à mettre en place par les établissements de crédit :

- la définition des objectifs stratégiques ainsi qu'une évaluation claire des besoins en matière d'externalisation ;
- les procédures de sélection et d'évaluation du sous-traitant ;
- les dispositions importantes des contrats d'externalisation (périmètre de l'externalisation, droits et responsabilités des parties, accès aux données, résolution des conflits, clauses de sortie, etc.) ;
- les « Service Level Agreements » ou « Accords de Niveau de Service » ;
- la procédure de gestion des relations d'externalisation ;
- les considérations en termes de ressources humaines et de communication ;
- les plans de continuité d'activités et de secours.

De même, après avoir mené des consultations itératives avec le secteur bancaire, l'Autorité Bancaire Européenne a publié, en février 2019, un ensemble de lignes directrices réunies dans un document intitulé « Orientations relatives à l'externalisation ».

Au niveau de l'UMOA, un cadre similaire a été mis en place par la Circulaire n°04-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative à la gestion des risques dans les établissements de crédit et les compagnies financières dans l'UMOA, entrée en vigueur le 2 juillet 2018. Outre le dispositif de gouvernance des risques et les principes généraux de gestion des risques, ce texte précise notamment, dans ses articles 33 à 38 :

- les obligations des organes de gouvernance en matière de stratégie d'externalisation ;
- les clauses obligatoires du contrat d'externalisation ;
- l'évaluation du prestataire tiers ;
- la gestion des risques liés à l'externalisation ;
- et le cas particulier des contrats intragroupes.

A cet égard, tout projet d'externalisation doit respecter les conditions requises et être soumis à l'appréciation préalable de la Commission Bancaire avant sa mise en œuvre.

4 - Cadre de concertation international entre les régulateurs des secteurs de la banque, de l'assurance et des valeurs mobilières, mis en place en 1996 sous l'égide du Comité de Bâle pour le contrôle bancaire.



## Chapitre 2

# ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS

---



---

## **2.1.**

**ENVIRONNEMENT  
ECONOMIQUE ET FINANCIER  
DES PAYS DE L'UMOA**

## **2.2.**

**CADRE INSTITUTIONNEL  
ET REGLEMENTAIRE**

## 2.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES PAYS DE L'UMOA

En 2020, la conjoncture économique et financière internationale a été marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus. Selon les estimations du FMI, publiées en avril 2021, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti négatif à -3,3% en 2020 contre 2,8% en 2019.

Au niveau de l'UMOA, les principaux indicateurs macroéconomiques ont également été impactés par la pandémie.

### 2.1.1. Secteur réel

Le produit intérieur brut (PIB) de l'UMOA, en termes réels, a progressé de 1,5% en 2020 contre 5,7% en 2019. Ce net ralentissement est principalement dû à la forte baisse de la contribution du secteur tertiaire à la croissance économique qui est passée de 3,1 points en 2019 à 0,9 point en 2020,

soit une baisse de 2,2 points de pourcentage, sous l'effet notamment du repli des apports des sous-secteurs les plus touchés par les effets de la crise sanitaire que sont les branches : « Commerce, restaurant et hôtels », « Banques, assurances et autres services marchands » et « Transports, entrepôts et communications ».

Les secteurs primaire et secondaire ont, quant à eux, respectivement contribué à la croissance du PIB à hauteur de 0,4 point et 0,2 point en 2020 contre respectivement 1,2 point et 1,4 point en 2019.

Les effets néfastes de la pandémie de coronavirus ont affecté l'ensemble des Etats membres de l'Union au cours de l'année 2020. Par pays, la croissance se situe entre -2,3% en Guinée-Bissau et 3,8% au Bénin.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB réel en 2019 et 2020

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA
2019	6,9%	5,7%	6,2%	4,5%	4,8%	5,9%	4,4%	5,5%	5,7%
2020	3,8%	2,5%	1,8%	-2,3%	-1,6%	1,2%	1,5%	1,8%	1,5%

Sources : Instituts Nationaux de Statistique (INS) et BCEAO

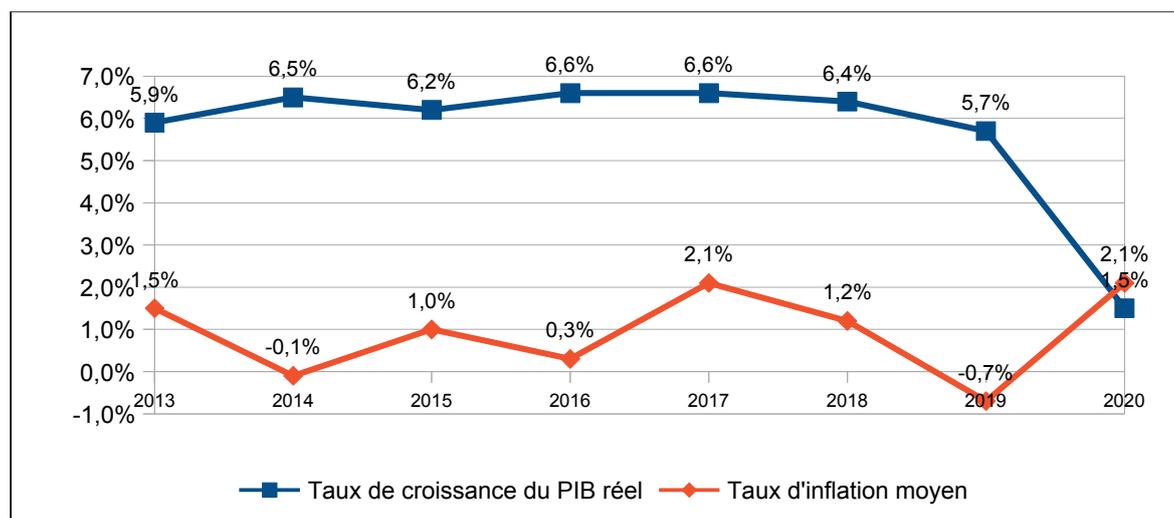
### 2.1.2. Prix

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 2,1% en 2020, contre une réalisation de -0,7% en 2019. Cette évolution s'explique essentiellement par les tensions sur les prix des produits alimentaires en lien avec, d'une part, la baisse de la production céréalière lors de la campagne 2019/2020 et, d'autre part, les

perturbations des circuits de distribution induites par la pandémie de la COVID-19.

Par pays, le taux d'inflation se présente comme ci-après : Bénin (+3,0%), Burkina (+1,9%), Côte d'Ivoire (+2,4%), Guinée-Bissau (+1,5%), Mali (+0,5%), Niger (+2,9%), Sénégal (+2,5%) et Togo (+1,8%).

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et du taux d'inflation dans l'UMOA



Sources : Services officiels et BCEAO

### 2.1.3. Finances publiques

L'exécution budgétaire dans les Etats membres de l'UEMOA s'est ressentie, au cours de l'année 2020, des répercussions de la pandémie de la COVID-19. En effet, les Gouvernements ont adopté des mesures vigoureuses pour endiguer la propagation du virus et limiter ses effets négatifs sur l'activité économique.

La mise en œuvre de ces mesures a induit une hausse importante des dépenses publiques et une baisse des recettes budgétaires. A cet égard, le déficit budgétaire, base engagements dons compris, s'est fortement dégradé pour l'Union, pour se chiffrer à 5 255,3 milliards ou 5,8% du PIB en 2020, remettant en cause les efforts entrepris antérieurement par les Etats pour ramener le déficit dans la norme communautaire de 3,0% au maximum.

Les recettes budgétaires et dons sont ressortis à 15 627,7 milliards en 2020, en légère hausse de 124,9 milliards ou 0,8% par rapport à l'année précédente. Cette progression provient essentiellement des dons, qui ont enregistré un accroissement de 316,7 milliards ou 20,0%, dont l'impact a été atténué par le recul des recettes budgétaires de 191,7 milliards ou 1,4%.

Les dépenses et prêts nets ont progressé de 18,9%, passant de 17 565,8 milliards en 2019 à 20 883,0 milliards en 2020, sous l'effet de la hausse de 1 416,1 milliards (+12,2%) des dépenses courantes et de 1 394,6 milliards (+26,4%) des dépenses en capital. L'augmentation des dépenses courantes traduit essentiellement celle des transferts et subventions (+19,8%). Elle porte l'empreinte des mesures d'assistance sociale adoptées par les Gouvernements, notamment la prise en charge partielle ou totale des factures d'eau et d'électricité, l'aide alimentaire ainsi que les transferts monétaires en faveur des populations vulnérables dans le cadre des mesures de riposte face à la crise sanitaire. Par ailleurs, les Etats membres de l'Union ont continué à assurer le paiement des intérêts de la dette dont le montant s'est établi à 1 608,9 milliards, soit une augmentation de 22,2% par rapport à l'année précédente.

Pour le financement du déficit budgétaire, les Etats ont eu recours au marché financier régional et à la mobilisation de ressources extérieures. Ainsi, le financement extérieur net est ressorti en hausse de 165,4 milliards d'une année à l'autre tandis que le financement intérieur net s'est accru de 2 734,4 milliards.

### 2.1.4. Balance des paiements

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont déroulés dans un environnement économique international et régional marqué notamment par la crise sanitaire mondiale de la COVID-19. Dans ce contexte, le solde global de la

balance des paiements ressortirait excédentaire de 15,8 milliards en 2020, après un excédent de 1 635,1 milliards enregistré un an plus tôt. Cette évolution serait liée à la baisse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, conjuguée avec une aggravation du déficit courant, dont les effets ont été atténués par la consolidation de l'excédent du compte de capital.

Le déficit de la balance commerciale ressortirait en dégradation de 14,7%, en raison d'une baisse des exportations (-6,9%) plus prononcée que celle des importations (-5,2%). L'évolution des exportations résulterait essentiellement du recul des ré-exportations (-46,0%) ainsi que des ventes de pétrole (-38,6%), de coton (-16,0%), de cacao (-5,3%) et de noix de cajou (-0,4%) dans un contexte de repli de la demande mondiale. L'effet de la baisse de ces ventes serait toutefois atténué notamment par la bonne tenue des exportations d'or (+15,6%), dont le cours a connu une forte progression.

La réduction des entrées nettes de capitaux en 2020 résulterait essentiellement de la baisse des investissements de portefeuille, en rapport avec le recul des émissions d'euro-obligations en 2020 comparé à l'année 2019. Le repli sensible des investissements directs étrangers (-44,6%), subséquent au ralentissement des travaux du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP) prévu entre le Sénégal et la Mauritanie ainsi que de la construction du pipeline Niger-Bénin, expliquerait également l'évolution du compte financier.

### 2.1.5. Secteur monétaire et financier

La situation monétaire de l'Union pour l'année 2020 a été marquée par une accélération de la masse monétaire dont le rythme de progression s'est établi à 16,4%, après 10,4% en 2019. Les acquisitions par les banques de titres de dettes émis par les Etats pour le financement des dépenses non prévues dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la COVID-19 ont été la principale source de création monétaire en 2020.

Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 198,0 milliards pour ressortir à 7 137,5 milliards, à fin décembre 2020. Cette évolution s'explique par la hausse de 150,8 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 47,2 milliards de ceux des banques.

Le stock des réserves officielles de change de la BCEAO a augmenté de 1 374,2 milliards pour se situer à 11 731,2 milliards à fin décembre 2020, en relation avec les mobilisations importantes de ressources extérieures par les Etats dans le cadre notamment des appuis des bailleurs de fonds pour faire face à la crise sanitaire.

L'encours des créances intérieures a augmenté de 5 352,2 milliards (+16,9%) par rapport à son niveau de fin décembre 2019, pour se situer à 36 978,5 milliards à fin décembre 2020. Cette évolution est induite par l'effet combiné de la consolidation des créances nettes sur l'Administration Publique Centrale (APUC) et des crédits aux autres secteurs des économies de l'Union.

Au cours de l'année 2020, le marché financier régional de la dette publique a été fortement sollicité pour financer en partie les besoins nouveaux induits par la crise sanitaire. Cette situation s'est traduite par un accroissement soutenu des concours du système bancaire aux Etats. Les créances nettes des banques sur les administrations publiques centrales se sont consolidées de 3 138,5 milliards, soit une hausse de 38,7%. En particulier, l'encours de leur portefeuille de titres publics s'est accru de 35,5% en 2020, passant de 8 828,0 milliards à 11 959,4 milliards. Au niveau des créances nettes de la BCEAO, la hausse a été induite par la mise en place des appuis du FMI aux Etats. En définitive, les créances nettes de l'ensemble des institutions de dépôt sur les administrations publiques centrales ont augmenté de 4 223,6 milliards dans l'année, soit 52,0%.

Avec les effets de la crise sanitaire, notamment le coup d'arrêt du dynamisme de l'activité dans les pays de l'UEMOA, le rythme de progression des concours des institutions de dépôt aux secteurs de l'économie, autres que l'administration centrale, a ralenti en 2020. Il est ressorti à 4,8% contre une croissance de 7,3% en 2019.

L'analyse de la distribution de crédit montre que le ralentissement du crédit a été plus important au niveau des ménages. Les prêts accordés par les établissements de crédit aux ménages ont progressé de seulement 2,1% en 2020 contre 11,2% l'année précédente. Au niveau des entreprises privées non financières, les dispositions mises en place par la Banque Centrale en faveur des banques et l'application de la mesure de report d'échéance ont notamment permis de maintenir la dynamique des prêts. Le taux de croissance des concours des établissements de crédit sous forme de crédit aux entreprises est passé de 5,5% en 2019 à 7,6% en 2020.

En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 5 012,3 milliards ou 16,4%, pour ressortir à 35 612,8 milliards. Ce renforcement de la liquidité globale s'est traduit par le raffermissement des dépôts de 3 630,0 milliards ou 15,3% et de la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 1 382,3 milliards ou 19.9%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2019, la base monétaire s'est élargie de 2 156,2 milliards ou 20,4%, en se situant à 12 724,6 milliards à fin décembre 2020. Cette évolution est portée par la croissance de ses différentes contreparties. Les concours aux banques ont augmenté de 1 084,9 milliards et les actifs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont consolidés de 150,8 milliards. Avec les appuis du FMI aux Etats, les créances nettes sur les administrations publiques centrales se sont accrues de 1 090,6 milliards.

## 2.2. CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE

### 2.2.1. Secteur bancaire

Sur le plan réglementaire, l'année 2020 a été marquée par l'entrée en vigueur de plusieurs textes tant au niveau du Régulateur (BCEAO) que du Superviseur (Commission Bancaire de l'UMOA).

Au niveau de la BCEAO, les textes ci-après ont été pris :

- Avis n° 001-03-2020 du 25 mars 2020 relatif à la révision des modalités de mise en œuvre du dispositif des accords de classement pour les entreprises non financières ;
- Avis n° 003-03-2020 relatif aux adjudications dans le cadre des mesures prises par la BCEAO le 21 mars 2020 ;
- Avis n° 005-04-2020 du 1er avril 2020 relatif au report d'échéances des créances des entreprises affectées par la pandémie du COVID-19 ;
- Avis n° 006-04-2020 du 21 avril 2020 relatif à l'émission de bons, dénommés « BONS COVID-19 » par les Etats membres et leur refinancement sur un guichet spécial à trois (3) mois de la BCEAO ;
- Avis n° 007-04-2020 du 30 avril 2020 relatif à l'accès des créances privées cotées B au refinancement de la BCEAO ;
- Avis n° 010-08-2020 du 10 août 2020 relatif à la modification du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA ;
- Avis n° 011-10-2020 du 14 octobre 2020 relatif à la prorogation de la période de report d'échéances des créances des établissements de crédit affectées par la pandémie COVID-19.

Quant à la Commission Bancaire, elle a édicté les actes ci-après :

- Décision n° 017-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant adoption et publication de la liste des établissements bancaires d'importance systémique (EBIS) ;
- Décision n° 018-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant mise à jour de la liste des compagnies financières soumises à sa supervision sur une base consolidée ;
- Décision n° 023-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant publication de la surcharge de fonds propres applicable aux établissements bancaires d'importance systémique régionaux ;

- Décision n° 024-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant adoption des canevas des plans de résolution des établissements soumis au régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

Ces décisions ont été prises à la suite de la publication par la Banque Centrale de l'Avis n° 001-12-2019 du 19 décembre 2019 relatif à la méthodologie d'identification des EBIS dans l'UMOA et de détermination de la surcharge de fonds propres.

Par ailleurs, les Circulaires suivantes ont été adoptées par la Commission Bancaire en 2020 :

- Circulaire n° 001-2020/CB/C du 27 mars 2020 relative aux plans préventifs de redressement des établissements assujettis au contrôle de la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- Circulaire n° 002-2020/CB/C du 18 septembre 2020 relative au traitement des réclamations des clients des établissements assujettis au contrôle de la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- Circulaire n° 003-2020/CB/C du 9 décembre 2020 relative aux conditions et modalités d'application du régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

### 2.2.2. Secteur de la microfinance

Dans le secteur de la microfinance, les Autorités de l'Union ont pris l'Avis n° 008-04-2020 du 27 avril 2020 relatif aux mesures en faveur des institutions de microfinance affectées par la pandémie de la COVID-19.

### 2.2.3. Secteur de la monnaie électronique

Concernant l'activité de monnaie électronique, les dispositions réglementaires suivantes ont été prises :

- Instruction n° 001-01-2020 du 31 janvier 2020 relative à la comptabilisation des opérations de monnaie électronique ;
- Avis n° 004-03-2020 du 1er avril 2020 relatif aux mesures de promotion des paiements électroniques dans le contexte de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
- Avis n° 009-05-2020 du 30 avril 2020 portant prorogation des mesures de promotion des paiements électroniques dans le contexte de la lutte contre la propagation du COVID-19.

## **Encadré n°2 : Cadre de supervision des risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme**

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) occupe une place de choix dans la supervision du secteur bancaire et financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en raison de l'enjeu important que revêt cette problématique pour la stabilité et la résilience du système financier.

Au niveau du Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, le dispositif de contrôle des risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme (BC/FT), qui est aligné sur les standards internationaux, est fondé sur une approche de supervision basée sur les risques (SBR). Cette démarche permet d'évaluer l'adéquation des systèmes de gestion des risques en fonction de leur criticité.

A cet égard, les activités de contrôle visent, au-delà de la conformité aux dispositions légales et réglementaires, à analyser l'efficacité des dispositifs mis en place par les établissements assujettis au contrôle de la Commission Bancaire pour identifier et évaluer les risques liés au BC/FT.

La mise en œuvre opérationnelle de la supervision du dispositif LBC/FT par le SGCB se déroule à travers les contrôles sur pièces et sur place des assujettis que sont les établissements de crédit, les compagnies financières, les établissements de monnaie électronique (EME) et les systèmes financiers décentralisés (SFD) de grande taille.

### **1. Contrôle sur pièces en matière de LBC/FT**

Au titre du contrôle sur pièces, un suivi permanent du respect des dispositions relatives à la LBC/FT est effectué. Il est notamment réalisé par l'examen des rapports périodiques communiqués au SGCB par les établissements assujettis (rapports sur le contrôle interne, la LBC/FT, le dispositif global de gestion des risques et l'évaluation du risque de non-conformité).

Les constats qui résultent de l'examen de ces rapports et de l'exploitation d'autres sources d'information (réponses aux questionnaires d'enquêtes sur la LBC/FT, etc.) permettent d'alimenter le volet LBC/FT du Système de Notation des Etablissements de Crédit (SNEC) mis en place par le SGCB. Ainsi, l'Autorité de Supervision dispose en permanence d'une classification des établissements de crédit selon le niveau de risque de BC/FT.

Il a été également élaboré une cartographie des risques de BC/FT des établissements assujettis. Elle a été conçue sur la base de l'historique des insuffisances relevées par la surveillance permanente ainsi que dans le cadre des missions de contrôle sur place. Elle est mise à jour régulièrement. Les risques identifiés au niveau des établissements assujettis sont classés par ordre d'importance de criticité.

Par ailleurs, la thématique relative au dispositif LBC/FT au sein des établissements assujettis fait l'objet d'échanges à la faveur des rencontres avec les Directeurs Généraux et les Commissaires aux comptes des assujettis ainsi que lors des audiences qui leur sont accordées par le SGCB et au cours des rencontres des collèges de superviseurs des groupes bancaires installés dans l'UMOA.

Les travaux du contrôle sur pièces aboutissent à une appréciation de la nature, de l'incidence et de la portée des risques auxquels chaque établissement est exposé, au regard de sa stratégie, son appétence au risque et son importance systémique. Il s'en suit la détermination d'un profil de risques pour chaque assujetti et la formulation de mesures de corrections appropriées pour les insuffisances significatives identifiées qui sont communiquées aux établissements concernés.

Ces résultats guident également l'élaboration du programme annuel de vérifications sur place.

### **2. Contrôle sur place en matière de LBC/FT**

S'agissant des contrôles sur place, ils sont réalisés au travers de (4) types de missions de vérification, à savoir :

les vérifications globales, qui visent à examiner l'ensemble des activités et des risques d'un établissement dont celui de BC/FT ;

- les vérifications spécifiques. Elles portent sur certaines activités et risques d'un établissement. Compte tenu de l'importance de la problématique de la LBC/FT, les vérifications spécifiques comportent systématiquement un volet qui y est dédié ;
- les contrôles thématiques. Il s'agit d'une revue transversale d'une problématique particulière sur un échantillon d'établissements ;

- les contrôles de suivi des recommandations de précédentes missions, pour s'assurer de la mise en œuvre par l'établissement des recommandations de la Commission Bancaire.

A ces types de contrôles, il convient d'ajouter les missions conjointes de vérification réalisées par l'Autorité de supervision avec des superviseurs homologues auprès de banques transfrontalières.

Les travaux des vérifications sur place du volet LBC/FT s'articulent autour d'analyses qualitatives et quantitatives. Ils sont déclinés dans un guide de contrôle spécifique réparti en huit (8) sous-domaines (organisation mise en place, gouvernance et dispositif de contrôle interne, procédures, connaissance de la clientèle, cartographie des risques, opérations, système d'information, formation et gel des avoirs).

Les analyses qualitatives sont réalisées sur la base d'un questionnaire reprenant les principales dispositions légales et réglementaires en vigueur, en l'occurrence la Loi uniforme relative à la LBC/FT et ses textes d'application pris par la BCEAO.

Concernant les analyses quantitatives, elles sont effectuées à l'aide d'une application informatique dédiée aux travaux de contrôles sur place (Application SCAN-R), à travers l'examen des opérations effectuées par la clientèle.

Le rapport de vérification et la liste des insuffisances relevées sont adressés à chaque établissement contrôlé par une « lettre de suite ». Celle-ci exige de l'établissement la prise de mesures correctrices appropriées dans les délais que l'Autorité de Contrôle fixe.

Toutefois, les infractions les plus graves et/ou les établissements présentant les risques les plus élevés font l'objet de mesures administratives et/ou de sanctions disciplinaires et pécuniaires prises par la Commission Bancaire.

## Chapitre 3

# ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS

---



Vue partielle des participants lors d'une réunion du Collège des Superviseurs du Groupe Ecobank en 2019

### **3.1.**

**SECTEUR  
BANCAIRE**

### **3.2.**

**SECTEUR DE LA  
MICROFINANCE**

### **3.3.**

**SECTEUR  
DE LA MONNAIE  
ELECTRONIQUE**

## 3.1. SECTEUR BANCAIRE

### 3.1.1. Paysage des établissements de crédit

A fin 2020, le système bancaire de l'Union comptait cent cinquante-deux (152) établissements de crédit agréés contre cent cinquante-trois (153) en décembre 2019. Cette évolution résulte :

- du retrait de l'agrément de la Banque Internationale du Bénin (B.I.BE), à la suite de sa fusion avec la Banque Africaine pour l'Investissement et le Commerce (BAIC)<sup>5</sup> ;
- du retrait de l'autorisation d'installation de Diamond Bank Bénin, succursale de Côte d'Ivoire, dont les activités ont été apportées à NSIA Banque Côte d'Ivoire ;

- de l'autorisation d'installation accordée à Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, succursale du Sénégal.

Ainsi, au terme de l'année 2020, le paysage bancaire était composé de cent trente-et-une (131) banques, dont vingt et une (21) succursales, et de vingt et un (21) établissements financiers à caractère bancaire, dont quatre (4) succursales.

Leur répartition, par pays, se présente comme suit :

**Tableau 4 : Nombre d'établissements de crédit agréés**

Pays	Banques		Etablissements financiers à caractère bancaire		Total (a+b+c+d)
	Filiales (a)	Succursales (b)	Filiales (c)	Succursales (d)	
Bénin	12	2	1	-	<b>15</b>
Burkina	13	2	3	1	<b>19</b>
Côte d'Ivoire	26	2	1	1	<b>30</b>
Guinée-Bissau	3	2	-	-	<b>5</b>
Mali	13	1	2	1	<b>17</b>
Niger	10	4	4	-	<b>18</b>
Sénégal	22	5	3	1	<b>31</b>
Togo	11	3	3	-	<b>17</b>
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>152</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Au 31 décembre 2020, cent quarante-neuf (149)<sup>6</sup> établissements de crédit (128 banques et 21 établissements financiers à caractère bancaire) étaient en activité<sup>7</sup>. A cette date, vingt-deux (22) banques étaient inscrites sur la liste des établissements bancaire d'importance systémique (EBIS)<sup>8</sup> au plan national.

Sur la base des données disponibles reçues de cent quarante-huit (148) établissements de crédit, la répartition de l'activité se présente comme suit :

5 - La dénomination de la BAIC a été modifiée en Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (B.I.I.C).

6 - A fin 2020, les trois (3) établissements de crédit agréés suivants n'ont pas démarré leurs activités : Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, Succursale du Sénégal (Sénégal), Banque de Développement du Mali, Succursale du Sénégal (Sénégal) et Banque de Développement du Mali, Succursale du Togo (Togo).

7 - Les établissements de crédit entrés en activité en 2020 sont : Africaine des Garanties et du Cautionnement (Bénin), Mansa Bank (Côte d'Ivoire) et Orange Abidjan Compagnie (Côte d'Ivoire).

8 - Sont considérés comme EBIS, les établissements dont la défaillance, en raison de leur taille, de leur complexité, du volume de leurs activités ou de leur interconnexion systémique, peut mettre en péril le système financier et l'activité économique de l'UMOA ou d'un Etat membre.

Tableau 5 : Principales caractéristiques des établissements de crédit en activité

Pays	Nombre d'établissements			Total bilan (milliards de FCFA)	Parts de marché (* )	Nombre			Effectifs
	Banques	Etabliss. Financiers	Total			Guichets (** )	GAB (***)	Comptes bancaires	
Bénin	14	1	15	4 828,1	10,1%	227	348	2 273 094	3 009
Burkina	15	4	19	6 725,3	14,1%	323	526	2 256 609	3 719
Côte d'Ivoire	28	2	30	15 935,2	33,4%	736	1 133	4 599 895	9 714
Guinée-Bissau	5	-	5	342,6	0,7%	42	74	178 076	558
Mali	14	3	17	5 629,6	11,8%	490	527	1 942 258	3 556
Niger	14	3	17	2 017,1	4,2%	1 159 <sup>9</sup>	185	818 105	3 725
Sénégal	25	4	29	8 785,5	18,4%	525	643	2 167 629	6 219
Togo	13	3	16	3 457,0	7,3%	260	240	1 178 587	2 164
<b>UMOA</b>	<b>128</b>	<b>20</b>	<b>148</b>	<b>47 718,5</b>	<b>100%</b>	<b>3 762</b>	<b>3 676</b>	<b>15 414 253</b>	<b>32 664</b>

(\* ) Selon le total de bilans des établissements de crédit de l'UMOA

(\*\*) Agences, bureaux et points de vente

(\*\*\*) Guichets Automatiques de Banque

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Le total du bilan** des établissements de crédit de l'UMOA s'est établi à 47 718,5 milliards au 31 décembre 2020, soit une hausse de 6 159,3 milliards (+14,8%) en rythme annuel.

Cette évolution a été observée sur toutes les places bancaires de l'UMOA : Côte d'Ivoire (+2 483 milliards ; +18,5%), Burkina (+949 milliards ; +16,4%), Sénégal (+883 milliards ; +11,2%), Mali (+637 milliards ; +12,8%), Bénin (+574 milliards ;

+13,5%), Togo (+415 milliards ; +13,7%), Niger (+182 milliards ; +9,9%) et Guinée-Bissau (+36 milliards ; +11,9%).

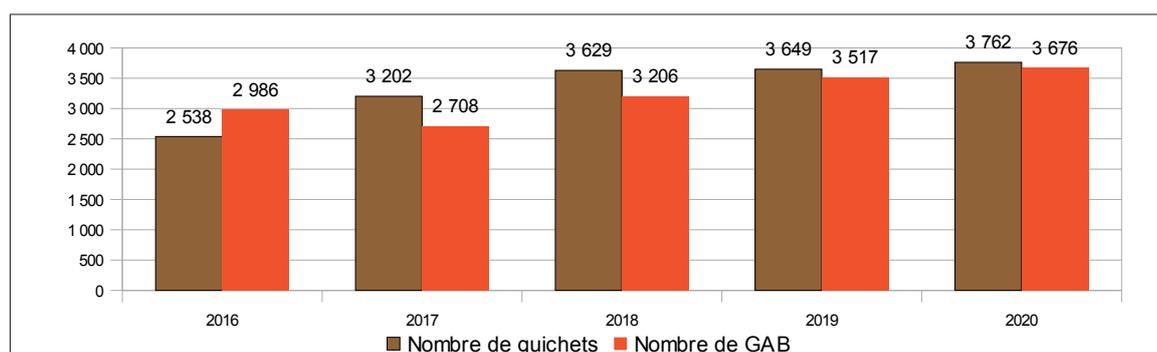
**Le nombre d'implantations (agences, bureaux et points de vente)** a augmenté de cent treize (113) unités en 2020, soit de +3,1%, pour atteindre 3 762. Le nombre de GAB s'est accru de 159 unités, soit 4,5% pour s'établir à 3 676.

Tableau 6 : Evolution des implantations et des GAB des établissements de crédit de l'UMOA

Pays	2016		2017		2018		2019		2020	
	Guichets	GAB	Guichets	GAB	Guichets	GAB	Guichets	GAB	Guichets	GAB
Bénin	205	277	212	295	218	295	210	333	227	348
Burkina	281	376	295	264	317	476	326	492	323	526
Côte d'Ivoire	666	934	692	717	708	855	719	1 092	736	1 133
Guinée-Bissau	28	51	30	56	35	57	42	67	42	74
Mali	557	440	477	471	494	509	502	548	490	527
Niger	155	158	765	157	1 114	191	1 081	167	1 159	185
Sénégal	412	484	488	468	498	539	511	592	525	643
Togo	234	266	243	280	245	284	258	226	260	240
<b>UMOA</b>	<b>2 538</b>	<b>2 986</b>	<b>3 202</b>	<b>2 708</b>	<b>3 629</b>	<b>3 206</b>	<b>3 649</b>	<b>3 517</b>	<b>3 762</b>	<b>3 676</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Graphique 4 : Evolution des implantations et des GAB des établissements de crédit de l'UMOA



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

9 - Ce nombre est en lien avec les guichets de trois (3) établissements financiers à caractère bancaire de paiement qui totalisent à eux seuls 978 guichets, soit 84,4% du total au Niger.

Au 31 décembre 2020, les effectifs du personnel du secteur bancaire ont connu une hausse de 725 postes (+2,3%) par rapport au 31 décembre 2019 pour ressortir à 32 664, en

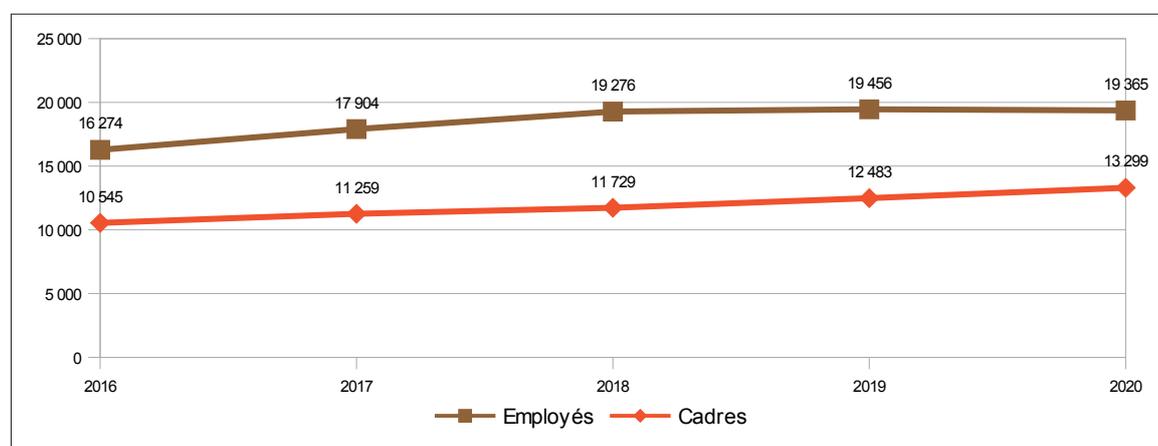
liaison avec l'expansion du réseau bancaire et le démarrage des activités de nouveaux établissements. L'effectif du personnel « cadres » représente 40,7% des emplois.

**Tableau 7 : Evolution des effectifs du personnel des établissements de crédit de l'UMOA**

Pays	2016	2017	2018	2019	2020
Bénin	2 739	2 904	2 761	3 003	3 009
Burkina	3 081	3 163	3 375	3 513	3 719
Côte d'Ivoire	8 126	8 155	9 117	9 605	9 714
Guinée- Bissau	421	491	507	543	558
Mali	3 272	3 591	3 517	3 524	3 556
Niger	1 658	2 773	3 455	3 443	3 725
Sénégal	5 149	5 525	5 707	6 108	6 219
Togo	2 317	2 561	2 566	2 200	2 164
<b>UMOA</b>	<b>26 763</b>	<b>29 163</b>	<b>31 005</b>	<b>31 939</b>	<b>32 664</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Graphique 5 : Evolution des effectifs du personnel des établissements de crédit de l'UMOA**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Le nombre de comptes bancaires détenus dans les livres des établissements de crédit a également enregistré une croissance de 13,2%

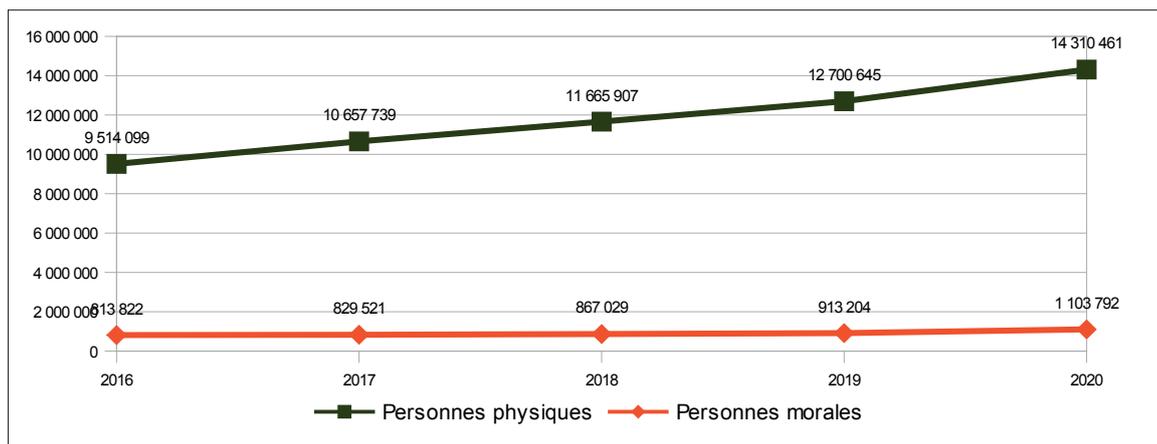
pour s'établir à 15 414 253 à fin 2020. Les comptes de particuliers ont crû de 12,7% et ceux détenus par les personnes morales de 20,9%.

**Tableau 8 : Evolution des comptes bancaires détenus dans les livres des établissements de crédit**

Pays	2016	2017	2018	2019	2020
Bénin	1 013 686	1 301 144	1 566 902	1 621 602	2 273 094
Burkina	1 642 048	1 811 774	1 938 515	2 120 346	2 256 609
Côte d'Ivoire	2 905 534	3 713 753	3 783 853	4 043 899	4 599 895
Guinée- Bissau	97 091	106 776	153 585	160 760	178 076
Mali	1 339 486	1 589 661	1 649 976	1 794 229	1 942 258
Niger	611 354	549 521	599 195	705 212	818 105
Sénégal	1 597 066	1 668 798	1 839 640	2 067 811	2 167 629
Togo	958 321	745 833	1 001 270	1 099 990	1 178 587
<b>UMOA</b>	<b>10 164 586</b>	<b>11 487 260</b>	<b>12 532 936</b>	<b>13 613 849</b>	<b>15 414 253</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Graphique 6 : Evolution des comptes bancaires détenus dans les livres des établissements de crédit**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Au 31 décembre 2020, le système bancaire comprenait soixante-cinq (65) banques transfrontalières<sup>10</sup>, soixante-trois (63) banques

sous-régionales<sup>11</sup> et vingt (20) établissements financiers à caractère bancaire, dont cinq (5) transfrontaliers et quinze (15) sous-régionaux.

**Tableau 9 : Répartition des établissements de crédit en activité par groupes homogènes**

Taille du bilan Catégories	Nombre d'établissements									Parts de marché (*)	Nombre			Effectifs
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA		Guichets (**)	GAB (***)	Comptes bancaires	
Banques transfrontalières	9	8	15	1	7	6	13	6	65	47,4%	34,0%	46,2%	51,6%	48,0%
Banques sous-régionales	5	7	13	4	7	8	12	7	63	51,3%	38,1%	53,8%	48,4%	45,0%
Etablissements financiers à caractère bancaire transfrontaliers	-	1	1	-	1	-	2	-	5	0,2%	1,5%	-	-	0,6%
Etablissements financiers à caractère bancaire sous-régionaux	1	3	1	-	2	3	2	3	15	1,1%	26,4%	-	-	6,4%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>148</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(\*) Selon le total des bilans des établissements de crédit de l'UMOA

(\*\*) Agences, bureaux et points de vente

(\*\*\*) Guichets Automatiques de Banque

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les **banques sous-régionales** dominent le marché avec 51,3% des actifs bancaires de l'Union. Elles concentrent 38,1% du réseau d'agences, disposent de 53,8% des GAB, détiennent 48,4% des comptes bancaires et emploient 45,0% des effectifs.

Les **banques transfrontalières** détiennent 47,4% de part de marché. Cette catégorie regroupe 34,0% des agences, 46,2% des GAB, 51,6% des comptes de la clientèle et 48,0% des effectifs.

Les **établissements financiers à caractère**

**bancaire transfrontaliers** concentrent 0,2% des actifs, 1,5% des guichets et 0,6% des effectifs.

Les **établissements financiers à caractère bancaire sous-régionaux** affichent 1,1% des actifs, 26,4% des guichets et 6,4% des effectifs.

### 3.1.1.1. Distribution de l'effectif des établissements de crédit selon la taille

La distribution de l'effectif des établissements de crédit selon la taille a été réalisée par rapport au total de bilan, au total des dépôts et au total des crédits, en ayant recours aux quartiles.

10 - Aux termes de la Décision n° 362-11-2016 du 18 novembre 2016 portant organisation du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, il s'agit de banques dont les maisons mères sont des entités installées hors de la zone UMOA et/ou dépendent de banques ou d'un groupe soumis au contrôle d'une Autorité de Supervision bancaire homologue.

11 - Aux termes de la Décision n° 362-11-2016 du 18 novembre 2016 portant organisation du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, il s'agit de banques dont les maisons mères sont installées dans l'UMOA, à l'exception de celles qui dépendent d'une banque ou d'un groupe placé sous le contrôle d'une Autorité de Supervision bancaire homologue.

Les quartiles sont les trois (3) valeurs d'une variable statistique, en l'occurrence le total du bilan, le total des dépôts ou le total des crédits, rangée par ordre croissant, qui partage l'effectif d'une population en quatre (4) sous-ensembles égaux. Les bornes intérieures sont identifiées par les lettres abrégées Q1, Q2 et Q3 :

- le 1<sup>er</sup> quartile (Q1) est la valeur de la variable statistique (total bilan, dépôts ou crédits) qui isole les 25% de l'effectif inférieur du total de bilan ou du total des dépôts ;
- le 2<sup>ème</sup> quartile (Q2) est la donnée de la variable statistique qui isole les 50% de l'effectif inférieur du total de bilan ou du total des dépôts. Il désigne le point médian de l'ensemble de données. Il est également appelé la médiane ;
- le 3<sup>ème</sup> quartile (Q3) est la donnée de la variable statistique qui isole les 75% de l'effectif inférieur du total de bilan ou du total des dépôts.

L'analyse par quartiles fait ressortir qu'au 31 décembre 2020 :

- 25% de l'effectif des établissements de crédit avaient un total de bilan, un total des dépôts et un total des crédits inférieur respectivement à 67 740 millions, 39 147 millions et 32 027 millions ;
- 50% de l'effectif des établissements de crédit affichaient un total de bilan, un total des dépôts et un total des crédits inférieur respectivement à 202 430 millions, 123 937 millions et 88 197 millions ;
- 25% de l'effectif des établissements de crédit présentaient un total de bilan, un total des dépôts et un total des crédits supérieur respectivement à 415 406 millions, 304 554 millions et 211 450 millions.

**Tableau 10 : Quartiles au 31 décembre 2020**

Quartile	Total de bilan (en millions de FCFA)	Total des dépôts (en millions de FCFA)	Total des crédits (en millions de FCFA)
Q1	67 740	39 147	32 027
Q2	202 430	123 937	88 197
Q3	415 406	304 554	211 450

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les établissements de crédit qui ont un total de bilan inférieur au premier quartile (Q1 ou 67 740 millions) sont au nombre de trente-sept (37). Ils détiennent 2,2% des actifs, 23,4% des bureaux et agences, 1,1% des GAB et 2,8% des comptes bancaires. Ils emploient 8,5% des effectifs du système bancaire.

Trente-sept (37) établissements de crédit qui totalisent 9,8% des actifs, ont un total de bilan compris entre le premier (Q1) et le deuxième quartile (Q2 ou 202 430 millions). Cette catégorie concentre 12,3% des implantations, 13,5% des GAB, 10,0% des comptes de la clientèle et 14,9% des effectifs.

Trente-sept (37) établissements de crédit qui cumulent 22,2% des actifs, ont un total de bilan compris entre le deuxième (Q2) et le troisième quartile (Q3 ou 415 406 millions). Cette catégorie regroupe 16,6% des implantations, 19,8% des GAB, 16,8% des comptes de la clientèle et 20,9% des effectifs.

Trente-sept (37) établissements de crédit ont un total de bilan supérieur au troisième quartile (Q3) et disposent de 65,8% des actifs du système bancaire. Ils couvrent 47,7% du réseau d'agences, 65,6% des GAB, 70,4% des comptes bancaires et 55,7% des effectifs.

**Tableau 11 : Répartition des établissements de crédit par quartiles selon le total de bilan**

Catégories	Nombre d'établissements par pays									Part de marché	Guichets	GAB	Nombre de comptes bancaires	Effectifs
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA					
< Q1	4	6	3	1	4	8	7	4	37	2,2%	23,4%	1,1%	2,8%	8,5%
Entre Q1 et Q2	1	2	10	4	5	5	5	5	37	9,8%	12,3%	13,5%	10,0%	14,9%
Entre Q2 et Q3	7	5	4	-	3	4	9	5	37	22,2%	16,6%	19,8%	16,8%	20,9%
> Q3	3	6	13	-	5	-	8	2	37	65,8%	47,7%	65,6%	70,4%	55,7%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>148</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Les établissements de crédit qui ont un total des dépôts inférieur au premier quartile (Q1 ou 39 147 millions), sont au nombre de trente-sept (37). Ils détiennent 4,5% des actifs, 26,2% des bureaux et agences, 3,7% des GAB et 5,0% des comptes bancaires. Ils emploient 12,2% des effectifs du système bancaire.

Trente-sept (37) établissements de crédit qui totalisent 21,2% des actifs, ont un total des dépôts compris entre le premier (Q1) et le deuxième quartile (Q2 ou 123 937 millions). Cette catégorie concentre 18,2% des implantations, 21,8% des GAB, 15,1% des comptes de la clientèle et 23,4% des effectifs.

Trente-sept (37) établissements de crédit qui cumulent 26,1% des actifs, ont un total des dépôts compris entre le deuxième (Q2) et le troisième quartile (Q3 ou 304 554 millions). Cette catégorie regroupe 20,1% des implantations, 26,8% des GAB, 32,9% des comptes de la clientèle et 22,9% des effectifs.

Trente-sept (37) établissements de crédit ont un total des dépôts supérieur au troisième quartile (Q3) et disposent de 48,2% des actifs du système bancaire. Ils couvrent 35,5% du réseau d'agences, 47,7% des GAB, 47,0% des comptes bancaires et 41,5% des effectifs.

**Tableau 12 : Répartition des établissements de crédit par quartiles selon le total des dépôts**

Catégories	Nombre d'établissements par pays									Part de marché	Guichets	GAB	Nombre de comptes bancaires	Effectifs
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA					
< Q1	4	5	5	2	3	7	8	3	37	4,5%	26,2%	3,7%	5,0%	12,2%
Entre Q1 et Q2	1	4	7	3	6	6	4	6	37	21,2%	18,2%	21,8%	15,1%	23,4%
Entre Q2 et Q3	7	4	5	-	3	4	9	5	37	26,1%	20,1%	26,8%	32,9%	22,9%
> Q3	3	6	13	-	5	-	8	2	37	48,2%	35,5%	47,7%	47,0%	41,5%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>148</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Les établissements de crédit qui ont un total des crédits inférieur au premier quartile (Q1), soit 32 027 millions, sont au nombre de trente-sept (37). Ils détiennent 8,1% des actifs, 30,5% des bureaux et agences, 9,7% des GAB et 10,1% des comptes bancaires. Ils emploient 17,5% des effectifs du système bancaire.

Trente-sept (37) établissements de crédit qui totalisent 24,9% des actifs, ont un total des crédits compris entre le premier (Q1) et le deuxième quartile (Q2 ou 88 197 millions). Cette catégorie concentre 20,7% des implantations, 23,8% des GAB, 19,4% des comptes de la clientèle et 24,5% des effectifs.

Trente-sept (37) établissements de crédit qui cumulent 26,8% des actifs, ont un total des crédits compris entre le deuxième (Q2) et le troisième quartile (Q3 ou 211 450 millions). Cette catégorie regroupe 17,9% des implantations, 27,3% des GAB, 33,6% des comptes de la clientèle et 23,2% des effectifs.

Trente-sept (37) établissements de crédit ont un total des crédits supérieur au troisième quartile (Q3) et disposent de 40,2% des actifs du système bancaire. Ils couvrent 30,9% du réseau d'agences, 39,2% des GAB, 36,8% des comptes bancaires et 34,8% des effectifs.

**Tableau 13 : Répartition des établissements de crédit par quartiles selon le total des crédits**

Catégories	Nombre d'établissements par pays									Part de marché	Guichets	GAB	Nombre de comptes bancaires	Effectifs
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA					
< Q1	4	3	4	4	4	7	7	4	37	8,1%	30,5%	9,7%	10,1%	17,5%
Entre Q1 et Q2	3	5	10	1	2	4	6	6	37	24,9%	20,7%	23,8%	19,4%	24,5%
Entre Q2 et Q3	5	6	4	0	7	5	5	5	37	26,8%	17,9%	27,3%	33,6%	23,2%
> Q3	3	5	12	0	4	1	11	1	37	40,2%	30,9%	39,2%	36,9%	34,8%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>148</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Entre 2016 et 2020, les quartiles du total de bilan ont évolué comme suit :

**Tableau 14 : Evolution des quartiles du total de bilan entre 2016 et 2020**

	2016	2017	2018	2019	2020
Q1	46 631	42 166	43 591	54 085	67 740
Q2	136 617	137 551	135 720	163 396	202 430
Q3	293 682	324 553	345 378	344 405	415 406
Ecart interquartile (Q3-Q1)	247 051	282 387	301 787	290 320	347 666

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Tableau 15 : Evolution des quartiles du total des dépôts entre 2016 et 2020**

	2016	2017	2018	2019	2020
Q1	26 337	20 724	17 193	23 220	39 147
Q2	77 962	83 331	86 030	99 257	123 937
Q3	202 676	185 784	207 571	245 223	304 554
Ecart interquartile (Q3-Q1)	176 339	165 060	190 378	222 003	265 407

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Tableau 16 : Evolution des quartiles du total des crédits entre 2016 et 2020**

	2016	2017	2018	2019	2020
Q1	18 919	17 589	13 718	19 516	32 027
Q2	63 328	69 885	72 814	79 674	88 197
Q3	174 689	170 553	174 745	192 098	211 450
Ecart interquartile (Q3-Q1)	155 770	152 964	161 027	172 583	179 423

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

La distribution de l'effectif des établissements de crédit par rapport au total du bilan, au total des dépôts ou au total des crédits présente une dispersion croissante entre 2016 et 2020. En effet, par rapport au total de bilan, l'écart interquartile a progressé de 247,1 milliards en 2016 à

347,7 milliards en 2020, tandis que par rapport au total des dépôts, il a progressé de 176,3 milliards en 2016 à 265,4 milliards en 2020. Relativement au total des crédits, l'écart interquartile a évolué de 155,8 milliards en 2016 à 179,4 milliards en 2020.

### 3.1.1.2. Analyse de l'activité par groupe bancaire

#### 3.1.1.2.1. Etablissements affiliés à un groupe bancaire

Au 31 décembre 2020, cent-neuf (109) des cent quarante-neuf (149) établissements en activité dans l'Union, soit 73,6%, étaient affiliés à trente-deux (32) groupes bancaires. Cette population cumule 85,8% des actifs bancaires, 60,4% des guichets, 83,2% des GAB, 84,5% des comptes bancaires de la clientèle, 77,6% des employés et 92,2% du résultat net global provisoire.

Le nombre de groupes bancaires en activité dans l'UMOA, détenant chacun au moins 2% des

actifs du système bancaire, est ressorti à douze (12), comme en 2019.

Constitués de soixante-seize (76) unités, ces principaux groupes représentent 75,7% du total des bilans et 54,2% des guichets, contrôlent 76,8% des GAB, détiennent 78,0% des comptes bancaires de la clientèle et emploient 68,2% des agents du système bancaire. Ces entités cumulent 86,8% du résultat net global provisoire du système bancaire.

**Tableau 17 : Principaux groupes bancaires détenant chacun au moins 2% des actifs du système bancaire de l'UMOA**

Rang	Principaux groupes (part de marché minimum de 2%)	Pays d'origine de la maison-mère	Nombre de filiales / succursales	Part de marché	Guichets	GAB	Nombre de comptes bancaires	Effectifs	Part du résultat net global provisoire
1	Ecobank	Togo	8	10,7%	5,8%	14,3%	16,6%	7,6%	13,5%
2	Société Générale	France	5	9,3%	3,9%	9,4%	8,8%	8,6%	14,4%
3	Bank Of Africa (BOA)	Maroc	7	8,9%	7,9%	9,7%	15,7%	8,7%	11,2%
4	Atlantic Business International (ABI)	Maroc	9	8,1%	5,7%	5,7%	7,0%	7,2%	7,3%
5	Coris Bank International (CBI)	Burkina	7	7,6%	2,9%	3,2%	3,1%	3,4%	11,7%
6	Attijariwafa bank (AWB)	Maroc	9	6,8%	8,0%	7,9%	8,0%	8,7%	10,8%
7	NSIA Banque	Côte d'Ivoire	4	6,1%	4,2%	5,8%	4,8%	6,1%	3,1%
8	Oragroup	Togo	8	5,7%	3,0%	5,3%	3,2%	4,6%	4,1%
9	United Bank for Africa (UBA)	Nigeria	5	3,4%	1,7%	3,2%	4,3%	3,1%	5,1%
10	Banque de Développement du Mali (BDM)	Mali	4	3,3%	5,3%	3,7%	1,8%	2,4%	5,1%
11	BNP Paribas	France	3	3,2%	2,5%	4,7%	2,8%	4,2%	2,0%
12	Banque Sahélo-saharienne pour l'Industrie et le Commerce (BSIC)	Libye	7	2,6%	3,3%	3,9%	1,9%	3,6%	-1,5%
<b>Total</b>	-	-	<b>76</b>	<b>75,7%</b>	<b>54,2%</b>	<b>76,8%</b>	<b>78,0%</b>	<b>68,2%</b>	<b>86,8%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Vingt (20) autres groupes de moindre envergure, détenant moins de 2% des actifs chacun, font également partie du paysage bancaire. Il s'agit, par ordre d'importance, de :

- BGFIBANK (3 établissements, avec 1,9% de part de marché) ;
- Bridge Bank Group (1 établissement ; 1,2%) ;
- Tamweel Africa Holding (2 établissements ; 1,1%) ;
- Libyan Foreign Bank (4 établissements ; 1%) ;
- Groupe BDK (2 établissements ; 0,9%) ;
- Citigroup (2 établissements ; 0,7%) ;
- Standard Chartered Bank (1 établissement ; 0,6%) ;
- Banque pour le Commerce et l'Industrie (2 établissements ; 0,5%) ;
- Standard Bank (1 établissement ; 0,3%) ;
- Afriland First Group (2 établissements ; 0,3%) ;
- SUNU (1 établissement ; 0,3%) ;
- Atlantic Financial Group (1 établissement ; 0,3%) ;
- Mansa Financial Group (1 établissement ; 0,3%) ;
- TLG Finance (4 établissements ; 0,2%) ;

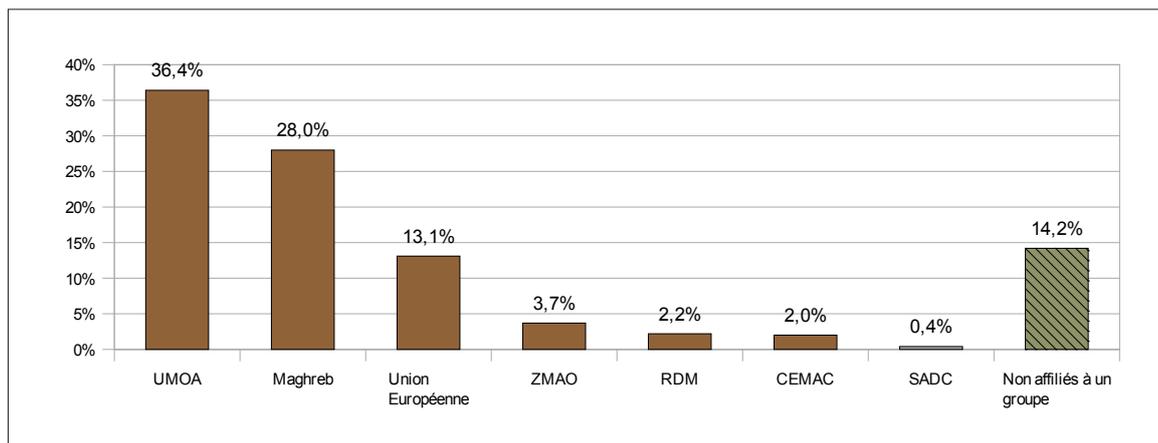
- First Bank of Nigeria (1 établissement ; 0,2%) ;
- Guaranty Trust Bank (1 établissement ; 0,1%) ;
- Crédit Libanais (1 établissement ; 0,1%) ;
- African Guaranteed Fund (1 établissement ; 0,1%) ;
- Orange Abidjan Participations (1 établissement ; 0,1%) ;
- African Lease Group (1 établissement ; 0%).

Ces vingt (20) groupes contrôlent trente-trois (33) établissements de crédit de l'Union, totalisent 10,1% des actifs, 6,6% des implantations et 6,4% des GAB. Ils détiennent 6,6% des comptes bancaires de la clientèle et emploient 9,6% des effectifs. Leur contribution au résultat net global du système bancaire de l'Union se situe à 5,4% au 31 décembre 2020.

### 3.1.1.2.2. Groupes bancaires par zone géographique

Les trente-deux (32) groupes bancaires, en activité dans l'UMOA au 31 décembre 2020, proviennent de l'UMOA, du Maghreb, de l'Union Européenne (UE), de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) et du reste du monde (RDM).

## Graphique 7 : Part de marché des groupes bancaires par zone géographique d'origine



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les groupes bancaires de l'UMOA<sup>12</sup>, constitués des établissements dont les maisons-mères sont installées dans l'Union, sont au nombre de onze (11). Ces entités, qui totalisent 36,4% de part de marché, détiennent trente-huit (38) unités dans l'Union, représentant 24,5% des agences et 33,8% des GAB, emploient 27,2% des effectifs, concentrent 30,7% des comptes bancaires de la clientèle et 34,1% des dépôts. Elles portent 33,1% des crédits à la clientèle et réalisent 40,0% du résultat net global provisoire.

Avec une part des actifs de 28,0%, les sept (7) groupes bancaires du Maghreb<sup>13</sup> présents dans l'Union disposent de quarante-deux (42) entités, représentent 28,1% du réseau d'agences, 28,6%

des GAB et emploient 30,7% des effectifs. Ils détiennent 33,6% des comptes de la clientèle, 27,9% des dépôts et portent 29,4% des crédits octroyés. A fin décembre 2020, ces institutions contribuent à hauteur de 28,3% à la formation du résultat net global provisoire réalisé par le secteur bancaire. L'activité de ces groupes est dominée par les entités marocaines, avec vingt-cinq (25) établissements de crédit affiliés à trois (3) groupes qui figurent parmi les six (6) premiers. Ces institutions concentrent 23,7% de part de marché, 24,3% des dépôts, 25,1% des crédits octroyés à la clientèle et 29,2% du résultat net global provisoire. Elles représentent 22,8% des implantations, 23,3% des GAB, 30,8% des comptes bancaires et 24,7% des effectifs.

Tableau 18 : Principales zones géographiques des groupes bancaires exerçant dans l'UMOA

Zone géographique	Nombre de groupes	Nombre d'établiss.	Part de marché	Part des guichets	Part de GAB	Part des comptes bancaires	Part des effectifs	Part des résultats
UMOA	11	38	36,4%	23,1%	33,8%	30,7%	26,9%	40,0%
Maghreb	7	42	28,0%	26,6%	28,6%	33,6%	30,5%	28,3%
UE	4	10	13,1%	6,4%	14,3%	13,8%	13,3%	14,9%
ZMAO	3	7	3,7%	2,0%	3,4%	5,0%	3,8%	5,4%
CEMAC	1	3	2,0%	0,5%	1,0%	0,1%	1,0%	1,8%
SADC	2	2	0,4%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	-0,3%
RDM	4	7	2,2%	1,7%	2,1%	1,3%	2,0%	2,1%
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>109</b>	<b>85,8%</b>	<b>60,4%</b>	<b>83,2%</b>	<b>84,5%</b>	<b>77,6%</b>	<b>92,2%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les quatre (4) groupes bancaires européens<sup>14</sup>, avec dix (10) filiales, représentent 13,1% des actifs, 6,8% du réseau d'agences, 14,3% des GAB, 13,8% des comptes de la clientèle et 13,4% des effectifs. Ils mobilisent 15,5% des dépôts et sont à l'origine de 15,7% des crédits accordés à la clientèle. Ces entités ont dégagé 14,9% du résultat net provisoire du secteur bancaire. Leurs

activités sont dominées par les trois (3) groupes bancaires français qui totalisent 12,6% de part de marché, 14,9% des dépôts, 15,5% des crédits octroyés à la clientèle et 15,3% du résultat net global provisoire de l'Union. Ils représentent 6,8% des implantations, 14,0% des GAB, 13,7% des comptes bancaires et 13,1% des effectifs.

Avec une part de marché de 3,7%, les groupes bancaires de la ZMAO<sup>15</sup>, au nombre de trois (3),

12- Burkina (CBI) - Côte d'Ivoire (Bridge Bank Group, NSIA Banque, SUNU, AFG, MFG) - Mali (BDM) - Sénégal (Banque de Dakar) - Togo (ALG, ECOBANK, ORAGROUP)

13- Libye (BSIC, Libyan Foreign Bank) - Maroc (ABI, Attijariwafa bank, BOA) - Mauritanie (BCI) - Tunisie (TLG Finance).

14- France (BNP Paribas, Société Générale, OAP) - Royaume Uni (Standard Chartered Bank).

15- Nigeria (First Bank, GTBank, UBA).

proviennent exclusivement du Nigeria. Leurs sept (7) unités bancaires en activité détiennent 2,1% du réseau d'agences, 3,4% des GAB, 5,0% des comptes bancaires et 3,8% des effectifs du personnel. Elles mobilisent 3,8% des dépôts et octroient 2,3% des crédits à la clientèle dans l'Union. L'apport au résultat net global du système bancaire est estimé à 5,4%.

Le groupe bancaire originaire de la CEMAC<sup>16</sup>, avec trois (3) entités bancaires qui détiennent 0,5% du réseau d'agences, 1,0% des GAB, 0,1% des comptes bancaires et 1,0% des effectifs du personnel, mobilisent 2,0% des dépôts et sont à l'origine de 2,2% des crédits à la clientèle. Leurs actifs représentent 2,0% du total des bilans de l'Union. Le résultat net global provisoire de ce groupe représente 1,8% de celui de l'Union.

### 3.1.2. Activités et résultats des établissements de crédit

#### 3.1.2.1. Emplois

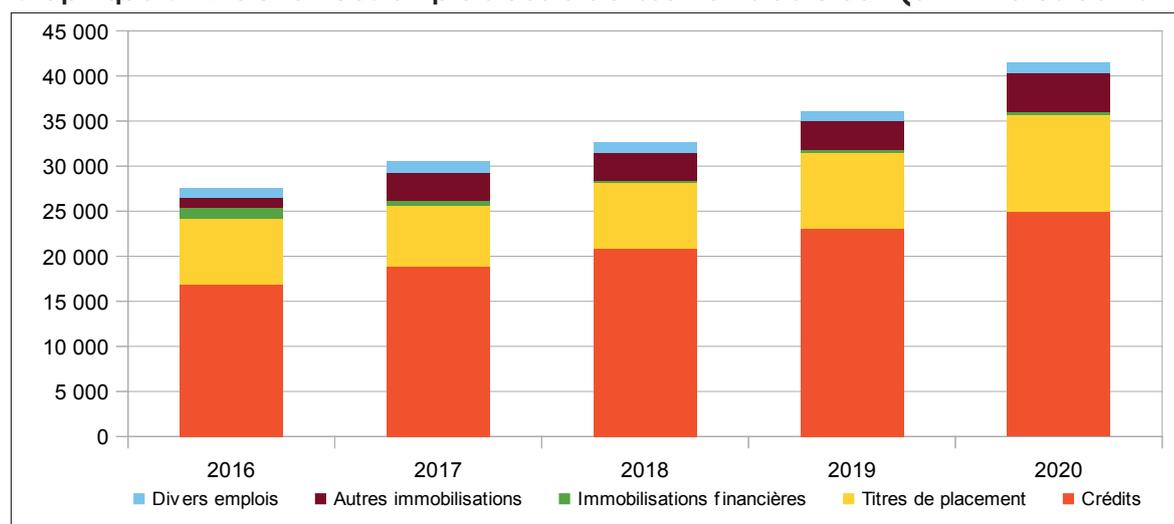
Les emplois du système bancaire se sont établis à 41 460,7 milliards à fin 2020, en progression

de 14,9% sur l'année, contre 10,4% en 2019. Leur structure reste dominée par les crédits à la clientèle (60,3%) et les titres de placement (25,9%). Les parts des immobilisations financières, des autres immobilisations et de divers emplois se situent respectivement à 0,6%, 10,4% et 2,9%.

Les deux (2) groupes bancaires de la SADC<sup>17</sup>, avec deux (2) établissements de crédit qui détiennent 0,1% du réseau d'agences et 0,1% des effectifs du personnel, mobilisent 0,3% des dépôts et sont à l'origine de 0,1% des crédits à la clientèle. Leurs actifs représentent 0,4% du total des bilans de l'Union. Le résultat net global provisoire de ces deux (2) groupes est ressorti déficitaire.

Les groupes bancaires du RDM<sup>18</sup> sont au nombre de quatre (4). Avec 2,2% de parts de marché, ils détiennent sept (7) établissements, 1,8% du réseau d'agences, 2,1% des GAB, 1,3% des comptes bancaires et 2,0% des effectifs. Ces institutions représentent 2,3% des dépôts et 2,5% des crédits à la clientèle. Elles ont contribué à hauteur de 2,1% à la formation du résultat net global provisoire.

Graphique 8 : Evolution des emplois des établissements de crédit (en milliards de FCFA)



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Les crédits à la clientèle**, nets des provisions, se sont accrus de 8,3% en glissement annuel, pour atteindre 24 981,1 milliards à fin 2020. Ils sont composés des crédits à court terme (51,5%), des crédits à moyen terme (39,2%), des crédits à long terme (4,4%), des opérations de location-financement<sup>19</sup> (1,1%) et des créances en souffrance (3,8%).

Les crédits à court terme s'élèvent à 12 870,5 milliards, en croissance de 9,7% en rythme annuel contre un recul de 1,4% à fin 2019.

Les crédits à moyen terme se chiffrent à

9 797,1 milliards, en hausse de 9,0%, en rythme annuel, contre 32,1% un an plus tôt.

Quant aux crédits à long terme ressortis à 1 094,3 milliards, ils enregistrent une progression de 7,2% en 2020 contre 12,2% en 2019.

Les opérations de location-financement ont atteint 262,0 milliards, en augmentation de 14,2%, en rythme annuel, à fin décembre 2020, contre 39,0% un an plus tôt.

S'agissant des créances en souffrance nettes, elles se sont établies à 957,2 milliards, soit un repli de 12,2% sur l'année 2020 contre une hausse de 2,2% en 2019.

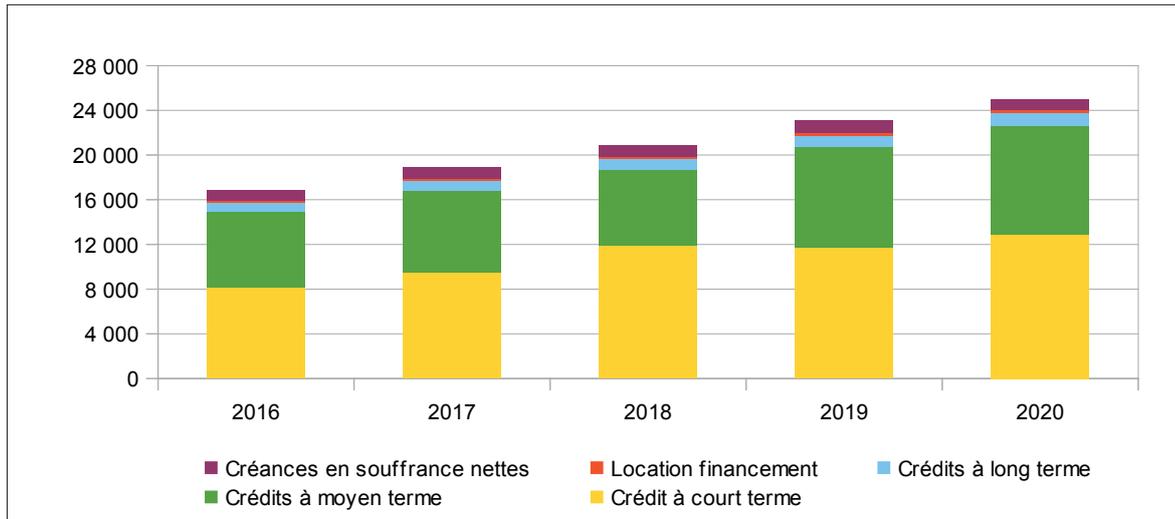
16- Gabon (BGFIBank).

17-Afrique du Sud (Standard Bank) - Île Maurice (African Guaranteed Fund, dont le siège opérationnel est au Kenya).

18-Arabie Saoudite (Tamweel Africa Holding) - Etats-Unis (Citigroup) - Liban (Crédit Libanais) - Suisse (Afriland First Group)

19- Opérations de crédit-bail.

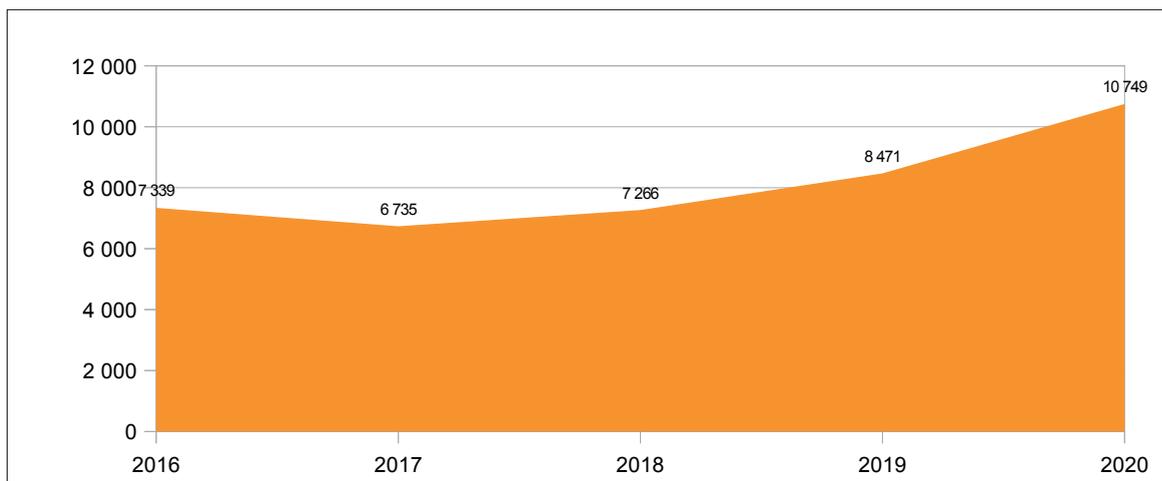
**Graphique 9 : Analyse de la structure des crédits des établissements de crédit (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Les titres de placement** se chiffrent à 10 749,1 milliards à fin 2020, en augmentation de 2 277,9 milliards (+26,9%) sur l'année contre 16,6% en 2019.

**Graphique 10 : Evolution des titres de placement des établissements de crédit (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Les immobilisations financières** sont évaluées à 237,8 milliards à fin 2020, en hausse de 10,4 milliards (+4,6%).

**Les autres immobilisations** s'établissent à 4 301,0 milliards à fin 2020, en progression, en variation annuelle, de 996,3 milliards (+30,1%).

S'agissant **des divers emplois**, ils se sont accrus de 178,2 milliards (+17,6%) sur l'année pour se situer à 1 191,6 milliards à fin décembre 2020.

L'évolution de la répartition sectorielle des concours octroyés par les établissements de crédit, telle que retracée par la Centrale des Risques de la BCEAO, se présente comme suit :

**Tableau 19 : Répartition des crédits déclarés à la Centrale des Risques par secteur d'activité**

Secteurs d'activité	2016	2017	2018	2019	2020
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	4%	5%	3%	3%
Industries extractives	2%	2%	2%	2%	2%
Industries manufacturières	17%	16%	16%	14%	14%
Electricité, gaz et eau	4%	6%	6%	5%	5%
Bâtiments et travaux publics	9%	10%	10%	10%	10%
Commerces, restaurants et hôtels	33%	27%	28%	28%	28%
Transports, entrepôts et communications	10%	12%	10%	11%	11%
Assurances, affaires immobilières et services aux entreprises	7%	7%	7%	7%	8%
Services à la collectivité et services sociaux	15%	16%	16%	20%	19%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : BCEAO

A fin décembre 2020, l'évolution de l'indice de concentration HERFINDAHL-HIRSCHMANN (IHH),

sur la base des crédits à la clientèle, est retracée dans le tableau suivant :

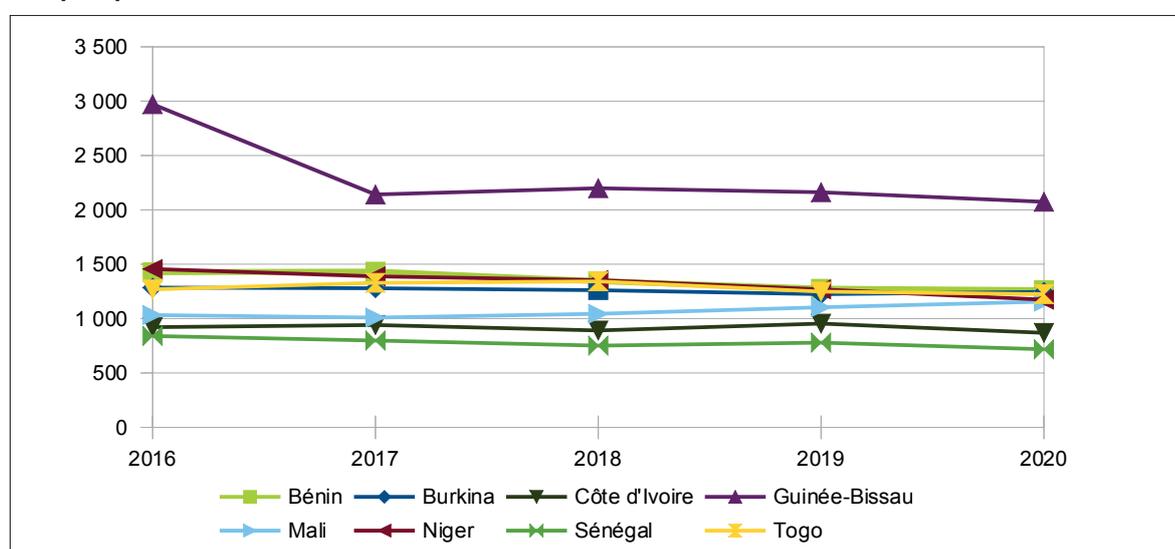
**Tableau 20 : Indice d'HERFINDAHL-HIRSCHMANN des pays de l'UMOA**

Pays	2016	2017	2018	2019	2020
Bénin	1 427	1 432	1 344	1 275	1 261
Burkina	1 285	1 279	1 261	1 225	1 245
Côte d'Ivoire	921	941	891	954	869
Guinée-Bissau	2 971	2 141	2 199	2 162	2 074
Mali	1 032	1 009	1 044	1 104	1 156
Niger	1 456	1 388	1 354	1 269	1 174
Sénégal	840	798	751	779	718
Togo	1 269	1 329	1 342	1 248	1 225
<b>UMOA</b>	<b>192</b>	<b>197</b>	<b>194</b>	<b>197</b>	<b>190</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les résultats suggèrent que la concentration de crédit au sein du secteur bancaire est très élevée en Guinée-Bissau et plutôt faible en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Elle est moyenne dans les autres pays de l'Union.

Entre 2016 et 2020, l'IHH est en baisse dans tous les pays sauf au Mali, ainsi que dans l'Union, prise dans son ensemble. Les effets de concentration au sein du secteur bancaire, bien que présents, semblent encore relativement mesurés au niveau de l'UMOA.

**Graphique 11 : Evolution de l'Indice d'HERFINDAHL-HIRSCHMANN au niveau de l'UMOA**

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### **Encadré n°3 : Mesure de la concentration du marché selon l'indice de Herfindahl-Hirschmann (IHH)**

Les études de concentration au sein d'un secteur économique font souvent recours à l'indice d'Herfindahl-Hirschmann, en abrégé IHH. Il se calcule en additionnant les carrés des parts de marché (généralement multipliées par 100) de toutes les entreprises du secteur concerné selon la formule suivante :

$$IHH = \sum_{i=1}^n S_i^2$$

où  $S_i$  désigne la part de marché de l'entreprise  $i$   
 $n$  représente le nombre total des établissements de crédit

Plus l'IHH d'un marché est élevé, plus la production est concentrée entre un petit nombre d'entreprises revêtant ainsi des risques de situations d'oligopole. L'IHH est utilisé également en variation, pour mesurer les effets potentiels d'une opération de concentration. On distingue habituellement trois (3) zones :

IHH < 1 000 : secteur peu concentré. Dans ce cas, l'Autorité en charge de la concurrence du secteur pourrait autoriser toute opération de fusion ou apport partiel d'actifs puisqu'elle ne présenterait pas de risque lié à un éventuel abus de pouvoir de marché ;

1 000 < IHH < 2 000 : zone intermédiaire (secteur moyennement concentré). L'Autorité en charge de la concurrence devrait vérifier que l'IHH, après concentration, n'augmente pas de plus de 250 points, auquel cas la fusion/apport partiel d'actif envisagé ne serait pas admise ;

IHH > 2 000 : le secteur est concentré et correspond à une zone de risques importants. L'Autorité en charge de la concurrence devrait vérifier que l'IHH, après concentration, n'augmente pas de plus de 150 points, auquel cas la fusion/apport partiel d'actif envisagé ne serait pas admise.

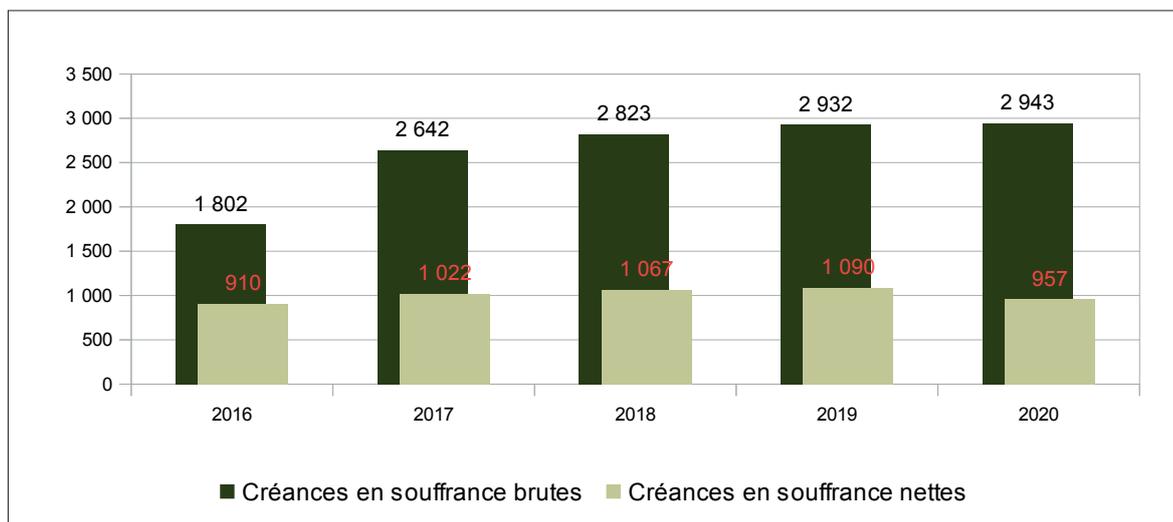
### 3.1.2.2. Qualité du portefeuille

L'encours des créances en souffrance brutes s'est accru de 11,8 milliards (+0,4%) pour atteindre 2 943,4 milliards à fin décembre 2020, contre 2 931,6 milliards un an plus tôt.

Déduction faite des provisions constituées à

hauteur de 1 986,2 milliards, en augmentation de 144,7 milliards (+7,9%), les créances en souffrance nettes du système bancaire ressortent à 957,2 milliards à fin 2020, soit une baisse de 132,9 milliards (-12,2%).

**Graphique 12 : Evolution du niveau des créances en souffrance brutes et nettes (en milliards de FCFA)**

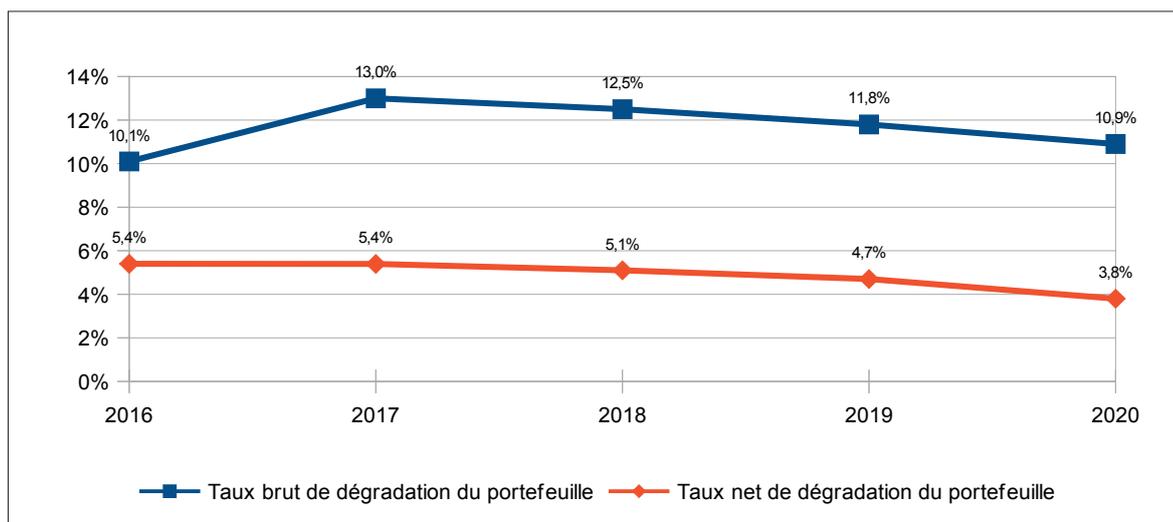


Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 10,9% à fin décembre 2020 contre 11,8% en 2019, en amélioration de 0,9 point de pourcentage. Le taux net a aussi diminué de 0,9 point, en affichant 3,8% en 2020 contre 4,7% un an plus tôt.

Le taux de provisionnement s'est situé à 67,5% à fin décembre 2020, en hausse de 4,7 points de pourcentage comparativement à la même période de l'année précédente.

**Graphique 13 : Evolution des taux de dégradation du portefeuille des établissements de crédit**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.1.2.3. Ressources

Les ressources des établissements de crédit de l'Union se sont consolidées de 15,8%, en glissement annuel. D'un montant de 38 691,7 milliards à fin 2020, elles se décomposent en dépôts et emprunts (85,3%), fonds propres nets (10,7%) et autres ressources (4,0%).

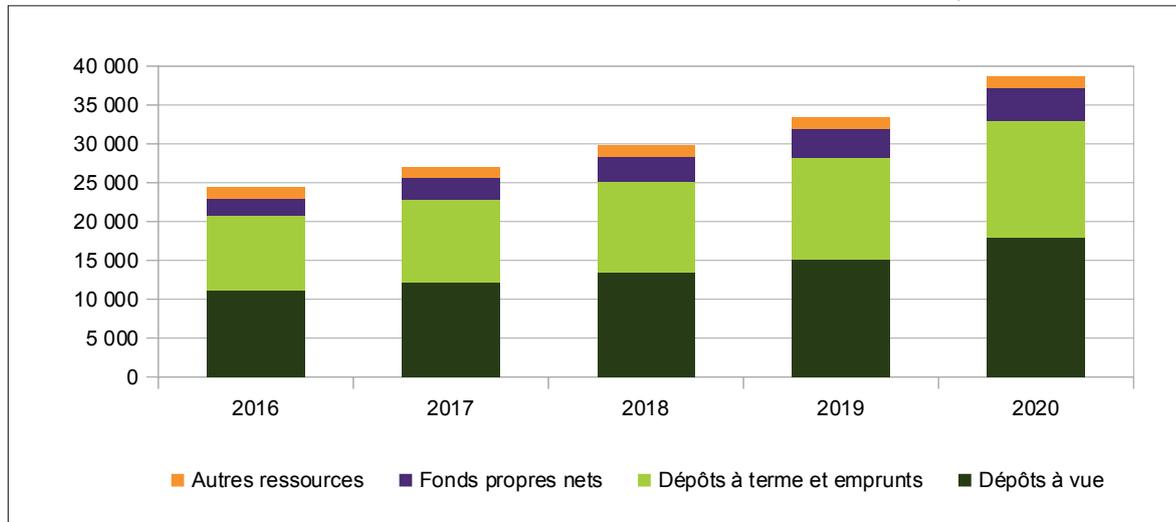
Les dépôts et emprunts ont progressé de 17,0% l'an en ressortant à 33 007,3 milliards à fin 2020. Ils sont composés de dépôts à vue (17 919,1 milliards ; 54,3%) et de dépôts à terme (15 088,2 milliards ; 45,7%), qui ont augmenté

respectivement de 18,1% et 15,8% au cours de la période sous revue.

Les fonds propres nets du système bancaire ont augmenté de 474,3 milliards (+12,9%), en passant de 3 672,6 milliards en 2019 à 4 147,0 milliards un an plus tard.

Les autres ressources<sup>20</sup> se sont accrues de 1,0 milliard (+0,1%), en glissement annuel, pour se fixer à 1 537,4 milliards à fin 2020.

**Graphique 14 : Evolution des ressources des établissements de crédit (en milliards de FCFA)**



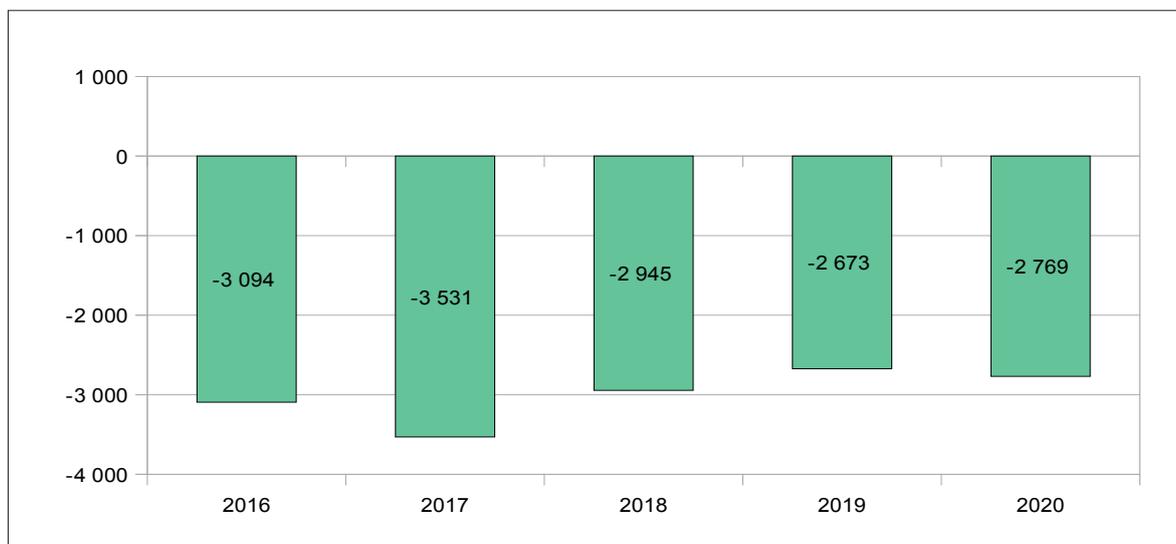
Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.1.2.4. Trésorerie

La trésorerie des établissements de crédit de l'Union demeure déficitaire et passe de -2 672,8 milliards au 31 décembre 2019 à

-2 769,0 milliards à fin 2020, soit une dégradation de 96,1 milliards (+3,6%).

**Graphique 15 : Evolution de la trésorerie des établissements de crédit (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

20- Les autres ressources sont constituées de versements restant à effectuer sur titres de placement et de l'activité de portefeuille, de titres de transaction au passif, d'instruments conditionnels vendus, de comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres, de compte de liaison au passif, de créditeurs divers, de provisions, de comptes d'attente et de régularisation créditeurs et de versements restant à effectuer sur immobilisations financières.

### 3.1.2.5. Résultats

Le Produit Net Bancaire (PNB) de l'Union s'est chiffré à 2 347,7 milliards en 2020, en hausse de 8,0%, en rythme annuel. Il est principalement composé des revenus nets des opérations avec la clientèle et de ceux relatifs aux opérations sur titres et diverses, qui en représentent respectivement 65,5% et 31,5% contre 69,5% et 28,4% en 2019.

Les produits nets des opérations avec la clientèle ont progressé de 1,7% pour s'établir à 1 538,3 milliards en 2020 contre 1 512,1 milliards en 2019.

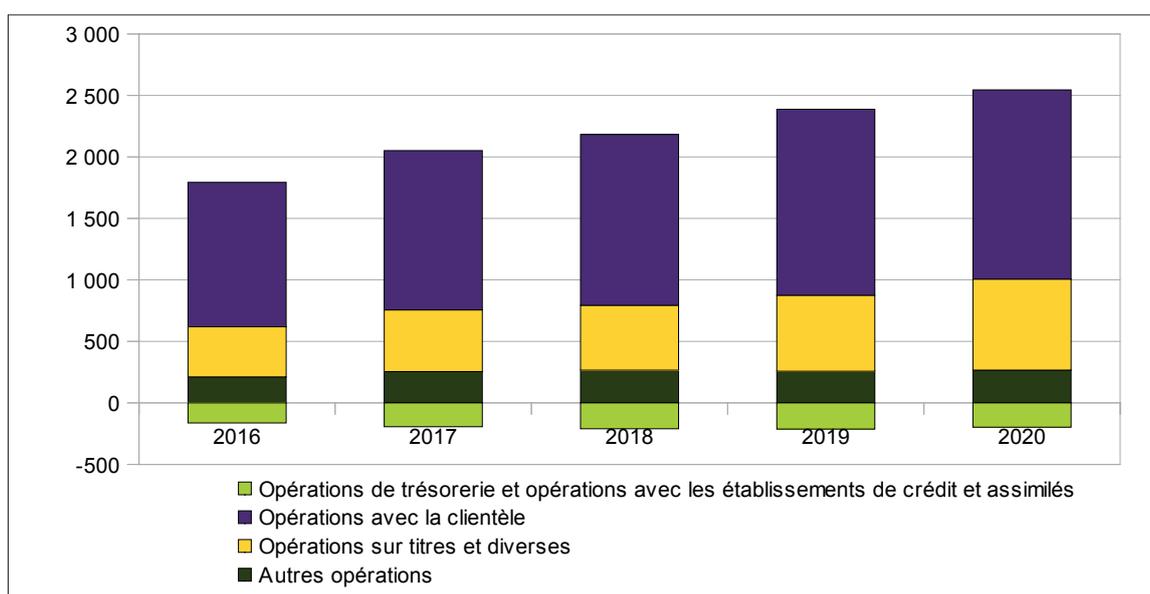
Les produits nets des opérations sur titres et diverses dégagent des produits nets

en augmentation de 19,8% pour atteindre 740 milliards en 2020 contre 617,8 milliards un an plus tôt.

Le résultat des opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés, est ressorti déficitaire de 197,4 milliards en 2020 contre un déficit de 212,7 milliards un an plus tôt, en amélioration de 15,3 milliards (+7,2%).

S'agissant des revenus des autres opérations (change, hors-bilan, prestations de services financiers et divers), ils se sont accrus de 9,3 milliards, soit 3,6%, en évoluant de 257,6 milliards en 2019 à 266,9 milliards en 2020.

**Graphique 16 : Evolution et décomposition du Produit Net Bancaire (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

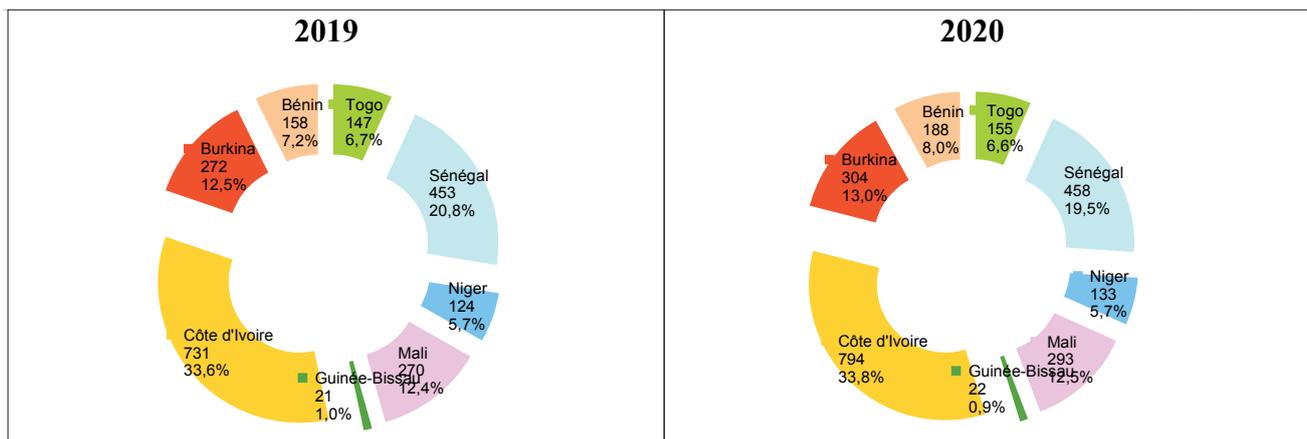
Tirant profit de la croissance du PNB, le produit global d'exploitation est passé de 2 264,8 milliards à 2 446,1 milliards en 2020, soit une hausse de 8,0%.

Le résultat brut d'exploitation a suivi la même tendance en se consolidant de 15,2% pour atteindre 939,1 milliards, en dépit d'une hausse de 4,2% des frais généraux.

Le résultat d'exploitation tenant compte du coût du risque, s'est établi à 621,0 milliards à la fin de l'exercice 2020, contre 530,1 milliards un an plus tôt, soit une progression de 17,1%.

Le résultat net global provisoire s'est accru de 19,8%, en se chiffrant à 551,8 milliards à fin 2020 contre 460,6 milliards en 2019. Les bénéfices dégagés par toutes les places bancaires, se répartissent comme suit, par ordre d'importance : Côte d'Ivoire (242,5 milliards), Burkina (92,5 milliards), Sénégal (85,4 milliards), Mali (61,9 milliards), Bénin (24,5 milliards), Niger (23,9 milliards), Togo (18,4 milliards) et Guinée-Bissau (2,8 milliards).

**Graphique 17 : Produit Net Bancaire par place bancaire en 2019 et 2020 (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.1.2.6. Principaux ratios d'exploitation

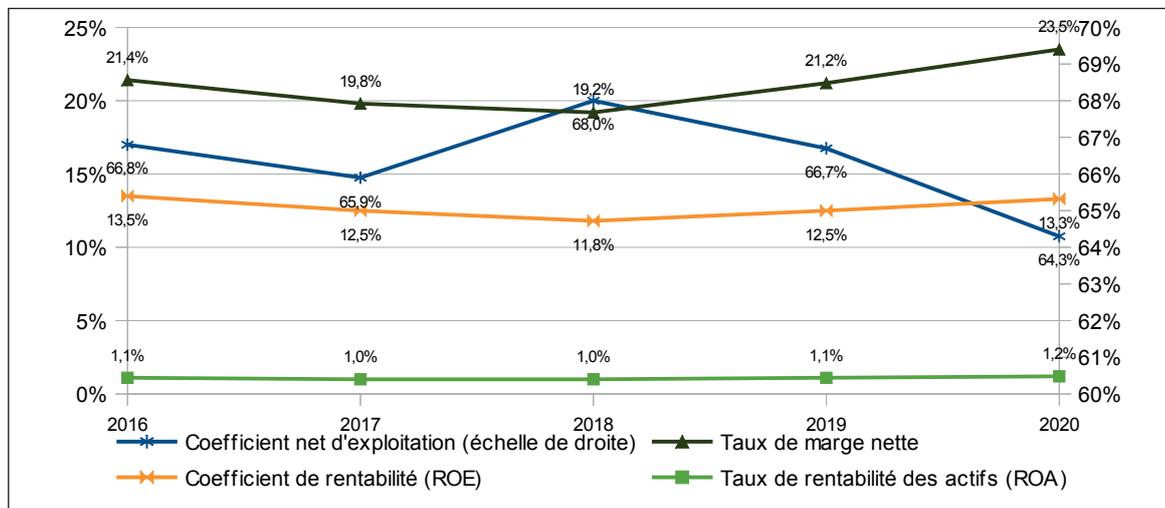
Le coefficient net d'exploitation, mesurant le niveau d'absorption du PNB par les frais généraux, a baissé de 2,4 points de pourcentage, en glissement annuel, en passant de 66,7% en 2019 à 64,3% en 2020.

Le taux de marge nette, qui mesure la rentabilité en rapportant le résultat net au produit net bancaire, a augmenté de 2,3 points de pourcentage, pour atteindre 23,5% au 31 décembre 2020 contre 21,2% un an plus tôt.

Le coefficient de rentabilité (ROE)<sup>21</sup>, qui renseigne sur le rendement des capitaux propres par rapport au résultat net, a progressé de 0,8 point de pourcentage en se hissant à 13,3% à fin 2020 contre 12,5% en 2019.

Le taux de rentabilité des actifs (ROA)<sup>22</sup>, qui détermine le rapport entre le résultat net et le total des actifs, ressort à 1,2% au terme de l'exercice sous revue contre 1,1% en 2019.

**Graphique 18 : Evolution des principaux ratios caractéristiques du système bancaire**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

21- Return on Equity (ROE)  
22- Return on Assets (ROA)

Tableau 21 : Situation résumée de l'activité et ratios caractéristiques des établissements de crédit

(Montants en millions de FCFA)

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	Variation (2020/2019)
<b>EMPLOIS NETS (1+2)</b>	<b>32 695 376</b>	<b>36 086 018</b>	<b>41 460 654</b>	<b>14,9%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>20 849 089</b>	<b>23 069 232</b>	<b>24 981 133</b>	<b>8,3%</b>
a) Crédits à court terme	11 899 377	11 736 747	12 870 500	9,7%
b) Crédits à moyen terme	6 807 505	8 991 733	9 797 122	9,0%
c) Crédits à long terme	910 143	1 021 190	1 094 304	7,2%
d) Opérations de location financement	165 122	229 516	262 022	14,2%
e) Crédits en souffrance	1 066 942	1 090 046	957 186	-12,2%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>11 846 287</b>	<b>13 016 786</b>	<b>16 479 521</b>	<b>26,6%</b>
a) Titres de placement	7 265 816	8 471 238	10 749 140	26,9%
b) Immobilisations financières	213 104	227 393	237 751	4,6%
c) Autres immobilisations	3 166 141	3 304 714	4 301 042	30,1%
d) Divers	1 201 226	1 013 442	1 191 587	17,6%
<b>RESSOURCES (1+2+3)</b>	<b>29 750 406</b>	<b>33 413 212</b>	<b>38 691 702</b>	<b>15,8%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>25 119 179</b>	<b>28 204 144</b>	<b>33 007 287</b>	<b>17,0%</b>
a) A vue	13 473 281	15 176 396	17 919 082	18,1%
b) A terme	11 645 898	13 027 749	15 088 205	15,8%
<b>2. FONDS PROPRES NETS (a+b)</b>	<b>3 204 807</b>	<b>3 672 645</b>	<b>4 146 983</b>	<b>12,9%</b>
a) Capital, dotations & réserves	2 964 826	3 393 490	3 859 226	13,7%
b) Autres	239 981	279 155	287 757	3,1%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>1 426 421</b>	<b>1 536 423</b>	<b>1 537 432</b>	<b>0,1%</b>
<b>TRESORERIE : RESSOURCES - EMPLOIS</b>	<b>-2 944 969</b>	<b>-2 672 806</b>	<b>-2 768 952</b>	<b>3,6%</b>

<b>EVOLUTION DES RESULTATS</b>				
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	-210 223	-212 722	-197 435	-7,2%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 388 316	1 512 073	1 538 302	1,7%
OPERATIONS SUR TITRES ET DIVERSES	527 833	617 830	740 001	19,8%
CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES				
OPERATIONS DIVERSES	265 849	257 613	266 882	3,6%
DEDUCTION DES INTERETS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				
<b>1. PRODUIT NET BANCAIRE OU FINANCIER</b>	<b>1 971 776</b>	<b>2 174 794</b>	<b>2 347 749</b>	<b>8,0%</b>
PRODUITS ACCESSOIRES NETS	71 189	90 008	98 397	9,3%
<b>2. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION</b>	<b>2 042 965</b>	<b>2 264 802</b>	<b>2 446 146</b>	<b>8,0%</b>
FRAIS GENERAUX	-1 206 266	-1 309 851	-1 364 325	4,2%
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	-116 359	-139 586	-142 717	2,2%
<b>3. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>720 340</b>	<b>815 365</b>	<b>939 104</b>	<b>15,2%</b>
DEPRECIATION NETTE SUR RISQUES ET PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-286 773	-303 808	-333 251	9,7%
REINTEGRATION INTERETS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE	2 820	18 559	15 166	-18,3%
<b>4. RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>436 386</b>	<b>530 115</b>	<b>621 019</b>	<b>17,1%</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	26 558	28 546	22 071	-22,7%
IMPÔT SUR LE BENEFICE	-83 528	-98 069	-91 242	7,0%
<b>5. RESULTAT NET</b>	<b>379 417</b>	<b>460 592</b>	<b>551 848</b>	<b>19,8%</b>

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	Ecart (2020/2019)
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	12,5%	11,8%	10,9%	-0,9
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	5,1%	4,7%	3,8%	-0,9
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	62,2%	62,8%	67,5%	4,7
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES DOUTEUX & LITIGIEUX <i>Provisions constituées / Créances douteuses et litigieuses brutes</i>	67,5%	70,2%	73,5%	3,4
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	5,2%	5,2%	5,0%	-0,2
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	68,0%	66,7%	64,3%	-2,4
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	39,7%	36,4%	34,9%	-1,5
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	19,2%	21,2%	23,5%	2,3
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	11,8%	12,5%	13,3%	0,8
RENTABILITE DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	1,0%	1,1%	1,2%	0,1

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.1.3. Activités et résultats des EBIS nationaux

Les vingt-deux (22) établissements bancaires d'importance systémique (EBIS) nationaux

affichent un total de bilan de 18 957,6 milliards représentant 39,7% de l'ensemble des actifs bancaires de l'UMOA, en hausse de 8,5% par rapport à 2019.

**Tableau 22 : Répartition des EBIS nationaux**

Pays	Nombre d'EBIS	Total bilan (millions FCFA)	Part de marché local	Poids de marché dans l'Union	Guichets	GAB	Comptes bancaires	Effectifs
Bénin	2	1 819,9	37,7%	3,8%	98	143	832 018	1 284
Burkina	4	3 666,3	54,5%	7,7%	157	267	1 470 432	1 813
Côte d'Ivoire	3	5 645,2	35,4%	11,8%	197	389	1 737 316	2 871
Guinée-Bissau	1	75,8	22,1%	0,2%	6	22	47 509	106
Mali	3	2 385,4	42,4%	5,0%	225	165	645 391	1 078
Niger	3	944,0	46,8%	2,0%	66	110	500 337	808
Sénégal	4	3 248,2	37,0%	6,8%	177	283	964 982	2 555
Togo	2	1 172,9	33,9%	2,5%	79	70	476 479	432
<b>UMOA</b>	<b>22</b>	<b>18 957,6</b>	<b>39,7%</b>	<b>39,7%</b>	<b>1 005</b>	<b>1 449</b>	<b>6 674 464</b>	<b>10 947</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les EBIS nationaux concentrent 26,7% des guichets, contrôlent 39,4% des GAB, détiennent 43,3% des comptes bancaires de la clientèle et emploient 33,5% des effectifs du système bancaire de l'UMOA.

Leurs ressources et emplois représentent respectivement 40,7% et 40,0% de ceux du système bancaire de l'UMOA. Leurs dépôts et leurs crédits constituent respectivement 40,9% et 40,8% de ceux de l'UMOA.

Au 31 décembre 2020, l'encours des créances en souffrance brutes des EBIS nationaux s'est accru de 9,6 milliards (+0,9%) sur les 11,8 milliards de progression au niveau de l'Union. Il a atteint 1 077,8 milliards à fin décembre 2020 contre 1 068,2 milliards un an plus tôt et soit 36,6% du total du système bancaire de l'UMOA.

Déduction faite des provisions constituées à hauteur de 812,3 milliards, en augmentation de 67,1 milliards (+9,0%) et représentant 40,9% de la constitution des provisions au niveau de l'Union, les créances en souffrance nettes des EBIS nationaux ressortent à 265,6 milliards au terme

de la période sous revue, contre 323,1 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 57,5 milliards (-17,8%).

Le taux brut de dégradation du portefeuille des EBIS nationaux s'est établi à 9,8% au 31 décembre 2020 contre 10,1% en 2019, en amélioration de 0,3 point de pourcentage. Leur taux net a aussi diminué de 0,7 point, en affichant 2,6% en 2020 contre 3,3% un an plus tôt.

Le taux de provisionnement s'est situé à 75,4% à fin décembre 2020, en hausse de 5,6 points de pourcentage comparativement à la même période de l'année précédente.

La trésorerie des EBIS nationaux demeure déficitaire et passe de -1 453,1 milliards au 31 décembre 2019 à -843,2 milliards à fin 2020, soit une amélioration de 609,9 milliards (+42,0%).

Le résultat net global provisoire des EBIS s'est accru de 4,6%, en se chiffrant à 301,4 milliards à fin 2020 contre 288,2 milliards en 2019. Ainsi, les vingt-deux (22) EBIS nationaux ont réalisé 54,6% du bénéfice net provisoire du système bancaire de l'UMOA en 2020.

**Tableau 23 : Part des EBIS nationaux par indicateur et par pays**

Pays	Emplois	Crédits	Ressources	Dépôts	Résultat net
Bénin	38,3%	40,5%	37,7%	37,8%	71,0%
Burkina	53,0%	54,0%	55,4%	56,2%	66,2%
Côte d'Ivoire	36,0%	36,3%	36,5%	36,5%	43,2%
Guinée-Bissau	24,0%	21,4%	23,8%	20,9%	19,0%
Mali	41,4%	43,4%	41,6%	41,9%	58,1%
Niger	47,1%	45,0%	49,2%	50,8%	78,0%
Sénégal	37,7%	38,9%	39,0%	39,4%	57,8%
Togo	36,4%	36,1%	34,9%	35,0%	74,1%
<b>UMOA</b>	<b>40,0%</b>	<b>40,8%</b>	<b>40,7%</b>	<b>40,9%</b>	<b>54,6%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

## Encadré n°4 : Liste des établissements bancaires d'importance systémique (EBIS) dans l'UMOA

Aux termes de l'article 22, alinéa 3 de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire, « la Commission Bancaire établit et publie périodiquement la liste des établissements bancaires d'importance systémique aux plans national et régional, sur la base d'une méthodologie diffusée auprès de la profession bancaire ».

Les EBIS sont les établissements dont la défaillance, en raison de leur taille, de leur complexité, du volume de leurs activités ou de leur interconnexion systémique, peut mettre en péril le système financier et l'activité économique de l'UMOA.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la BCEAO a élaboré et publié par Avis n° 001-12-2019 du 19 décembre 2019, la méthodologie d'identification des EBIS et de détermination de la surcharge de fonds propres qui leur est applicable.

Sur la base de cette méthodologie, la Commission Bancaire a, lors de sa session du 27 mars 2020, publié la première liste des EBIS. Dans ce cadre, six (6) compagnies financières ont été inscrites sur la liste des EBIS régionaux et vingt-deux (22) banques sur celle des EBIS nationaux.

LISTE DES EBIS REGIONAUX AU 31 DECEMBRE 2020		PAYS D'IMPLANTATION
1	Ecobank Transnational Incorporated	Togo
2	Atlantic Business International	Côte d'Ivoire
3	BOA West Africa	Côte d'Ivoire
4	Attijari West Africa	Côte d'Ivoire
5	Oragroup	Togo
6	Manzi Finances	Côte d'Ivoire

LISTE DES EBIS NATIONAUX AU 31 DECEMBRE 2020			
1	NSIA Banque Bénin	12	Banque de Développement du Mali
2	Bank Of Africa Bénin	13	Banque Atlantique Mali
3	Coris Bank International (Burkina)	14	Bank Of Africa Niger
4	Ecobank - Burkina	15	Société Nigérienne de Banque
5	Bank Of Africa - Burkina Faso	16	Ecobank - Niger
6	Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina	17	CBAO, Groupe Attijariwafa bank
7	Banque Atlantique Côte d'Ivoire	18	Société Générale Sénégal
8	Société Générale Côte d'Ivoire	19	Banque Atlantique Sénégal
9	Ecobank - Côte d'Ivoire	20	Ecobank - Sénégal
10	Ecobank - Guinée-Bissau	21	Orabank Togo
11	Banque Malienne de Solidarité	22	Ecobank - Togo

### 3.1.4. Paysage des compagnies financières

Au 31 décembre 2020, l'Union comptait dix-sept (17) compagnies financières contre seize (16) un an plus tôt. Elles sont réparties comme suit :

**Tableau 24 : Nombre de compagnies financières**

Pays	Compagnies financières holding	Compagnies financières holding intermédiaires	Total
Bénin	-	-	-
Burkina	1	-	1
Côte d'Ivoire	7	3	10
Guinée-Bissau	-	-	-
Mali	-	-	-
Niger	-	-	-
Sénégal	2	1	3
Togo	3	-	3
<b>UMOA</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>17</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.1.5. Activités et résultats des compagnies financières

Les activités et résultats des compagnies financières au 31 décembre 2020 ont été analysés sur la base des déclarations transmises par quatorze (14) assujettis<sup>23</sup> sur les dix-sept (17) recensés.

A fin 2020, les compagnies financières ont affiché un total du bilan de 33 117,6 milliards, en hausse

de 11,7% par rapport à fin 2019. Cette évolution est en lien avec l'accroissement des actifs des entités installées au Burkina (+43,4%), en Côte d'Ivoire (+2,4%), au Sénégal (+172,3%) et au Togo (+4,3%).

**Tableau 25 : Total du bilan des compagnies financières**

Pays	Total Bilan (en milliards de FCFA)		Variation 2020/2019
	2019	2020	
Burkina	2 509,9	3 599,9	43,4%
Côte d'Ivoire	9 949,6	10 185,6	2,4%
Sénégal	841,6	2 291,6	172,3%
Togo	16 390,9	17 102,0	4,3%
<b>UMOA</b>	<b>29 692,0</b>	<b>33 117,6</b>	<b>11,7%</b>

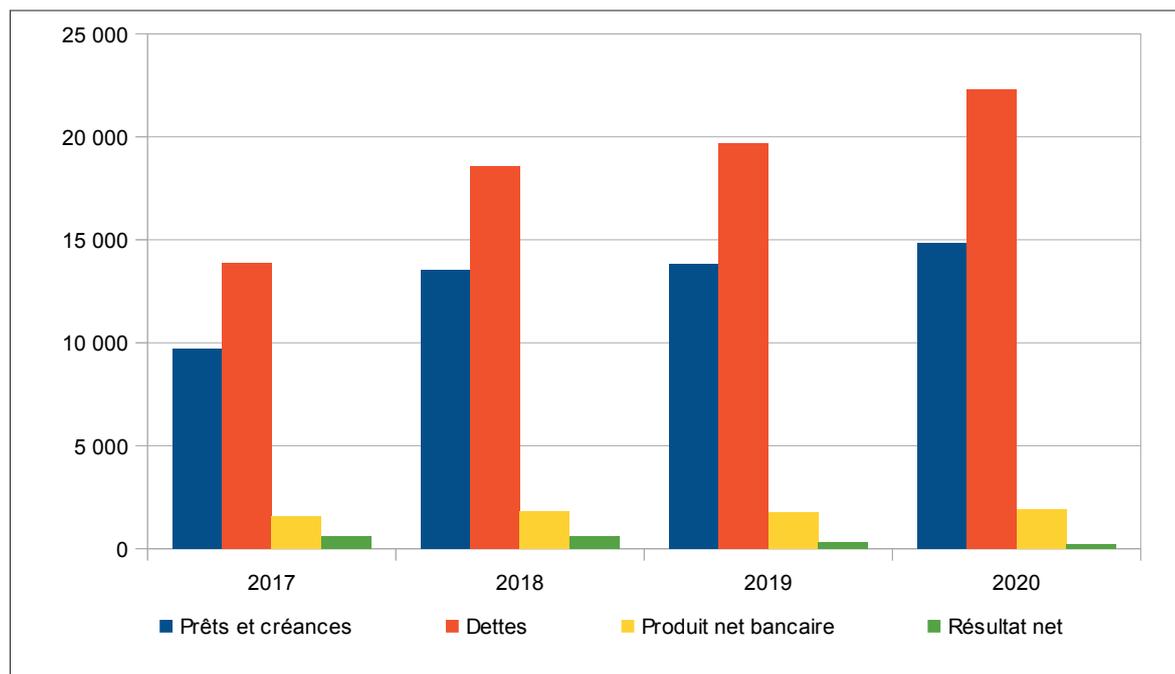
Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les prêts et créances à la clientèle de ces entités ont augmenté de 7,2% sur l'année, pour s'établir à 14 842,2 milliards à fin 2020. Les dettes à l'égard de la clientèle se sont accrues de 13,5% pour se chiffrer à 22 321,1 milliards au 31 décembre 2020.

Le produit net bancaire est ressorti à 1 905,0 milliards contre 1 759,9 milliards un an plus tôt, en hausse de 8,2%. Le résultat net provisoire des compagnies financières a régressé de 31,7%, en affichant 212,7 milliards contre 311,6 milliards en 2019.

23 - Trois (3) des dix-sept (17) compagnies financières n'ont pas fourni de déclarations. Le poids de leurs filiales dans l'UMOA, en termes de total de bilan, se présente comme suit : Attijari West Africa (6,8%), Standard Holdings Côte d'Ivoire (0,3%) et Atlantic Financial Group (0,3%).

**Graphique 19 : Activités et résultats des compagnies financières (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.1.6. Activités et résultats des EBIS régionaux

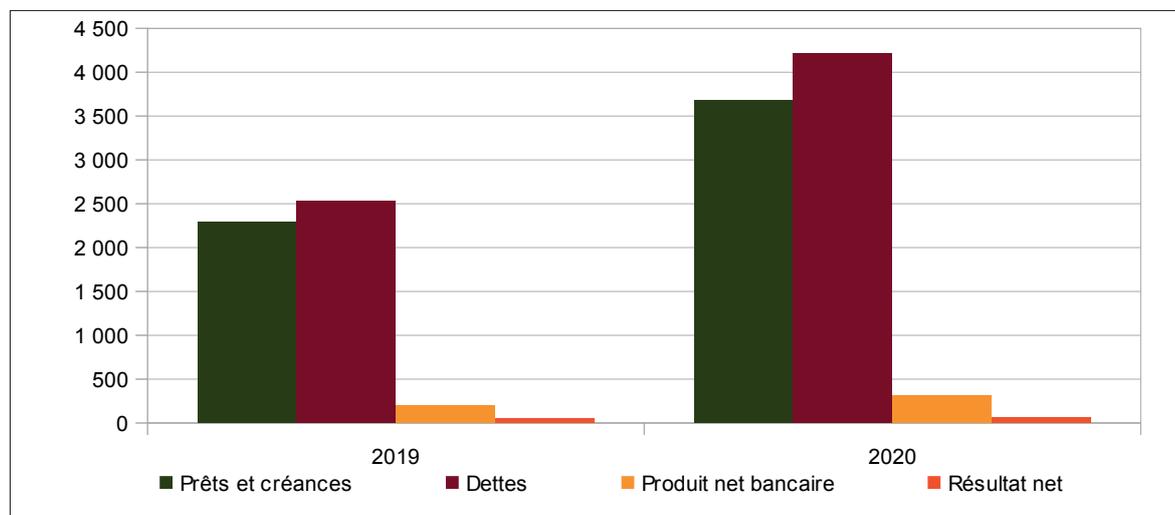
Parmi les compagnies financières de l'Union, six (6) sont des établissements bancaires d'importance systémique (EBIS) régionaux, dont cinq (5) ont produit des déclarations au 31 décembre 2020.

Au cours de la période sous revue, ils affichent un total de bilan de 6 725,7 milliards représentant 20,3% de l'ensemble des actifs des compagnies financières, en hausse de 72,0% par rapport à 2019.

Pour leur part, les prêts et créances à la clientèle ainsi que les dettes à l'égard de la clientèle se situent respectivement à 3 682,9 milliards et 4 211,3 milliards, en accroissement, en rythme annuel, de 60,5% et 66,1%. Ils représentent respectivement 24,8% et 18,9% de ceux de l'ensemble des compagnies financières.

Ces entités ont réalisé un résultat net global provisoire de 64,8 milliards, soit 21,3% du résultat des compagnies financières, en hausse de 35,7% l'an.

**Graphique 20 : Activités et résultats des EBIS régionaux (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

## 3.2. SECTEUR DE LA MICROFINANCE

### 3.2.1. Paysage des systèmes financiers décentralisés

L'activité de microfinance est régie par la Loi uniforme portant réglementation des systèmes financiers décentralisés (SFD) et ses textes d'application.

Selon les dispositions de l'article 44 de cette loi et celles de l'Instruction n° 007-06-2010 du 4 juin 2010 de la BCEAO relative aux modalités de contrôle et de sanction par la Banque Centrale et la Commission Bancaire, l'Institut d'émission et l'organe communautaire de supervision bancaire procèdent, après information du Ministre, au contrôle de tout système financier décentralisé, dont le niveau d'activités atteint un seuil de deux (2) milliards d'encours de dépôts ou de crédits au terme de deux (2) exercices consécutifs. Les autres SFD n'ayant pas atteint ce seuil d'activité sont supervisés par les Ministères chargés des Finances.

Sur la base des données comptables reçues au titre des deux (2) derniers exercices, à savoir 2018 et 2019, le nombre de SFD relevant de l'article 44 a augmenté de quatorze (14) unités pour s'établir à cent quatre-vingt-huit (188) institutions.

Le paysage des SFD de cette catégorie est composé de quatre-vingt quatre (84) réseaux et institutions unitaires et cent quatre (104) caisses de base affiliées à un réseau. Les réseaux et institutions unitaires englobent des sociétés, des associations, des réseaux et des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit (IMCEC) non affiliées.

La répartition par pays se présente comme suit :

**Tableau 26 : Nombre de SFD relevant de l'article 44**

Pays	Réseaux et Institutions Unitaires (a)				Caisses de base affiliées à un réseau (b)	Total (a+b)
	Sociétés	Associations	Réseaux	IMCEC non affiliées		
Bénin	2	5	3	1	11	22
Burkina	7	1	3	6	21	38
Côte d'Ivoire	8	-	3	3	10	24
Guinée- Bissau	-	-	-	-	-	-
Mali	3	2	5	-	7	17
Niger	4	-	-	-	-	4
Sénégal	3	-	5	3	44	55
Togo	-	-	5	12	11	28
<b>UMOA</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>104</b>	<b>188</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.2.2. Activités et résultats des SFD relevant de l'article 44

Les données financières et statistiques analysées concernent cent quatre-vingt-deux (182) SFD,

soit 96,8% des institutions de grande taille. Ils se répartissent comme ci-après :

**Tableau 27 : Répartition des SFD relevant de l'article 44 dont les données ont été analysées**

Pays	Réseaux et Institutions Unitaires (a)				Caisses de base affiliées à un réseau (b)	Total (a+b)
	Sociétés	Associations	Réseaux	IMCEC		
Bénin	2	5	3	1	11	22
Burkina	7	1	3	4	21	36
Côte d'Ivoire	8	-	3	3	10	24
Guinée- Bissau	-	-	-	-	-	-
Mali	3	2	5	-	7	17
Niger	3	-	-	-	-	3
Sénégal	3	-	4	3	42	52
Togo	-	-	5	12	11	28
<b>UMOA</b>	<b>26</b>	<b>8</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>102</b>	<b>182</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

A fin 2020, ces établissements ont affiché un total de bilan de 2 561,0 milliards, en augmentation de 9,1% par rapport à fin 2019, en liaison avec l'évolution des actifs en Côte d'Ivoire (+16,4%),

au Burkina (+14,3%), au Niger (+12,5%), au Mali (+9,1%), au Bénin (+6,3%), au Togo (+5,7%) et au Sénégal (+4,5%).

**Tableau 28 : Evolution du total de bilan des SFD relevant de l'article 44**

Pays	2020		2019		Variation 2020/2019
	Total bilan (milliards FCFA)	Poids dans l'Union	Total bilan (milliards FCFA)	Poids dans l'Union	
Bénin	239 880	9,4%	225 658	9,6%	6,3%
Burkina	448 848	17,5%	392 709	16,7%	14,3%
Côte d'Ivoire	499 151	19,5%	428 750	18,3%	16,4%
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-
Mali	222 361	8,7%	203 796	8,7%	9,1%
Niger	16 192	0,6%	14 395	0,6%	12,5%
Sénégal	868 530	33,9%	830 857	35,4%	4,5%
Togo	266 083	10,4%	251 686	10,7%	5,7%
<b>UMOA</b>	<b>2 561 044</b>	<b>100%</b>	<b>2 347 851</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,1%</b>

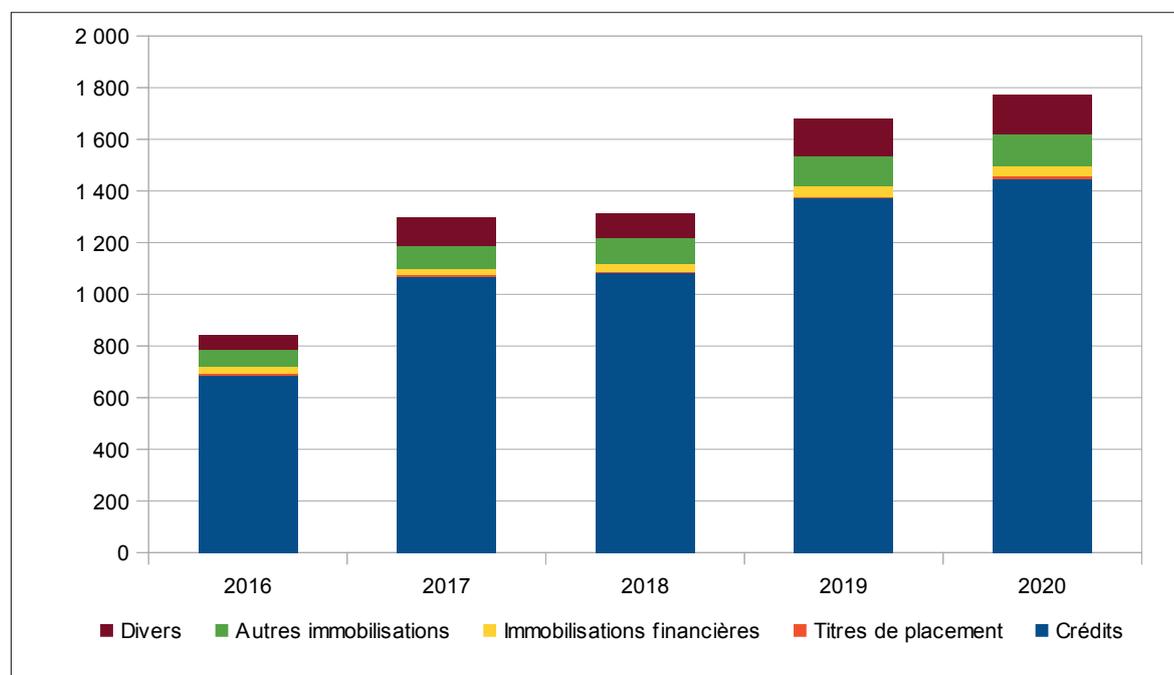
Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.2.2.1. Emplois

Les emplois des SFD relevant de l'article 44 ont progressé, en variation annuelle, de 5,6%, pour atteindre 1 773,1 milliards à fin 2020, les crédits à la clientèle en représentent 81,7% tout comme en 2019.

Les immobilisations financières totalisent 2,2% des emplois en 2020 contre 2,5% un an plus tôt. Quant aux autres emplois (titres de placement, autres immobilisations et divers emplois), leur part ressort à 16,1% contre 15,9% en 2019.

**Graphique 21 : Evolution des emplois des SFD (en milliards de FCFA)**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les crédits à la clientèle se sont consolidés de 5,6%, en rythme annuel, pour s'établir à 1 447,9 milliards à fin 2020. Ils sont composés des crédits à court terme, des crédits à moyen terme, des crédits à long terme, des créances en souffrance et des opérations de crédit-bail.

Les crédits à court terme chiffrés à 634,2 milliards, soit 43,8% du total des crédits, ont enregistré une baisse annuelle de 0,5%.

Les crédits à moyen terme s'élèvent à 393,8 milliards à fin 2020. Totalisant 27,2% des crédits, ils ont accusé un repli annuel de 7,9%.

Les crédits à long terme sont évalués à 301,5 milliards à fin 2020, soit 20,8% de l'ensemble des crédits. Ils ont crû de 14,6% en rythme annuel.

Les créances en souffrance nettes, établies à

118,3 milliards contre 42,9 milliards un an plus tôt, enregistrent une variation annuelle de 175,9%.

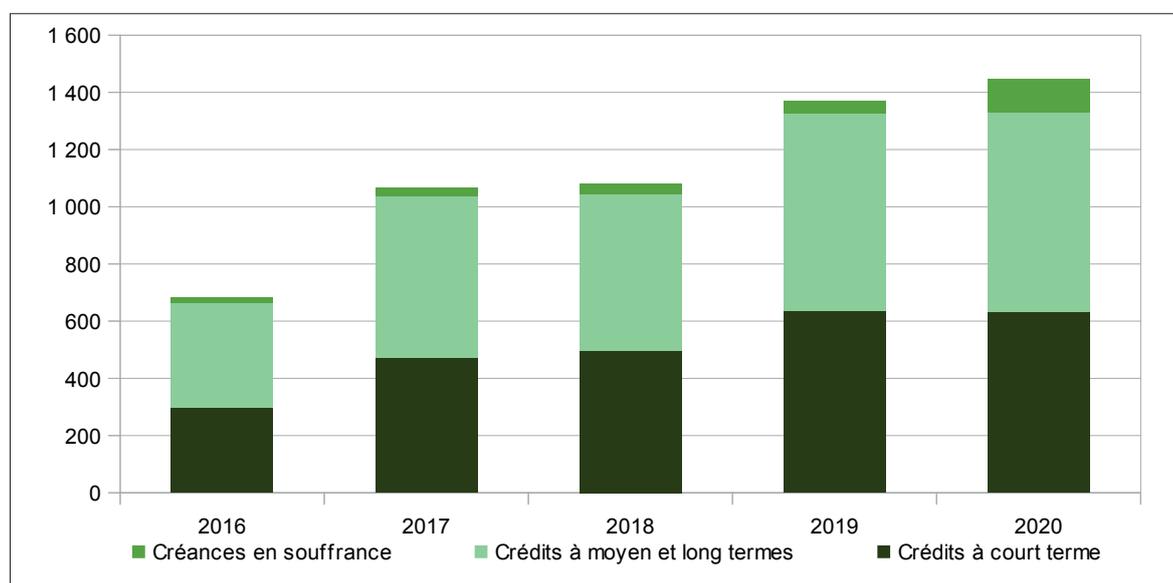
Les titres de placement sont évalués à 8,8 milliards à fin 2020, en hausse de 36,1% par rapport à l'exercice précédent.

Les immobilisations financières ont reculé de 4,5% sur une année, pour ressortir à 39,8 milliards.

Les autres immobilisations ont progressé de 6,4%, en glissement annuel, pour se situer à 124,4 milliards en 2020.

Quant aux divers emplois (créances rattachées, comptes de stocks, débiteurs divers, comptes d'ordre et divers, etc.), leur niveau a atteint 152,2 milliards en 2020, se consolidant de 6,4% par rapport à 2019.

### Graphique 22 : Analyse de la structure des crédits des SFD (en milliards de FCFA)



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

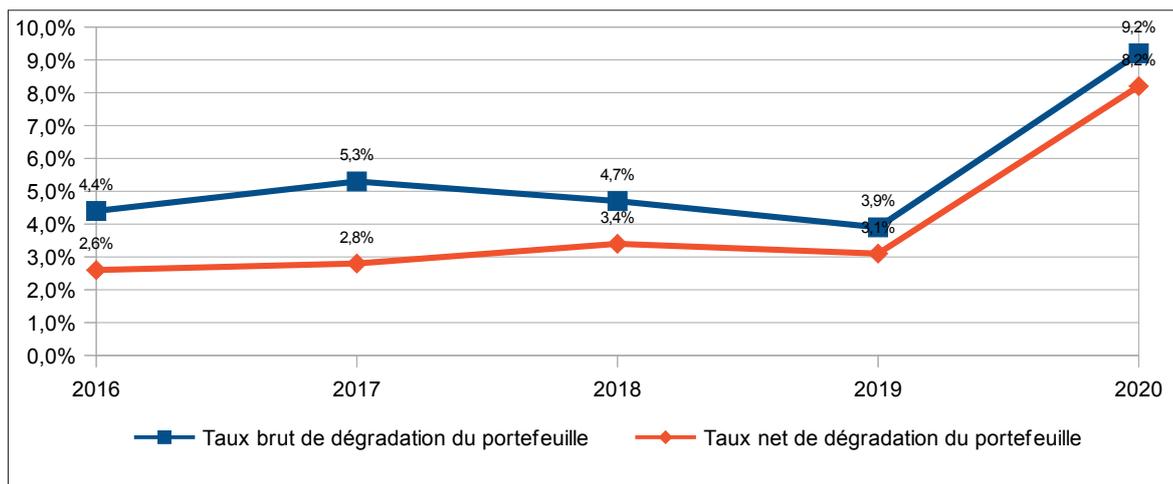
#### 3.2.2.2. Qualité du portefeuille

L'encours des créances en souffrance brutes des SFD relevant de l'article 44 a augmenté de 150,0%, en variation annuelle, pour se fixer à 134,7 milliards à l'échelle de l'Union à fin 2020.

Le taux de provisionnement des créances en souffrance ressort ainsi à 12,2% contre 20,4% au terme de l'exercice 2019.

Les taux brut et net de dégradation du portefeuille se sont établis, respectivement à 9,2% et 8,2% à fin 2020, soit une dégradation de 5,3 points et 5,0 points de pourcentage par rapport à 2019.

**Graphique 23 : Evolution des taux de dégradation du portefeuille des SFD**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.2.2.3. Ressources

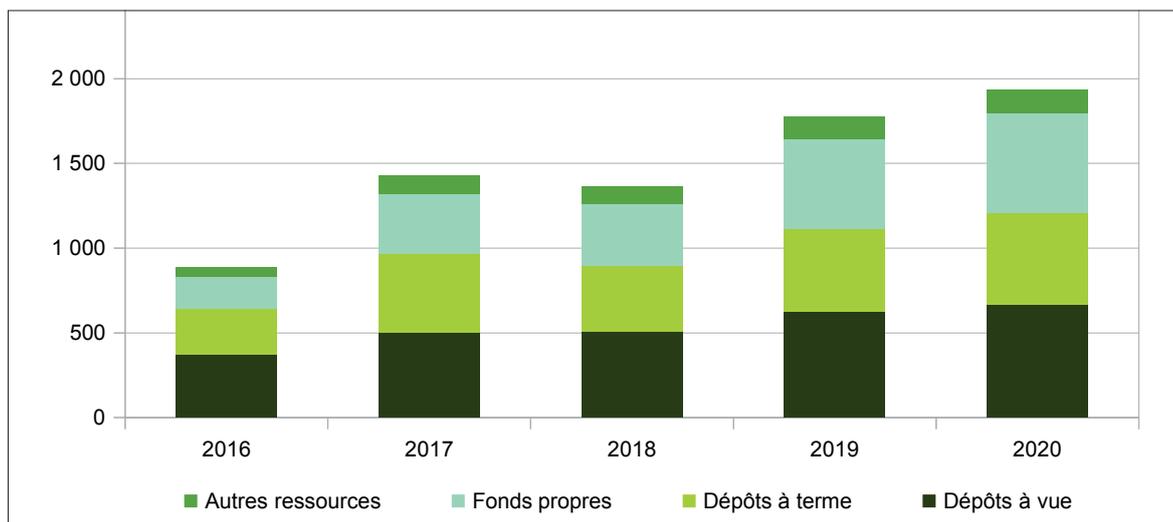
Les ressources mobilisées par les SFD relevant de l'article 44 ont progressé de 8,7%, en glissement annuel, pour atteindre 1 933,5 milliards au 31 décembre 2020. Elles sont composées des dépôts et emprunts (62,4%), des fonds propres nets (30,4%) et des autres ressources (7,2%).

Les dépôts et emprunts ont affiché une hausse, en rythme annuel, de 8,0% à fin 2020, pour ressortir à 1 206,8 milliards. Ils sont constitués des dépôts à vue et à terme, dans des proportions respectives de 55,4% et 44,6%.

Les fonds propres nets des SFD relevant de l'article 44 ont augmenté de 10,7% pour s'établir à 586,9 milliards contre 530,0 milliards à fin 2019.

Quant aux autres ressources (dettes rattachées, versements à effectuer sur titres et immobilisations financières, comptes d'ordre et divers, provisions pour risques et charges), elles ont crû de 6,9% pour se fixer à 139,8 milliards à fin décembre 2020.

**Graphique 24 : Evolution des ressources des SFD (en milliards de FCFA)**



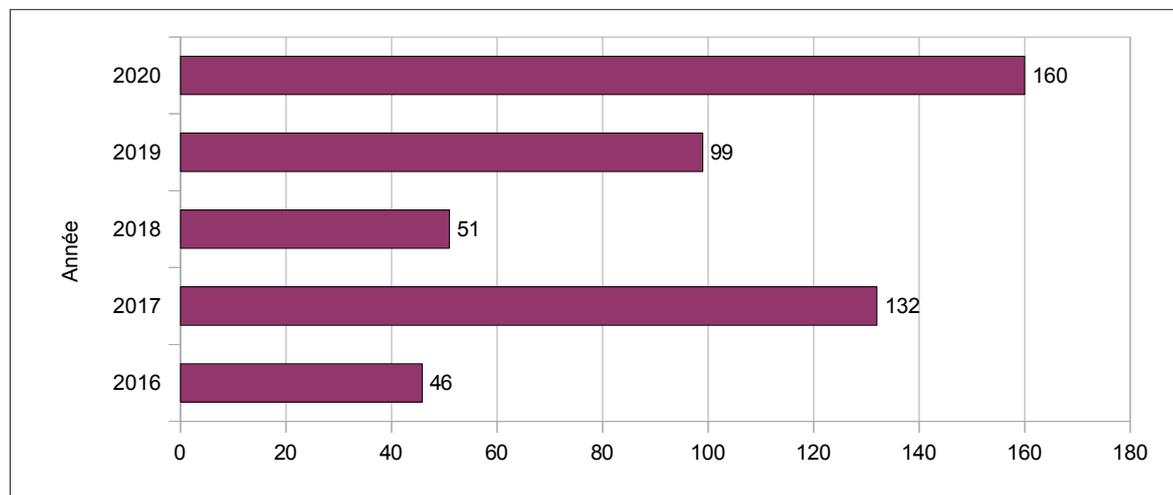
Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.2.2.4. Trésorerie

La trésorerie des SFD relevant de l'article 44 est demeurée excédentaire, en s'affichant à 160,4 milliards à fin 2020 contre 99,4 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 61,4%.

Cette tendance résulte d'une progression des ressources (+8,7%) plus importante que celle des emplois (+6,4%).

**Graphique 25 : Evolution de la trésorerie des SFD (en milliards de FCFA)**



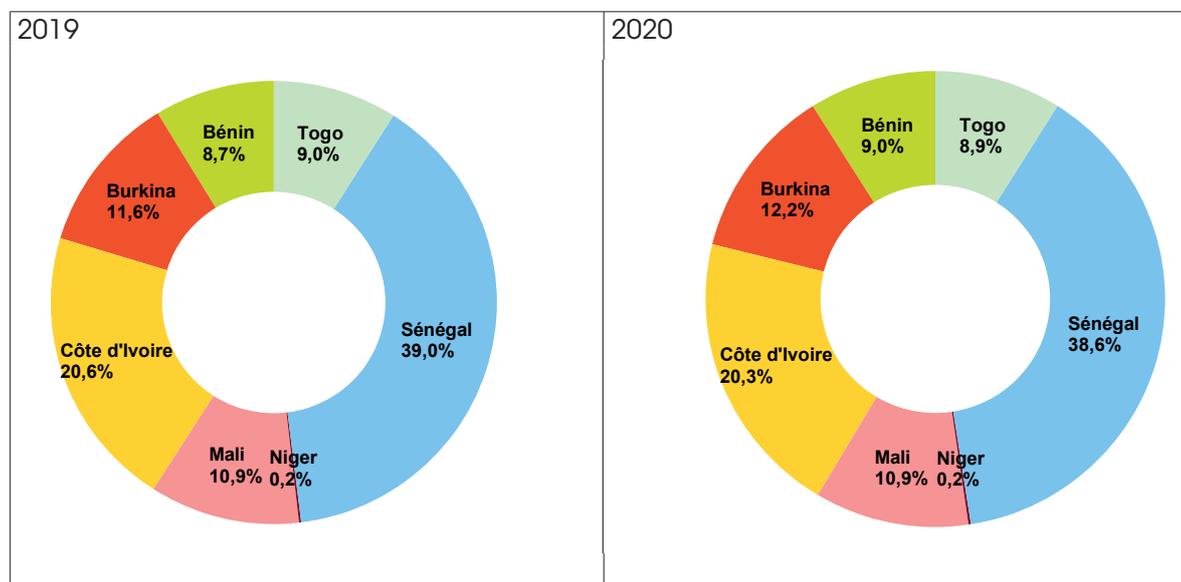
Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.2.2.5. Résultats

Au 31 décembre 2020, le Produit Net Financier (PNF) des SFD relevant de l'article 44 s'est établi à

257,4 milliards, en croissance de 0,6%, en rythme annuel.

**Graphique 26 : Produit Net Financier des SFD par pays en 2019 et 2020**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

La faible croissance du PNF a induit un produit global d'exploitation de 273,3 milliards en 2020 contre 273,9 milliards un an plus tôt, soit une baisse annuelle de 0,2%.

Le résultat brut d'exploitation, en ressortant à 62,1 milliards, a également diminué de 2,8%, en liaison avec la faible progression du PNF et

la hausse de 0,6% des frais généraux, ressortis à 197,0 milliards.

En prenant en compte les provisions nettes sur risque chiffrées à 49,3 milliards, le résultat d'exploitation s'est établi à 12,8 milliards à la fin de l'exercice 2020 contre 26,1 milliards un an plus tôt, soit un recul de 50,8%.

Quant au résultat net, il est également en baisse de 38,0% en ressortant provisoirement à 18,8 milliards contre 30,3 milliards à titre définitif, au terme de l'exercice 2019.

Les bénéficiaires se répartissent, par ordre d'importance, entre le Sénégal (8,5 milliards),

le Burkina (5,4 milliards), la Côte d'Ivoire (4,2 milliards), le Bénin (3,2 milliards) et le Togo (1,8 milliard). Le Mali et le Niger ont enregistré des pertes respectives de 2,9 milliards et 1,4 milliard.

### 3.2.2.6. Principaux ratios financiers

Les charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit a diminué de 0,8 point de pourcentage, en glissement annuel, pour se situer à 27,7% en 2020 contre 28,5%, pour une norme maximale de 35%.

Le ratio des frais généraux rapportés au portefeuille de crédit a baissé de 0,8 point de pourcentage, en glissement annuel, pour se situer à 13,6% en 2020, pour un plafond de 15% pour les structures de crédit direct et 20% pour les structures d'épargne et de crédit.

Le ratio des charges de personnel a baissé de 0,2 point de pourcentage, en glissement annuel, pour se situer à 6,9% en 2020 contre 7,1%, pour un plafond de 5% pour les structures de crédit direct et 10% pour les structures d'épargne et de crédit.

La rentabilité des fonds propres ressort à 2,2% en 2020 contre 4,8% à fin 2019, pour une norme minimale de 15%. Elle est calculée en rapportant le résultat d'exploitation hors subvention aux fonds propres moyens au cours de la période.

Le rendement sur actifs est ressorti à 0,5% en 2020 contre 1,1% à fin 2019, pour une norme minimale de 3%.

L'autosuffisance opérationnelle a baissé de 3,5 points de pourcentage, en glissement annuel, pour se situer à 83,3% en 2020 contre 86,8%, pour une norme minimale de 130%.

La marge bénéficiaire, qui mesure la part du résultat d'exploitation dégagée sur le montant

total des produits d'exploitation, a affiché une baisse de 3,9 points de pourcentage entre 2019 et 2020, en passant de 7,7% à 3,8%, pour une norme minimale de 20%.

Le coefficient d'exploitation, qui renseigne sur le niveau d'absorption du PNF par les frais généraux, a baissé de 0,1 point de pourcentage, en glissement annuel, pour se situer à 76,6% en 2020 contre 76,5%, pour un plafond de 40% pour les structures de crédit direct et 60% pour les structures d'épargne et de crédit.

Le taux de rendement des actifs s'est établi à 14,7% en 2020 contre 15,5% un an plus tôt, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage, pour une norme minimale de 15%. Ce ratio met en rapport le montant des intérêts ainsi que les commissions perçus sur les actifs productifs de la période.

Le ratio de liquidité de l'actif a augmenté de 1,6 point de pourcentage, en rythme annuel, pour se situer à 29,6% en 2020 contre 28,0% en 2019, pour une norme minimale de 2% pour les structures de crédit direct et 5% pour les structures d'épargne et de crédit.

Le ratio de capitalisation, qui représente la proportion des fonds propres dans le total des actifs, a progressé de 0,3 point de pourcentage, en rythme annuel, pour se situer à 22,9% en 2020 contre 22,6% en 2019, pour une norme minimale de 15%.

**Tableau 29 : Situation résumée de l'activité des SFD relevant de l'article 44**

(En millions de FCFA)

RUBRIQUES	30/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	Variation 2020 / 2019
<b>EMPLOIS NETS (1+2)</b>	<b>1 315 266</b>	<b>1 679 167</b>	<b>1 773 074</b>	<b>5,6%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>1 082 862</b>	<b>1 371 123</b>	<b>1 447 859</b>	<b>5,6%</b>
a) Crédits à court terme	496 380	637 287	634 193	-0,5%
b) Crédits à moyen terme	411 703	427 806	393 831	-7,9%
c) Crédits à long terme	137 460	263 089	301 505	14,6%
d) Opérations de crédit-bail	73	55	20	-62,8%
e) Crédits en souffrance	37 245	42 886	118 310	175,9%
<i>. Crédits immobilisés</i>	<i>7 751</i>	<i>7 885</i>	<i>83 546</i>	<i>959,5%</i>
<i>. Crédits en souffrance de 6 mois au plus</i>	<i>19 972</i>	<i>24 965</i>	<i>22 673</i>	<i>-9,2%</i>
<i>. Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus</i>	<i>6 800</i>	<i>6 861</i>	<i>8 454</i>	<i>23,2%</i>
<i>. Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus</i>	<i>2 722</i>	<i>3 175</i>	<i>3 637</i>	<i>14,5%</i>
<i>(provisions)</i>	<i>15 277</i>	<i>10 975</i>	<i>16 367</i>	<i>49,1%</i>
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>232 405</b>	<b>308 044</b>	<b>325 215</b>	<b>5,6%</b>
a) Titres de placement	4 940	6 490	8 835	36,1%
b) Immobilisations financières	30 951	41 647	39 777	-4,5%
c) Autres immobilisations	101 232	116 969	124 447	6,4%
d) Divers	95 282	142 938	152 155	6,4%
<b>RESSOURCES (1+2+3)</b>	<b>1 366 033</b>	<b>1 778 517</b>	<b>1 933 460</b>	<b>8,7%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>897 136</b>	<b>1 117 782</b>	<b>1 206 753</b>	<b>8,0%</b>
a) A vue	513 905	623 420	667 952	7,1%
b) A terme	383 231	494 362	538 801	9,0%
Dépôts à terme et bons de caisse	159 344	208 376	203 501	-2,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	86 048	121 766	140 381	15,3%
Autres	137 839	164 220	194 919	18,7%
<b>2. FONDS PROPRES NETS (a+b)</b>	<b>362 332</b>	<b>529 966</b>	<b>586 931</b>	<b>10,7%</b>
a) Capital, dotations, réserves, report à nouveau, etc.	216 655	285 004	327 842	15,0%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	<i>3 508</i>	<i>5 662</i>	<i>4 858</i>	<i>-14,2%</i>
b) Autres	145 678	244 961	259 089	5,8%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>106 565</b>	<b>130 770</b>	<b>139 776</b>	<b>6,9%</b>
<b>TRESORERIE : RESSOURCES-EMPLOIS</b>	<b>50 767</b>	<b>99 350</b>	<b>160 386</b>	<b>61,4%</b>
<b>RESULTATS</b>				
PRODUITS FINANCIERS	252 333	311 143	310 213	-0,3%
CHARGES FINANCIERES	51 148	55 318	52 858	-4,4%
<b>1. PRODUIT NET FINANCIER</b>	<b>201 185</b>	<b>255 825</b>	<b>257 356</b>	<b>0,6%</b>
PRODUITS ACCESSOIRES NETS	20 849	18 081	15 927	-11,9%
<b>2. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION</b>	<b>222 033</b>	<b>273 906</b>	<b>273 283</b>	<b>-0,2%</b>
FRAIS GENERAUX	157 101	195 748	197 006	0,6%
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMOBILISATIONS	12 043	14 250	14 170	-0,6%
<b>3. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>52 890</b>	<b>63 908</b>	<b>62 107</b>	<b>-2,8%</b>
PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	52 400	37 796	49 269	30,4%
<b>4. RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>490</b>	<b>26 112</b>	<b>12 838</b>	<b>-50,8%</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	8 369	7 781	8 053	3,5%
RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 606	-328	-205	-37,6%
IMPÔT SUR LE BENEFICE	3 573	3 218	1 878	-41,7%
<b>5. RESULTAT NET</b>	<b>8 892</b>	<b>30 346</b>	<b>18 808</b>	<b>-38,0%</b>

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

INDICATEURS FINANCIERS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	Variation 2020 / 2019
TAUX BRUT DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	4,7%	3,9%	9,2%	5,3
TAUX NET DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	3,4%	3,1%	8,2%	5,1
TAUX DE PROVISIONS POUR CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	29,4%	20,4%	12,2%	-8,2
CHARGES D'EXPLOITATION RAPPORTEES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS <i>Charges d'exploitation / Encours brutes des crédits</i>	29,1%	28,5%	27,7%	-0,8
RATIO DES FRAIS GENERAUX RAPPORTES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS <i>Frais généraux / Encours brutes des crédits</i>	14,7%	14,4%	13,6%	-0,8
RATIO DES CHARGES DE PERSONNEL <i>Charges de personnel / Encours brutes des crédits</i>	7,1%	7,1%	6,9%	-0,2
RENTABILITE DES FONDS PROPRES <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Fonds propres</i>	0,2%	4,8%	2,2%	-2,6
RENDEMENT SUR ACTIF <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Total actif</i>	0,0%	1,1%	0,5%	-0,6
AUTOSUFFISANCE OPERATIONNELLE <i>Produits d'exploitation / Charges d'exploitation</i>	89,7%	86,8%	83,3%	-3,5
MARGE BENEFICIAIRE <i>Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation</i>	0,3%	7,7%	3,8%	-3,9
COEFFICIENT D'EXPLOITATION <i>Frais généraux / PNF</i>	78,0%	76,5%	76,6%	0,1
TAUX DE RENDEMENT DES ACTIFS <i>Intérêts et commission perçus / Actifs productifs</i>	15,4%	15,5%	14,7%	-0,8
RATIO DE LIQUIDITE DE L'ACTIF <i>(Encaisses et comptes courants ordinaire + titres à court terme) / Total actif</i>	30,1%	28,0%	29,6%	1,6
RATIO DE CAPITALISATION <i>Fonds propres nets / Total actif</i>	19,3%	22,6%	22,9%	0,3

(\*) Données provisoires

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.3. SECTEUR DE LA MONNAIE ELECTRONIQUE

L'activité d'émission de la monnaie électronique continue de s'accroître dans l'Union, en lien avec l'attractivité des services financiers adossés à la téléphonie mobile.

Au 31 décembre 2020, quarante-deux (42) déploiements de services financiers via la téléphonie mobile sont dénombrés dans l'Union contre trente-huit (38) à fin 2019. Ces services sont offerts par :

- vingt-neuf (29) partenariats entre des banques, des opérateurs de télécommunications et des prestataires techniques ;
- douze (12) établissements de monnaie électronique (EME) ;
- un (1) système financier décentralisé (SFD).

**Tableau 30 : Déploiements de services financiers via la téléphonie mobile au 31 décembre 2020**

Pays	Partenariats entre banques et opérateurs de télécommunication	Etablissements de monnaie électronique (EME)	Systèmes financiers décentralisés (SFD)	TOTAL
Bénin	4	1	0	5
Burkina	3	1	-	4
Côte d'Ivoire	5	7	1	13
Guinée-Bissau	2	-	-	2
Mali	2	1	-	3
Niger	3	-	-	3
Sénégal	5	2	-	7
Togo	5	-	-	5
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>42</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

En vertu de ses attributions, la Commission Bancaire supervise les EME. Elle contribue ainsi à la préservation de la stabilité du système financier, la protection des fonds de la clientèle et la promotion de l'inclusion financière.

#### 3.3.1. Paysage des établissements de monnaie électronique agréés

L'Union compte douze (12) établissements de monnaie électronique agréés au 31 décembre 2020 contre dix (10) un an plus tôt. Ils sont répartis dans cinq (5) pays.

#### 3.3.2. Activités des établissements de monnaie électronique agréés

Les données statistiques provisoires analysées concernent neuf (9) EME sur les douze (12) agréés, soit 83,3% de la population. En effet,

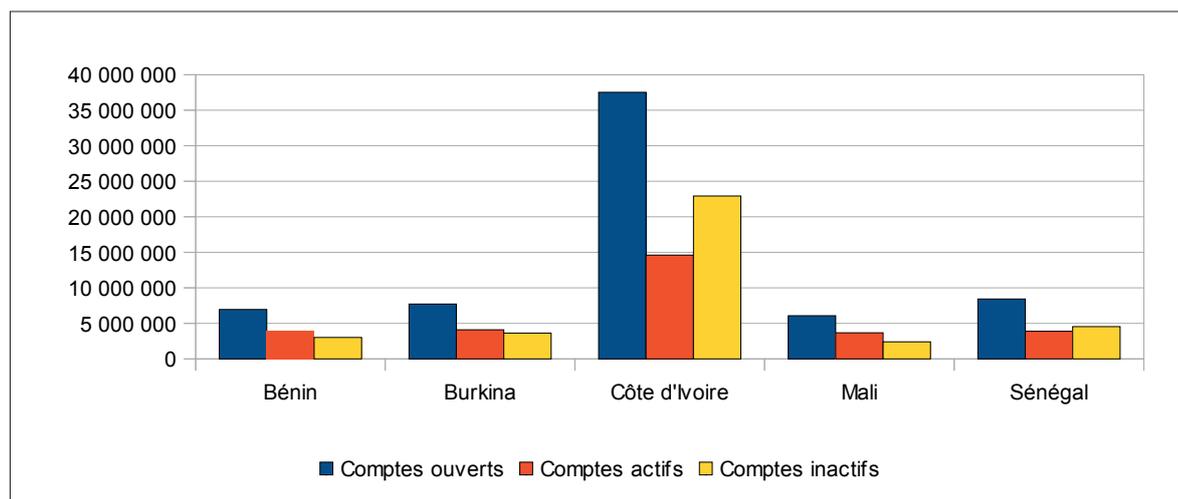
trois (3) EME agréés en Côte d'Ivoire n'ont pas démarré leurs activités au terme de l'année 2020.

Sur la base des données provisoires collectées au 31 décembre 2020, l'encours de la monnaie électronique émise par ces assujettis s'est établi à 556,6 milliards contre 409,7 milliards en 2019, soit une progression de 35,9%. Il est intégralement couvert par les fonds cantonnés par les EME dans les comptes ouverts dans les livres des établissements de crédit de l'Union.

##### 3.3.2.1. Indicateurs de volumétrie

Le nombre de comptes de monnaie électronique ouverts s'est établi à 66 711 457 en 2020 contre 51 009 424 à fin 2019, soit une hausse de 30,8%. La proportion des comptes actifs<sup>24</sup> est ressortie en recul à 45,3% contre 47,6% l'année précédente.

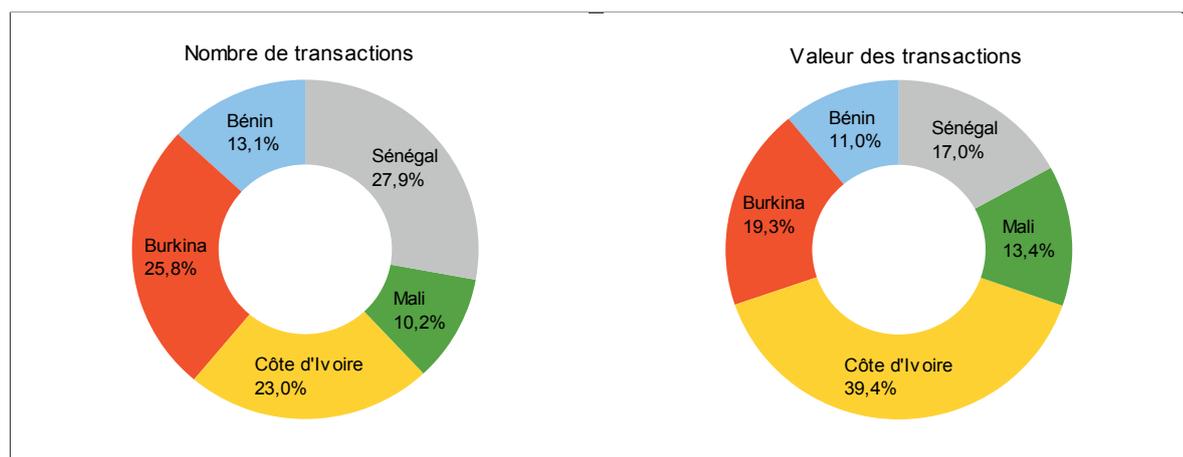
24 - Il s'agit des comptes ayant effectué au moins une transaction au cours des 90 derniers jours.

**Graphique 27 : Nombre de comptes ouverts par les EME**

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Les transactions cumulées via la téléphonie mobile effectuées par l'intermédiaire des EME ont progressé de 37,1% au cours de la période sous revue, en ressortant à 34 914,8 milliards à fin 2020

contre 25 470,8 milliards un an plus tôt. Le nombre de transactions a enregistré une hausse annuelle de 33,6% en atteignant 3 628 009 604 opérations au cours de la période sous revue.

**Graphique 28 : Transactions effectuées par les EME au 31 décembre 2020**

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 3.3.2.2. Indicateurs de distribution

Le réseau de distribution des EME est constitué de 548 306 points de services au 31 décembre 2020,

en augmentation de 25,3% l'an. Il est constitué des GAB, de sous-distributeur et d'agents distributeurs. Les points de services actifs en représentent 65,6% contre 63,0% un an plus tôt.

**Tableau 31 : Réseau de distribution des EME**

Réseaux	2019	2020 (*)
GAB (a)	76	76
Sous-distributeur (b)	395 801	284 120
Agents distributeurs (c)	43 708	264 110
Points de services (a+b+c)	439 585	548 306
Points de services actifs (au moins une transaction au cours des 90 derniers jours)	276 840	361 191

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

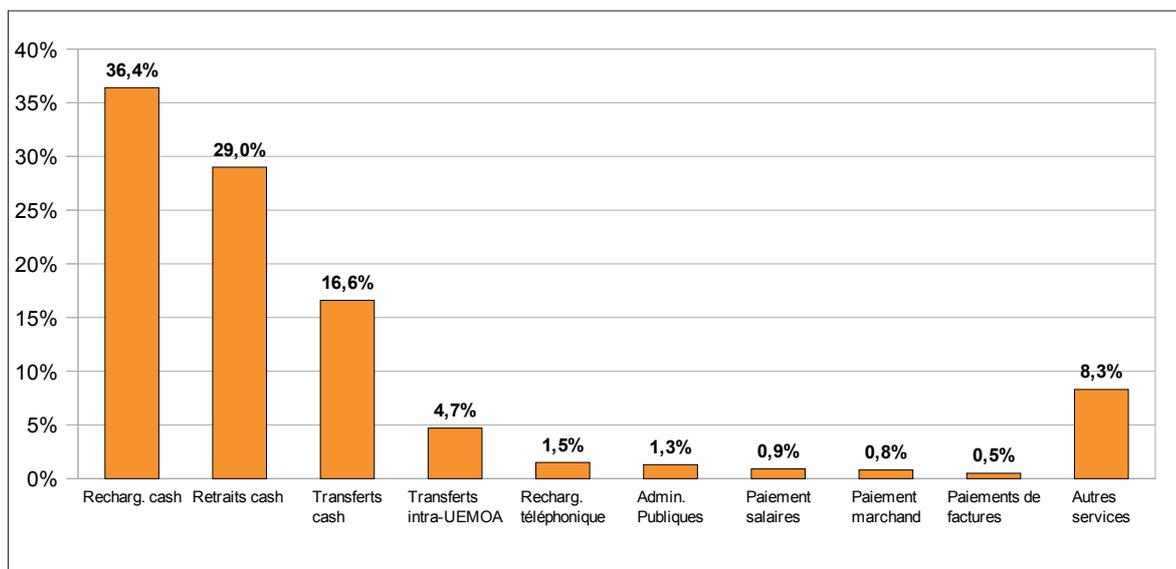
### 3.3.2.3. Indicateurs de services financiers par téléphonie mobile

Les opérations de rechargement<sup>25</sup> de porte-monnaie électronique, de retrait cash, de transferts de personne à personne et de rechargement téléphonique, demeurent prépondérantes. Celles-ci représentent en volume et en valeur, respectivement 89,6% et 82,7% des transactions totales en 2020 contre 84,7% et 92,5% l'année précédente.

Le nombre de transferts transfrontaliers réalisés entre les pays de l'Union a progressé, en variation annuelle de 26,0% en 2020, pour se situer à 28 597 262. Le montant de ces opérations a augmenté de 41,3%, en passant de 1 150,7 milliards en 2019 à 1 625,5 milliards à fin 2020. Au cours de la période sous revue, les paiements effectués à partir des porte-monnaies électroniques concernent, par ordre d'importance, les opérations de :

- rechargement cash (12 714,0 milliards ; 36,4%) ;
- retrait cash (10 138,1 milliards ; 29,0%) ;
- transfert cash (5 794,8 milliards ; 16,6%) ;
- transfert intra-UEMOA (1 625,5 milliards ; 4,7%) ;
- rechargement téléphonique (522,3 milliards ; 1,5%) ;
- transactions avec les administrations publiques (450,0 milliards ; 1,3%) ;
- paiement de salaires (303 milliards ; 0,9%) ;
- paiement marchand (275,3 milliards ; 0,8%) ;
- paiement de factures (190,6 milliards ; 0,5%) ;
- autres services<sup>26</sup> (2 901,0 milliards ; 8,3%).

**Graphique 29 : Indicateurs de services financiers par téléphonie mobile**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

25 -Dépôt d'une somme d'argent sur le porte-monnaie électronique

26- Transferts de fonds à partir de comptes bancaires de particuliers vers le porte-monnaie électronique, réception de fonds à partir de comptes bancaires de particuliers, transactions avec les institutions de microfinance, transferts au guichet, forfaits Internet, etc.

## Encadré n°5 : Apports potentiels de la SupTech à la supervision bancaire dans l'UMOA

La technologie financière a connu une croissance de plus en plus rapide ces dernières années, tant au plan mondial qu'au niveau de la sous-région. Les entreprises de ce secteur évoluent progressivement dans un environnement non régulé vers une régulation et une supervision actives des Autorités, en vue de rassurer les clients et les investisseurs potentiels.

En réponse, les Autorités de régulation et de supervision à travers le monde se sont employées à rechercher la réponse appropriée à apporter à l'essor des FinTech, afin de protéger la clientèle tout en encourageant l'innovation.

Ainsi, sont apparus progressivement Supervisory Technology (SupTech) et Regulatory Technology (RegTech), qui sont l'application de la technologie financière (FinTech) respectivement aux activités de supervision et à celles de régulation.

La SupTech peut être définie comme l'utilisation de la technologie par le superviseur, en vue d'améliorer l'efficacité de ses activités. Elle est parfois appelée, à juste titre, « la FinTech du superviseur », eu égard à son émergence en tant que réponse nécessaire au développement de la FinTech dite « commerciale » ou grand public. Cette notion fait appel à des concepts tels que :

- le big data : l'exploitation des importants volumes de données générés par les usages numériques ;
- le data mining : l'exploration des dites données en vue de dégager des tendances significatives ;
- l'intelligence artificielle : la simulation du raisonnement déductif humain par le biais de la technologie.

La SupTech offre un vaste champ de possibilités, pouvant aller jusqu'à une supervision en temps réel. À ce jour, son utilisation peut être divisée en deux grands ensembles, à savoir la collecte des données et leur analyse. De ces deux étapes peuvent émerger une multitude d'usages, tels que :

- l'automatisation du reporting réglementaire, qui revient à implémenter des processus informatiques visant à faciliter ou réaliser intégralement la capture, la validation, la consolidation, la visualisation et le stockage des données requises dans le cadre de la supervision bancaire ;
- la supervision en temps réel, où l'interconnexion des systèmes d'information des superviseurs et des assujettis permettrait une collecte et une analyse des données réglementaires sans contrainte de périodicité, afin d'identifier les potentielles zones de risque et d'optimiser les vérifications sur place ;
- la surveillance des opérations suspectes (fragmentation, localisation géographique, caractéristiques, bénéficiaires, etc.) dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- la prévention des défaillances bancaires, à partir de la capacité d'anticipation ainsi offerte au superviseur bancaire.

Au niveau de l'UMOA, les travaux récents menés au Secrétariat Général de la Commission Bancaire dans le cadre de l'informatisation des outils de contrôle vont dans le sens du renforcement et de la réactivité de l'intervention du superviseur. L'évolution des systèmes d'information des assujettis est également surveillée en vue notamment de mieux cerner le périmètre d'une future démarche vers la SupTech.



## Chapitre 4

# SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS

---



## 4.1.

### SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

## 4.2.

### ACTES ET MESURES

## 4.1. SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

### 4.1.1. Situation prudentielle des établissements de crédit

Sur la base des données provisoires reçues des établissements de crédit pour le compte de l'exercice clos au 31 décembre 2020, la situation prudentielle du système bancaire de l'Union présentée ci-après porte sur cent-vingt-six (126) assujettis, soit cent-dix (110) banques et seize (16) établissements financiers à caractère bancaire, à l'exclusion des succursales.

En lien avec les mesures visant à limiter l'impact de la pandémie à coronavirus (COVID-19) sur le système bancaire, les dispositions du Titre X (Dispositions transitoires) du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA, annexé à la Décision n° 013/24/06/2016 du 24 juin 2016 ont été modifiées par Décision n° 26/06/2020/CM/UMOA du 26 juin 2020. Ainsi, le calendrier initial de la mise en œuvre de ces dispositions a été rallongé d'une (1) année. Subséquemment, les normes du dispositif prudentiel applicable à ces assujettis, requises en 2019, ont été maintenues pour l'année 2020.

#### 4.1.1.1. Normes de fonds propres

##### ◆ Ratio minimal (CET1)<sup>27</sup>

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres de base durs et les risques pondérés. Le seuil réglementaire est fixé, pour l'année 2020, à 6,25%. Les fonds propres de base durs représentent les fonds propres de meilleure qualité qui sont suffisamment stables pour absorber les pertes et permettre la continuité d'exploitation de l'établissement.

Cent treize (113) établissements de crédit, soit 89,7%, respectent cette norme. Ces assujettis totalisent 89,9% des actifs et 93,8% des risques pondérés du système bancaire contre cent quatre (104) établissements de crédit pour 86,8% et 92,0% en 2019.

##### ◆ Représentation du capital social minimum par les fonds propres de base (T1)

Cette norme exige des établissements de crédit de l'UMOA qu'ils détiennent, à tout moment, des fonds propres de base (T1) au moins égaux au capital social minimum de dix (10) milliards pour les banques et trois (3) milliards pour les établissements financiers à caractère bancaire, fixé par le Conseil des Ministres de l'UMOA ou au montant fixé dans la décision d'agrément.

Cent-quatre (104) établissements de crédit sont conformes à ces seuils, soit 82,5% des assujettis concernés contre 84,6% au 31 décembre 2019. Ils totalisent 90,6% des actifs et 95,3% des risques pondérés du système bancaire contre cent-vingt (120) établissements de crédit pour 94,8% et 99,3% en 2019.

##### ◆ Ratio minimal (T1)<sup>28</sup>

Cette norme, mesurée par les fonds propres de base (CET1) auxquels s'ajoutent les fonds propres de base additionnels ou autres éléments de T1 rapportés aux risques pondérés, est fixée, pour l'année 2020, à 7,25%.

Ce ratio est respecté par cent-neuf (109) établissements de crédit, soit 86,5% des assujettis concernés qui totalisent 89,1% des actifs et 93,1% des risques pondérés du système bancaire contre cent un (101) établissements de crédit pour 85,5% et 89,4% en 2019.

##### ◆ Ratio de solvabilité total

Mesuré par les fonds propres effectifs<sup>29</sup> rapportés aux risques pondérés, cet indicateur est fixé, pour l'année 2020, à 9,5%.

Au 31 décembre 2020, les fonds propres effectifs et les risques pondérés se sont établis respectivement à 3 284,0 milliards et 26 473,5 milliards contre 2 873,4 milliards et 24 865,1 milliards en 2019.

**Tableau 32 : Répartition des établissements de crédit selon le ratio minimal de solvabilité**

Tranches	Nombre d'établissements de crédit	Poids en termes de total des actifs	Poids en termes de risques pondérés
≥ 9,5%	107	87,8%	91,2%
dont ≥ 11,5% <sup>30</sup>	94	66,2%	65,1%
< 9,5%	19	12,2%	8,8%
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

27 - CET1 : Common Equity Tier one ou Fonds propres de base durs.

28 - T1 : Tier One ou Fonds Propres de Base.

29- Les fonds propres utilisés pour le calcul du ratio de solvabilité total sont les fonds propres effectifs (FPE) obtenus par la somme des fonds propres de base T1 et les fonds propres complémentaires T2.

30- Ratio cible au terme de la période transitoire du dispositif prudentiel en 2023.

A l'échelle de l'UMOA, cent sept (107) établissements de crédit respectaient la norme de solvabilité à fin décembre 2020. Ces assujettis totalisent 87,8% des actifs bancaires et 91,2% des risques pondérés contre cent un (101) établissements de crédit pour 82,2% et 89,8% en 2019.

A fin décembre 2020, le ratio de solvabilité total est ressorti à 12,4% dans l'Union, au-dessus du seuil minimal réglementaire fixé à 9,5% pour 2020 et à 11,5% au terme de la période transitoire du dispositif prudentiel.

Par pays, il se présente comme suit :

**Tableau 33 : Ratio minimal de solvabilité des établissements de crédit par pays**

Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau (**)	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA
14,5%	13,8%	11,6%	-3,6%	14,3%	15,6%	12,0%	7,4%	<b>12,4%</b>

(\*) Ce niveau du ratio en Guinée-Bissau est lié à la situation prudentielle d'un établissement dont les fonds propres sont négatifs avec un poids important sur la place bancaire nationale.

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Graphique 30 : Ratio de solvabilité des établissements de crédit en fonction des risques pondérés**



La taille de la boule exprime le volume des risques pondérés.

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

#### ◆ Norme de division des risques

La norme de division des risques, mesurée par le total des actifs pondérés en fonction des risques sur un client ou un groupe de clients liés rapportés aux fonds propres de base (T1), est maintenue, pour 2020, à 55% au plus. Elle mesure le risque de concentration sur la clientèle ou encore les « grands risques »<sup>31</sup>.

Au 31 décembre 2020, quatre-vingt-six (86) établissements de crédit, soit 68,3% des assujettis, concentrant 68,8% des actifs et 71,3% des risques pondérés, respectent la norme de division des risques contre quatre-vingt-treize (93) établissements de crédit pour 78,2% et 80,5% en 2019.

Par pays, la norme de division des risques se présente comme suit :

31-La notion de « grand risque » représente un client ou un groupe de clients liés dont la somme de ses actifs pondérés en fonction du risque de crédit atteint au moins 10% des fonds propres de base T1 d'un établissement.

**Tableau 34 : Norme de division des risques par pays**

Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau (*)	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA
63,8%	50,9%	46,3%	-506,4%	61,9%	67,8%	67,1%	177,9%	<b>60,5%</b>

(\*) Ce niveau du ratio en Guinée-Bissau est en rapport avec la situation prudentielle d'un établissement dont les fonds propres sont négatifs avec un poids important dans le système bancaire national.

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Le ratio de division des risques pour l'Union s'est établi en moyenne à 60,5% au 31 décembre 2020.

#### ◆ Ratio de levier

Le ratio de levier a pour objectif de maîtriser la croissance du bilan d'un établissement, au regard de ses fonds propres et de limiter l'accumulation de l'effet de levier dans le secteur bancaire. Il est mesuré par les fonds propres de base (T1) rapportés à l'exposition totale (bilan et

hors-bilan). La norme minimale est fixée à 3%.

Au 31 décembre 2020, l'exposition totale est évaluée à 47 458,7 milliards. Il en résulte un ratio de levier de 6,4%. Cent huit (108) établissements de crédit, détenant 88,5% des actifs et 92,7% des risques pondérés, respectent la norme de levier contre cent un (101) établissements de crédit pour 84,6% et 88,6% en 2019.

Par pays, le ratio de levier se présente comme suit :

**Tableau 35 : Ratio de levier par pays**

Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau (*)	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA
5,7%	7,4%	6,1%	-2,1%	7,5%	10,5%	6,7%	2,3%	<b>6,4%</b>

(\*) Ce niveau du ratio en Guinée-Bissau est en rapport avec la situation prudentielle d'un établissement dont les fonds propres sont négatifs avec un poids important dans le système bancaire national.

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

#### 4.1.1.2. Autres normes prudentielles

##### ◆ Limites individuelle et globale sur les participations dans des entités commerciales

Au 31 décembre 2020, cent trois (103) établissements de crédit sont conformes à la norme qui limite individuellement les participations dans les entités commerciales à 25% du capital de ces entreprises. Ils représentent 82,5% des actifs et 86,1% des risques pondérés contre cent neuf (109) établissements de crédit pour 78,0% et 80,7% en 2019.

Par contre, cent quatorze (114) établissements de crédit respectent la norme qui limite individuellement les participations dans les entités commerciales à 15% des fonds propres de base (T1) de l'établissement. Ils représentent 94,2% des actifs et 96,7% des risques pondérés contre l'ensemble des cent vingt-trois (123) établissements de crédit en 2019.

En outre, cent vingt-quatre (124) établissements de crédit respectent la norme qui limite globalement les participations dans les entités commerciales à 60% des fonds propres effectifs de

l'établissement. Ils représentent 95,5% des actifs et 100% des risques pondérés contre l'ensemble des cent vingt-trois (123) établissements de crédit en 2019.

##### ◆ Limite sur les immobilisations hors exploitation

A fin 2020, quatre-vingt-dix-neuf (99) établissements de crédit, dont l'activité représente 82,3% des actifs et 83,8% des risques pondérés, respectent la norme limitant les immobilisations hors exploitation au maximum à 15% des fonds propres de base (T1), contre cent cinq (105) établissements de crédit pour 81,4% et 83,9% en 2019.

##### ◆ Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations

Au 31 décembre 2020, cent onze (111) assujettis, concentrant 89,4% des actifs et 93,4% des risques pondérés, respectent la norme limitant le total des immobilisations hors exploitation et des participations à 100% des fonds propres de base (T1), contre cent dix-huit (118) établissements de crédit pour 93,4% et 97,5% en 2019.

♦ **Limite sur les prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux commissaires aux comptes**

Cent neuf (109) établissements de crédit, détenant 85,9% des actifs et 88,6% des risques pondérés, respectent la norme, qui limite le cumul des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux commissaires aux comptes à 20% des fonds propres effectifs, contre cent quinze (115) établissements de crédit pour 89,0% et 91,9% en 2019.

♦ **Couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables**

Cette norme, en imposant la couverture, à hauteur de 50% au moins, des emplois immobilisés, par des ressources stables, vise à prévenir une transformation excessive des ressources à court terme des banques en emplois à moyen ou long termes. Elle contribue à assurer l'équilibre de la structure financière des établissements de crédit.

Au terme de la période sous revue, cent cinq (105) entités, représentant 85,2% des actifs et 88,6% des risques pondérés, se conformaient à cette exigence, contre cent trois (103) établissements de crédit pour 84,8% et 87,0% en 2019.

♦ **Coefficient de liquidité**

Destinée à prévenir les risques de liquidité à court terme du système bancaire, cette norme requiert des établissements de crédit des disponibilités ou des emplois, dont la durée résiduelle n'excède pas trois (3) mois, suffisants pour couvrir, à concurrence d'au moins 75% leurs exigibilités de même maturité.

Au 31 décembre 2020, cent huit (108) établissements de crédit, concentrant 85,9% des actifs et 90,5% des risques pondérés, satisfaisaient à cette exigence, contre cent douze (112) établissements de crédit pour 90,6% et 94,9% en 2019. Concernant les établissements financiers à caractère bancaire, ce ratio s'applique uniquement à ceux qui reçoivent des fonds du public.

**Tableau 36 : Coefficient de liquidité par pays**

Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA
111,6%	117,7%	104,7%	95,0%	96,3%	101,0%	96,4%	116,3%	<b>105,8%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Il convient de préciser que le dispositif prudentiel, entré en vigueur en janvier 2018, prévoit un ratio de liquidité à court terme (RLCT) et un ratio de liquidité à long terme (RLLT).

Ces ratios seront mis en œuvre progressivement sur la base des dispositions transitoires prises par le Régulateur.

**4.1.1.3. Synthèse de la situation prudentielle des établissements de crédit**

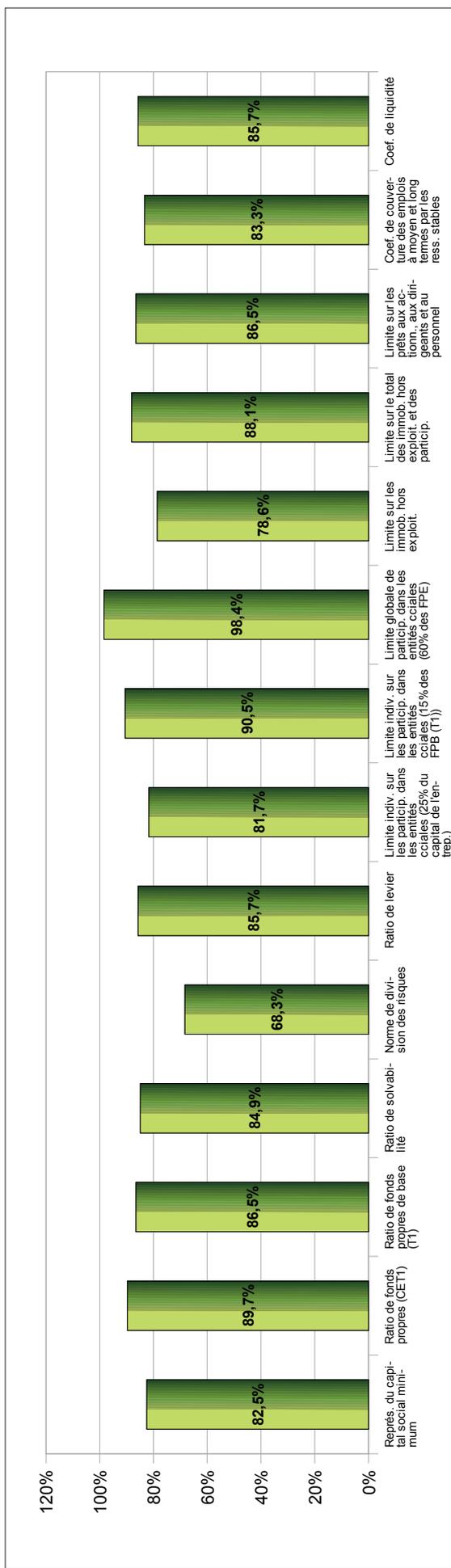
Le tableau et le graphique ci-après présentent un aperçu global du respect du dispositif prudentiel par les établissements de crédit en activité dans l'Union à fin décembre 2020.

**Tableau 37 : Nombre d'établissements de crédit conformes au dispositif prudentiel**

	Normes de solvabilité				Norme de division des risques		Ratio de levier		Autres normes prudentielles					
	Représ. du capital social minim. par les fonds propres de base (T1)	Ratio de fonds propres (CET1)	Ratio de fonds propres de base (T1)	Ratio de solvabilité total	Norme de division des risques	Ratio de levier	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entrep.)	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres de base (T1))	Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs)	Limite sur les immob. hors exploitation	Limite sur le total des immob. hors exploitation et des participations	Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	Coefficient de couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables	
<b>Bénin (13)</b>	10	13	12	12	11	11	12	12	13	11	11	12	12	13
<b>Burkina (16)</b>	15	16	16	14	13	16	11	16	16	15	16	16	16	15
<b>Côte d'Ivoire (27)</b>	23	23	23	23	18	23	25	25	27	23	25	23	23	23
<b>Guinée- Bissau (3)</b>	1	2	2	2	2	2	2	2	3	1	2	2	2	3
<b>Mali (15)</b>	14	15	15	15	8	14	15	15	15	12	14	15	12	12
<b>Niger (13)</b>	10	11	11	10	8	10	10	12	12	7	12	11	9	8
<b>Sénégal (25)</b>	21	22	21	22	18	21	18	21	24	19	21	19	21	21
<b>Togo (14)</b>	10	11	9	9	8	11	10	11	14	11	10	11	10	13
<b>UMOA (126)</b>	<b>104</b>	<b>113</b>	<b>109</b>	<b>107</b>	<b>86</b>	<b>108</b>	<b>103</b>	<b>114</b>	<b>124</b>	<b>99</b>	<b>111</b>	<b>109</b>	<b>105</b>	<b>108</b>
<b>Proportion (%)</b>	<b>82,5%</b>	<b>89,7%</b>	<b>86,5%</b>	<b>84,9%</b>	<b>68,3%</b>	<b>85,7%</b>	<b>81,7%</b>	<b>90,5%</b>	<b>98,4%</b>	<b>78,6%</b>	<b>88,1%</b>	<b>86,5%</b>	<b>83,3%</b>	<b>85,7%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Graphique 31 : Proportion des établissements de crédit conformes au dispositif prudentiel**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

## **Encadré n°6 : Les mesures prises pour limiter l'impact de la pandémie liée à la COVID-19 sur le secteur bancaire**

A la suite de l'apparition de la pandémie liée à la COVID-19, les Autorités monétaires et de contrôle de l'UMOA ont pris une série de mesures visant à limiter l'impact de la crise sur le système bancaire et financier. Celles-ci concernent les domaines du soutien à la liquidité, de la réglementation et de la supervision.

Les actions en soutien à la liquidité des banques prises par la BCEAO concernent :

- l'augmentation des ressources mises à la disposition des banques, afin de leur permettre de maintenir et d'accroître le financement de l'économie ;
- la baisse de 50 points de base des taux directeurs, faisant passer le taux minimum de soumission aux opérations d'injection de liquidité de 2,50% à 2,00% et le taux du guichet de prêt marginal de 4,50% à 4,00% ;
- l'élargissement du champ des mécanismes à la disposition des banques pour accéder au refinancement de la Banque Centrale ;
- la sensibilisation des banques à l'utilisation des ressources disponibles sur le guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises (PME/PMI). Ce guichet, sans plafond, a été créé dans le cadre du dispositif mis en place par la BCEAO en accord avec les banques et les Etats pour promouvoir le financement des PME/PMI dans l'Union ;
- l'approvisionnement des banques en billets en quantité et en qualité suffisantes, afin de leur permettre d'assurer un fonctionnement satisfaisant des guichets automatiques de banques (GAB) ;
- l'accompagnement des Etats membres de l'UMOA dans l'émission de bons du Trésor, dénommés « Bons COVID-19 » et des obligations de relance.

Concernant les mesures prises au plan réglementaire, il convient de relever l'édiction de textes ci-après :

- la Décision du Conseil des Ministres de l'UMOA portant modification du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières dans l'UMOA, notamment le décalage d'un an de la période transitoire y afférente, reportée de 2022 à 2023 et maintien, au titre de l'année 2020, des normes prudentielles prévues pour l'année 2019 ;
- la mise en place, par la Banque Centrale, en relation avec le système bancaire, d'un cadre adapté pour accompagner les entreprises affectées par les conséquences de la pandémie et qui rencontrent des difficultés pour rembourser les crédits qui leur ont été accordés ;
- la révision, par la BCEAO, des modalités de mise en œuvre du dispositif des accords de classement pour les entreprises non financières ;
- l'admission des créances privées cotées B au refinancement de la BCEAO ;
- l'autorisation accordée aux établissements de crédit et aux SFD d'accorder à leurs clients qui sont affectés par la crise sanitaire et qui le demandent des reports d'échéances des créances ;
- la mise en place, par la Banque Centrale, de mesures de promotion des paiements électroniques dans le contexte de la lutte contre la propagation du COVID-19.

Enfin, dans le domaine de la supervision, les principales actions suivantes peuvent être soulignées :

- la mise en place des états de reporting spécifique permettant le suivi de l'évolution des reports d'échéances ;
- la suspension, de mars à septembre 2020, de l'exécution du programme de vérification sur place et le renforcement, au cours de la période, de la surveillance sur pièces et le contrôle à distance des assujettis ;
- le renforcement de la surveillance sur pièces, avec notamment l'organisation de plusieurs rencontres bilatérales avec les établissements de crédit ;
- la mise en place d'un dispositif de contrôle à distance des établissements de crédit ;
- le report de la période transitoire d'application du coussin systémique de 1% applicable aux EBIS régionaux, avec une entrée en vigueur de 2021 à 2023 au lieu de 2020-2022 ;
- l'émission d'une lettre-circulaire aux assujettis soumis au contrôle de la Commission Bancaire, recommandant une distribution restrictive des bénéficiés sous forme de dividendes au titre de l'exercice 2020.

#### 4.1.2. Situation prudentielle des compagnies financières

Sur la base des données prudentielles provisoires reçues de quatorze (14) compagnies financières sur les dix-sept (17) à fin 2020, la situation prudentielle sur base consolidée se présente comme suit.

##### 4.1.2.1. Normes de fonds propres

###### ◆ Ratio de fonds propres de base durs (CET1)

Ce ratio est respecté par l'ensemble des compagnies financières.

###### ◆ Ratio de fonds propres de base (T1)

Cette norme est respectée par treize (13) compagnies financières sur les quatorze (14) en activité. Elles totalisent 95,8% des actifs et 93,9% des risques pondérés.

###### ◆ Ratio de solvabilité total

Au 31 décembre 2020, les fonds propres effectifs et les risques pondérés des compagnies financières se sont établis respectivement à 2 016,5 milliards et 16 769,8 milliards.

Tableau 38 : Répartition des compagnies financières selon le ratio de solvabilité

Tranches	Nombre de compagnies financières	Poids en termes de total des actifs	Poids en termes de risques pondérés
≥ 9,5%	13	95,8%	93,9%
dont ≥ 11,5%	9	66,8%	69,1%
< 9,5%	1	4,2%	6,1%
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Treize (13) compagnies financières respectent la principale norme de solvabilité. Ces assujettis totalisent 95,8% des actifs bancaires et 93,9% des risques pondérés.

A la même date, le ratio de solvabilité total au sein de l'Union est ressorti à 12,0% contre 13,1% en 2019.

Le ratio de solvabilité des EBIS régionaux s'est établi à 12,7% en 2020, soit au-delà de la norme de 12,5% qui serait requise au terme de la période transitoire d'application du coussin systémique pour ces entités (11,5% + 1% de surcharge).

###### ◆ Norme de division des risques

La norme de division des risques, qui mesure la concentration des grands risques, est respectée par huit (8) compagnies financières sur les quatorze (14), représentant 88,6% des actifs et 87,8% des risques pondérés.

Le ratio de division des risques s'est établi à 32,6% au 31 décembre 2019 contre 32,0% un an plus tôt, pour un plafond réglementaire fixé à 55% pour 2019. Celui des EBIS régionaux se situe à 52,0%.

###### ◆ Ratio de levier

Le ratio de levier, mesuré par les fonds propres de base (T1) rapportés à l'exposition totale (bilan et hors-bilan) et dont la norme minimale est fixée à 3%, est respecté par onze (11) compagnies financières, représentant 94,8% des actifs et 95,5% des risques pondérés.

L'exposition totale des compagnies financières est évaluée à 29 261,7 milliards, induisant un ratio de levier de 5,7%.

L'exposition totale des EBIS régionaux est évaluée à 7 515,2 milliards, induisant un ratio de levier de 6,0%.

##### 4.1.2.2. Autres normes prudentielles

###### ◆ Limite individuelle et globale sur les participations dans les entités commerciales

Au 31 décembre 2020, treize (13) compagnies financières, qui représentent 96,8% des actifs et 96,8% des risques pondérés, sont conformes à la norme qui limite individuellement les participations dans les entités commerciales à 25% du capital des entreprises.

Toutes les compagnies financières sont conformes à la norme qui limite individuellement les participations dans les entités commerciales à 15% des fonds propres de base (T1) de l'établissement et à la norme qui limite globalement les participations dans les entités commerciales à 60% des fonds propres effectifs de l'établissement.

◆ **Limite sur les immobilisations hors exploitation**

A fin 2020, douze (12) compagnies financières, dont l'activité représente 94,3% des actifs et 92,8% des risques pondérés, respectent la norme limitant les immobilisations hors exploitation au maximum à 15% des fonds propres de base.

◆ **Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations**

Au 31 décembre 2020, l'ensemble des assujettis respectent la norme limitant le total

des immobilisations hors exploitation et des participations à 100% des fonds propres de base (T1).

◆ **Limite sur les prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux commissaires aux comptes**

En 2020, douze (12) compagnies financières, représentant 94,8% des actifs et 94,8% des risques pondérés, respectent la norme qui limite le cumul des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux commissaires aux comptes à 20% des fonds propres effectifs.

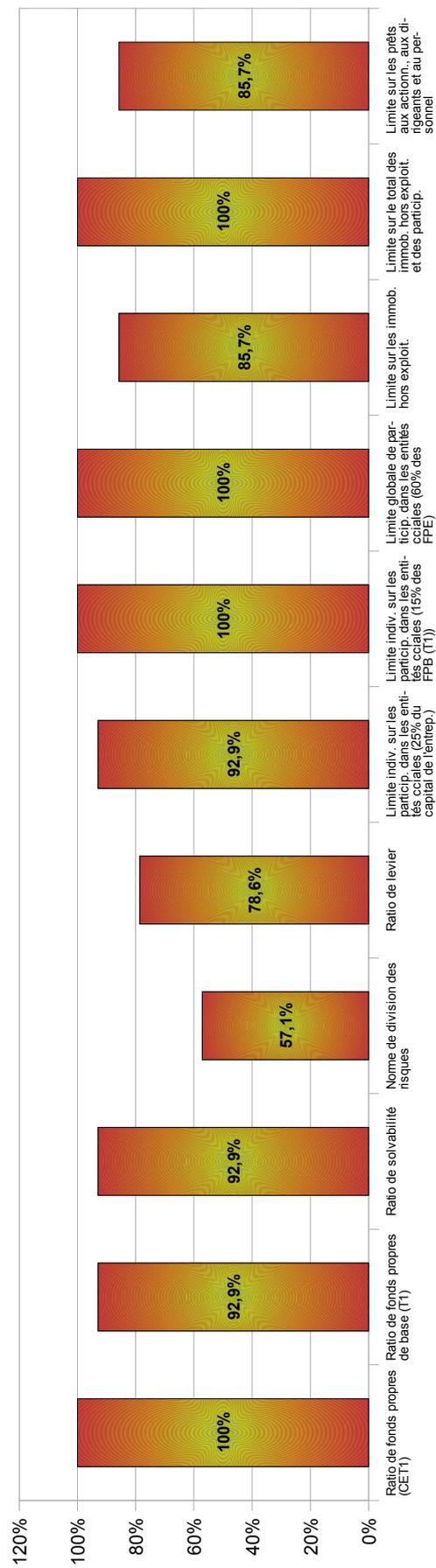
**4.1.2.3. Synthèse de la situation prudentielle des compagnies financières**

Le tableau et le graphique ci-après présentent un aperçu global du respect du dispositif prudentiel par les compagnies financières en activité dans l'Union à fin décembre 2020.

**Tableau 39 : Nombre de compagnies financières conformes au dispositif prudentiel**

	Normes de solvabilité		Norme de division des risques		Ratio de levier		Autres normes prudentielles		
	Ratio de fonds propres (CET1)	Ratio de solv. total	Norme de division des risques	Ratio de levier	Limite indiv. sur les particip. (25% capital de l'entrep.)	Limite indiv. sur les particip. dans les entités comm. (15% des fonds propres de base (T1))	Limite indiv. sur les particip. dans les entités comm. (60% des fonds propres effectifs)	Limite sur le total des immob. hors exploit. et des particip.	Limite sur les prêts aux actionn., aux dirig. et au pers.
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina (1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Côte d'Ivoire (7)	7	7	4	5	6	7	7	7	5
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal (3)	3	2	-	2	3	3	3	1	3
Togo (3)	3	3	3	3	3	3	3	3	3
UMOA (14)	14	13	8	11	13	14	14	12	14
Proportion (%)	100%	92,9%	57,1%	78,6%	92,9%	100%	100%	85,7%	100%
									0,0%

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Graphique 32 : Proportion des compagnies financières conformes au dispositif prudentiel**

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

### 4.1.3. Situation prudentielle des systèmes financiers décentralisés

La situation prudentielle présentée ci-après porte sur les données provisoires reçues de cent quatre-vingt-deux (182) SFD relevant de l'article 44 sur les cent quatre-vingt huit (188) en activité au 31 décembre 2020.

#### 4.1.3.1. Normes prudentielles

##### ◆ Norme de capitalisation

La norme de capitalisation, déterminée par le ratio des fonds propres sur le total de l'actif, vise à

garantir un minimum de solvabilité à l'institution, au regard de ses engagements. Le seuil est fixé au minimum à 15%.

Les fonds propres se sont établis à 389,2 milliards à fin 2020. Les risques portés par les SFD de l'article 44 se sont, quant à eux, chiffrés à 1 770,8 milliards. Ainsi, la norme de capitalisation est ressortie à 19,6% contre 19,9% un an plus tôt, au-dessus du seuil minimal réglementaire de 15%.

**Tableau 40 : Répartition des SFD selon le seuil de la norme de capitalisation**

Tranches	Nombre de SFD	Poids en termes de total des actifs	Poids en termes de risques portés
≥ 15%	114	78,7%	78,3%
< 15%	68	21,3%	21,7%
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Par pays, le ratio de capitalisation se présente comme suit :

**Tableau 41 : Ratio de capitalisation des SFD**

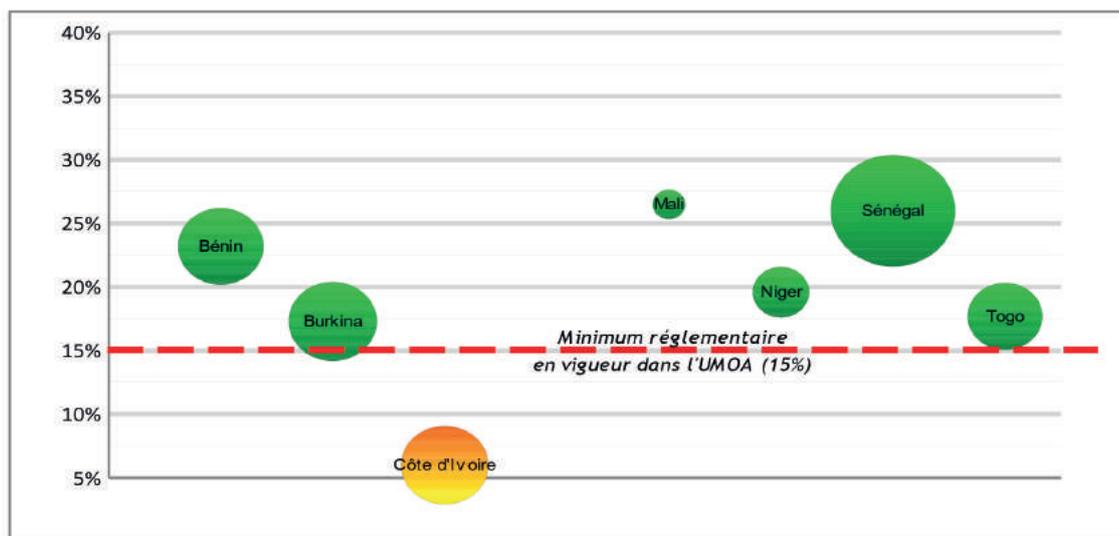
Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA
23,2%	17,9%	6,0%	-	26,5%	19,6%	26,0%	17,7%	<b>19,6%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

A l'échelle de l'UMOA, cent quatorze (114) SFD relevant de l'article 44 respectaient cette norme.

Ils totalisaient 78,7% des actifs bancaires et 78,3% des risques portés.

**Graphique 33 : Ratio de capitalisation des SFD en fonction des actifs**



La taille de la boule exprime le volume des risques portés

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

##### ◆ Limitation des risques

Les risques auxquels est exposé un SFD ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes. La norme à respecter est de 200% maximum.

Cent quatre-vingt (180) SFD relevant de l'article 44, représentant 98,5% des actifs et 99,8% des risques portés, sont en règle vis-à-vis du ratio au 31 décembre 2020.

#### ◆ Couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables

En vue d'éviter une transformation excessive des ressources à vue et/ou à court terme en emplois à moyen et long termes, les SFD doivent financer l'ensemble de leurs actifs immobilisés ainsi que leurs autres emplois à moyen et long termes par des ressources stables. La norme à respecter est fixée à 100% minimum.

Pour le calcul du ratio, la notion de durée résiduelle, ou durée restant à courir, est de plus de douze (12) mois.

Au terme de la période sous revue, quatre-vingt-quinze (95) SFD relevant de l'article 44, représentant 62,1% des actifs et 99,5% des risques portés, sont conformes à cette exigence.

#### ◆ Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées

Dans le souci de prévenir le risque de concentration des prêts et des engagements par signature en faveur des dirigeants et du personnel des SFD, la proportion de ressources pouvant leur être dédiée a été fixée, en conformité avec les dispositions de l'article 35 de la Loi portant réglementation des SFD, par le ratio de « limitation des prêts et engagements par signature aux dirigeants et au personnel » à 10% des fonds propres.

Ce ratio a également pour objectif de contrôler l'utilisation des crédits accordés aux dirigeants.

Le nombre d'établissements relevant de l'article 44 respectant cette norme est ressorti à cent vingt-trois (123) à fin décembre 2020. Ils concentrent 81,9% des actifs et 79,8% des risques portés.

#### ◆ Limitation des risques pris sur une seule signature

Les risques pris sur une seule signature sont limités à 10% des fonds propres. Ils se définissent comme étant l'encours des prêts accordés ainsi que les engagements de financement et de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients.

Par une seule signature, il faut entendre par toute personne physique ou morale agissant en son nom propre et/ou pour le compte d'une autre structure dont il détient directement ou indirectement, un pouvoir de contrôle, notamment un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable, tels que définis dans le référentiel comptable spécifique des SFD.

Cent quarante-deux (142) SFD relevant de l'article 44, représentant 86,9% des actifs et 86,2% des risques portés, sont conformes à cette exigence.

#### ◆ Coefficient de liquidité

La norme de liquidité mesure la capacité de l'institution à faire face à son passif exigible, c'est-à-dire à honorer ses engagements à court terme (3 mois au maximum) avec ses ressources à court terme, à savoir ses valeurs réalisables et disponibles.

Pour l'appréciation du coefficient de liquidité, trois (3) cas sont à distinguer :

pour les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit non affiliées et les autres SFD qui collectent des dépôts (associations, sociétés anonymes, sociétés à responsabilité limitée), la norme à respecter est fixée à 100% minimum ;

pour les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit affiliées, la norme à respecter est fixée à 80% minimum ;

pour les autres SFD qui ne collectent pas de dépôts, la norme à respecter est fixée à 60% minimum.

Le nombre d'établissements relevant de l'article 44 respectant cette norme est ressorti à cent-dix-huit (118) à fin décembre 2020. Ils totalisent 79,4% des actifs et 84,3% des risques portés.

#### ◆ Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit

Toute activité non comprise dans le champ des activités de collecte de l'épargne et des opérations de prêts prescrites aux alinéas 1 et 2 de l'article 4 de la Loi portant réglementation des SFD, est considérée comme une opération autre que les activités d'épargne et de crédit.

La norme à respecter est de 5% maximum.

Ce ratio est respecté par cent soixante-dix-huit (178) entités, représentant 97,8% des actifs et 99,8% des risques portés.

#### ◆ Limitation des prises de participation

Cette norme limite à 25% de leurs fonds propres, les participations que peuvent prendre les SFD dans des sociétés.

Au terme de l'année 2020, cent soixante-onze (171) entités, représentant 94,2% des actifs et 95,5% des risques portés se conforment à cette exigence.

#### 4.1.3.2. Synthèse de la situation prudentielle des SFD relevant de l'article 44

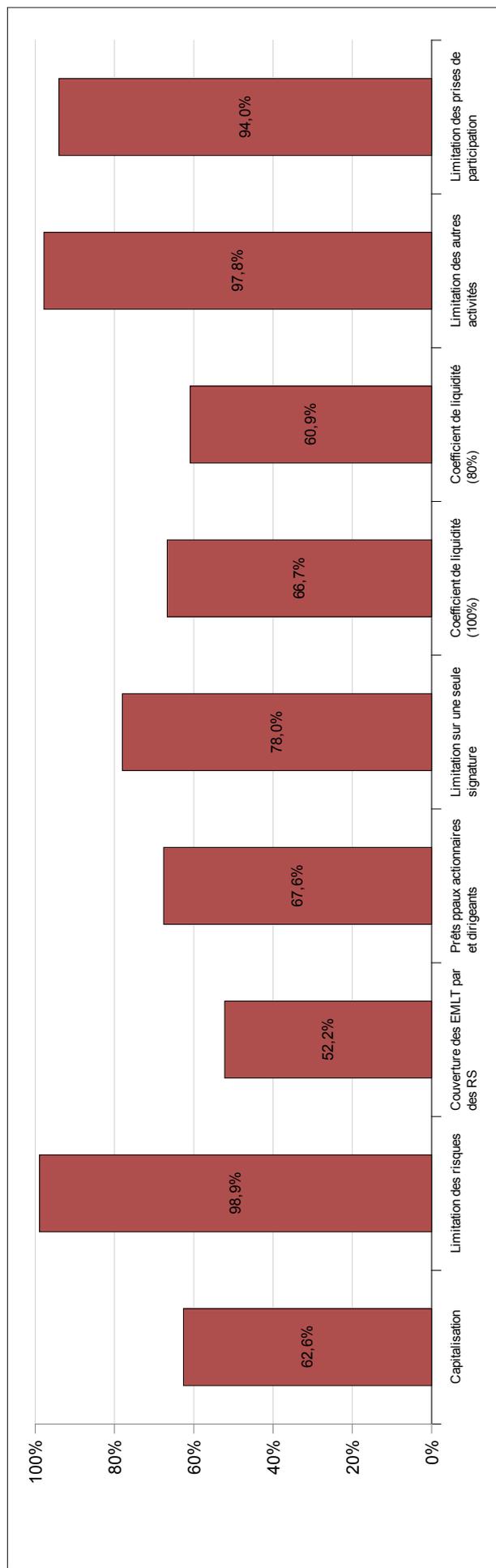
Le tableau et le graphique ci-après présentent un aperçu global du respect du dispositif prudentiel par les SFD relevant de l'article 44 à fin 2020.

**Tableau 42 : Nombre de SFD relevant de l'article 44 conformes au dispositif prudentiel par pays**

Pays (Nombre de SFD)	Capitalisation	Limitation des risques	Couv. des EMLT par des ressources stables	Prêts aux principaux actionnaires et dirigeants		Coefficient de liquidité ≥ 100%	Coefficient de liquidité ≥ 80%	Limitation des autres activités	Limitation des prises de participations
				Limitation sur une seule signature	Limitation sur une seule signature				
Bénin (22)	16	21	16	21	21	5	3	20	21
Burkina (36)	22	36	28	16	23	7	12	36	36
Côte d'Ivoire (24)	10	23	11	14	16	9	9	23	23
Guinée-Bissau (0)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali (17)	13	17	11	16	14	5	10	17	13
Niger (3)	1	3	2	3	3	2	0	3	2
Sénégal (52)	31	52	17	32	41	3	36	51	52
Togo (28)	21	28	10	21	24	9	8	28	24
<b>Nombre de SFD : 182</b>	<b>114</b>	<b>180</b>	<b>95</b>	<b>123</b>	<b>142</b>	<b>40</b>	<b>78</b>	<b>178</b>	<b>171</b>
<b>UMOA</b>	<b>62,6%</b>	<b>98,9%</b>	<b>52,2%</b>	<b>67,6%</b>	<b>78,0%</b>	<b>66,7%</b>	<b>60,9%</b>	<b>97,8%</b>	<b>94,0%</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

**Graphique 34 : Proportion des SFD conformes au dispositif prudentiel**



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

#### 4.1.4. Situation prudentielle des établissements de monnaie électronique

La situation prudentielle d'ensemble des EME se présente comme suit à fin décembre 2020, sur la base des données provisoires reçues des neuf (9) établissements sur les douze (12) agréés.

##### 4.1.4.1. Normes prudentielles

###### ◆ Ratio de couverture

Ce ratio requiert de chaque établissement de monnaie électronique, la couverture, par ses capitaux propres, à hauteur d'au moins 3,0% de l'encours de la monnaie électronique. Il est respecté par huit (8) des neuf (9) EME, qui affichent, à l'échelle de l'Union, un taux de couverture de 23,7% contre 26,1% en 2019.

###### ◆ Ratio d'équivalence

Le ratio d'équivalence met en relation la valeur des placements financiers liés à la monnaie

électronique et des dépôts à vue sur l'encours de la monnaie électronique. Cet indicateur se situe à 82,8%, pour une norme minimale de 100%, contre 84,5% en 2019. Six (6) des neuf (9) EME sont conformes à cette exigence.

###### ◆ Ratio de placement

Cette norme limite à 25%, la valeur des placements financiers liés à la monnaie électronique sur l'encours de la monnaie électronique. L'ensemble des EME respectent ce ratio qui se situe à 16,9% contre 15,0% en 2019.

##### 4.1.4.2. Synthèse de la situation prudentielle

Le tableau, ci-après, donne un aperçu du respect du dispositif prudentiel par les EME en activité, au 31 décembre 2020.

**Tableau 43 : Situation prudentielle des EME**

Pays	Nombre d'EME respectant la norme		
	Ratio de couverture ( $\geq 3\%$ )	Ratio d'équivalence ( $\geq 100\%$ )	Ratio de placement ( $\leq 25\%$ )
Bénin (1)	1	1	1
Burkina (1)	1	1	1
Côte d'Ivoire (4)	3	3	4
Guinée-Bissau (0)	-	-	-
Mali (1)	1	0	1
Niger (0)	-	-	-
Sénégal (2)	2	1	2
Togo (0)	-	-	-
<b>Total (9)</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>9</b>

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

## **Encadré n°7 : Focus sur les Organismes Externes d'Évaluation des Crédits (OEEC)**

Au cours du mois de juillet 2019, la BCEAO a publié l'instruction n°003-07-2019 relative à la reconnaissance des Organismes Externes d'Évaluation du Crédit (OEEC) à des fins prudentielles.

Ce texte a été pris en application du Dispositif prudentiel des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA qui prévoit à son paragraphe 175, la publication par la BCEAO des procédures et modalités de reconnaissance d'un OEEC.

L'OEEC, communément appelé Agence de notation, est une entité dont l'activité principale consiste à émettre des notations ou évaluations de crédit.

Suivant le paragraphe 111 du Dispositif prudentiel, en approche standard pour le risque de crédit, la pondération appliquée à chaque exposition dépend de la catégorie dans laquelle, elle est classée ainsi que de la qualité de crédit. Cette pondération est déterminée notamment sur la base d'un coefficient forfaitaire ou d'une notation attribuée par les OEEC.

Le dispositif prudentiel en vigueur dans l'UMOA assigne ainsi, en référence à l'Accord de Bâle II, un rôle important aux OEEC pour l'évaluation des expositions des établissements assujettis. L'exercice d'une telle activité implique qu'une grande confiance soit accordée aux agences de notation, eu égard aux enjeux financiers importants associés aux notes publiées notamment en termes d'exigence de fonds propres.

Dans le souci de renforcer cette confiance placée en ces organismes, le Comité de Bâle a édicté un certain nombre de critères d'éligibilité, repris par l'Instruction n°003-07-2019 de la BCEAO.

Suivant les dispositions du paragraphe 172 du Dispositif prudentiel, les OEEC retenus par la Banque Centrale pour l'évaluation des expositions d'un établissement assujetti sont : Standard & Poor's (S&P), Dominion Bond Rating (DBRS), Moody's Investors Service et Fitch Rating Services.

Hormis ces agences, une évaluation externe de crédit d'OEEC ne peut être utilisée pour définir la pondération de risque applicable à une exposition que si l'OEEC concerné est reconnu par la BCEAO. Cette reconnaissance est soumise au respect des six critères ci-après :

- *Objectivité et rigueur de la méthodologie de notation utilisée* : la méthodologie d'évaluation du crédit doit être rigoureuse, systématique et faire l'objet d'une validation interne fondée sur des données historiques. La notation est soumise à une révision au moins une fois par an et doit refléter tout changement significatif découlant de la situation financière et du contexte du marché ;
- *Indépendance de l'OEEC* : l'OEEC doit faire preuve d'indépendance et ne subir aucune pression politique ou économique susceptible d'influencer ses évaluations. L'indépendance est préservée des contraintes pouvant naître de situations de conflits d'intérêt résultant des sources de financement de l'OEEC et de la composition de son Conseil d'Administration ou de son actionnariat ;
- *Accès aux informations et transparence* : les évaluations de crédit effectuées par l'OEEC doivent être publiées à travers des moyens de communication facilement accessibles à toute personne y ayant un intérêt légitime et dans les mêmes conditions, sauf s'il s'agit d'une évaluation privée. La méthode générale utilisée par l'OEEC doit être rendue publique ;
- *Communication d'informations sur le dispositif de notation* : l'OEEC doit notamment publier les informations sur les procédures, les méthodologies et les hypothèses générales qu'il utilise pour attribuer des notations, y compris la définition du défaut, l'horizon temporel et la signification de chaque catégorie de notation. Il doit en outre communiquer le taux de défaut

observé pour chaque catégorie de notation, la matrice de migration entre les différentes catégories de notation ainsi que la grille tarifaire de ses services ;

- *Ressources de l'OEEC* : l'OEEC doit disposer de ressources financières, humaines et logistiques suffisantes pour fournir des notations de bonne qualité. Il doit, à cet effet, disposer d'experts dans tous les segments de marché visés à l'article 6 de l'Instruction n° 003-07-2019, pour lesquels il attribue une notation ;
- *Crédibilité de l'OEEC* : l'OEEC et les notations qu'il attribue doivent être crédibles. Cette crédibilité découle, d'une part, du respect de toutes les exigences énoncées dans l'Instruction susmentionnée et, d'autre part, du niveau de confiance qu'accordent les parties indépendantes, en l'occurrence les investisseurs, les assureurs et les partenaires commerciaux aux notations fournies par l'OEEC.

La reconnaissance d'un OEEC peut être totale ou partielle. Dans le second cas, elle peut être limitée notamment à certains types de créances ou à certains pays.

Elle peut être directe ou indirecte. Dans le processus de reconnaissance directe, la BCEAO évalue la conformité de l'OEEC au regard des critères précités. Dans le cas d'une reconnaissance indirecte, la Banque Centrale accepte les notations accordées par un OEEC, qui aura été reconnu à des fins prudentielles par une autorité bancaire compétente d'un Etat tiers appliquant une réglementation prudentielle au moins équivalente à celle de l'UMOA. Dans ce cas, l'avis de non-objection de cette autorité est sollicité préalablement à la reconnaissance de l'OEEC.

## 4.2. ACTES ET MESURES

Au cours de l'année 2020, la Commission Bancaire a tenu quatre (4) sessions ordinaires du Collège de Supervision et deux (2) réunions du Collège de Résolution, par visioconférence, aux dates ci-après :

- **Au titre des sessions ordinaires du Collège de Supervision**
  - le 27 mars 2020 ;
  - le 23 juin 2020 ;
  - le 18 septembre 2020 ;
  - le 9 décembre 2020.
- **Concernant les réunions du Collège de Résolution**
  - le 27 mars 2020 ;
  - le 9 décembre 2020.

Au titre des membres représentant les Etats, les changements suivants ont été enregistrés :

- le départ de Madame Ahéba JOHNSON, représentant de l'Etat togolais ;
- le remplacement de Monsieur Baaré MARANKAN BADAGE, représentant de l'Etat du Niger par Monsieur Ibrahim SOFO MAGAGI ;
- la fin du mandat au sein du Collège de Résolution du représentant au Collège de Supervision de l'Etat du Bénin en sa qualité d'Etat assurant la présidence du Conseil des Ministres ;
- le départ de Monsieur Paul TEBOUL, représentant de l'Etat français, à la suite de l'évolution institutionnelle enregistrée dans l'UMOA.

S'agissant des membres nommés par le Conseil des Ministres, la Commission Bancaire a enregistré, au titre du Collège de Supervision :

- le départ de Monsieur Christian DURAND à la suite de l'évolution institutionnelle enregistrée dans l'UMOA ;
- le remplacement de Monsieur João Alage Mamadù FADIA par Monsieur Numna Gorky MENDES DE MEDINA.

### 4.2.1. Mesures administratives

En application des dispositions de l'article 29 de l'Annexe à la Convention la régissant, la Commission Bancaire a donné dix (10) injonctions au cours de l'exercice 2020, contre trente-et-une (31) en 2019. Elles ont été adressées à neuf (9) établissements de crédit et à un (1) SFD, installés au Bénin (2), au Burkina Faso (1), en Côte d'Ivoire (1), au Mali (1) et au Sénégal (5). D'une façon générale, ces injonctions avaient notamment pour objet :

- la production d'un plan de restructuration assorti d'un chronogramme détaillé, visant l'assainissement du portefeuille de crédit, le renforcement des fonds propres à un niveau permettant le respect de l'ensemble des normes prudentielles liées et la garantie de la rentabilité de l'établissement ;
- la correction de l'ensemble des insuffisances relevées à l'issue des vérifications ;
- la recomposition de l'organe délibérant, en vue d'assurer son fonctionnement harmonieux et efficace, dans le strict respect des textes en vigueur ;
- la garantie du respect intégral des normes prudentielles en vigueur et, en particulier, la représentation du capital social minimum par les fonds propres de base.

La Commission Bancaire a également mis sous surveillance rapprochée trois (3) établissements de crédit, respectivement implantés au Bénin, au Burkina et au Sénégal. Par ailleurs, elle a maintenu la surveillance rapprochée pour une (1) banque installée en Côte d'Ivoire et trois (3) banques du Sénégal.

En outre, l'Autorité de Contrôle a levé la surveillance rapprochée pour des établissements de crédit établis au Burkina (1), en Côte d'Ivoire (2), au Niger (1) et au Sénégal (1).

### 4.2.2. Sanctions disciplinaires

En vertu des dispositions des articles 31 et 32 de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire, l'Autorité de Contrôle a pris, après avoir dûment convoqué et entendu les dirigeants d'établissements de crédit, de SFD et de EME installés dans l'UMOA, des sanctions disciplinaires, à savoir six (6) blâmes et un (1) avertissement, réparties comme suit :

#### ♦ Blâmes

- blâmes à l'encontre de quatre (4) établissements de crédit implantés au Bénin (1), au Burkina (1) et au Sénégal (2) ;
- blâme à l'encontre d'un SFD installé au Mali (1) ;
- blâme à l'encontre d'un dirigeant d'un SFD du Mali (1).

#### ♦ Avertissements

- avertissement à l'encontre d'un (1) dirigeant d'un SFD du Mali.

#### ♦ Suspension et interdiction d'exercer

Néant.

#### ♦ Sanction pécuniaire

Sur la période sous revue, la Commission Bancaire n'a prononcé aucune sanction pécuniaire, en sus des sanctions disciplinaires.

### 4.2.3. Avis aux Ministres chargés des Finances

#### 4.2.3.1. Avis simples

##### ◆ Prorogation de la durée du mandat d'Administrateur Provisoire

La Commission Bancaire a émis cinq (5) avis favorables pour la prorogation de la durée des mandats des Administrateurs Provisaires d'une banque installée au Togo (2), ainsi que de trois (3) systèmes financiers décentralisés (SFD) implantés au Burkina (1) et au Mali (2). Ils visaient notamment à leur permettre, en relation avec les Autorités nationales, de finaliser l'ensemble des diligences ressortant des termes de référence de leur mission, en application des dispositions des articles 60 et 61 de la Loi portant réglementation bancaire ainsi que des articles 62 et 63 de la Loi portant réglementation des SFD.

##### ◆ Prorogation de la durée du mandat du Liquidateur

L'Autorité de Contrôle a pris un (1) avis favorable pour la prorogation de la durée de la liquidation et du mandat du Liquidateur d'une banque installée en Côte d'Ivoire, en vue notamment de lui permettre de finaliser l'ensemble des diligences ressortant des termes de référence de sa mission, contenus dans la Décision n° 051-09-2018/CB/C du 18 septembre 2018.

#### 4.2.3.2. Avis conformes

##### ◆ Dérogations à la condition de nationalité des administrateurs et dirigeants non ressortissants des Etats membres

Au cours de la période sous revue, la Commission Bancaire a rendu les avis conformes ci-après, en faveur de personnes non ressortissantes des Etats membres de l'UMOA, pressenties à des fonctions de direction ou d'administration :

- quarante-neuf (49) avis conformes favorables, concernant trente-quatre (34) postes d'administrateurs et quinze (15) postes de dirigeants ;
- un (1) avis conforme défavorable relatif à une fonction de dirigeant.

##### ◆ Agréments ou autorisations d'installation

Au titre de l'exercice 2020, la Commission Bancaire n'a été saisie d'aucune demande d'agrément.

Par contre, elle a autorisé l'implantation au Sénégal d'une succursale d'une banque installée en Côte d'Ivoire.

##### ◆ Retrait d'agrément ou d'autorisation d'installation

La Commission Bancaire a donné un (1) avis conforme favorable pour le retrait d'agrément sans liquidation d'une (1) banque installée au Bénin, dans le cadre d'une opération de fusion par absorption.

Elle a également retiré l'autorisation d'installation de la succursale de Côte d'Ivoire, d'une (1) banque implantée au Bénin.

##### ◆ Fusion par absorption

L'Autorité de contrôle a prononcé, sur la période, un avis conforme favorable à la demande d'autorisation préalable pour la fusion par absorption d'une (1) banque installée au Bénin, par un autre établissement de crédit de la même place.

##### ◆ Modification de la structure de l'actionnariat

En application des dispositions des articles 15, 16, 39 et 41 de la Loi portant réglementation bancaire, la Commission Bancaire a donné, au cours de l'exercice 2020, cinq (5) avis conformes favorables aux demandes d'autorisation préalable pour la modification de la structure de l'actionnariat d'établissements de crédit installés au Bénin (1), en Côte d'Ivoire (1), au Mali (2) et au Togo (1).

Par ailleurs, elle a délivré trois (3) avis conformes défavorables aux demandes d'autorisation préalable pour la modification de la structure de l'actionnariat d'établissements de crédit installés au Bénin (1), en Côte d'Ivoire (1) et au Togo (1).

##### ◆ Modification de la dénomination sociale

L'Autorité de Contrôle a donné deux (2) avis conformes favorables à des demandes d'autorisation préalable pour la modification de la dénomination sociale de deux (2) banques implantées au Bénin (1) et au Togo (1).

##### ◆ Apport partiel d'actifs

La Commission Bancaire a prononcé un avis conforme favorable à la demande d'autorisation préalable pour l'apport partiel d'actifs de la succursale d'une banque implantée au Bénin à une banque installée en Côte d'Ivoire.

##### ◆ Extension des activités d'un établissement financier à caractère bancaire

La Commission Bancaire a donné un avis conforme favorable à la demande d'autorisation

préalable introduite par un établissement financier installé au Togo, pour l'extension de ses activités aux opérations de cautionnement.

#### 4.2.4. Autres mesures

##### 4.2.4.1. Approbation de désignation ou de renouvellement de mandats de commissaires aux comptes

Au cours de l'année 2020, la Commission Bancaire a pris des décisions portant approbation de désignation ou de renouvellement de mandats de commissaires aux comptes auprès de :

- cinquante-deux (52) établissements de crédit, dont trois (3) au Bénin, sept (7) au Burkina, treize (13) en Côte d'Ivoire, un (1) en Guinée-Bissau, cinq (5) au Mali, trois (3) au Niger, quinze (15) au Sénégal et cinq (5) au Togo ;
- cinq (5) compagnies financières, implantées en Côte d'Ivoire (3) et au Togo (2) ;
- vingt-deux (22) systèmes financiers décentralisés, installés au Bénin (4), au Burkina (2), en Côte d'Ivoire (9), au Niger (1) et au Togo (6).

##### 4.2.4.2. Autres décisions

Le Collège de Supervision a également pris, au cours de l'année sous revue, les autres décisions suivantes :

- adoption de la liste des établissements bancaires d'importance systémique ;
- publication de la surcharge de fonds propres applicables aux établissements bancaires d'importance systémique régionaux dans l'UMOA ;
- actualisation de la liste des compagnies financières de l'UMOA. A cet égard, une (1) entité, installée en Côte d'Ivoire, a été inscrite sur la liste susvisée ;
- modification de la période transitoire d'application du coussin systémique par les établissements bancaires d'importance systémique régionaux ;
- accord, à un établissement financier à caractère bancaire implanté au Togo, d'une dérogation à l'application du ratio de division des risques, jusqu'au 10 novembre 2021 ;
- refus de prorogation du délai relatif à la détention, par une banque établie au Niger, d'immobilisations hors exploitation acquises par réalisation de garanties ;
- refus d'installation de succursales au Burkina Faso (1), au Mali (1) et au Sénégal (1), suite à une demande introduite par une banque de la Côte d'Ivoire ;

- retrait de l'autorisation d'installation de la succursale en Côte d'Ivoire d'une banque implantée au Bénin, à la suite d'un avis conforme favorable pour l'apport partiel d'actifs de cette succursale à une banque ivoirienne ;
- convocations de dirigeants d'établissements de crédit (6) et de SFD (1), en audition, dans le cadre d'une procédure disciplinaire, au regard des infractions à la réglementation en vigueur ou d'insuffisances constatées à l'issue de missions de vérification. Deux (2) des décisions de convocation susvisées ont été rapportées.

La Commission Bancaire a également adopté les Circulaires ci-après :

- Circulaire n° 001-2020/CB/C du 27 mars 2020 relative aux plans préventifs de redressement des établissements assujettis au contrôle de la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- Circulaire n° 002-2020/CB/C du 18 septembre 2020 relative au traitement des réclamations des clients des établissements assujettis au contrôle de la Commission Bancaire ;
- Circulaire n° 003-2020/CB/C du 9 décembre 2020 relative aux conditions et modalités d'application du régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

En outre, l'Autorité de contrôle a pris les décisions ci-après :

- Décision n° 017-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant adoption et publication de la liste des établissements bancaires d'importance systémique (EBIS) ;
- Décision n° 018-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant mise à jour de la liste des compagnies financières soumises à sa supervision sur une base consolidée ;
- Décision n° 023-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant publication de la surcharge de fonds propres applicable aux établissements bancaires d'importance systémique régionaux ;
- Décision n° 024-03-2020/CB/C du 27 mars 2020 portant adoption des canevas des plans de résolution des établissements soumis au régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

Ces décisions ont été prises à la suite de la publication par la Banque Centrale de l'Avis n° 001-12-2019 du 19 décembre 2019 relatif à la méthodologie d'identification des EBIS dans l'UMOA et de détermination de la surcharge de fonds propres.

## Chapitre 5

# RESOLUTION DES CRISES BANCAIRES

---



## **Siège de la CB-UMOA à Abidjan (Côte d'Ivoire)**

---

### **5.1.**

**DÉCISIONS PRISES PAR  
LE COLLÈGE DE RÉOLUTION**

### **5.2.**

**AUTRES DILIGENCES**

## 5.1. DECISIONS PRISES PAR LE COLLEGE DE RESOLUTION

La résolution des crises bancaires dans l'UMOA est encadrée par les dispositions de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA.

Les actions menées dans ce domaine, au titre de l'exercice 2020, se sont inscrites dans le cadre de l'opérationnalisation du régime de résolution des crises bancaires.

En 2020, le Collège de Résolution s'est réuni les 27 mars et 9 décembre. Les décisions prises par l'Autorité de Résolution ainsi que les diligences connexes réalisées ont conduit à l'adoption du canevas des plans de résolution et à l'édiction de la Circulaire relative aux conditions et modalités d'application du régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

En termes de perspective, la production des premiers plans de résolution est prévue pour le courant de l'année 2021, sur la base des premiers plans préventifs de redressement des établissements assujettis au régime de résolution.

### 5.1.1. Adoption du canevas des plans de résolution

Aux termes des dispositions de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA, le Collège de Résolution doit élaborer un plan de résolution pour chaque établissement soumis au régime de résolution, en l'occurrence les établissements bancaires d'importance systémique (EBIS).

Ce plan contient l'ensemble des mesures que ledit Collège est susceptible de prendre pour faire face à la défaillance de l'établissement concerné, sur la base des informations communiquées par ce dernier.

Afin d'harmoniser la présentation de ce document, un canevas, comportant les éléments constitutifs du plan de résolution, a été adopté par le Collège de Résolution lors de sa session du 27 mars 2020.

Ce canevas est articulé autour de la synthèse du plan de résolution, la stratégie de résolution envisagée, les informations nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de résolution et les dispositions prises pour garantir la continuité des fonctions critiques. Il comporte également les exigences financières et les ressources de financement nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de résolution, le plan de communication envers les parties prenantes critiques ainsi que, le cas échéant, l'avis exprimé par l'établissement sur la stratégie de résolution.

### 5.1.2. Adoption de la Circulaire relative aux conditions et modalités d'application du régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA

Le Collège de Résolution a adopté, lors de sa réunion du 9 décembre 2020, la Circulaire n° 003-2020/CB/C relative aux conditions et modalités d'application du régime de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

La Circulaire précise le champ d'application du régime de résolution et les conditions d'entrée en résolution. Elle détaille le processus d'élaboration, d'évaluation et d'adoption des plans de résolution des crises bancaires par le Collège de Résolution. En outre, la Circulaire définit les dispositions relatives aux instruments de résolution et aux mesures de résolution.

### 5.1.3. Examen d'un projet de procédure de résolution des crises bancaires par le Collège de Résolution

Lors de sa réunion du 9 décembre 2020, le Collège de Résolution a examiné un projet de procédure de résolution des crises bancaires dans l'UMOA.

Ladite procédure décrit les diligences à exécuter, lorsque le Collège de Résolution décide de l'entrée en résolution d'un assujetti jugé non viable et sans perspective de retour à un fonctionnement normal.

Ce manuel, à vocation interne, devrait contribuer à garantir le suivi ainsi que la pleine efficacité des mesures de résolution.

## 5.2. AUTRES DILIGENCES

L'opérationnalisation du mécanisme de résolution des crises bancaires est tributaire de l'identification et la publication de la liste des établissements bancaires d'importance systémique (EBIS) ainsi que la production des plans préventifs de redressement par ces EBIS qui sont les établissements assujettis au régime de résolution.

### 5.2.1. Identification et publication de la liste des EBIS et de la surcharge de fonds propres

Les EBIS sont les principales entités soumises au régime de résolution. A cet égard, leur identification est une étape nécessaire pour l'application du dispositif de résolution des crises bancaires.

Conformément aux dispositions en vigueur, la Banque Centrale a élaboré et diffusé auprès de la profession bancaire par Avis n° 001-12-2019 du 19 décembre 2019, la méthodologie

d'identification des EBIS dans l'UMOA et de détermination de la surcharge de fonds propres.

Faisant suite à cet Avis, le Collège de Supervision a adopté le 27 mars 2020 et publié la liste des EBIS. Elle a également fixé à 1% la surcharge en fonds propres applicable aux EBIS régionaux, avec une période transitoire allant de 2020 à 2022.

Cette période a été décalée d'une année par une Décision du 18 septembre 2020 de la Commission Bancaire, en raison de la crise sanitaire de la COVID-19 et, à la suite de la Décision n° 26/06/2020/CM/UMOA du 26 juin 2020 du Conseil des Ministres de l'UMOA, portant modification du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA.

### **5.2.2. Production des plans préventifs de redressement par les établissements assujettis**

Lors de sa session tenue le 27 mars 2020, le Collège de Supervision a adopté une Circulaire n° 001-2020/CB/C relative aux plans préventifs de redressement des établissements assujettis au contrôle de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Les plans préventifs de redressement validés par le Collège de Supervision, sont transmis, pour ce

qui concerne les EBIS, au Collège de Résolution. En effet, les plans de résolution sont élaborés notamment sur la base des plans préventifs de redressement.

La Circulaire précitée précise les périodicités et délais de communication à la Commission Bancaire des plans préventifs de redressement, par catégorie d'assujettis.

En ce qui concerne les EBIS, les premiers plans préventifs de redressement devaient être transmis au plus tard le 15 janvier 2021. Dans cette attente, des séances de visioconférence ont été organisées avec les assujettis au cours de l'année 2020, à l'effet de les sensibiliser et de les accompagner dans l'élaboration de leurs premiers plans préventifs de redressement.

### **5.2.3. Prochaines étapes de l'opérationnalisation du régime de résolution**

Les prochaines étapes pour la mise en œuvre du dispositif de résolution des crises bancaires dans l'UMOA portent principalement sur l'élaboration des plans de résolution pour les établissements soumis au régime de résolution, sur la base du canevas validé par le Collège de Résolution.

## Chapitre 6

# ACTIONS DE COOPERATION ET DE FORMATION

---

**GROUPE DES  
SUPERVISEURS  
BANCAIRES  
FRANCOPHONES**

 <b>COBIAC</b>	 COMMISSION BANCAIRE UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE	 بنك الجزائر BANQUE D'ALGERIE	 Banque Nationale DE BELGIQUE  Banque Nationale de Belgique
 Banque de la République de Burundi	 BANQUE CENTRALE des COMORES	 BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI البنك المركزي الجيبوتي	 ACPR BANQUE DE FRANCE
 Banque de la République d'Haïti	 مصرف لبنان BANQUE DU LIBAN	 cssf Commission de Surveillance du Secteur Financier	 Commission de Supervision Bancaire et Financière
 بنك المغرب BANK AL-MAGHRIB	 Bank of Mauritius	 البنك المركزي الموريتاني BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE	 BCRG BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE Banque Centrale de la République de Guinée
 Banque Centrale du Congo	 BANCA NATIONALĂ A ROMÂNIEI	 BNR Banque Nationale du Rwanda	 Banque Centrale des Seychelles
 finma Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers	 البنك المركزي التونسي Banque Centrale / Central Bank de Tunisie / of Tunisia Banque Centrale de Tunisie		

## 6.1.

### ACTIONS DE COOPERATION

## 6.2.

### ACTIONS DE FORMATION

## 6.1. ACTIONS DE COOPERATION

Les mutations du paysage bancaire de l'UMOA au cours de ces dernières années, marquées notamment par l'implantation de filiales de groupes bancaires transfrontaliers, ont induit de nouveaux défis en termes de supervision et de renforcement de la coopération avec les Superviseurs homologues.

Par ailleurs, la pandémie liée à la COVID-19 a fait émerger la nécessité de renforcer davantage cette coopération en vue de mieux appréhender les risques transfrontaliers.

### 6.1.1. Mise en œuvre des conventions de coopération

Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions de coopération, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique de l'Ouest a participé à la 8<sup>ème</sup> rencontre bilatérale avec le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, qui s'est tenue par visioconférence, le 3 novembre 2020.

En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, aucune mission de vérification conjointe avec d'autres superviseurs bancaires, n'a été réalisée au cours de l'année.

### 6.1.2. Relations avec les groupes de Superviseurs bancaires

L'Autorité de Contrôle a poursuivi le renforcement de ses relations de coopération avec les Superviseurs et Régulateurs étrangers, à l'occasion de plusieurs réunions qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Comité de Bâle pour une supervision efficace des groupes bancaires transfrontaliers.

A cet égard, la Commission Bancaire a organisé, en sa qualité de Superviseur d'origine, les rencontres ci-après par visioconférence :

- la sixième réunion du Collège des Superviseurs de Oragroup, le 15 octobre 2020 ;
- la sixième réunion du Collège des Superviseurs du groupe Ecobank, les 29 et 30 octobre 2020.

Par ailleurs, le SGCB a pris part à six (6) réunions par visioconférence de Collèges de Superviseurs de groupes bancaires étrangers dont les filiales sont implantées dans l'Union. Il s'agit notamment de :

- la réunion du Collège universel des Superviseurs des filiales de Standard Chartered Bank, le 9 juillet 2020 ;

- la réunion inaugurale du Collège des Superviseurs du Groupe Guaranty Trust Bank (GTBank), les 12 et 13 août 2020 ;
- la réunion du Collège de Superviseurs des filiales du groupe Banque Centrale Populaire (BCP), le 5 novembre 2020 ;
- la réunion du Collège de Superviseurs des filiales du groupe BMCE Bank Of Africa, le 4 décembre 2020 ;
- la réunion du Collège de Superviseurs des filiales de BGFIBank Holding tenue le 4 décembre 2020 ;
- la réunion du Collège de Superviseurs des filiales du groupe Attijariwafa bank (AWB), le 18 décembre 2020.

En outre, l'Autorité de Contrôle a pris part aux rencontres ci-après :

- 36<sup>ème</sup> réunion du Collège des Superviseurs de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (CSZMAO), du 6 au 14 février 2020 à Freetown (Sierra Leone) ;
- la visioconférence organisée par le Collège des Superviseurs de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) le 14 juillet 2020 afin d'analyser les approches des Autorités de régulation et de supervision dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19 ;
- 37<sup>ème</sup> réunion du Collège des Superviseurs de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (CSZMAO), du 31 août au 13 septembre 2020 par visioconférence ;
- 5<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail organisée par visioconférence, par le Comité des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA), ayant pour thème « la surveillance de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) », du 2 au 4 décembre 2020 ;
- réunion plénière du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF), le 7 décembre 2020 par visioconférence.

### 6.1.3. Relations avec les autres organes de contrôle et institutions financières

Outre les initiatives prises dans le cadre de la mise en œuvre des conventions de coopération et de la participation aux activités de groupes de Superviseurs, le SGCB a pris part aux rencontres suivantes, qui se sont tenues, pour l'essentiel, en mode virtuel :

- la 15<sup>ème</sup> rencontre de haut niveau intitulée « Renforcement de la supervision du secteur financier en Afrique et priorités des Autorités

de régulation », tenue les 30 et 31 janvier 2020 à Cape Town (Afrique du Sud) ;

- 1<sup>re</sup> réunion annuelle du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc (CLAB) au titre de l'année 2020, le 24 février 2020 à Yaoundé (Cameroun) ;
- réunion du Groupe de travail de la CSBA sur la « Résolution des crises bancaires et les FinTech », du 30 mars au 3 avril 2020, par visioconférence ;
- réunions de printemps du FMI et de la Banque Mondiale, du 14 au 17 avril 2020, par visioconférence ;
- rencontre de haut niveau intitulée « Réponses des Autorités de régulation africaines face à la COVID-19 », organisée par l'Institut de Stabilité Financière, le 30 juin 2020, par visioconférence ;
- 17<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité de Stabilité Financière, le 26 août 2020, par visioconférence ;
- conférences sur les effets de la pandémie de COVID-19, organisées par le Groupe d'Action Financière (GAFI), les 30 et 31 juillet 2020, par visioconférence ;
- 33<sup>ème</sup> réunion de la Commission Technique / Plénière du GIABA, du 24 au 28 août 2020, par visioconférence ;
- 21<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Superviseurs Bancaires, organisée conjointement par le Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire et la Banque du Canada, du 19 au 22 octobre 2020, par visioconférence ;
- 2<sup>ème</sup> réunion annuelle du Comité de liaison anti-blanchiment de la Zone franc (CLAB), le 20 octobre 2020, par visioconférence ;
- assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale, du 12 au 18 octobre 2020, par visioconférence ;
- réunion des Ministres des Finances et des Gouverneurs le 2 novembre 2020, par visioconférence ;
- séance de travail avec une mission du FMI dans le cadre des consultations régionales au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds, par visioconférence le 9 novembre 2020, par visioconférence ;
- 18<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité de Stabilité Financière, le 14 décembre 2020, par visioconférence.

## 6.2. ACTIONS DE FORMATION

A l'instar des années précédentes, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a mis l'accent sur le renforcement des capacités de ses agents, à travers l'organisation et la participation à des formations.

### 6.2.1. Formations et séminaires internes

Des séminaires de formation interne, en rapport avec la supervision bancaire, ont notamment été organisés en collaboration avec des institutions partenaires. Ils ont porté sur les thématiques suivantes :

- contrôle sur place du risque de crédit, du 20 au 24 janvier 2020 ;
- développement d'une méthodologie de contrôle sur place LBC/FT, du 27 au 31 janvier 2020 ;
- atelier sur la transition vers les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou IFRS), du 19 au 28 février 2020 ;
- séminaire sur le thème « Etats financiers individuels et consolidé » (1<sup>ère</sup> session), du 2 au 6 mars 2020 ;
- séminaire sur le thème « Etats financiers individuels et consolidés » (2<sup>ème</sup> session), du 23 au 27 mars 2020 ;
- concertation en ligne sur les projets d'instruction relatifs à la comptabilisation des opérations de finance islamique, les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2020 ;
- atelier en ligne sur la gouvernance des institutions financières islamiques, le 18 juin 2020 ;
- séminaire en ligne sur l'impact de la COVID-19 sur le secteur de la microfinance, le 17 juillet 2020 ;
- webinaire sur la conduite de la politique monétaire dans un contexte de crise sanitaire, le 24 juillet 2020 ;
- formation en ligne sur l'interopérabilité des services financiers numériques, du 21 au 25 septembre 2020 ;
- sensibilisation sur le « Code d'éthique et de déontologie (CED) » avec une présentation des « Règles déontologiques particulières et complémentaires au CED », sous forme de visioconférence, les 29 et 30 septembre 2020 ;
- séminaire en ligne sur la « Gouvernance et conformité » en octobre et décembre 2020 ;

- session de formation sur le thème « Etats financiers individuels et consolidés » sous forme de webinaire, du 7 au 11 décembre 2020 ;
- formation sur le thème « Modalités et règles de comptabilisation des opérations de monnaie électronique », les 21 et 22 décembre 2020.

### 6.2.2. Formations et séminaires externes

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a participé à des formations et séminaires externes virtuels organisés par des organismes et institutions, notamment :

- atelier sur la « Digitalisation des services financiers et nouveaux défis en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme -LBC/FT », organisé par Bank Al-Maghrib du 28 au 29 janvier 2020 à Rabat (Maroc) ;
- séminaire ayant pour thème « Approches en matière de supervision bancaire dans le cadre du changement climatique », organisé par Toronto Center le 23 juin 2020 ;
- séminaire sur la « Supervision bancaire à une époque sans précédent : COVID-19, Fintech, changement climatique et résolution », animé par Toronto Center du 6 au 10 juillet 2020 ;
- atelier sur les opérations bancaires des branches islamiques, organisé par Islamic Financial Services Board, le 9 juillet 2020 ;
- webinaire sur les nouveaux risques LBC/FT engendrés par la crise sanitaire, le 30 juillet 2020, organisé par le GAFI ;
- webinaire sur la détection et la gestion des risques LBC/FT dans le contexte de la crise sanitaire, le 31 juillet 2020, organisé par le GAFI ;
- conférences en ligne sur les effets de la pandémie de COVID-19, organisées par le GAFI, les 30 et 31 juillet 2020 ;
- cours sur la réglementation et la supervision bancaire, du 3 septembre 2020 au 31 janvier 2021, conjointement organisé par l'Institut pour la Stabilité Financière de la Banque des Règlements et le FMI ;
- cours sur la LBC/FT, le 10 septembre 2020, organisé par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) ;
- séminaires sur la LBC/FT, les 14 et 15 septembre 2020, organisé par le GAFI ;
- cours sur la LBC/FT en ligne du 8 au 11 décembre 2020, organisé par l'IBFI ;
- cours sur le stress-testing en ligne du 14 au 18 décembre 2020, organisé par l'IBFI.

# ANNEXES



# LISTE DES ANNEXES

- I - ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA AU 31 DECEMBRE 2020**
- II - STATISTIQUES DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES COMPAGNIES FINANCIERES**
- III - STATISTIQUES DES SFD RELEVANT DE L'ARTICLE 44 DE LA LOI PORTANT REGLEMENTATION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES**
- IV - STATISTIQUES DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS EMETTEURS DE MONNAIE ELECTRONIQUE**

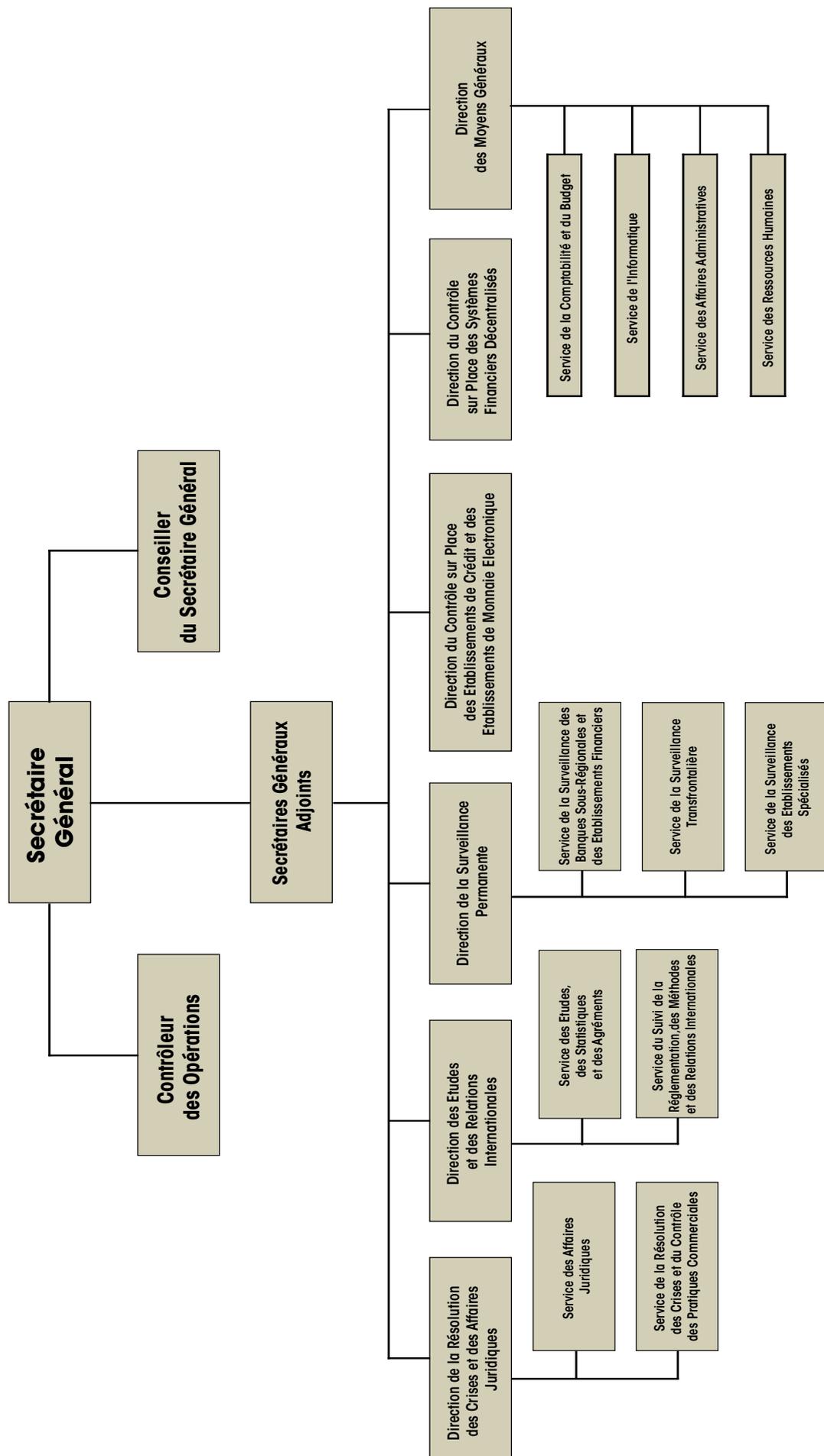


# ANNEXE I

## ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA AU 31 DECEMBRE 2020



# SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA



# SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA

## **Secrétaire Général**

Monsieur Antoine TRAORE

## **Secrétaire Général Adjoint**

Monsieur Adjoumani KOUAKOU

## **Directeur de la Résolution des Crises et des Affaires Juridiques**

Monsieur Megbognon Thierry TOFFA

## **Directeur des Etudes et des Relations Internationales**

Monsieur Babacar FALL

## **Directeur de la Surveillance Permanente**

Monsieur Josephate ZOLA

## **Directeur du Contrôle sur Place des Etablissements de Crédit et des Etablissements de Monnaie Electronique**

Monsieur Malick DIARRA

## **Directeur du Contrôle sur Place des Systèmes Financiers Décentralisés**

Monsieur Kalidou Assane THIAM

## **Directeur des Moyens Généraux**

Monsieur Moussa DIARRA

# ANNEXE II

## STATISTIQUES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES COMPAGNIES FINANCIERES



## **ANNEXE II.1**

**II.1.1 - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

**II.1.2 - BILANS, COMPTES DE RESULTATS ET RATIOS**



ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE L'UMOA EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020  
CLASSEMENT SELON LA TAILLE DU BILAN, LE VOLUME DES DEPOTS ET DES CREDITS (\*)

Annexe II.1.1.a

BANQUES (128)

(En millions de FCFA)

ETAT	ETABLISSEMENT DE CREDIT	TOTAL BILAN		DEPOTS		CREDITS	
		MONTANT	RANG	MONTANT	RANG	MONTANT	RANG
Côte d'Ivoire	Société Générale Côte d'Ivoire	2 398 113	1	2 006 281	1	1 608 490	1
Côte d'Ivoire	Banque Atlantique Côte d'Ivoire	1 652 544	2	1 241 825	2	900 245	3
Côte d'Ivoire	Ecobank Côte d'Ivoire	1 594 534	3	978 735	3	623 999	9
Burkina	Coris Bank International	1 522 286	4	974 042	4	811 386	5
Côte d'Ivoire	NSIA Banque Côte d'Ivoire	1 437 178	5	888 127	7	903 045	2
Côte d'Ivoire	Société Ivoirienne de Banque	1 224 290	6	965 944	5	854 859	4
Sénégal	CBAO, Groupe Attijariwafa bank	1 151 047	7	944 312	6	787 540	6
Mali	Banque de Développement du Mali	1 062 046	8	646 134	14	427 937	16
Mali	Banque Malienne de Solidarité	1 005 178	9	694 472	13	625 484	8
Côte d'Ivoire	Banque Nationale d'Investissement	989 824	10	879 489	8	459 420	14
Burkina	Bank Of Africa Burkina Faso	988 181	11	761 160	10	554 271	10
Sénégal	Société Générale Sénégal	967 133	12	789 982	9	644 312	7
Burkina	Ecobank Burkina	949 943	13	744 804	11	384 214	18
Bénin	NSIA Banque Bénin	914 191	14	611 400	16	450 794	15
Bénin	Bank Of Africa Bénin	905 724	15	613 302	15	405 588	17
Côte d'Ivoire	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire	832 153	16	715 595	12	483 109	11
Côte d'Ivoire	Coris Bank International Côte d'Ivoire	763 916	17	508 285	18	473 526	12
Sénégal	Ecobank Sénégal	721 563	18	478 518	19	354 202	23
Togo	Orabank Togo	710 895	19	414 503	22	366 900	20
Côte d'Ivoire	Bank Of Africa Côte d'Ivoire	686 015	20	455 571	20	300 976	26
Burkina	Société Générale Burkina Faso	673 355	21	553 629	17	460 950	13
Côte d'Ivoire	Orabank Côte d'Ivoire	601 880	22	307 763	36	266 492	30
Mali	Bank Of Africa Mali	579 478	23	404 667	24	252 375	33
Mali	Banque Nationale de Développement Agricole	563 454	24	367 804	30	365 391	21
Sénégal	Bank Of Africa Sénégal	562 897	25	373 172	29	281 979	27
Côte d'Ivoire	Bridge Bank Group Côte d'Ivoire	555 551	26	451 197	21	280 206	28
Bénin	Ecobank Bénin	548 184	27	412 510	23	205 705	39
Côte d'Ivoire	BGFIBank Côte d'Ivoire	547 861	28	353 384	32	336 099	24
Côte d'Ivoire	United Bank for Africa Côte d'Ivoire	514 791	29	361 770	31	191 932	41
Mali	Ecobank Mali	509 867	30	394 543	26	159 819	47
Sénégal	Orabank Côte d'Ivoire, Succursale du Sénégal	490 396	31	375 716	28	258 415	31
Sénégal	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal	483 662	32	399 948	25	313 256	25
Sénégal	Banque de l'Habitat du Sénégal	471 204	33	334 746	34	367 308	19
Burkina	United Bank for Africa Burkina	470 355	34	337 880	33	150 443	49
Togo	Ecobank Togo	462 035	35	379 856	27	152 874	48
Sénégal	Banque Islamique du Sénégal	437 707	36	317 464	35	355 795	22
Burkina	Banque Atlantique Burkina Faso	436 251	37	306 493	37	248 201	34
Sénégal	Banque Atlantique Sénégal	408 458	38	198 204	51	256 865	32
Niger	Société Nigérienne de Banque	390 467	39	239 478	44	214 077	37
Bénin	Orabank Bénin	385 353	40	212 773	49	116 765	63
Mali	Banque Internationale pour le Mali	369 243	41	303 908	38	174 642	42
Sénégal	NSIA Banque Bénin, Succursale du Sénégal	363 867	42	263 898	41	214 235	36
Bénin	Coris Bank International Bénin	345 228	43	239 704	43	216 636	35
Bénin	Société Générale Bénin	345 064	44	234 498	45	210 574	38
Sénégal	La Banque Agricole	343 035	45	248 687	42	275 196	29
Bénin	United Bank for Africa Bénin	330 346	46	233 799	46	80 930	79
Niger	Bank Of Africa Niger	329 830	47	216 496	48	202 946	40
Sénégal	Coris Bank International Sénégal	324 023	48	219 333	47	164 754	45
Mali	Banque Atlantique Mali	318 128	49	191 195	53	174 363	43
Togo	Coris Bank International Togo	309 923	50	126 374	73	100 898	66
Mali	Coris Bank International Mali	301 557	51	121 574	76	129 416	55
Sénégal	Banque Régionale de Marchés	292 888	52	156 952	66	124 213	59
Togo	Banque Atlantique Togo	289 254	53	171 369	57	139 007	52
Togo	Union Togolaise de Banque	284 198	54	267 148	40	170 084	44
Sénégal	Banque Nationale pour le Développement Economique	279 297	55	125 987	74	124 557	58
Bénin	Banque Atlantique Bénin	276 887	56	169 387	60	132 471	54
Côte d'Ivoire	Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire	276 710	57	198 009	52	46 973	104
Sénégal	United Bank for Africa Sénégal	266 195	58	169 517	59	83 083	77
Bénin	Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce	264 592	59	165 943	62	81 558	78
Togo	Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie	264 437	60	267 877	39	96 031	69
Bénin	BGFIBank Bénin	260 216	61	202 232	50	120 376	60
Burkina	Banque Commerciale du Burkina	256 206	62	166 952	61	145 852	50
Burkina	Orabank Côte d'Ivoire, Succursale du Burkina	251 767	63	157 391	65	98 831	68
Niger	Banque Internationale pour l'Afrique au Niger	249 343	64	173 728	56	126 368	57
Côte d'Ivoire	Banque d'Abidjan	235 159	65	162 625	63	161 304	46
Sénégal	Crédit Du Sénégal	234 308	66	171 172	58	133 101	53
Burkina	Banque De l'Union Burkina Faso	231 316	67	121 886	75	75 028	85
Burkina	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Burkina	225 846	68	142 482	70	117 766	62
Côte d'Ivoire	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Côte d'Ivoire	225 588	69	145 205	68	95 048	71
Niger	Ecobank Niger	223 682	70	179 281	54	87 278	75
Côte d'Ivoire	Citibank Côte d'Ivoire	219 534	71	174 738	55	63 381	89
Togo	NSIA Banque Bénin, Succursale du Togo	217 100	72	129 591	71	72 771	86
Sénégal	Banque de Dakar	208 146	73	144 743	69	143 731	61
Burkina	Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina	205 863	74	161 607	64	118 699	51
Mali	Banque pour le Commerce et l'Industrie du Mali	198 997	75	126 863	72	108 082	65

ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE L'UMOA EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020  
CLASSEMENT SELON LA TAILLE DU BILAN, LE VOLUME DES DEPOTS ET DES CREDITS (\*)

Annexe II.1.1.a

BANQUES (128)

(En millions de FCFA)

ETAT	ETABLISSEMENT DE CREDIT	TOTAL BILAN		DEPOTS		CREDITS	
		MONTANT	RANG	MONTANT	RANG	MONTANT	RANG
Côte d'Ivoire	Banque De l'Union Côte d'Ivoire	189 915	76	87 412	88	79 687	80
Mali	Banque Commerciale du Sahel	183 931	77	78 349	94	126 398	56
Mali	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Mali	181 117	78	97 235	81	108 932	64
Togo	Bank Of Africa Togo	175 366	79	87 217	89	76 776	82
Niger	Banque Atlantique Niger	168 579	80	93 593	82	95 146	70
Bénin	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Bénin	163 375	81	110 031	77	63 465	88
Niger	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Niger	157 604	82	77 963	95	89 115	74
Togo	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Togo	153 984	83	83 052	91	72 668	87
Togo	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	152 724	84	105 046	78	79 134	81
Côte d'Ivoire	Stanbic Bank	148 881	85	82 802	92	36 675	106
Burkina	International Business Bank	147 020	86	85 032	90	89 617	73
Sénégal	BGFIBank Sénégal	139 696	87	90 739	84	86 528	76
Niger	Banque Agricole du Niger	136 265	88	62 356	100	100 284	67
Sénégal	Citibank Sénégal	135 275	89	100 055	80	47 752	101
Burkina	Wendkuni Bank International	134 093	90	88 993	87	52 718	96
Togo	SUNU Bank Togo	132 582	91	91 615	83	62 628	91
Sénégal	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Sénégal	131 535	92	66 694	99	51 711	97
Côte d'Ivoire	Versus Bank	127 995	93	104 302	79	92 416	72
Mali	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali	127 499	94	79 310	93	76 529	83
Côte d'Ivoire	Mansa Bank	125 356	95	25 464	114	52 744	95
Mali	Orabank Côte d'Ivoire, Succursale du Mali	119 931	96	90 355	85	75 185	84
Niger	Orabank Côte d'Ivoire, Succursale du Niger	109 138	97	75 763	96	63 045	90
Côte d'Ivoire	Banque Populaire de Côte d'Ivoire	107 544	98	153 129	67	61 529	92
Côte d'Ivoire	Afriland First Bank Côte d'Ivoire	99 326	99	70 830	98	60 942	93
Côte d'Ivoire	Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire	89 653	100	89 899	86	54 692	94
Côte d'Ivoire	Banque Malienne de Solidarité, Succursale de Côte d'Ivoire	79 404	101	58 623	101	49 576	100
Guinée-Bissau	Banco Da União	77 135	102	21 583	115	26 684	111
Guinée-Bissau	Ecobank Guinée-Bissau	75 795	103	40 902	108	30 152	110
Guinée-Bissau	Banco da Africa Ocidental	73 207	104	73 293	97	33 986	107
Sénégal	FBNBank	72 848	105	46 970	103	41 379	105
Côte d'Ivoire	Guaranty Trust Bank Côte d'Ivoire	69 751	106	52 746	102	20 694	113
Niger	Banque Islamique du Niger	69 610	107	43 350	106	51 623	98
Guinée-Bissau	Orabank Côte d'Ivoire, Succursale de la Guinée-Bissau	69 387	108	40 167	109	31 610	109
Togo	Société Générale Bénin, Succursale du Togo	63 959	109	43 795	105	32 166	108
Burkina	CBAO, Groupe Attijariwafa bank, Succursale au Burkina	63 667	110	39 965	110	49 589	99
Burkina	Banque Agricole Du Faso	59 670	111	34 148	112	47 279	103
Niger	Coris Bank International, Succursale du Niger	59 213	112	41 543	107	47 748	102
Mali	United Bank for Africa Mali	58 104	113	44 873	104	16 055	118
Sénégal	Crédit International	54 371	114	36 692	111	23 266	112
Guinée-Bissau	Banque Atlantique Côte d'Ivoire, Succursale de Guinée-Bissau	47 115	115	20 224	117	18 397	115
Sénégal	Banque pour le Commerce et l'Industrie du Mali, Succursale au Sénégal	47 032	116	31 675	113	20 653	114
Sénégal	Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest	39 966	117	5 825	126	14 023	120
Bénin	CCEI Bank Bénin	38 998	118	18 124	118	12 770	121
Niger	Banque de l'Habitat du Niger	31 222	119	20 883	116	17 358	117
Sénégal	La Banque Outarde	29 599	120	15 902	119	15 114	119
Côte d'Ivoire	Orange Bank Africa	28 209	121	15 826	120	5 587	126
Côte d'Ivoire	Banque Régionale de Marchés, Succursale de Côte d'Ivoire	27 445	122	14 568	121	3 941	127
Bénin	Société Nigérienne de Banque, Succursale du Bénin	25 953	123	4 881	127	6 038	124
Niger	CBAO, Groupe Attijariwafa bank, Succursale du Niger	23 993	124	8 632	125	17 444	116
Niger	Banque Régionale de Marchés, Succursale du Niger	21 890	125	12 598	122	1 710	128
Niger	Banque Commerciale du Niger	20 454	126	3 484	128	5 753	125
Bénin	CBAO, Groupe Attijariwafa bank, Succursale du Bénin	16 401	127	10 258	123	12 579	122
Togo	Société InterAfricaine de Banque	10 181	128	9 684	124	6 261	123
<b>Total</b>		<b>47 080 697</b>		<b>32 836 080</b>		<b>24 781 178</b>	

(\*) Données provisoires

ETABLISSEMENTS FINANCIERS (20)

(En millions de FCFA)

ETAT	ETABLISSEMENT DE CREDIT	TOTAL BILAN		DEPOTS		CREDITS	
		MONTANT	RANG	MONTANT	RANG	MONTANT	RANG
Togo	Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA	182 182	1	91 884	1	-	-
Sénégal	Compagnie Ouest Africaine de Crédit-Bail	88 715	2	4 916	7	55 687	1
Côte d'Ivoire	Société Africaine de Crédit Automobile – Alios Finance Côte d'Ivoire	67 992	3	26 923	2	45 463	2
Burkina	Fidelis Finance Burkina Faso	66 984	4	5 879	6	43 148	3
Mali	Fonds de Garantie pour le Secteur Privé	34 823	5	6 783	4	3 654	9
Togo	African Guaranteed Fund pour les petites et moyennes entreprises	32 739	6	-	-	77	12
Sénégal	La Financière de l'Afrique de l'Ouest	23 814	7	-	-	-	-
Burkina	Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina	23 414	8	12 373	3	-	-
Côte d'Ivoire	Fidelis Finance Burkina Faso, Succursale de Côte d'Ivoire	18 051	9	2 002	11	13 879	4
Burkina	Société Bukinabè de Crédit Automobile	16 244	10	6 516	5	11 173	5
Togo	African Lease Togo	15 450	11	3 281	8	10 298	6
Niger	AL-IZZA Transfert d'Argent International	14 327	12	767	15	-	-
Sénégal	Société Africaine de Crédit Automobile – Alios Finance, Succursale du Sénégal	10 769	13	1 093	14	8 719	7
Mali	Société Africaine de Crédit Automobile – Alios Finance, Succursale du Mali	8 810	14	1 423	13	5 676	8
Mali	Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali	7 449	15	2 230	10	89	11
Niger	Bureau National d'Intermédiation Financière	6 248	16	-	-	-	-
Sénégal	WafaCash West Africa	6 043	17	-	-	-	-
Bénin	Africaine des Garanties et du Cautionnement	5 606	18	1 902	12	21	13
Niger	Société Sahélienne de Financement	5 254	19	760	16	-	-
Burkina	Société Africaine de Crédit Automobile – Alios Finance, Succursale du Burkina	2 863	20	2 476	9	2 071	10
<b>Total</b>		<b>637 776</b>		<b>171 207</b>		<b>199 955</b>	

(\*) Données provisoires

<b>B I L A N S</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020 (*)</b>	<b>VARIATION 2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>4 938 259</b>	<b>5 471 123</b>	<b>6 257 210</b>	<b>14,4%</b>
- Caisse	722 397	826 772	914 135	10,6%
- Comptes ordinaires débiteurs	2 767 066	2 919 740	3 800 257	30,2%
- Comptes de dépôts	276 990	348 513	400 758	15,0%
- Comptes de prêts	1 169 609	1 372 122	1 137 143	-17,1%
- Valeurs non imputées	59	651	443	-32,0%
- Créances en souffrance	4 347	5 772	7 867	36,3%
- Dépréciations	-2 181	-2 447	-3 393	38,7%
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>20 849 089</b>	<b>23 069 232</b>	<b>24 981 133</b>	<b>8,3%</b>
Comptes ordinaires débiteurs	2 666 537	2 547 414	2 624 308	3,0%
Crédits à terme	17 087 403	19 399 922	21 351 214	10,1%
dont - <i>Crédits à court terme</i>	9 204 633	9 157 482	10 197 767	11,4%
( <i>dont Affacturage</i> )	80 019	102 963	91 403	-11,2%
- <i>Crédits à moyen terme</i>	6 807 505	8 991 733	9 797 122	9,0%
- <i>Crédits à long terme</i>	910 143	1 021 190	1 094 304	7,2%
- <i>Crédits de location financement</i>	165 122	229 516	262 022	14,2%
Valeurs non imputées	28 207	31 851	48 425	52,0%
Créances en souffrance (montant Brut)	2 823 391	2 931 598	2 943 423	0,4%
dont - <i>Créances restructurées</i>	268 057	337 052	347 101	3,0%
- <i>Créances douteuses et litigieuses</i>	2 555 334	2 594 546	2 596 322	0,1%
Dépréciations	-1 756 449	-1 841 553	-1 986 236	7,9%
dont - <i>Dépréciations sur créances restructurées</i>	-30 376	-21 464	-77 706	262,0%
- <i>Dépréciations sur créances douteuses et litigieuses</i>	-1 726 073	-1 820 089	-1 908 530	4,9%
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>10 241 310</b>	<b>11 255 338</b>	<b>14 578 758</b>	<b>29,5%</b>
- Titres de transaction (y compris titres prêtés)	455 287	226 686	205 542	-9,3%
- Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille (Y compris titres prêtés)	7 265 816	8 471 238	10 749 140	26,9%
- Titres d'investissement (y compris titres prêtés)	1 339 039	1 569 112	2 458 458	56,7%
- Instruments conditionnels achetés (montant net)	0	0	0	-
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres débiteurs	33 173	22 997	27 261	18,5%
- Comptes de liaison	63 168	20 267	12 815	-36,8%
- Comptes de stocks et emplois divers (montant net)	11 616	9 774	9 622	-1,6%
- Débiteurs divers	403 469	355 476	485 269	36,5%
- Comptes d'attente et de régularisation	689 800	604 928	656 621	8,5%
- Créances en souffrance sur opérations sur titres et opérations diverses (Brut)	23 013	16 918	16 285	-3,7%
- Dépréciations sur créances douteuses sur opérations sur titres et opérations diverses	43 071	42 057	42 254	0,5%
<b>VALEURS IMMOBILISÉES</b>	<b>1 604 977</b>	<b>1 761 448</b>	<b>1 900 763</b>	<b>7,9%</b>
- Prêts subordonnés	10 443	12 776	12 512	-2,1%
- Parts dans les entreprises liées (y compris titres prêtés)	47 486	66 475	69 896	5,1%
- Titres de participation et autres immobilisations financières (y compris titres prêtés)	90 346	98 635	106 250	7,7%
- Dotations succursales	87 309	51 000	51 000	0,0%
- Dépôts et cautionnements	39 843	43 687	46 413	6,2%
- Immobilisations d'exploitation, immobilisations hors exploitation (Montant Net)	1 352 030	1 490 368	1 616 599	8,5%
dont <i>immobilisations encours</i>	105 622	126 560	126 872	0,2%
( <i>incorporelles</i> )	13 897	27 925	30 585	9,5%
<i>immobilisations d'exploitation</i>	491 591	561 019	614 823	9,6%
( <i>incorporelles</i> )	38 270	57 802	72 875	26,1%
<i>immobilisations hors exploitation</i>	114 350	101 156	178 307	76,3%
( <i>incorporelles</i> )	0	37 872	38 483	1,6%
<i>immobilisations acquises par réalisation de garantie</i>	194 916	219 695	245 263	11,6%
( <i>incorporelles</i> )	4 277	4 873	4 951	1,6%
Créances en souffrance sur les valeurs immobilisées (Montant brut)	1 367	237	216	-8,9%
Dépréciations des créances en souffrance sur les valeurs immobilisées	23 847	1 730	2 122	22,7%
<b>ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>	<b>6 076</b>	<b>2 073</b>	<b>609</b>	<b>-70,6%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>37 639 710</b>	<b>41 559 215</b>	<b>47 718 473</b>	<b>14,8%</b>

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

B I L A N S ( Suite )	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>7 883 228</b>	<b>8 143 929</b>	<b>9 026 162</b>	<b>10,8%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	1 230 636	926 164	950 030	2,6%
- Comptes de dépôts	397 663	361 349	323 845	-10,4%
- Comptes d'emprunts	6 192 773	6 804 268	7 725 913	13,5%
- Autres sommes dues	62 156	52 148	26 373	-49,4%
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>24 967 525</b>	<b>28 048 230</b>	<b>32 867 797</b>	<b>17,2%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	13 105 984	14 766 424	17 548 609	18,8%
- Dépôts à terme reçus	5 930 408	6 829 356	7 836 427	14,7%
- Comptes d'épargne à régime spécial	4 415 817	4 832 675	5 506 689	13,9%
- Dépôts de garantie reçus	866 124	937 974	1 186 222	26,5%
- Autres dépôts	155 536	153 959	290 992	89,0%
- Bons de caisse	68 985	56 630	67 279	18,8%
- Comptes d'affacturage	4 109	3 300	2 870	-13,0%
- Emprunts à la clientèle	57 375	61 241	61 107	-0,2%
- Autres sommes dues	363 187	406 672	367 602	-9,6%
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>1 577 902</b>	<b>1 692 164</b>	<b>1 676 515</b>	<b>-0,9%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement et de l'activité de portefeuille	819	827	38	-95,4%
- Titres de transaction passif	18 795	72 874	42 403	-41,8%
- Instruments conditionnels vendus	0	0	0	-
- Titres de créances négociables	0	0	0	-
- Obligations	131 407	143 720	124 077	-13,7%
- Autres dettes constituées par des titres	20 247	12 194	15 413	26,4%
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	46	1 133	32	-97,2%
- Compte de liaison (Passif)	29 091	11 302	2 648	-76,6%
- Crédoeurs divers	393 529	416 332	376 096	-9,7%
- Provisions	232 821	237 938	259 226	8,9%
- Comptes d'attente et de régularisation créditeurs	751 147	795 844	856 583	7,6%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>173</b>	<b>173</b>	<b>406</b>	<b>134,5%</b>
- Versements restant à effectuer sur Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-
- Versements restant à effectuer sur Titres de participation et autres titres détenus à long terme	173	173	406	134,5%
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>3 210 883</b>	<b>3 674 718</b>	<b>4 147 592</b>	<b>12,9%</b>
- Provisions réglementées	4 722	4 025	3 913	-2,8%
- Dettes subordonnées	164 195	179 052	191 759	7,1%
- Comptes bloques d'actionnaires	9 233	34 246	30 254	-11,7%
- Primes liées au capital	176 793	192 781	208 006	7,9%
- Ecart de réévaluation	61 831	61 832	61 832	0,0%
- Capital social	1 776 706	1 933 675	2 028 934	4,9%
- Capital non appelé	3 600	0	0	-
- Dotations	89 579	105 900	105 900	0,0%
- Réserves	809 940	955 961	1 106 878	15,8%
- Report à nouveau	-265 133	-253 345	-141 730	-44,1%
- Résultat de l'exercice	226 516	460 592	551 848	19,8%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>37 639 710</b>	<b>41 559 214</b>	<b>47 718 473</b>	<b>14,8%</b>
<b>HORS-BILAN</b>				
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT DONNES	1 753 395	1 678 215	1 838 177	9,5%
ENGAGEMENT DE GARANTIE DONNES	5 808 831	5 241 173	8 979 393	71,3%
ENGAGEMENTS SUR TITRES A LIVRER	32 732	18 908	17 756	-6,1%
ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES A LIVRER	50 336	217 080	393 524	81,3%
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	1 666	180	946	426,7%
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	120 298	256 450	250 849	-2,2%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	52 662	80 920	60 863	-24,8%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

<b>EMPLOIS - RESSOURCES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			<b>(*)</b>	<b>2020-2019</b>
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>32 695 376</b>	<b>36 086 018</b>	<b>41 460 654</b>	<b>14,9%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>20 849 089</b>	<b>23 069 232</b>	<b>24 981 133</b>	<b>8,3%</b>
a) Crédits à court terme	11 899 377	11 736 747	12 870 500	9,7%
<i>dont Comptes ordinaires débiteurs</i>	2 666 537	2 547 414	2 624 308	3,0%
<i>Autres crédits à court terme</i>	9 232 840	9 189 333	10 246 192	11,5%
b) Crédits à moyen terme	6 807 505	8 991 733	9 797 122	9,0%
c) Crédits à long terme	910 143	1 021 190	1 094 304	7,2%
d) Crédits de location financement	165 122	229 516	262 022	14,2%
e) Crédits en souffrance	1 066 942	1 090 046	957 186	-12,2%
<i>.Créances restructurées</i>	237 681	315 588	269 394	-14,6%
<i>dépréciations</i>	30 376	21 464	77 706	262,0%
<i>.Créances douteuses &amp; litigieuses</i>	829 261	774 458	687 792	-11,2%
<i>dépréciations</i>	1 726 073	1 820 089	1 908 530	4,9%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>11 846 287</b>	<b>13 016 786</b>	<b>16 479 521</b>	<b>26,6%</b>
a) Titres de transaction	455 287	226 686	205 542	-9,3%
b) Titres de placement	7 265 816	8 471 238	10 749 140	26,9%
c) Titres d'investissement	1 339 039	1 569 112	2 458 458	56,7%
d) Instruments conditionnels achetés	0	0	0	-
e) Créances en souffrance sur titres (net)	-20 058	-25 139	-25 969	3,3%
f) Immobilisations financières	213 104	227 393	237 751	4,6%
g) Autres immobilisations	1 391 874	1 534 055	1 663 012	8,4%
h) Divers	1 201 226	1 013 442	1 191 587	17,6%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>29 750 406</b>	<b>33 413 212</b>	<b>38 691 702</b>	<b>15,8%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>25 119 179</b>	<b>28 204 144</b>	<b>33 007 287</b>	<b>17,0%</b>
a) A vue	13 473 281	15 176 396	17 919 082	18,1%
b) A terme	11 645 898	13 027 749	15 088 205	15,8%
dépôts à terme et bons de caisse	5 999 393	6 885 986	7 903 706	14,8%
comptes d'épargne à régime spécial	4 415 817	4 832 675	5 506 689	13,9%
autres	1 230 688	1 309 088	1 677 810	28,2%
<b>2. CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES (a+b)</b>	<b>3 204 807</b>	<b>3 672 645</b>	<b>4 146 983</b>	<b>12,9%</b>
a) Capital, dotations & réserves	2 964 826	3 393 490	3 859 226	13,7%
b) Autres	239 981	279 155	287 757	3,1%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>1 426 421</b>	<b>1 536 423</b>	<b>1 537 432</b>	<b>0,1%</b>
<i>dont Titres de transaction</i>	18 795	72 874	42 403	-41,8%
<b>*** RESSOURCES-EMPLOIS ***</b>	<b>-2 944 969</b>	<b>-2 672 806</b>	<b>-2 768 952</b>	<b>3,6%</b>
<b>*** TRESORERIE &amp; INTERBANCAIRE (1+2) ***</b>	<b>2 944 969</b>	<b>2 672 806</b>	<b>2 768 952</b>	<b>3,6%</b>
<b>1. DISPONIBILITES</b>	<b>-734 014</b>	<b>-836 546</b>	<b>-923 757</b>	<b>10,4%</b>
<b>2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>3 678 983</b>	<b>3 509 352</b>	<b>3 692 709</b>	<b>5,2%</b>
emplois	-4 204 245	-4 634 577	-5 333 453	15,1%
<i>dont emplois en souffrance</i>	-4 347	-5 772	-7 867	36,3%
ressources	7 883 228	8 143 929	9 026 162	10,8%

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

<b>RESULTATS</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			<b>(*)</b>	<b>2020-2019</b>
<b>1. PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>3 936 238</b>	<b>4 848 181</b>	<b>4 912 500</b>	<b>1,3%</b>
+Produits sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	78 279	89 217	61 819	-30,7%
+Produits sur opérations avec la clientèle	1 895 255	2 081 776	2 182 863	4,9%
+Produits sur opérations sur titres et opérations diverses	557 872	658 234	784 042	19,1%
+Produits sur opérations de change	1 235 770	1 834 506	1 712 834	-6,6%
+Produits sur opérations de hors-bilan	82 180	83 993	88 042	4,8%
+Produits sur prestations de services financiers	60 575	70 961	69 060	-2,7%
+Autres produits d'exploitation bancaire	34 615	50 585	27 606	-45,4%
-Dédution des intérêts sur créances en souffrances	8 309	21 092	13 767	-34,7%
<b>2. CHARGES BANCAIRES</b>	<b>1 964 462</b>	<b>2 673 387</b>	<b>2 564 752</b>	<b>-4,1%</b>
-Charges sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	288 502	301 939	259 255	-14,1%
-Charges sur opérations avec la clientèle	506 939	569 704	644 561	13,1%
-Charges sur opérations sur titres et sur opérations diverses	30 040	40 404	44 042	9,0%
-Charges sur fonds propres et assimilés	7 857	10 229	9 898	-3,2%
-Charges sur opérations de change	1 081 669	1 683 981	1 557 002	-7,5%
-Charges sur opérations de hors-bilan	4 827	10 910	2 822	-74,1%
-Charges sur prestations de services financiers	28 692	36 496	33 830	-7,3%
-Autres charges d'exploitation bancaire	15 937	19 725	13 342	-32,4%
<b>3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)</b>	<b>1 971 776</b>	<b>2 174 794</b>	<b>2 347 749</b>	<b>8,0%</b>
<b>4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS</b>	<b>71 189</b>	<b>90 008</b>	<b>98 397</b>	<b>9,3%</b>
+Produits sur valeurs immobilisées	25 004	34 968	32 044	-8,4%
+Produits divers d'exploitation	48 945	62 905	64 797	3,0%
+Production immobilisée	0	767	2 834	269,5%
-Charges sur valeurs immobilisées	2 760	8 632	1 277	-85,2%
<b>5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)</b>	<b>2 042 965</b>	<b>2 264 802</b>	<b>2 446 146</b>	<b>8,0%</b>
<b>6. FRAIS GENERAUX</b>	<b>1 206 266</b>	<b>1 309 851</b>	<b>1 364 325</b>	<b>4,2%</b>
-Frais de personnel	517 227	553 132	589 222	6,5%
-Impôts, taxes et versements assimilés	71 744	72 690	74 059	1,9%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	617 296	684 030	701 044	2,5%
<b>7. AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS NETS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>116 359</b>	<b>139 586</b>	<b>142 717</b>	<b>2,2%</b>
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	134 365	141 782	145 806	2,8%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	18 007	2 196	3 089	40,7%
<b>8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)</b>	<b>720 340</b>	<b>815 365</b>	<b>939 104</b>	<b>15,2%</b>
<b>9. DEPRECIATION NETTE SUR RISQUES ET PERTE SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>286 773</b>	<b>303 808</b>	<b>333 251</b>	<b>9,7%</b>
+Dépréciations, provisions et pertes sur créances irrécouvrables	932 131	912 730	826 429	-9,5%
+Dotations aux provisions réglementées	10 071	3 668	7 186	95,9%
-Reprises de dépréciations, provisions et récupération sur créances irrécouvrables	646 094	608 745	497 198	-18,3%
-Reprises de provisions réglementées	9 335	3 844	3 166	-17,6%
<b>10. REINTEGRATION INTERETS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>2 820</b>	<b>18 559</b>	<b>15 166</b>	<b>-18,3%</b>
<b>11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)</b>	<b>436 386</b>	<b>530 115</b>	<b>621 019</b>	<b>17,1%</b>
<b>12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>26 558</b>	<b>28 546</b>	<b>22 071</b>	<b>-22,7%</b>
+Subventions d'exploitation	157	5 542	683	-87,7%
+Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	918	1 075	891	-17,2%
+Récupération sur créances amorties	25 483	21 929	20 497	-6,5%
<b>13. IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>83 528</b>	<b>98 069</b>	<b>91 242</b>	<b>-7,0%</b>
<b>14. RESULTAT (11+12-13)</b>	<b>379 417</b>	<b>460 592</b>	<b>551 848</b>	<b>19,8%</b>
+Bénéfices	511 103	597 147	620 103	3,8%
-Pertes	-131 686	-136 555	-68 255	50,0%

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	12,5%	11,8%	10,9%	-0,9
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	5,1%	4,7%	3,8%	-0,9
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	62,2%	62,8%	67,5%	4,7
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	1,5%	0,9%	0,6%	-0,3
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	7,7%	7,6%	7,2%	-0,4
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	5,2%	5,2%	5,0%	-0,2
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	68,0%	66,7%	64,3%	-2,4
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	39,7%	36,4%	34,9%	-1,5
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	19,2%	21,2%	23,5%	2,3
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	11,8%	12,5%	13,3%	0,8
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	1,0%	1,1%	1,2%	0,1
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	38,9	41,0	41,8	1,8%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	23,2	25,5	28,8	12,6%

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>1 825 195</b>	<b>2 027 865</b>	<b>2 123 124</b>	<b>4,7%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>1 825 195</b>	<b>2 027 865</b>	<b>2 123 124</b>	<b>4,7%</b>
Nationaux	687 073	790 237	864 290	9,4%
<i>Etat</i>	266 845	300 629	365 406	21,5%
<i>Privés</i>	420 228	489 608	498 884	1,9%
Non-nationaux	1 138 122	1 237 628	1 258 833	1,7%
<i>dont UMOA</i>	532 750	604 592	602 404	-0,4%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>37 639 710</b>	<b>41 559 215</b>	<b>47 718 473</b>	<b>14,8%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>3 629</b>	<b>3 649</b>	<b>3 762</b>	<b>113</b>
Périodiques	160	103	106	3
Permanents	3 469	3 546	3 656	110
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>3 206</b>	<b>3 517</b>	<b>3 676</b>	<b>159</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>31 005</b>	<b>31 939</b>	<b>32 664</b>	<b>725</b>
Employés	19 276	19 456	19 365	-91
<i>dont Etrangers</i>	338	253	269	16
Cadres	11 729	12 483	13 299	816
<i>dont Etrangers</i>	496	525	508	-17
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>12 532 936</b>	<b>13 613 849</b>	<b>15 414 253</b>	<b>1 800 404</b>
Personnes physiques	11 665 907	12 700 645	14 310 461	1 609 816
<i>dont Etrangers</i>	214 245	207 451	226 702	19 251
Personnes morales	867 029	913 204	1 103 792	190 588
<i>dont Etrangers</i>	7 880	9 067	12 327	3 260
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>145</b>	<b>148</b>	<b>148</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## ANNEXE II.2

### STATISTIQUES AGREGÉES PAR PAYS



## ANNEXE II.2-1 : BENIN



IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT (*)	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)		TOTAL BILAN (**) (a)	RESEAUX DE COMPTES (***)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					ETAT	PRIVES						
	<b>BANQUES (14)</b>			<b>326 902</b>	<b>83 778</b>	<b>30 629</b>	<b>4 820 512</b>	<b>227</b>	<b>2 273 094</b>	<b>591</b>	<b>2 393</b>	<b>2 984</b>
B0099X	- NSIA Banque Bénin	-	16/07/2001	30 450	0	599	914 191	48	267 877	118	565	683
B0061F	- Bank Of Africa Bénin	BOA - BENIN	13/10/1989	20 281	0	8 763	905 724	50	564 141	82	519	601
B0062G	- Ecobank Bénin	ECOBANK	13/10/1989	10 000	0	2 122	548 184	27	954 746	62	230	292
B0058C	- Orabank Bénin	-	25/11/1998	25 310	602	0	385 353	16	60 757	63	157	220
B0212V	- Coris Bank International Bénin	-	18/02/2019	10 500	0	0	345 228	6	12 166	43	50	93
B0104C	- Société Générale Bénin	-	27/05/2002	37 000	0	1 999	345 064	9	37 137	80	121	201
B0067M	- United Bank for Africa Bénin	UBA-BENIN	30/12/1992	19 600	662	2 022	330 346	16	141 043	11	179	190
B0115P	- Banque Atlantique Bénin	BANQUE ATLANTIQUE	13/01/2005	28 000	0	7 388	276 887	11	100 081	31	131	162
B0185Q	- Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce	B.I.I.C	20/11/2014	82 514	82 514	0	264 592	11	35 215	24	132	156
B0157K	- BGFIBank Bénin	-	23/04/2010	31 444	0	7 715	260 216	9	19 001	22	102	124
B0107F	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Bénin	BSIC-BENIN	30/08/2002	15 418	0	0	163 375	15	67 161	32	127	159
B0184P	- CCEI Bank Bénin	-	16/07/2014	16 386	0	0	38 998	6	8 771	12	56	68
B0199F	- Société Nigérienne de Banque, Succursale du Bénin	-	13/12/2016	0	0	0	25 953	2	4 010	4	13	17
B0177G	- CBAO, Groupe Attijaniwafa bank, Succursale du Bénin	-	06/09/2013	0	0	0	16 401	1	988	7	11	18
	<b>ETABLISSEMENTS FINANCIERS (1)</b>			<b>3 000</b>	<b>0</b>	<b>2 800</b>	<b>5 606</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>25</b>
B0216Z	- Africaine des Garanties et du Cautionnement	AFGC	04/11/2019	3 000	0	2 800	5 606	0	0	6	19	25
	<b>TOTAL ETABLISSEMENTS (15)</b>			<b>329 902</b>	<b>83 778</b>	<b>33 429</b>	<b>4 826 118</b>	<b>227</b>	<b>2 273 094</b>	<b>597</b>	<b>2 412</b>	<b>3 009</b>

(a) : Montants en millions de FCFA

(\*) : ou de Décision d'autorisation d'installation

(\*\*) : Données provisoires

(\*\*\*): Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau



<b>B I L A N S ( Suite )</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020 (*)</b>	<b>VARIATION 2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>853 634</b>	<b>1 004 114</b>	<b>1 130 666</b>	<b>12,6%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	172 083	119 610	109 207	-8,7%
- Comptes de dépôts	41 641	54 114	37 187	-31,3%
- Comptes d'emprunts	639 907	815 581	984 264	20,7%
- Autres sommes dues	3	14 810	7	-100%
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>2 244 796</b>	<b>2 871 939</b>	<b>3 240 745</b>	<b>12,8%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	995 737	1 259 814	1 461 860	16,0%
- Dépôts à terme reçus	792 003	1 071 078	1 177 710	10,0%
- Comptes d'épargne à régime spécial	347 741	422 362	443 983	5,1%
- Dépôts de garantie reçus	55 964	52 160	58 535	12,2%
- Autres dépôts	13 515	21 169	29 485	39,3%
- Bons de caisse	84	3 545	15 030	324,0%
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-
- Emprunts à la clientèle	4 454	346	2 785	704,9%
- Autres sommes dues	35 298	41 465	51 356	23,9%
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>88 651</b>	<b>97 749</b>	<b>94 861</b>	<b>-3,0%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement et de l'activité de portefeuille	819	827	38	-95,4%
- Titres de transaction passif	0	0	0	-
- Instruments conditionnels vendus	0	0	0	-
- Titres de créances négociables	0	0	0	-
- Obligations	0	0	0	-
- Autres dettes constituées par des titres	0	0	0	-
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0	0	1	-
- Compte de liaison (Passif)	8	54	16	-69,9%
- Créiteurs divers	18 312	13 312	21 173	59,1%
- Provisions	19 252	19 346	16 433	-15,1%
- Comptes d'attente et de régularisation créditeurs	50 260	64 210	57 200	-10,9%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>32</b>	<b>-8,7%</b>
- Versements restant à effectuer sur Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-
- Versements restant à effectuer sur Titres de participation et autres titres détenus à long terme	34	35	32	-8,7%
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>226 269</b>	<b>278 691</b>	<b>359 815</b>	<b>29,1%</b>
- Provisions réglementées	0	0	0	-
- Dettes subordonnées	24 125	19 662	18 926	-3,7%
- Comptes bloques d'actionnaires	103	1	0	-100%
- Primes liées au capital	2 347	2 347	2 347	0,0%
- Ecart de réévaluation	1 729	1 729	1 729	0,0%
- Capital social	213 945	258 945	329 902	27,4%
- Capital non appelé	0	0	0	-
- Dotations	11 500	8 000	8 000	0,0%
- Réserves	63 457	68 780	74 807	8,8%
- Report à nouveau	-88 484	-95 859	-100 370	4,7%
- Résultat de l'exercice	-10 513	15 086	24 472	62,2%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 413 384</b>	<b>4 252 528</b>	<b>4 826 118</b>	<b>13,5%</b>

**HORS-BILAN**

ENGAGEMENT DE FINANCEMENT DONNES	114 638	147 461	157 614	6,9%
ENGAGEMENT DE GARANTIE DONNES	740 558	767 871	733 538	-4,5%
ENGAGEMENTS SUR TITRES A LIVRER	0	0	0	-
ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES A LIVRER	35	28	10 955	39025,9%
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	0	0	0	-
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	3 482	2 750	2 750	0,0%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	1 093	7 239	10 631	46,8%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

**BENIN**  
( 15 établissements )

Annexe II.2.1.b

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>2 977 689</b>	<b>3 746 124</b>	<b>4 230 473</b>	<b>12,9%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>1 578 488</b>	<b>2 049 012</b>	<b>2 116 270</b>	<b>3,3%</b>
a) Crédits à court terme	610 989	521 336	547 038	4,9%
<i>dont Comptes ordinaires débiteurs</i>	99 790	101 997	91 382	-10,4%
<i>Autres crédits à court terme</i>	511 199	419 339	455 656	8,7%
b) Crédits à moyen terme	754 334	1 264 388	1 335 672	5,6%
c) Crédits à long terme	58 271	101 926	106 275	4,3%
d) Crédits de location financement	2 030	1 591	953	-40,1%
e) Crédits en souffrance	152 864	159 770	126 332	-20,9%
<i>.Créances restructurées</i>	64 075	68 341	49 927	-26,9%
<i>dépréciations</i>	2 730	748	1 427	90,8%
<i>.Créances douteuses &amp; litigieuses</i>	88 789	91 429	76 405	-16,4%
<i>dépréciations</i>	238 469	219 759	226 779	3,2%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>1 399 201</b>	<b>1 697 112</b>	<b>2 114 203</b>	<b>24,6%</b>
a) Titres de transaction	18 406	40 313	75	-99,8%
b) Titres de placement	762 151	994 023	1 336 760	34,5%
c) Titres d'investissement	356 580	357 069	478 908	34,1%
d) Instruments conditionnels achetés	0	0	0	-
e) Créances en souffrance sur titres (net)	-191	-219	-337	53,9%
f) Immobilisations financières	49 120	37 857	37 825	-0,1%
g) Autres immobilisations	130 331	165 150	177 417	7,4%
h) Divers	82 805	102 919	83 555	-18,8%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>2 559 750</b>	<b>3 248 414</b>	<b>3 695 453</b>	<b>13,8%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>2 244 796</b>	<b>2 871 939</b>	<b>3 240 745</b>	<b>12,8%</b>
a) A vue	1 031 035	1 301 279	1 513 217	16,3%
b) A terme	1 213 761	1 570 660	1 727 528	10,0%
dépôts à terme et bons de caisse	792 087	1 074 623	1 192 740	11,0%
comptes d'épargne à régime spécial	347 741	422 362	443 983	5,1%
autres	73 933	73 676	90 805	23,2%
<b>2. CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES (a+b)</b>	<b>226 269</b>	<b>278 691</b>	<b>359 815</b>	<b>29,1%</b>
a) Capital, dotations & réserves	200 312	257 299	339 160	31,8%
b) Autres	25 957	21 392	20 655	-3,4%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>88 685</b>	<b>97 784</b>	<b>94 893</b>	<b>-3,0%</b>
<i>dont Titres de transaction</i>	0	0	0	-
<b>*** RESSOURCES-EMPLOIS ***</b>	<b>-417 939</b>	<b>-497 711</b>	<b>-535 020</b>	<b>7,5%</b>
<b>*** TRESORERIE &amp; INTERBANCAIRE (1+2) ***</b>	<b>417 939</b>	<b>497 711</b>	<b>535 020</b>	<b>7,5%</b>
<b>1. DISPONIBILITES</b>	<b>-55 437</b>	<b>-65 419</b>	<b>-69 547</b>	<b>6,3%</b>
<b>2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>473 376</b>	<b>563 129</b>	<b>604 568</b>	<b>7,4%</b>
emplois	-380 258	-440 985	-526 098	19,3%
<i>dont emplois en souffrance</i>	-54	-2 145	-20	-99,1%
ressources	853 634	1 004 114	1 130 666	12,6%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

RESULTATS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>1. PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>387 386</b>	<b>487 578</b>	<b>514 249</b>	<b>5,5%</b>
+Produits sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	7 525	9 392	4 725	-49,7%
+Produits sur opérations avec la clientèle	145 220	161 494	179 093	10,9%
+Produits sur opérations sur titres et opérations diverses	73 696	89 359	108 276	21,2%
+Produits sur opérations de change	156 072	221 517	214 362	-3,2%
+Produits sur opérations de hors-bilan	4 426	5 851	6 116	4,5%
+Produits sur prestations de services financiers	4 213	5 109	5 304	3,8%
+Autres produits d'exploitation bancaire	2 166	875	1 031	17,8%
-Dédution des intérêts sur créances en souffrances	5 933	6 018	4 659	-22,6%
<b>2. CHARGES BANCAIRES</b>	<b>242 532</b>	<b>330 087</b>	<b>326 058</b>	<b>-1,2%</b>
-Charges sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	34 629	30 467	29 349	-3,7%
-Charges sur opérations avec la clientèle	65 490	82 891	87 804	5,9%
-Charges sur opérations sur titres et sur opérations diverses	1 253	1 034	1 343	29,8%
-Charges sur fonds propres et assimilés	1 184	1 397	1 145	-18,0%
-Charges sur opérations de change	136 977	207 793	202 172	-2,7%
-Charges sur opérations de hors-bilan	120	380	228	-39,9%
-Charges sur prestations de services financiers	2 516	3 310	3 612	9,1%
-Autres charges d'exploitation bancaire	363	2 814	404	-85,6%
<b>3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)</b>	<b>144 853</b>	<b>157 491</b>	<b>188 191</b>	<b>19,5%</b>
<b>4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS</b>	<b>5 765</b>	<b>17 729</b>	<b>7 608</b>	<b>-57,1%</b>
+Produits sur valeurs immobilisées	1 371	1 236	1 090	-11,8%
+Produits divers d'exploitation	4 444	16 493	6 518	-60,5%
+Production immobilisée	0	0	0	-
-Charges sur valeurs immobilisées	50	0	0	-
<b>5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)</b>	<b>150 618</b>	<b>175 220</b>	<b>195 799</b>	<b>11,7%</b>
<b>6. FRAIS GENERAUX</b>	<b>109 926</b>	<b>121 296</b>	<b>126 149</b>	<b>4,0%</b>
-Frais de personnel	46 534	50 193	51 851	3,3%
-Impôts, taxes et versements assimilés	4 746	5 312	5 517	3,9%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	58 646	65 791	68 780	4,5%
<b>7. AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS NETS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>13 630</b>	<b>15 469</b>	<b>14 454</b>	<b>-6,6%</b>
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	13 702	15 531	14 528	-6,5%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	72	63	74	17,8%
<b>8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)</b>	<b>27 063</b>	<b>38 455</b>	<b>55 196</b>	<b>43,5%</b>
<b>9. DEPRECIATION NETTE SUR RISQUES ET PERTE SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>28 469</b>	<b>27 518</b>	<b>32 076</b>	<b>16,6%</b>
+Dépréciations, provisions et pertes sur créances irrécouvrables	118 301	114 700	84 870	-26,0%
+Dotations aux provisions réglementées	72	0	128	-
-Reprises de dépréciations, provisions et récupération sur créances irrécouvrables	89 799	87 182	52 922	-39,3%
-Reprises de provisions réglementées	105	0	0	-
<b>10. REINTEGRATION INTERETS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>0</b>	<b>6 146</b>	<b>4 738</b>	<b>-22,9%</b>
<b>11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)</b>	<b>-1 406</b>	<b>17 083</b>	<b>27 857</b>	<b>63,1%</b>
<b>12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>864</b>	<b>3 795</b>	<b>3 166</b>	<b>-16,6%</b>
+Subventions d'exploitation	5	0	0	-
+Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	0	211	0	-100%
+Récupération sur créances amorties	859	3 584	3 166	-11,7%
<b>13. IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>1 911</b>	<b>5 792</b>	<b>6 551</b>	<b>13,1%</b>
<b>14. RESULTAT (11+12-13)</b>	<b>-2 453</b>	<b>15 086</b>	<b>24 472</b>	<b>62,2%</b>
+Bénéfices	31 164	35 271	37 306	5,8%
-Pertres	-33 617	-20 185	-12 834	36,4%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

**BENIN**  
( 15 établissements )

Annexe II.2.1.b

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	21,7%	16,8%	15,1%	-1,6
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	9,7%	7,8%	6,0%	-1,8
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	61,2%	58,0%	64,4%	6,4
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	2,2%	2,2%	1,4%	-0,8
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	7,6%	6,7%	6,8%	0,1
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	4,4%	3,8%	4,1%	0,3
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	85,3%	86,9%	74,8%	-12,1
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	105,2%	61,7%	53,5%	-8,2
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	-1,7%	9,6%	13,0%	3,4
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	-1,1%	5,4%	6,8%	1,4
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	-0,1%	0,4%	0,5%	0,2
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	39,8	40,4	41,9	3,8%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	9,8	12,8	18,3	43,2%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>213 945</b>	<b>266 945</b>	<b>337 902</b>	<b>26,6%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>213 945</b>	<b>266 945</b>	<b>337 902</b>	<b>26,6%</b>
Nationaux	51 849	57 749	120 207	108,2%
<i>Etat</i>	24 677	25 264	83 778	231,6%
<i>Privés</i>	27 172	32 485	36 429	12,1%
Non-nationaux	162 096	209 196	217 696	4,1%
<i>dont UMOA</i>	64 800	99 023	99 023	0,0%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>3 413 384</b>	<b>4 252 528</b>	<b>4 826 118</b>	<b>13,5%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>218</b>	<b>210</b>	<b>227</b>	<b>17</b>
Périodiques	0	3	2	-1
Permanents	218	207	225	18
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>295</b>	<b>333</b>	<b>348</b>	<b>15</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>2 761</b>	<b>3 003</b>	<b>3 009</b>	<b>6</b>
Employés	2 251	2 414	2 412	-2
<i>dont Etrangers</i>	29	15	17	2
Cadres	510	589	597	8
<i>dont Etrangers</i>	46	52	45	-7
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>1 566 902</b>	<b>1 621 602</b>	<b>2 273 094</b>	<b>651 492</b>
Personnes physiques	1 502 847	1 533 898	2 169 663	635 765
<i>dont Etrangers</i>	17 563	20 646	43 190	22 544
Personnes morales	64 055	87 704	103 431	15 727
<i>dont Etrangers</i>	692	626	1 677	1 051
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## ANNEXE II.2-2 : BURKINA



## ETABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES AU 31 DECEMBRE 2020

BURKINA

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT (*)	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)		TOTAL BILAN (***) (a)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					NATIONAL ETAT	NON- NATIONALS						
	<b>BANQUES (15)</b>			<b>209 919</b>	<b>34 170</b>	<b>85 859</b>	<b>6 615 819</b>	<b>313</b>	<b>2 256 609</b>	<b>1 389</b>	<b>2 237</b>	<b>3 626</b>
C0148V	- Coris Bank International	CBI	26/12/2007	32 000	1 871	29 062	1 522 286	55	355 770	171	432	603
C0084A	- Bank Of Africa Burkina Faso	BOA-BURKINA	30/10/1997	22 000	0	9 460	988 181	52	576 309	67	438	505
C0083Z	- Ecobank Burkina	ECOBANK	04/02/1997	12 850	398	2 398	949 943	35	470 921	91	383	474
C0074P	- Société Générale Burkina Faso	-	16/12/1974	12 800	1 920	3 378	673 355	17	151 424	303	0	303
C0022H	- United Bank for Africa Burkina	UBA-BURKINA	16/12/1974	18 566	1 900	1 706	470 355	27	243 110	84	277	361
C0134E	- Banque Atlantique Burkina Faso	BANQUE ATLANTIQUE	06/10/2005	12 247	2 249	2 536	436 251	24	155 378	111	112	223
C0056V	- Banque Commerciale du Burkina	BCB	10/08/1995	17 208	8 604	0	256 206	16	71 228	83	150	233
C0171V	- Oribank Côte d'Ivoire, Succursale du Burkina	-	05/06/2013	0	0	0	251 767	11	42 075	25	89	114
C0179D	- Banque De l'Union Burkina Faso	BDU-BF	13/12/2013	10 931	200	1 549	231 316	16	26 579	73	2	75
C0108B	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Burkina	BSIC-BURKINA	06/08/2003	12 212	0	0	225 846	17	42 660	67	133	200
C0023J	- Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina	BICIA-B	16/12/1974	10 000	2 500	2 399	205 863	15	67 432	111	120	231
C0139K	- International Business Bank	IB BANK	11/10/2005	22 827	2 028	19 593	147 020	12	24 253	58	59	117
C0202D	- Wendkuni Bank International	WBI	26/10/2017	12 000	0	12 000	134 093	8	10 438	78	5	83
C0161J	- CBAC, Groupe Atijarwafa bank, Succursale au Burkina	-	20/06/2011	0	0	0	63 667	6	16 565	15	37	52
C0207J	- Banque Agricole Du Faso	BADF	16/04/2018	14 278	12 500	1 778	59 670	2	2 467	52	0	52
	<b>ETABLISSEMENTS FINANCIERS (4)</b>			<b>13 400</b>	<b>2 961</b>	<b>7 715</b>	<b>109 505</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>60</b>	<b>33</b>	<b>93</b>
C0085B	- Fidèle Finance Burkina Faso	FIDELIS FINANCE BF	30/10/1997	6 200	886	2 630	66 984	3	0	30	6	36
C0146S	- Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina	SOFIGIB	31/12/2007	3 200	235	2 965	23 414	2	0	15	2	17
C0021G	- Société Bukinabè de Crédit Automobile	SOBCA	01/02/1972	4 000	1 840	2 120	16 244	4	0	12	24	36
C0149W	- Société Africaine de Crédit Automobile – Alios Finance, Succursale du Burkina	-	21/06/2007	0	0	0	2 863	1	0	3	1	4
	<b>TOTAL ETABLISSEMENTS (19)</b>			<b>223 319</b>	<b>37 131</b>	<b>93 574</b>	<b>6 725 324</b>	<b>323</b>	<b>2 256 609</b>	<b>1 449</b>	<b>2 270</b>	<b>3 719</b>

(a) : Montants en millions de FCFA

(\*) : ou de Décision d'autorisation d'installation

(\*\*) : Données provisoires

(\*\*\*) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau



<b>B I L A N S ( Suite )</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			(*)	<b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>1 111 642</b>	<b>1 141 229</b>	<b>1 194 616</b>	<b>4,7%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	112 854	67 577	116 047	71,7%
- Comptes de dépôts	127 625	30 229	13 536	-55,2%
- Comptes d'emprunts	871 160	1 043 423	1 065 033	2,1%
- Autres sommes dues	3	0	0	-
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>3 526 176</b>	<b>3 888 231</b>	<b>4 701 665</b>	<b>20,9%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	1 586 677	1 711 568	2 133 367	24,6%
- Dépôts à terme reçus	1 185 173	1 314 589	1 562 043	18,8%
- Comptes d'épargne à régime spécial	601 653	673 575	776 608	15,3%
- Dépôts de garantie reçus	76 545	106 287	127 360	19,8%
- Autres dépôts	40 492	36 688	62 997	71,7%
- Bons de caisse	0	0	0	-
- Comptes d'affacturage	632	485	1 171	141,7%
- Emprunts à la clientèle	11 428	11 895	12 155	2,2%
- Autres sommes dues	23 577	33 144	25 964	-21,7%
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>155 810</b>	<b>173 981</b>	<b>181 531</b>	<b>4,3%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement et de l'activité de portefeuille	0	0	0	-
- Titres de transaction passif	0	0	0	-100%
- Instruments conditionnels vendus	0	0	0	-
- Titres de créances négociables	0	0	0	-
- Obligations	2 043	2 043	2 043	0,0%
- Autres dettes constituées par des titres	0	0	0	-
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0	176	0	-100%
- Compte de liaison (Passif)	223	883	228	-74,2%
- Créiteurs divers	33 909	40 783	42 830	5,0%
- Provisions	18 504	22 259	20 181	-9,3%
- Comptes d'attente et de régularisation créditeurs	101 131	107 837	116 249	7,8%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-100%</b>
- Versements restant à effectuer sur Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-
- Versements restant à effectuer sur Titres de participation et autres titres détenus a long terme	3	3	0	-100%
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>474 226</b>	<b>573 264</b>	<b>647 512</b>	<b>13,0%</b>
- Provisions réglementées	0	0	0	-
- Dettes subordonnées	9 455	26 383	25 870	-1,9%
- Comptes bloques d'actionnaires	924	20 971	23 702	13,0%
- Primes liées au capital	45 073	50 749	50 651	-0,2%
- Ecarts de réévaluation	1 573	1 574	1 574	0,0%
- Capital social	207 809	223 119	223 319	0,1%
- Capital non appelé	0	0	0	-
- Dotations	10 509	10 509	10 509	0,0%
- Réserves	118 600	139 936	159 693	14,1%
- Report a nouveau	19 323	24 309	59 724	145,7%
- Résultat de l'exercice	46 129	75 714	92 471	22,1%
- Excédent des produits sur les charges ou insuffisance des produits sur les charges	0	0	0	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5 267 858</b>	<b>5 776 708</b>	<b>6 725 324</b>	<b>16,4%</b>

**HORS-BILAN**

ENGAGEMENT DE FINANCEMENT DONNES	147 508	86 787	77 245	-11,0%
ENGAGEMENT DE GARANTIE DONNES	670 859	438 618	476 906	8,7%
ENGAGEMENTS SUR TITRES A LIVRER	523	0	0	-
ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVICES A LIVRER	0	0	0	-
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	0	0	0	-
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	2 695	1 384	1 385	0,1%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	8 675	6 379	9 032	41,6%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>4 573 898</b>	<b>5 082 517</b>	<b>5 877 719</b>	<b>15,6%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>2 885 397</b>	<b>3 227 120</b>	<b>3 461 237</b>	<b>7,3%</b>
a) Crédits à court terme	1 298 578	1 615 399	1 833 420	13,5%
<i>dont Comptes ordinaires débiteurs</i>	283 901	258 624	237 871	-8,0%
<i>Autres crédits à court terme</i>	1 014 676	1 356 775	1 595 549	17,6%
b) Crédits à moyen terme	1 412 783	1 446 259	1 454 592	0,6%
c) Crédits à long terme	81 173	71 032	65 936	-7,2%
d) Crédits de location financement	1 211	12 003	25 385	111,5%
e) Crédits en souffrance	91 652	82 428	81 905	-0,6%
<i>.Créances restructurées</i>	15 927	29 417	38 843	32,0%
<i>dépréciations</i>	7 221	7 712	12 431	61,2%
<i>.Créances douteuses &amp; litigieuses</i>	75 725	53 010	43 061	-18,8%
<i>dépréciations</i>	149 671	171 427	192 685	12,4%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>1 688 501</b>	<b>1 855 397</b>	<b>2 416 483</b>	<b>30,2%</b>
a) Titres de transaction	34 549	13 098	13 141	0,3%
b) Titres de placement	1 200 733	1 350 883	1 627 525	20,5%
c) Titres d'investissement	151 061	169 528	448 838	164,8%
d) Instruments conditionnels achetés	0	0	0	-
e) Créances en souffrance sur titres (net)	-4	-1	0	-100%
f) Immobilisations financières	31 866	38 403	40 720	6,0%
g) Autres immobilisations	154 682	166 371	171 966	3,4%
h) Divers	115 614	117 115	114 293	-2,4%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>4 155 673</b>	<b>4 634 944</b>	<b>5 530 708</b>	<b>19,3%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>3 528 219</b>	<b>3 890 274</b>	<b>4 703 708</b>	<b>20,9%</b>
a) A vue	1 610 886	1 745 197	2 160 502	23,8%
b) A terme	1 917 333	2 145 077	2 543 206	18,6%
dépôts à terme et bons de caisse	1 185 173	1 314 589	1 562 043	18,8%
comptes d'épargne à régime spécial	601 653	673 575	776 608	15,3%
autres	130 508	156 913	204 555	30,4%
<b>2. CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES (a+b)</b>	<b>473 684</b>	<b>572 729</b>	<b>647 512</b>	<b>13,1%</b>
a) Capital, dotations & réserves	461 733	523 801	596 366	13,9%
b) Autres	11 952	48 928	51 146	4,5%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>153 770</b>	<b>171 941</b>	<b>179 488</b>	<b>4,4%</b>
<i>dont Titres de transaction</i>	0	0	0	-100%
<b>*** RESSOURCES-EMPLOIS ***</b>	<b>-418 224</b>	<b>-447 573</b>	<b>-347 011</b>	<b>-22,5%</b>
<b>*** TRESORERIE &amp; INTERBANCAIRE (1+2) ***</b>	<b>418 224</b>	<b>447 573</b>	<b>347 011</b>	<b>-22,5%</b>
<b>1. DISPONIBILITES</b>	<b>-82 623</b>	<b>-96 238</b>	<b>-108 882</b>	<b>13,1%</b>
<b>2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>500 847</b>	<b>543 812</b>	<b>455 893</b>	<b>-16,2%</b>
emplois	-610 795	-597 417	-738 723	23,7%
<i>dont emplois en souffrance</i>	0	-133	-439	230,1%
ressources	1 111 642	1 141 229	1 194 616	4,7%

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

R E S U L T A T S	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>1. PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>710 600</b>	<b>518 805</b>	<b>856 584</b>	<b>65,1%</b>
+Produits sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	11 443	12 891	6 632	-48,6%
+Produits sur opérations avec la clientèle	238 778	271 322	294 847	8,7%
+Produits sur opérations sur titres et opérations diverses	94 415	99 454	121 826	22,5%
+Produits sur opérations de change	343 657	114 318	410 502	259,1%
+Produits sur opérations de hors-bilan	12 583	11 880	14 141	19,0%
+Produits sur prestations de services financiers	8 450	8 338	7 840	-6,0%
+Autres produits d'exploitation bancaire	1 515	1 061	1 107	4,3%
-Dédution des intérêts sur créances en souffrances	240	459	310	-32,5%
<b>2. CHARGES BANCAIRES</b>	<b>471 669</b>	<b>246 693</b>	<b>552 433</b>	<b>123,9%</b>
-Charges sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	38 175	39 885	34 157	-14,4%
-Charges sur opérations avec la clientèle	99 302	105 262	120 385	14,4%
-Charges sur opérations sur titres et sur opérations diverses	2 243	1 972	3 278	66,2%
-Charges sur fonds propres et assimilés	773	1 523	2 899	90,4%
-Charges sur opérations de change	325 788	92 730	386 318	316,6%
-Charges sur opérations de hors-bilan	353	260	387	48,8%
-Charges sur prestations de services financiers	3 125	3 509	4 134	17,8%
-Autres charges d'exploitation bancaire	1 910	1 553	876	-43,6%
<b>3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)</b>	<b>238 932</b>	<b>272 112</b>	<b>304 150</b>	<b>11,8%</b>
<b>4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS</b>	<b>7 365</b>	<b>9 587</b>	<b>11 544</b>	<b>20,4%</b>
+Produits sur valeurs immobilisées	826	2 733	5 307	94,2%
+Produits divers d'exploitation	6 539	6 872	6 258	-8,9%
+Production immobilisée	0	0	0	-
-Charges sur valeurs immobilisées	0	17	21	23,5%
<b>5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)</b>	<b>246 297</b>	<b>281 699</b>	<b>315 695</b>	<b>12,1%</b>
<b>6. FRAIS GENERAUX</b>	<b>121 878</b>	<b>134 527</b>	<b>148 025</b>	<b>10,0%</b>
-Frais de personnel	47 697	53 087	57 966	9,2%
-Impôts, taxes et versements assimilés	4 761	4 508	7 187	59,4%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	69 421	76 932	82 871	7,7%
<b>7. AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS NETS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>14 340</b>	<b>15 280</b>	<b>15 596</b>	<b>2,1%</b>
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	14 391	15 430	15 605	1,1%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	51	150	9	-94,0%
<b>8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)</b>	<b>110 079</b>	<b>131 892</b>	<b>152 074</b>	<b>15,3%</b>
<b>9. DEPRECIATION NETTE SUR RISQUES ET PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>40 889</b>	<b>57 305</b>	<b>50 138</b>	<b>-12,5%</b>
+Dépréciations, provisions et pertes sur créances irrécupérables	115 310	95 271	103 077	8,2%
+Dotations aux provisions réglementées	0	0	0	-
-Reprises de dépréciations, provisions et récupération sur créances irrécouvrables	74 413	37 966	52 940	39,4%
-Reprises de provisions réglementées	8	0	0	-
<b>10. REINTEGRATION INTERETS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>240</b>	<b>459</b>	<b>447</b>	<b>-2,6%</b>
<b>11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)</b>	<b>69 430</b>	<b>75 046</b>	<b>102 383</b>	<b>36,4%</b>
<b>12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>1 405</b>	<b>11 530</b>	<b>1 693</b>	<b>-85,3%</b>
+Subventions d'exploitation	0	191	675	254,3%
+Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	168	123	91	-26,0%
+Récupération sur créances amorties	1 237	11 216	927	-91,7%
<b>13. IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>9 875</b>	<b>10 861</b>	<b>11 605</b>	<b>6,9%</b>
<b>14. RESULTAT (11+12-13)</b>	<b>60 960</b>	<b>75 714</b>	<b>92 471</b>	<b>22,1%</b>
+Bénéfices	70 636	76 146	92 471	21,4%
-Pertes	-9 676	-432	0	100%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	8,2%	7,7%	7,8%	0,1
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	3,2%	2,6%	2,4%	-0,2
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	63,1%	68,5%	71,5%	3,0
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	1,5%	0,6%	0,6%	0,0
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	7,0%	7,2%	7,0%	-0,3
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	4,0%	4,4%	4,4%	0,0
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	57,0%	55,1%	53,8%	-1,3
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	37,1%	43,3%	32,9%	-10,4
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	25,5%	27,8%	30,4%	2,6
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	12,9%	13,2%	14,3%	1,1
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	1,2%	1,3%	1,4%	0,1
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	36,1	38,3	39,8	3,9%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	32,6	37,5	40,9	8,9%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>207 809</b>	<b>233 628</b>	<b>233 828</b>	<b>0,1%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>207 809</b>	<b>233 628</b>	<b>233 828</b>	<b>0,1%</b>
Nationaux	113 784	130 774	130 705	-0,1%
<i>Etat</i>	24 860	37 244	37 131	-0,3%
<i>Privés</i>	88 924	93 530	93 574	0,0%
Non-nationaux	94 025	102 854	103 123	0,3%
<i>dont UMOA</i>	35 867	43 693	43 960	0,6%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>5 267 858</b>	<b>5 776 708</b>	<b>6 725 324</b>	<b>16,4%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>317</b>	<b>326</b>	<b>323</b>	<b>-3</b>
Périodiques	4	13	13	0
Permanents	313	313	310	-3
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>476</b>	<b>492</b>	<b>526</b>	<b>34</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>3 375</b>	<b>3 513</b>	<b>3 719</b>	<b>206</b>
Employés	2 203	2 170	2 270	100
<i>dont Etrangers</i>	9	13	9	-4
Cadres	1 172	1 343	1 449	106
<i>dont Etrangers</i>	36	30	23	-7
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>1 938 515</b>	<b>2 120 346</b>	<b>2 256 609</b>	<b>136 263</b>
Personnes physiques	1 776 205	1 990 081	2 095 875	105 794
<i>dont Etrangers</i>	19 462	23 728	33 388	9 660
Personnes morales	162 310	130 265	160 734	30 469
<i>dont Etrangers</i>	678	890	1 597	707
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## ANNEXE II.2-3 : CÔTE D'IVOIRE





<b>B I L A N S</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			(*)	<b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>1 378 986</b>	<b>1 887 784</b>	<b>2 137 026</b>	<b>13,2%</b>
- Caisse	256 245	295 270	338 653	14,7%
- Comptes ordinaires débiteurs	856 736	1 240 818	1 448 949	16,8%
- Comptes de dépôts	48 176	59 101	67 474	14,2%
- Comptes de prêts	217 383	292 117	281 392	-3,7%
- Valeurs non imputées	3	29	74	155,2%
- Créances en souffrance	633	596	631	5,9%
- Dépréciations	-191	-147	-147	0,0%
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>7 133 150</b>	<b>7 688 226</b>	<b>8 626 928</b>	<b>12,2%</b>
Comptes ordinaires débiteurs	1 145 593	1 050 008	1 257 552	19,8%
Crédits à terme	5 734 304	6 384 369	7 110 539	11,4%
<i>dont - Crédits à court terme</i>	<i>3 324 516</i>	<i>3 277 942</i>	<i>3 817 071</i>	<i>16,4%</i>
<i>(dont Affacturage)</i>	<i>12 250</i>	<i>23 795</i>	<i>31 640</i>	<i>33,0%</i>
<i>- Crédits à moyen terme</i>	<i>2 012 171</i>	<i>2 714 350</i>	<i>2 868 776</i>	<i>5,7%</i>
<i>- Crédits à long terme</i>	<i>293 734</i>	<i>239 104</i>	<i>270 904</i>	<i>13,3%</i>
<i>- Crédits de location financement</i>	<i>103 883</i>	<i>152 973</i>	<i>153 787</i>	<i>0,5%</i>
Valeurs non imputées	11 835	17 775	11 474	-35,4%
Créances en souffrance (montant Brut)	684 877	729 672	796 817	9,2%
<i>dont - Créances restructurées</i>	<i>40 675</i>	<i>50 776</i>	<i>82 912</i>	<i>63,3%</i>
<i>- Créances douteuses et litigieuses</i>	<i>644 202</i>	<i>678 896</i>	<i>713 905</i>	<i>5,2%</i>
Dépréciations	-443 458	-493 598	-549 454	11,3%
<i>dont - Dépréciations sur créances restructurées</i>	<i>-1 170</i>	<i>-1 922</i>	<i>-47 971</i>	<i>2396,3%</i>
<i>- Dépréciations sur créances douteuses et litigieuses</i>	<i>-442 288</i>	<i>-491 676</i>	<i>-501 483</i>	<i>2,0%</i>
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>3 180 742</b>	<b>3 426 270</b>	<b>4 694 875</b>	<b>37,0%</b>
- Titres de transaction (y compris titres prêtés)	99 140	84 152	132 643	57,6%
- Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille (Y compris titres prêtés)	2 236 960	2 540 445	3 273 559	28,9%
- Titres d'investissement (y compris titres prêtés)	396 850	478 485	813 905	70,1%
- Instruments conditionnels achetés (montant net)	0	0	0	-
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres débiteurs	0	0	7 197	-
- Comptes de liaison	42 113	12 273	9 132	-25,6%
- Comptes de stocks et emplois divers (montant net)	948	1 168	906	-22,4%
- Débiteurs divers	179 830	121 411	251 394	107,1%
- Comptes d'attente et de régularisation	235 193	195 518	212 895	8,9%
- Créances en souffrance sur opérations sur titres et opérations diverses (Brut)	10 530	2 726	1 615	-40,8%
- Dépréciations sur créances douteuses sur opérations sur titres et opérations diverses	20 823	9 908	8 370	-15,5%
<b>VALEURS IMMOBILISÉES</b>	<b>417 523</b>	<b>448 499</b>	<b>476 334</b>	<b>6,2%</b>
- Prêts subordonnés	9 566	10 122	9 585	-5,3%
- Parts dans les entreprises liées (y compris titres prêtés)	3 305	3 860	6 098	58,0%
- Titres de participation et autres immobilisations financières (y compris titres prêtés)	33 784	36 852	41 595	12,9%
- Dotations succursales	38 000	38 000	38 000	0,0%
- Dépôts et cautionnements	10 181	10 249	10 765	5,0%
- Immobilisations d'exploitation, immobilisations hors exploitation (Montant Net)	322 547	349 417	370 291	6,0%
<i>dont immobilisations encours</i>	<i>26 583</i>	<i>42 147</i>	<i>46 563</i>	<i>10,5%</i>
<i>(incorporelles)</i>	<i>2 714</i>	<i>7 456</i>	<i>11 849</i>	<i>58,9%</i>
<i>immobilisations d'exploitation</i>	<i>188 800</i>	<i>187 681</i>	<i>202 691</i>	<i>8,0%</i>
<i>(incorporelles)</i>	<i>20 403</i>	<i>21 784</i>	<i>24 594</i>	<i>12,9%</i>
<i>immobilisations hors exploitation</i>	<i>20 176</i>	<i>17 389</i>	<i>25 494</i>	<i>46,6%</i>
<i>(incorporelles)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
<i>immobilisations acquises par réalisation de garantie</i>	<i>13 520</i>	<i>15 323</i>	<i>25 378</i>	<i>65,6%</i>
<i>(incorporelles)</i>	<i>719</i>	<i>654</i>	<i>588</i>	<i>-10,1%</i>
Créances en souffrance sur les valeurs immobilisées (Montant brut)	1 363	0	0	-
Dépréciations des créances en souffrance sur les valeurs immobilisées	1 223	0	0	-
<b>ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>	<b>1 500</b>	<b>1 000</b>	<b>0</b>	<b>-100%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>12 111 901</b>	<b>13 451 779</b>	<b>15 935 163</b>	<b>18,5%</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

B I L A N S ( Suite )	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>2 190 474</b>	<b>2 312 132</b>	<b>2 519 644</b>	<b>9,0%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	369 395	361 168	280 722	-22,3%
- Comptes de dépôts	23 339	16 583	41 427	149,8%
- Comptes d'emprunts	1 766 124	1 931 998	2 195 437	13,6%
- Autres sommes dues	31 616	2 383	2 058	-13,6%
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>8 506 216</b>	<b>9 496 465</b>	<b>11 558 287</b>	<b>21,7%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	4 764 466	5 333 401	6 735 831	26,3%
- Dépôts à terme reçus	1 581 503	1 909 549	2 209 992	15,7%
- Comptes d'épargne à régime spécial	1 577 617	1 660 790	1 935 271	16,5%
- Dépôts de garantie reçus	346 463	348 169	461 758	32,6%
- Autres dépôts	50 371	42 025	86 718	106,3%
- Bons de caisse	49 331	36 243	24 709	-31,8%
- Comptes d'affacturage	2 822	2 635	983	-62,7%
- Emprunts à la clientèle	14 417	14 482	356	-97,5%
- Autres sommes dues	119 226	149 169	102 667	-31,2%
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>467 277</b>	<b>504 217</b>	<b>534 165</b>	<b>5,9%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement et de l'activité de portefeuille	0	0	0	-
- Titres de transaction passif	18 795	18 239	17 000	-6,8%
- Instruments conditionnels vendus	0	0	0	-
- Titres de créances négociables	0	0	0	-
- Obligations	7 802	14 600	10 026	-31,3%
- Autres dettes constituées par des titres	11 662	5 635	10 757	90,9%
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	45	859	7	-99,2%
- Compte de liaison (Passif)	24 082	4 419	375	-91,5%
- Créiteurs divers	135 235	124 909	120 149	-3,8%
- Provisions	73 661	71 788	78 298	9,1%
- Comptes d'attente et de régularisation créditeurs	195 994	263 768	297 554	12,8%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>342</b>	<b>242,0%</b>
- Versements restant à effectuer sur Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-
- Versements restant à effectuer sur Titres de participation et autres titres détenus à long terme	100	100	342	242,0%
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>947 834</b>	<b>1 138 866</b>	<b>1 322 725</b>	<b>16,1%</b>
- Provisions réglementées	2 062	2 094	2 482	18,5%
- Dettes subordonnées	79 910	58 890	60 814	3,3%
- Comptes bloques d'actionnaires	162	2 556	162	-93,7%
- Primes liées au capital	70 978	78 478	93 619	19,3%
- Ecart de réévaluation	12 471	12 471	12 471	0,0%
- Capital social	449 874	521 473	531 576	1,9%
- Capital non appelé	1 500	0	0	-
- Dotations	19 176	8 588	8 588	0,0%
- Réserves	234 659	288 765	331 905	14,9%
- Report à nouveau	-61 799	-49 027	38 552	-178,6%
- Résultat de l'exercice	104 456	214 579	242 556	13,0%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>12 111 901</b>	<b>13 451 779</b>	<b>15 935 163</b>	<b>18,5%</b>

**HORS-BILAN**

ENGAGEMENT DE FINANCEMENT DONNES	686 053	590 348	570 340	-3,4%
ENGAGEMENT DE GARANTIE DONNES	1 366 798	1 940 524	4 982 138	156,7%
ENGAGEMENTS SUR TITRES A LIVRER	20 488	-354	-545	54,0%
ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVISES A LIVRER	32 977	25 674	274 323	968,5%
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	0	0	0	-
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	99 745	0	1	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	18 830	11 906	10 888	-8,6%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>10 731 416</b>	<b>11 562 996</b>	<b>13 798 137</b>	<b>19,3%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>7 133 150</b>	<b>7 688 226</b>	<b>8 626 928</b>	<b>12,2%</b>
a) Crédits à court terme	4 481 944	4 345 725	5 086 097	17,0%
<i>dont Comptes ordinaires débiteurs</i>	1 145 593	1 050 008	1 257 552	19,8%
<i>Autres crédits à court terme</i>	3 336 351	3 295 716	3 828 545	16,2%
b) Crédits à moyen terme	2 012 171	2 714 350	2 868 776	5,7%
c) Crédits à long terme	293 734	239 104	270 904	13,3%
d) Crédits de location financement	103 883	152 973	153 787	0,5%
e) Crédits en souffrance	241 419	236 075	247 363	4,8%
<i>.Créances restructurées</i>	39 505	48 855	34 941	-28,5%
<i>dépréciations</i>	1 170	1 922	47 971	2396,3%
<i>.Créances douteuses &amp; litigieuses</i>	201 914	187 220	212 422	13,5%
<i>dépréciations</i>	442 288	491 676	501 483	2,0%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>3 598 265</b>	<b>3 874 769</b>	<b>5 171 209</b>	<b>33,5%</b>
a) Titres de transaction	99 140	84 152	132 643	57,6%
b) Titres de placement	2 236 960	2 540 445	3 273 559	28,9%
c) Titres d'investissement	396 850	478 485	813 905	70,1%
d) Instruments conditionnels achetés	0	0	0	-
e) Créances en souffrance sur titres (net)	-10 293	-7 182	-6 755	-5,9%
f) Immobilisations financières	84 795	88 833	95 278	7,3%
g) Autres immobilisations	332 728	359 666	381 056	5,9%
h) Divers	458 084	330 369	481 523	45,8%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>9 919 927</b>	<b>11 138 647</b>	<b>13 415 519</b>	<b>20,4%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>8 525 680</b>	<b>9 516 700</b>	<b>11 579 070</b>	<b>21,7%</b>
a) A vue	4 886 514	5 485 206	6 839 481	24,7%
b) A terme	3 639 166	4 031 494	4 739 589	17,6%
dépôts à terme et bons de caisse	1 630 834	1 945 792	2 234 701	14,8%
comptes d'épargne à régime spécial	1 577 617	1 660 790	1 935 271	16,5%
autres	430 716	424 911	569 616	34,1%
<b>2. CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES (a+b)</b>	<b>946 334</b>	<b>1 137 866</b>	<b>1 322 725</b>	<b>16,2%</b>
a) Capital, dotations & réserves	851 729	1 061 855	1 246 796	17,4%
b) Autres	94 605	76 011	75 929	-0,1%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>447 913</b>	<b>484 082</b>	<b>513 724</b>	<b>6,1%</b>
<i>dont Titres de transaction</i>	18 795	18 239	17 000	-6,8%
<b>*** RESSOURCES-EMPLOIS ***</b>	<b>-811 488</b>	<b>-424 348</b>	<b>-382 618</b>	<b>-9,8%</b>
<b>*** TRESORERIE &amp; INTERBANCAIRE (1+2) ***</b>	<b>811 488</b>	<b>424 348</b>	<b>382 618</b>	<b>-9,8%</b>
<b>1. DISPONIBILITES</b>	<b>-257 192</b>	<b>-296 438</b>	<b>-339 559</b>	<b>14,5%</b>
<b>2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>1 068 681</b>	<b>720 786</b>	<b>722 177</b>	<b>0,2%</b>
emplois	-1 121 793	-1 591 346	-1 797 467	13,0%
<i>dont emplois en souffrance</i>	-633	-596	-631	5,9%
ressources	2 190 474	2 312 132	2 519 644	9,0%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

<b>RESULTATS</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			<b>(*)</b>	<b>2020-2019</b>
<b>1. PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>1 383 151</b>	<b>1 953 843</b>	<b>1 455 727</b>	<b>-25,5%</b>
+Produits sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	13 208	15 456	14 737	-4,7%
+Produits sur opérations avec la clientèle	647 034	698 435	746 166	6,8%
+Produits sur opérations sur titres et opérations diverses	158 467	194 223	228 653	17,7%
+Produits sur opérations de change	522 118	988 888	430 047	-56,5%
+Produits sur opérations de hors-bilan	19 191	18 611	18 922	1,7%
+Produits sur prestations de services financiers	16 906	16 781	16 146	-3,8%
+Autres produits d'exploitation bancaire	8 108	26 771	7 765	-71,0%
-Dédution des intérêts sur créances en souffrances	1 881	5 321	6 710	26,1%
<b>2. CHARGES BANCAIRES</b>	<b>721 240</b>	<b>1 223 209</b>	<b>661 771</b>	<b>-45,9%</b>
-Charges sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	70 339	78 546	63 332	-19,4%
-Charges sur opérations avec la clientèle	138 795	157 523	184 766	17,3%
-Charges sur opérations sur titres et sur opérations diverses	12 908	12 617	13 162	4,3%
-Charges sur fonds propres et assimilés	4 149	4 175	3 514	-15,8%
-Charges sur opérations de change	482 326	948 360	383 801	-59,5%
-Charges sur opérations de hors-bilan	1 047	8 517	875	-89,7%
-Charges sur prestations de services financiers	6 380	9 193	8 074	-12,2%
-Autres charges d'exploitation bancaire	5 297	4 279	4 247	-0,7%
<b>3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)</b>	<b>661 911</b>	<b>730 634</b>	<b>793 956</b>	<b>8,7%</b>
<b>4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS</b>	<b>38 106</b>	<b>42 452</b>	<b>57 854</b>	<b>36,3%</b>
+Produits sur valeurs immobilisées	20 941	27 965	22 559	-19,3%
+Produits divers d'exploitation	17 998	22 695	35 974	58,5%
+Production immobilisée	0	0	0	-
-Charges sur valeurs immobilisées	832	8 208	678	-91,7%
<b>5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)</b>	<b>700 017</b>	<b>773 085</b>	<b>851 810</b>	<b>10,2%</b>
<b>6. FRAIS GENERAUX</b>	<b>395 313</b>	<b>416 805</b>	<b>441 466</b>	<b>5,9%</b>
-Frais de personnel	170 194	179 553	193 965	8,0%
-Impôts, taxes et versements assimilés	25 494	26 279	27 400	4,3%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	199 625	210 973	220 101	4,3%
<b>7. AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS NETS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>45 242</b>	<b>44 613</b>	<b>47 878</b>	<b>7,3%</b>
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	45 258	45 369	48 165	6,2%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	16	756	287	-62,0%
<b>8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)</b>	<b>259 462</b>	<b>311 667</b>	<b>362 467</b>	<b>16,3%</b>
<b>9. DEPRECIATION NETTE SUR RISQUES ET PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>96 721</b>	<b>73 394</b>	<b>104 809</b>	<b>42,8%</b>
+Dépréciations, provisions et pertes sur créances irrécupérables	246 483	210 267	208 273	-0,9%
+Dotations aux provisions réglementées	108	114	116	2,0%
-Reprises de dépréciations, provisions et récupération sur créances irrécouvrables	149 835	136 952	103 570	-24,4%
-Reprises de provisions réglementées	35	35	11	-68,6%
<b>10. REINTEGRATION INTERETS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>789</b>	<b>5 321</b>	<b>7 452</b>	<b>40,0%</b>
<b>11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)</b>	<b>163 531</b>	<b>243 594</b>	<b>265 110</b>	<b>8,8%</b>
<b>12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>3 315</b>	<b>892</b>	<b>7 253</b>	<b>712,9%</b>
+Subventions d'exploitation	0	0	0	-
+Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	0	0	0	-
+Récupération sur créances amorties	3 315	892	7 253	712,9%
<b>13. IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>28 005</b>	<b>29 908</b>	<b>29 807</b>	<b>-0,3%</b>
<b>14. RESULTAT (11+12-13)</b>	<b>138 841</b>	<b>214 579</b>	<b>242 556</b>	<b>13,0%</b>
+Bénéfices	183 366	239 740	257 164	7,3%
-Pertes	-44 525	-25 161	-14 608	41,9%

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	9,0%	8,9%	8,7%	-0,2
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	3,4%	3,1%	2,9%	-0,2
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	64,8%	67,6%	69,0%	1,3
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	0,8%	0,6%	0,3%	-0,3
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	7,8%	7,5%	7,1%	-0,4
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	5,8%	5,5%	5,3%	-0,1
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	66,6%	63,3%	61,7%	-1,6
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	37,2%	23,2%	28,3%	5,2
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	21,0%	29,4%	30,6%	1,2
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	14,7%	18,9%	18,3%	-0,5
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	1,1%	1,6%	1,5%	-0,1
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	43,4	43,4	45,4	4,7%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	28,5	32,4	37,3	15,0%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

<b>STATISTIQUES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b> (*)	<b>VARIATION</b> <b>2020-2019</b>
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>460 862</b>	<b>526 473</b>	<b>536 576</b>	<b>1,9%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>460 862</b>	<b>526 473</b>	<b>536 576</b>	<b>1,9%</b>
Nationaux	182 952	256 009	260 869	1,9%
<i>Etat</i>	82 714	87 572	87 572	0,0%
<i>Privés</i>	100 238	168 437	173 297	2,9%
Non-nationaux	277 910	270 463	275 707	1,9%
<i>dont UMOA</i>	120 546	143 801	143 801	0,0%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>12 111 901</b>	<b>13 451 779</b>	<b>15 935 163</b>	<b>18,5%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>708</b>	<b>719</b>	<b>736</b>	<b>17</b>
Périodiques	109	16	17	1
Permanents	599	703	719	16
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>855</b>	<b>1 092</b>	<b>1 133</b>	<b>41</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>9 117</b>	<b>9 605</b>	<b>9 714</b>	<b>109</b>
Employés	4 898	4 770	4 575	-195
<i>dont Etrangers</i>	118	65	76	11
Cadres	4 219	4 835	5 139	304
<i>dont Etrangers</i>	166	182	175	-7
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>3 783 853</b>	<b>4 043 899</b>	<b>4 599 895</b>	<b>555 996</b>
Personnes physiques	3 606 522	3 869 642	4 414 811	545 169
<i>dont Etrangers</i>	93 725	60 503	38 524	-21 979
Personnes morales	177 331	174 257	185 084	10 827
<i>dont Etrangers</i>	1 726	1 426	429	-997
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## **ANNEXE II.2-4 : GUINEE-BISSAU**



IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT (*)	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)		TOTAL BILAN (**) (b)	RESEAUX (***)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					ETAT	PRIVES						
	<b>BANQUES (b)</b>			<b>30 000</b>	<b>3 522</b>	<b>2 045</b>	<b>342 639</b>	<b>42</b>	<b>178 076</b>	<b>137</b>	<b>421</b>	<b>558</b>
S0128D	- Banco Da União	BDU	21/04/2005	10 000	0	200	77 135	12	17 345	19	81	100
S0143V	- Ecobank Guinée-Bissau	ECOBANK	22/11/2006	10 000	0	0	75 795	6	47 509	13	93	106
S0096T	- Banco da Africa Ocidental	BAO	16/12/1998	10 000	3 522	1 845	73 207	14	60 972	39	136	175
S0172B	- Orabank Côte d'Ivoire, Succursale de la Guinée-Bissau	-	05/06/2013	0	0	0	69 387	7	40 205	38	80	118
S0195B	- Banque Atlantique Côte d'Ivoire, Succursale de Guinée-Bissau	-	28/09/2015	0	0	0	47 115	3	12 045	28	31	59
	<b>ETABLISSEMENTS FINANCIERS (c)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL ETABLISSEMENTS (b)</b>			<b>30 000</b>	<b>3 522</b>	<b>2 045</b>	<b>342 639</b>	<b>42</b>	<b>178 076</b>	<b>137</b>	<b>421</b>	<b>558</b>

(a) : Montants en millions de FCFA

(b) : ou de Décision d'autorisation d'installation

(c) : Données provisoires

(d) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

<b>B I L A N S</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			(*)	<b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>32 394</b>	<b>45 510</b>	<b>47 214</b>	<b>3,7%</b>
- Caisse	7 033	8 137	9 656	18,7%
- Comptes ordinaires débiteurs	23 037	36 501	35 120	-3,8%
- Comptes de dépôts	300	872	938	7,6%
- Comptes de prêts	2 024	0	1 500	-
- Valeurs non imputées	0	0	0	-
- Créances en souffrance	28	28	28	0,0%
- Dépréciations	0	-28	-28	0,0%
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>132 609</b>	<b>138 290</b>	<b>140 829</b>	<b>1,8%</b>
Comptes ordinaires débiteurs	17 870	24 773	22 149	-10,6%
Crédits à terme	100 365	103 419	109 167	5,6%
<i>dont - Crédits à court terme</i>	52 463	25 310	32 431	28,1%
<i>(dont Affacturage)</i>	0	0	0	-
<i>- Crédits à moyen terme</i>	47 311	68 378	74 560	9,0%
<i>- Crédits à long terme</i>	579	9 727	2 171	-77,7%
<i>- Crédits de location financement</i>	13	4	5	25,0%
Valeurs non imputées	1	20	8	-60,0%
Créances en souffrance (montant Brut)	41 765	34 027	34 393	1,1%
<i>dont - Créances restructurées</i>	1 245	997	769	-22,9%
<i>- Créances douteuses et litigieuses</i>	40 520	33 030	33 624	1,8%
Dépréciations	-27 392	-23 949	-24 888	3,9%
<i>dont - Dépréciations sur créances restructurées</i>	-150	0	-3	-
<i>- Dépréciations sur créances douteuses et litigieuses</i>	-27 242	-23 949	-24 885	3,9%
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>87 758</b>	<b>107 930</b>	<b>137 331</b>	<b>27,2%</b>
- Titres de transaction (y compris titres prêtés)	0	0	0	-
- Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille (Y compris titres prêtés)	49 455	59 829	76 840	28,4%
- Titres d'investissement (y compris titres prêtés)	27 050	37 466	52 208	39,3%
- Instruments conditionnels achetés (montant net)	0	0	0	-
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres débiteurs	0	0	0	-
- Comptes de liaison	156	264	329	24,6%
- Comptes de stocks et emplois divers (montant net)	24	20	9	-55,0%
- Débiteurs divers	6 832	6 317	6 960	10,2%
- Comptes d'attente et de régularisation	4 333	4 034	881	-78,2%
- Créances en souffrance sur opérations sur titres et opérations diverses (Brut)	0	437	541	23,8%
- Dépréciations sur créances douteuses sur opérations sur titres et opérations diverses	92	437	437	0,0%
<b>VALEURS IMMOBILISÉES</b>	<b>9 056</b>	<b>14 504</b>	<b>17 265</b>	<b>19,0%</b>
- Prêts subordonnés	0	0	0	-
- Parts dans les entreprises liées (y compris titres prêtés)	47	22	0	-100%
- Titres de participation et autres immobilisations financières (y compris titres prêtés)	135	134	134	0,0%
- Dotations succursales	0	0	0	-
- Dépôts et cautionnements	85	331	57	-82,8%
- Immobilisations d'exploitation, immobilisations hors exploitation (Montant Net)	8 789	14 017	17 074	21,8%
<i>dont immobilisations encours</i>	256	302	651	115,6%
<i>(incorporelles)</i>	138	287	489	70,7%
<i>immobilisations d'exploitation</i>	1 768	9 174	8 890	-3,1%
<i>(incorporelles)</i>	272	1 353	1 362	0,7%
<i>immobilisations hors exploitation</i>	0	376	4 347	1056,1%
<i>(incorporelles)</i>	0	0	0	-
<i>immobilisations acquises par réalisation de garantie</i>	657	6 396	10 329	61,5%
<i>(incorporelles)</i>	0	0	0	-
Créances en souffrance sur les valeurs immobilisées (Montant brut)	0	0	0	-
Dépréciations des créances en souffrance sur les valeurs immobilisées	0	0	0	-
<b>ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>261 817</b>	<b>306 234</b>	<b>342 639</b>	<b>11,9%</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

<b>B I L A N S ( Suite )</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			<b>(*)</b>	<b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>76 468</b>	<b>105 657</b>	<b>111 273</b>	<b>5,3%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	23 124	43 304	24 923	-42,4%
- Comptes de dépôts	116	116	116	0,0%
- Comptes d'emprunts	53 065	62 075	86 071	38,7%
- Autres sommes dues	163	162	163	0,6%
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>157 147</b>	<b>161 152</b>	<b>196 169</b>	<b>21,7%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	98 677	92 717	108 478	17,0%
- Dépôts à terme reçus	25 594	31 472	36 974	17,5%
- Comptes d'épargne à régime spécial	23 333	27 667	32 713	18,2%
- Dépôts de garantie reçus	7 189	6 702	6 262	-6,6%
- Autres dépôts	505	1 020	6 819	568,5%
- Bons de caisse	0	0	0	-
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-
- Emprunts à la clientèle	0	0	3 024	-
- Autres sommes dues	1 849	1 574	1 899	20,6%
<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>15 694</b>	<b>12 996</b>	<b>6 652</b>	<b>-48,8%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement et de l'activité de portefeuille	0	0	0	-
- Titres de transaction passif	0	0	0	-
- Instruments conditionnels vendus	0	0	0	-
- Titres de créances négociables	0	0	0	-
- Obligations	0	0	0	-
- Autres dettes constituées par des titres	0	0	0	-
- Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0	0	0	-
- Compte de liaison (Passif)	0	0	0	-
- Créiteurs divers	7 531	2 294	3 265	42,3%
- Provisions	3 365	3 197	574	-82,0%
- Comptes d'attente et de régularisation créditeurs	4 798	7 505	2 813	-62,5%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
- Versements restant à effectuer sur Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-
- Versements restant à effectuer sur Titres de participation et autres titres détenus à long terme	0	0	0	-
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>12 508</b>	<b>26 429</b>	<b>28 545</b>	<b>8,0%</b>
- Provisions réglementées	0	0	0	-
- Dettes subordonnées	183	12	46	283,3%
- Comptes bloques d'actionnaires	680	680	680	0,0%
- Primes liées au capital	0	0	0	-
- Ecart de réévaluation	0	0	0	-
- Capital social	30 478	30 000	30 000	0,0%
- Capital non appelé	0	0	0	-
- Dotations	1 500	5 500	5 500	0,0%
- Réserves	1 737	1 834	2 006	9,4%
- Report à nouveau	-24 434	-24 135	-12 454	-48,4%
- Résultat de l'exercice	2 244	12 538	2 767	-77,9%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>261 817</b>	<b>306 234</b>	<b>342 639</b>	<b>11,9%</b>

**HORS-BILAN**

ENGAGEMENT DE FINANCEMENT DONNES	4 041	3 318	3 548	6,9%
ENGAGEMENT DE GARANTIE DONNES	70 788	27 047	23 800	-12,0%
ENGAGEMENTS SUR TITRES A LIVRER	0	4 652	4 684	0,7%
ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVICES A LIVRER	0	0	0	-
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	0	0	0	-
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	250	257	250	-2,7%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>229 423</b>	<b>260 724</b>	<b>295 425</b>	<b>13,3%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>132 609</b>	<b>138 290</b>	<b>140 829</b>	<b>1,8%</b>
a) Crédits à court terme	70 334	50 103	54 588	9,0%
<i>dont Comptes ordinaires débiteurs</i>	17 870	24 773	22 149	-10,6%
<i>Autres crédits à court terme</i>	52 464	25 330	32 439	28,1%
b) Crédits à moyen terme	47 311	68 378	74 560	9,0%
c) Crédits à long terme	579	9 727	2 171	-77,7%
d) Crédits de location financement	13	4	5	25,0%
e) Crédits en souffrance	14 373	10 078	9 505	-5,7%
<i>.Créances restructurées</i>	1 095	997	766	-23,2%
<i>dépréciations</i>	150	0	3	-
<i>.Créances douteuses &amp; litigieuses</i>	13 278	9 081	8 739	-3,8%
<i>dépréciations</i>	27 242	23 949	24 885	3,9%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>96 814</b>	<b>122 434</b>	<b>154 596</b>	<b>26,3%</b>
a) Titres de transaction	0	0	0	-
b) Titres de placement	49 455	59 829	76 840	28,4%
c) Titres d'investissement	27 050	37 466	52 208	39,3%
d) Instruments conditionnels achetés	0	0	0	-
e) Créances en souffrance sur titres (net)	-92	0	104	-
f) Immobilisations financières	182	156	134	-14,1%
g) Autres immobilisations	8 874	14 348	17 131	19,4%
h) Divers	11 345	10 635	8 179	-23,1%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>185 349</b>	<b>200 577</b>	<b>231 366</b>	<b>15,4%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>157 147</b>	<b>161 152</b>	<b>196 169</b>	<b>21,7%</b>
a) A vue	100 526	94 291	110 377	17,1%
b) A terme	56 621	66 861	85 792	28,3%
dépôts à terme et bons de caisse	25 594	31 472	36 974	17,5%
comptes d'épargne à régime spécial	23 333	27 667	32 713	18,2%
autres	7 694	7 722	16 105	108,6%
<b>2. CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES (a+b)</b>	<b>12 508</b>	<b>26 429</b>	<b>28 545</b>	<b>8,0%</b>
a) Capital, dotations & réserves	11 645	25 737	27 819	8,1%
b) Autres	863	692	726	4,9%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>15 694</b>	<b>12 996</b>	<b>6 652</b>	<b>-48,8%</b>
<i>dont Titres de transaction</i>	0	0	0	-
<b>*** RESSOURCES-EMPLOIS ***</b>	<b>-44 074</b>	<b>-60 147</b>	<b>-64 059</b>	<b>6,5%</b>
<b>*** TRESORERIE &amp; INTERBANCAIRE (1+2) ***</b>	<b>44 074</b>	<b>60 147</b>	<b>64 059</b>	<b>6,5%</b>
<b>1. DISPONIBILITES</b>	<b>-7 057</b>	<b>-8 157</b>	<b>-9 665</b>	<b>18,5%</b>
<b>2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>51 131</b>	<b>68 304</b>	<b>73 724</b>	<b>7,9%</b>
emplois	-25 337	-37 353	-37 549	0,5%
<i>dont emplois en souffrance</i>	-28	-28	-28	0,0%
ressources	76 468	105 657	111 273	5,3%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

<b>RESULTATS</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			<b>(*)</b>	<b>2020-2019</b>
<b>1. PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>25 221</b>	<b>31 328</b>	<b>37 471</b>	<b>19,6%</b>
+Produits sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	336	325	224	-31,1%
+Produits sur opérations avec la clientèle	14 608	17 562	17 964	2,3%
+Produits sur opérations sur titres et opérations diverses	3 992	5 222	7 055	35,1%
+Produits sur opérations de change	2 854	6 437	10 284	59,8%
+Produits sur opérations de hors-bilan	723	673	504	-25,1%
+Produits sur prestations de services financiers	1 167	805	779	-3,2%
+Autres produits d'exploitation bancaire	79	304	661	117,0%
-Dédution des intérêts sur créances en souffrances	-1 462	0	0	-
<b>2. CHARGES BANCAIRES</b>	<b>5 614</b>	<b>10 598</b>	<b>15 221</b>	<b>43,6%</b>
-Charges sur opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 202	2 963	2 913	-1,7%
-Charges sur opérations avec la clientèle	1 865	2 458	2 723	10,8%
-Charges sur opérations sur titres et sur opérations diverses	44	13	238	1749,4%
-Charges sur fonds propres et assimilés	51	53	35	-34,0%
-Charges sur opérations de change	1 121	4 732	8 872	87,5%
-Charges sur opérations de hors-bilan	0	0	0	-
-Charges sur prestations de services financiers	183	345	376	9,1%
-Autres charges d'exploitation bancaire	148	34	63	85,3%
<b>3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)</b>	<b>19 607</b>	<b>20 730</b>	<b>22 249</b>	<b>7,3%</b>
<b>4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS</b>	<b>448</b>	<b>298</b>	<b>272</b>	<b>-8,7%</b>
+Produits sur valeurs immobilisées	8	10	6	-40,0%
+Produits divers d'exploitation	440	288	266	-7,6%
+Production immobilisée	0	0	0	-
-Charges sur valeurs immobilisées	0	0	0	-
<b>5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)</b>	<b>20 055</b>	<b>21 028</b>	<b>22 521</b>	<b>7,1%</b>
<b>6. FRAIS GENERAUX</b>	<b>13 811</b>	<b>15 657</b>	<b>15 578</b>	<b>-0,5%</b>
-Frais de personnel	5 631	6 655	7 074	6,3%
-Impôts, taxes et versements assimilés	361	383	181	-52,7%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	7 819	8 619	8 323	-3,4%
<b>7. AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS NETS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>1 663</b>	<b>1 803</b>	<b>2 020</b>	<b>12,0%</b>
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	1 663	1 808	2 021	11,8%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	0	5	1	-80,0%
<b>8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)</b>	<b>4 581</b>	<b>3 568</b>	<b>4 923</b>	<b>38,0%</b>
<b>9. DEPRECIATION NETTE SUR RISQUES ET PERTE SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>1 844</b>	<b>-4 211</b>	<b>1 588</b>	<b>-137,7%</b>
+Dépréciations, provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 838	5 623	23 489	317,7%
+Dotations aux provisions réglementées	807	0	0	-
-Reprises de dépréciations, provisions et récupération sur créances irrécouvrables	776	9 834	21 739	121,1%
-Reprises de provisions réglementées	25	0	162	-
<b>10. REINTEGRATION INTERETS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)</b>	<b>2 737</b>	<b>7 779</b>	<b>3 335</b>	<b>-57,1%</b>
<b>12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>0</b>	<b>5 330</b>	<b>275</b>	<b>-94,8%</b>
+Subventions d'exploitation	0	5 327	0	-100,0%
+Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	0	0	0	-
+Récupération sur créances amorties	0	3	275	9066,7%
<b>13. IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>373</b>	<b>571</b>	<b>843</b>	<b>47,8%</b>
<b>14. RESULTAT (11+12-13)</b>	<b>2 364</b>	<b>12 538</b>	<b>2 767</b>	<b>-77,9%</b>
+Bénéfices	2 723	12 538	4 178	-66,7%
-Pertés	-359	0	-1 411	-

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	26,1%	21,0%	20,8%	-0,2
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	10,8%	7,3%	6,7%	-0,6
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	65,6%	70,4%	72,4%	2,0
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	0,2%	0,9%	1,2%	0,3
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	9,1%	9,7%	9,7%	-0,1
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	7,3%	7,7%	7,8%	0,1
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	78,9%	84,3%	79,1%	-5,2
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	40,3%	-118,0%	32,3%	150,3
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	12,1%	60,5%	12,4%	-48,0
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	18,9%	47,4%	9,7%	-37,7
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	0,9%	4,1%	0,8%	-3,3
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	27,2	28,8	27,9	-3,2%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	9,0	6,6	8,8	34,3%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	VARIATION
			(*)	2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>31 978</b>	<b>35 500</b>	<b>35 500</b>	<b>0,0%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>31 978</b>	<b>35 500</b>	<b>35 500</b>	<b>0,0%</b>
Nationaux	2 039	5 567	5 567	0,0%
<i>Etat</i>	0	3 522	3 522	0,0%
<i>Privés</i>	2 039	2 045	2 045	0,0%
Non-nationaux	29 939	29 933	29 933	0,0%
<i>dont UMOA</i>	29 939	25 300	25 300	0,0%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>261 817</b>	<b>306 234</b>	<b>342 639</b>	<b>11,9%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>35</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>0</b>
Périodiques	0	0	0	-
Permanents	35	42	42	0
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>57</b>	<b>67</b>	<b>74</b>	<b>7</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>507</b>	<b>543</b>	<b>558</b>	<b>15</b>
Employés	379	417	421	4
<i>dont Etrangers</i>	13	13	13	0
Cadres	128	126	137	11
<i>dont Etrangers</i>	29	31	31	0
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>153 585</b>	<b>160 760</b>	<b>178 076</b>	<b>17 316</b>
Personnes physiques	144 445	150 857	167 880	17 023
<i>dont Etrangers</i>	3 675	3 037	3 182	145
Personnes morales	9 140	9 903	10 196	293
<i>dont Etrangers</i>	129	94	96	2
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## ANNEXE II.2-5 : MALI



IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT (*)	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)		TOTAL BILAN (**) (a)	RESEAUX (***)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					NATIONAUX ETAT	NON- NATIONAUX PRIVES						
<b>BANQUES (14)</b>												
D0016W	- Banque de Développement du Mali	BDM	22/03/1968	242 494	58 542	28 657	155 295	487	1 942 258	1 796	1 718	3 514
D0102P	- Banque Malième de Solidarité	BMS	09/04/2002	25 000	10 229	2 687	12 084	158	208 253	256	240	496
D0045C	- Bank Of Africa Mali	BOA-MALI	24/12/1982	34 595	27 256	6 504	835	41	368 934	154	161	315
D0043A	- Banque Nationale de Développement Agricole	BNDA	06/10/1982	15 450	0	5 646	9 804	44	344 112	199	249	448
D0090B	- Ecobank Mali	ECOBANK	11/09/1998	40 003	18 481	0	21 522	54	360 135	175	287	462
D0041Y	- Banque Internationale pour le Mali	BIM	08/10/1980	10 000	0	659	9 341	21	137 547	174	162	336
D0135A	- Banque Atlantique Mali	BANQUE ATLANTIQUE	12/10/2005	20 011	2 101	4 649	13 261	71	289 754	151	192	343
D0181A	- Coris Bank International Mali		13/12/2013	22 000	0	6 107	15 893	26	68 204	159	108	267
D0147N	- Banque pour le Commerce et l'Industrie du Mali	BCI	23/01/2007	11 000	0	1 100	9 900	10	16 265	72	42	114
D0044B	- Banque Commerciale du Sahel	BCS	17/02/1982	15 000	0	0	15 000	14	9 443	45	77	122
D0109X	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Mali	BSIC-MALI	04/08/2003	14 300	475	5	13 820	19	35 691	138	30	168
D0089A	- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali	BICIM	28/05/1998	11 000	0	0	11 000	16	38 783	82	83	165
D0173R	- Orabank Côte d'Ivoire, Succursale du Mali	-	05/06/2013	10 000	0	1 300	8 700	0	3 598	60	22	82
D0206C	- United Bank for Africa Mali	UBA-MALI	05/03/2018	0	0	0	0	11	26 695	78	39	117
<b>ETABLISSEMENTS FINANCIERS (3)</b>												
D0152T	- Fonds de Garantie pour le Secteur Privé	FGSP	01/12/2013	8 963	6 758	2 205	0	3	0	33	9	42
D0098K	- Société Africaine de Crédit Automobile – Allos Finance, Succursale du Mali	-	27/02/2008	5 927	4 221	1 706	0	1	0	22	4	26
D0183C	- Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali	FGHM	02/11/2000	0	0	0	0	1	0	3	4	7
<b>TOTAL ETABLISSEMENTS (17)</b>												
				251 457	65 300	30 862	155 295	490	1 942 258	1 829	1 727	3 556

(a) : Montants en millions de FCFA

(\*) : ou de Décision d'autorisation d'installation

(\*\*) : Données provisoires

(\*\*\*) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau









RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	12,9%	10,9%	9,9%	-1,0
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	7,5%	5,5%	4,1%	-1,4
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	45,1%	52,2%	61,5%	9,3
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	3,9%	1,4%	0,6%	-0,8
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	7,8%	7,8%	7,4%	-0,4
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	5,4%	5,5%	5,4%	-0,2
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	72,6%	69,0%	65,2%	-3,8
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	25,4%	43,4%	43,7%	0,3
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	25,2%	16,5%	21,1%	4,6
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	13,6%	9,3%	11,7%	2,4
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	1,3%	0,9%	1,1%	0,2
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	45,5	47,2	47,5	0,6%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	25,1	24,8	31,0	24,9%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>244 788</b>	<b>255 615</b>	<b>262 357</b>	<b>2,6%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>244 788</b>	<b>255 615</b>	<b>262 357</b>	<b>2,6%</b>
Nationaux	88 277	90 920	96 162	5,8%
<i>Etat</i>	57 714	60 058	65 300	8,7%
<i>Privés</i>	30 564	30 862	30 862	0,0%
Non-nationaux	156 511	164 695	166 195	0,9%
<i>dont UMOA</i>	65 311	65 152	68 187	4,7%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>4 713 126</b>	<b>4 992 483</b>	<b>5 629 612</b>	<b>12,8%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>494</b>	<b>502</b>	<b>490</b>	<b>-12</b>
Périodiques	28	16	17	1
Permanents	466	486	473	-13
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>509</b>	<b>548</b>	<b>527</b>	<b>-21</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>3 517</b>	<b>3 524</b>	<b>3 556</b>	<b>32</b>
Employés	1 809	1 792	1 727	-65
<i>dont Etrangers</i>	23	4	3	-1
Cadres	1 708	1 732	1 829	97
<i>dont Etrangers</i>	46	50	46	-4
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>1 649 976</b>	<b>1 794 229</b>	<b>1 942 258</b>	<b>148 029</b>
Personnes physiques	1 467 377	1 607 785	1 691 760	83 975
<i>dont Etrangers</i>	741	21 015	9 963	-11 052
Personnes morales	182 599	186 444	250 498	64 054
<i>dont Etrangers</i>	2 233	2 978	4 490	1 512
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## ANNEXE II.2-6 : NIGER













**NIGER**  
( 17 établissements )

Annexe II.2.6.b

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	17,3%	15,7%	12,2%	-3,5
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	7,9%	7,7%	5,0%	-2,7
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	59,1%	55,1%	62,4%	7,3
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	1,4%	1,2%	1,6%	0,4
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	8,9%	8,7%	8,4%	-0,3
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	6,5%	6,7%	6,3%	-0,4
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	69,4%	68,9%	68,9%	0,0
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	30,6%	36,1%	34,2%	-2,0
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	20,6%	16,8%	17,8%	1,1
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	11,3%	9,4%	10,0%	0,6
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	1,3%	1,1%	1,2%	0,0
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	19,6	22,5	22,1	-1,8%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	10,6	11,3	11,4	0,4%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>132 784</b>	<b>153 786</b>	<b>156 186</b>	<b>1,6%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>132 784</b>	<b>153 786</b>	<b>156 186</b>	<b>1,6%</b>
Nationaux	52 064	67 317	69 717	3,6%
<i>Etat</i>	25 149	34 668	36 336	4,8%
<i>Privés</i>	26 915	32 649	33 381	2,2%
Non-nationaux	80 720	86 469	86 469	0,0%
<i>dont UMOA</i>	63 696	53 520	53 520	0,0%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>1 672 756</b>	<b>1 834 997</b>	<b>2 017 119</b>	<b>9,9%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>1 114</b>	<b>1 081</b>	<b>1 159</b>	<b>78</b>
Périodiques	19	44	44	0
Permanents	1 095	1 037	1 115	78
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>191</b>	<b>167</b>	<b>185</b>	<b>18</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>3 455</b>	<b>3 443</b>	<b>3 725</b>	<b>282</b>
Employés	2 611	2 681	2 815	134
<i>dont Etrangers</i>	28	27	27	0
Cadres	844	762	910	148
<i>dont Etrangers</i>	18	21	27	6
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>599 195</b>	<b>705 212</b>	<b>818 105</b>	<b>112 893</b>
Personnes physiques	572 338	652 164	731 932	79 768
<i>dont Etrangers</i>	2 776	3 436	5 686	2 250
Personnes morales	26 857	53 048	86 173	33 125
<i>dont Etrangers</i>	395	967	735	-232
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## ANNEXE II.2-7 : SENEGAL













**SENEGAL**  
( 29 établissements )

Annexe II.2.7.b

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	14,1%	14,6%	13,3%	-1,3
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	5,7%	6,0%	4,6%	-1,4
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	62,8%	62,7%	68,5%	5,8
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	0,6%	0,6%	0,4%	-0,3
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	7,5%	8,0%	7,2%	-0,8
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	5,3%	5,6%	5,2%	-0,5
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	64,8%	67,8%	67,2%	-0,6
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	28,6%	55,4%	36,5%	-18,9
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	21,6%	9,3%	18,6%	9,3
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	12,8%	5,8%	10,9%	5,1
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	1,2%	0,5%	1,0%	0,4
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	44,0	46,3	46,0	-0,7%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	27,8	26,3	26,2	-0,3%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>366 838</b>	<b>390 633</b>	<b>404 833</b>	<b>3,6%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>366 838</b>	<b>390 633</b>	<b>404 833</b>	<b>3,6%</b>
Nationaux	150 800	136 059	136 759	0,5%
<i>Etat</i>	28 141	29 181	29 181	0,0%
<i>Privés</i>	122 659	106 878	107 578	0,7%
Non-nationaux	216 037	254 574	268 074	5,3%
<i>dont UMOA</i>	84 323	107 348	107 348	0,0%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>7 387 845</b>	<b>7 902 725</b>	<b>8 785 489</b>	<b>11,2%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>498</b>	<b>511</b>	<b>525</b>	<b>14</b>
Périodiques	0	11	13	2
Permanents	498	500	512	12
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>539</b>	<b>592</b>	<b>643</b>	<b>51</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>5 707</b>	<b>6 108</b>	<b>6 219</b>	<b>111</b>
Employés	3 803	4 283	4 280	-3
<i>dont Etrangers</i>	101	114	121	7
Cadres	1 904	1 825	1 939	114
<i>dont Etrangers</i>	103	104	102	-2
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>1 839 640</b>	<b>2 067 811</b>	<b>2 167 629</b>	<b>99 818</b>
Personnes physiques	1 652 825	1 859 795	1 931 110	71 315
<i>dont Etrangers</i>	62 192	53 116	60 015	6 899
Personnes morales	186 815	208 016	236 519	28 503
<i>dont Etrangers</i>	1 410	1 195	1 943	748
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## ANNEXE II.2-8 : TOGO













RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	17,2%	16,5%	15,9%	-0,6
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	4,0%	6,0%	5,6%	-0,4
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	80,0%	67,8%	69,0%	1,2
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	2,7%	1,3%	1,3%	0,0
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	7,8%	7,7%	7,2%	-0,5
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	4,7%	4,7%	4,4%	-0,3
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	74,7%	72,2%	69,7%	-2,5
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	109,6%	13,0%	44,1%	31,2
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	3,3%	24,0%	11,9%	-12,1
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	2,4%	15,7%	7,8%	-7,9
TAUX DE RENTABILITÉ DES ACTIFS <i>Résultat net / Total des actifs</i>	0,2%	1,2%	0,5%	-0,6
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Frais Généraux / Effectif de la banque</i>	33,8	43,1	44,4	2,9%
RBE APRES AMORTISSEMENTS PAR AGENT (en millions de F.CFA) <i>Résultat Brut d'Exploitation / Effectif de la banque</i>	13,8	19,4	22,5	16,0%

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA

STATISTIQUES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>MONTANT DU CAPITAL</b>	<b>161 191</b>	<b>165 286</b>	<b>155 941</b>	<b>-5,7%</b>
<b>REPARTITION DU CAPITAL</b>	<b>161 191</b>	<b>165 286</b>	<b>155 941</b>	<b>-5,7%</b>
Nationaux	45 308	45 843	44 306	-3,4%
<i>Etat</i>	23 590	23 120	22 587	-2,3%
<i>Privés</i>	21 718	22 722	21 718	-4,4%
Non-nationaux	115 883	119 443	111 635	-6,5%
<i>dont UMOA</i>	63 268	66 756	61 266	-8,2%
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>2 811 023</b>	<b>3 041 760</b>	<b>3 457 009</b>	<b>13,7%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>	<b>245</b>	<b>258</b>	<b>260</b>	<b>2</b>
Périodiques	0	0	0	-
Permanents	245	258	260	2
<b>NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES</b>	<b>284</b>	<b>226</b>	<b>240</b>	<b>14</b>
<b>EFFECTIFS</b>	<b>2 566</b>	<b>2 200</b>	<b>2 164</b>	<b>-36</b>
Employés	1 322	929	865	-64
<i>dont Etrangers</i>	17	2	3	1
Cadres	1 244	1 271	1 299	28
<i>dont Etrangers</i>	52	55	59	4
<b>NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	<b>1 001 270</b>	<b>1 099 990</b>	<b>1 178 587</b>	<b>78 597</b>
Personnes physiques	943 348	1 036 423	1 107 430	71 007
<i>dont Etrangers</i>	14 111	21 970	32 754	10 784
Personnes morales	57 922	63 567	71 157	7 590
<i>dont Etrangers</i>	617	891	1 360	469
<b>NOMBRE D'ETABLISSEMENTS</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>0</b>

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## **ANNEXE II.2-9 : COMPAGNIES FINANCIERES**



## UMOA COMPAGNIES FINANCIERES IMPLANTEES DANS L'UMOA AU 31 DECEMBRE 2020

IMMATRICULATION	DESIGNATION	SIGLES	PAYS D'IMPLANTATION	RESEAUX BANCAIRE	UNITES BANCAIRES		
					FILIALES	SUCCESSALES	TOTAL
	<b>COMPAGNIES FINANCIERES HOLDING (13)</b>				<b>30</b>	<b>9</b>	<b>39</b>
CF-C-001	- Coris Holding	-	Burkina	CORIS BANK	6	1	7
CF-A-002	- Bridge Group West Africa	BGWA	Côte d'Ivoire	BRIDGE BANK	1	0	1
CF-A-003	- Manzi Finances	-	Côte d'Ivoire	NSIA BANQUE	2	3	5
CF-A-004	- Sunu Investment Holding	SIH	Côte d'Ivoire	-	1	0	1
CF-A-012	- Mansa Financial Group	MFG	Côte d'Ivoire	-	1	0	1
CF-A-013	- Orange Abidjan Participations	-	Côte d'Ivoire	-	1	0	1
CF-A-016	- Standard Holdings Côte d'Ivoire	-	Côte d'Ivoire	-	1	0	1
CF-A-018	- Atlantic Financial Group	AFG	Côte d'Ivoire	-	1	0	1
CF-K-006	- Groupe BDK	-	Sénégal	(*)	2	0	2
CF-K-007	- Tamweel Africa Holding	TAH	Sénégal	BANQUE ISLAMIQUE	2	0	2
CF-T-008	- Ecobank Transnational Incorporated	ETI	Togo	ECOBANK	8	0	8
CF-T-009	- Oragroup	-	Togo	ORABANK	3	5	8
CF-T-014	- African Lease Group	-	Togo	-	1	0	1
	<b>COMPAGNIES FINANCIERES HOLDING INTERMEDIAIRES (4)</b>				<b>28</b>	<b>1</b>	<b>29</b>
CF-A-010	- Atlantic Business International	ABI	Côte d'Ivoire	BANQUE ATLANTIQUE	8	1	9
CF-A-011	- BOA West Africa	BOA WA	Côte d'Ivoire	BANK OF AFRICA	7	0	7
CF-A-017	- Attijari West Africa	AWA	Côte d'Ivoire	-	6	0	6
CF-A-015	- BSIC Holding UEMOA	-	Sénégal	BSIC	7	0	7
	<b>TOTAL COMPAGNIES FINANCIERES (17)</b>				<b>58</b>	<b>10</b>	<b>68</b>

(\*) le Groupe BDK possède deux (2) banques dans l'Union, qui évoluent sous des appellations différentes.

## CLASSEMENT SELON LA TAILLE DU BILAN CONSOLIDE (\*)

**Compagnies Financières (14)***(En millions de FCFA)*

RANG	COMPAGNIES	ETAT	TOTAL BILAN
1	ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED	TOGO	13 910 529
2	BOA WEST AFRICA	COTE D'IVOIRE	4 424 957
3	ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL	COTE D'IVOIRE	3 987 384
4	CORIS HOLDING	BURKINA	3 599 932
5	ORAGROUP	TOGO	3 221 336
6	BSIC HOLDING UEMOA	SENEGAL	1 238 194
7	MANZI FINANCES	COTE D'IVOIRE	952 088
8	TAMWEEL AFRICA HOLDING	SENEGAL	613 872
9	BRIDGE GROUP WEST AFRICA	COTE D'IVOIRE	595 059
10	GROUPE BDK	COTE D'IVOIRE	439 539
11	MANSA FINANCIAL GROUP	COTE D'IVOIRE	129 446
12	SUNU INVESTMENT HOLDING	COTE D'IVOIRE	66 362
13	ORANGE ABIDJAN PARTICIPATIONS	COTE D'IVOIRE	28 819
14	AFRICAN LEASE GROUP	TOGO	14 420
<b>TOTAL</b>			<b>33 221 937</b>

*(\*) Données provisoires*



COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE		31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
1	INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES	1 692 134	1 679 936	1 795 888	6,9%
2	INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES (-)	-610 878	-764 951	-689 950	-9,8%
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	533 114	518 871	531 368	2,4%
4	COMMISSIONS (CHARGES) (-)	-58 098	-62 029	-58 610	-5,5%
5	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION (+/-)	77 904	274 729	232 834	-15,2%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES (+/-)	21 004	34 852	21 263	-39,0%
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	284 875	94 527	63 137	-33,2%
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS (-)	-2 410	-16 002	-19 486	21,8%
<b>9</b>	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 822 129</b>	<b>1 759 933</b>	<b>1 876 445</b>	<b>6,6%</b>
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5	0	6	-
11	CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	853 400	1 020 497	1 052 591	3,1%
12	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRÉCIATIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	95 859	126 831	129 210	1,9%
<b>13</b>	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (9 + 10 - 11 - 12)</b>	<b>872 876</b>	<b>612 604</b>	<b>694 649</b>	<b>13,4%</b>
14	COÛT DU RISQUE	189 263	193 108	314 395	62,8%
<b>15</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (13 - 14)</b>	<b>683 613</b>	<b>419 496</b>	<b>380 254</b>	<b>-9,4%</b>
16	QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE (+/-)	2 701	6 036	5 218	-13,5%
17	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS (+/-)	505	-3 186	-1 155	-63,7%
<b>18</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPÔT (15 + 16 +17)</b>	<b>686 819</b>	<b>422 347</b>	<b>384 318</b>	<b>-9,0%</b>
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	83 736	-47 208	-13 957	-70,4%
<b>20</b>	<b>RESULTAT NET (18 -19)</b>	<b>603 083</b>	<b>469 555</b>	<b>398 275</b>	<b>-15,2%</b>
21	INTERÊTS MINORITAIRES	96 473	92 857	107 749	16,0%
<b>22</b>	<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE (20 - 21)</b>	<b>506 610</b>	<b>376 698</b>	<b>290 526</b>	<b>-22,9%</b>
23	RESULTAT PAR ACTION	951	-1 803	-1 135	-37,1%

STATISTIQUES		31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	VARIATION
REPARTITION DU CAPITAL				(*)	2020-2019
1.	Part groupe	353 640	536 188	676 016	26,1%
2.	Intérêts minoritaires	38 720	63 130	67 608	7,1%
3.	<b>TOTAL (1+2)</b>	<b>392 360</b>	<b>599 319</b>	<b>743 624</b>	<b>24,1%</b>
<b>NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX</b>					
4.	Périodiques	60	66 499	66 502	0,0%
5.	Permanents	1 865	1 808	1 797	-0,6%
6.	<b>TOTAL (4+5)</b>	<b>1 925</b>	<b>68 307</b>	<b>68 299</b>	<b>0,0%</b>
7.	<b>NOMBRE DE DAB/GAB</b>	<b>829</b>	<b>3 335</b>	<b>3 497</b>	<b>4,9%</b>
<b>EFFECTIFS</b>					
8.	Employés	12 387	7 961	8 427	5,9%
9.	Cadres	13 826	16 861	16 303	-3,3%
10.	<b>TOTAL (8+9)</b>	<b>26 213</b>	<b>24 822</b>	<b>24 730</b>	<b>-0,4%</b>
<b>NOMBRE DE COMPTES BANCAIRES DE LA CLIENTELE</b>					
11.	Personnes physiques	3 581 245	32 843 336	34 144 632	4,0%
12.	Personnes morales	239 599	858 681	825 768	-3,8%
13.	<b>TOTAL (11+12)</b>	<b>3 820 844</b>	<b>33 702 017</b>	<b>34 970 400</b>	<b>3,8%</b>
<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION COMPTABLE</b>					
14.	<b>Nombre de sociétés financières</b>	<b>116</b>	<b>119</b>	<b>131</b>	<b>10,1%</b>
14.1	<i>dont celles intégrées globalement</i>	102	109	117	7,3%
14.2	<i>celles intégrées proportionnellement</i>	0	0	3	-
14.3	<i>celles mises en équivalence</i>	14	10	11	10,0%
15.	<b>Nombre de sociétés commerciales</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>-8,3%</b>
15.1	<i>dont celles intégrées globalement</i>	6	7	7	0,0%
15.2	<i>celles intégrées proportionnellement</i>	0	0	0	-
15.3	<i>celles mises en équivalence</i>	6	5	4	-20,0%
16.	<b>TOTAL (14+15)</b>	<b>128</b>	<b>131</b>	<b>142</b>	<b>8,4%</b>
<b>REPARTITION DES FILIALES PAR NATURE D'ACTIVITES</b>					
17.	<b>Nombre de sociétés financières</b>	<b>115</b>	<b>118</b>	<b>129</b>	<b>9,3%</b>
17.1	<i>dont banques et assimilées</i>	83	93	102	9,7%
17.2	<i>compagnies d'assurances et de réassurances</i>	6	4	4	0,0%
17.3	<i>sociétés de gestion et d'intermédiation et autres intervenants sur un marché financier</i>	13	18	20	11,1%
17.4	<i>autres</i>	13	3	3	0,0%
18.	<b>Nombre de sociétés commerciales (biens et services)</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>-20,0%</b>
<b>REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES FILIALES</b>					
19.	<b>Nombre de sociétés financières</b>	<b>115</b>	<b>118</b>	<b>129</b>	<b>9,3%</b>
19.1	<i>dont celles situées dans l'UMOA</i>	68	66	74	12,1%
19.2	<i>celles situées hors de l'UMOA et dans la CEDEAO</i>	7	6	7	16,7%
19.3	<i>celles situées dans les autres zones de l'Afrique</i>	37	44	46	4,5%
19.4	<i>celles situées hors de l'Afrique</i>	3	2	2	0,0%
20.	<b>Nombre de sociétés commerciales</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>-12,5%</b>
20.1	<i>dont celles situées dans l'UMOA</i>	11	8	7	-12,5%
20.2	<i>celles situées hors de l'UMOA et dans la CEDEAO</i>	1	0	0	-
20.3	<i>celles situées dans les autres zones de l'Afrique</i>	0	0	0	-
20.4	<i>celles situées hors de l'Afrique</i>	0	0	0	-

(\*) : Données provisoires  
Montants en millions FCFA



## **ANNEXE III**

### **STATISTIQUES DES SFD RELEVANT DE L'ARTICLE 44 DE LA LOI PORTANT REGLEMENTATION DES SFD**



# ANNEXE III.1

**III.1.1 - LISTE DES SFD RELEVANT DE L'ARTICLE 44**

**III.1.2 - BILANS, COMPTES DE RESULTATS ET RATIOS**







## SFD RELEVANT DE L'ARTICLE 44, EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020

## CLASSEMENT SELON LA TAILLE DU BILAN (\*)

Annexe III.1-1

(188 Institutions)

ETAT	IDENTIFICATION	MONTANT (**)	RANG
TOGO	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE KARA	3 559	149
BURKINA	- CAISSE MUTUELLE BURKINA FASO	3 462	150
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT D'ANGRE	3 460	151
TOGO	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT LA FRUCTUEUSE	3 443	152
TOGO	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT ECHOPPE	3 324	153
BURKINA	- CAISSE POPULAIRE DE GAOUA	3 306	154
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL PARCELLES ASSAINIES	3 284	155
MALI	- KAFO JIGINEW CAISSE DE KOUTIALA	3 240	156
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL SEDHIOU	3 199	157
BURKINA	- CAISSE POPULAIRE DE FADA	3 192	158
COTE D'IVOIRE	- RESEAU DES CAISSES MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT DE COTE D'IVOIRE	3 166	159
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL FATICK	3 164	160
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE SAN PEDRO	3 161	161
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL TOUBA	3 076	162
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE PORT BOUET	3 010	163
MALI	- CAISSE NYESIGISO COMMUNE VI	2 998	164
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL KAFFRINE	2 916	165
MALI	- UNION KONDO JIGIMA (SITUATION COMBINEE)	2 868	166
TOGO	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE KLOTO	2 857	167
BURKINA	- CAISSE POPULAIRE DE ORODARA	2 850	168
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT D'ADJAME	2 848	169
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE YOPOUGON SELMER	2 796	170
MALI	- KAFO JIGINEW CAISSE DE BOUGOUNI	2 787	171
SENEGAL	- KAJAS MICROFINANCE	2 787	172
SENEGAL	- ALLIANCE DE CREDIT ET D'EPARGNE POUR LA PRODUCTION KAOLACK	2 694	173
BENIN	- CAISSE LOCALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL - DJOUGOU	2 671	174
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT D'ABOBO	2 591	175
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL HANN MARISTES	2 406	176
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL LOUGA	2 393	177
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE YOPOUGON ANANERAIE	2 340	178
COTE D'IVOIRE	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE TREICHVILLE	2 242	179
TOGO	- ECHANGE POUR L'ORGANISATION ET LA PROMOTION DES PETITS ENTREPRENEURS AU TOGO	1 799	180
TOGO	- UNION RENOVEE DES CAISSES LOCALES D'EPARGNE ET DE CREDIT (SITUATION COMBINEE)	1 682	181
BURKINA	- MUTUELLE D'EPARGNE, DE CREDIT ET DE PREVOYANCE LAFI SIRA KIEGO	898	182
BURKINA	- COOPERATIVE DIOCESAINE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE KOUDOUGOU	ND	-
BURKINA	- COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT GALOR	ND	-
NIGER	- TAANADI SA	ND	-
SENEGAL	- CONFEDERATION DES CAISSES MUTUALISTES D'AFRIQUE DE L'OUEST	ND	-
SENEGAL	- CREDIT MUTUEL DU SENEGAL THIES CENTRE	ND	-
SENEGAL	- UNION DES MUTUELLES DU PARTENARIAT POUR LA MOBILISATION DE L'EPARGNE ET DU CREDIT AU SENEGAL - MEC DES MAMELLES DE OUAKAM	ND	-
<b>TOTAL</b>		<b>2 561 044</b>	

(\*) Données provisoires

(\*\*) Montants en millions de FCFA









INDICATEURS FINANCIERS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	4,7%	3,9%	9,2%	5,3
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	3,4%	3,1%	8,2%	5,1
TAUX DE PROVISIONS POUR CREANCES EN SOUFFRANCE (≥ 40%) <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	29,4%	20,4%	12,2%	-8,2
CHARGES D'EXPLOITATION RAPPORTEES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS (≤ 35%) <i>Charges d'exploitation / Encours brutes des crédits</i>	29,1%	28,5%	27,7%	-0,8
RATIO DES FRAIS GENERAUX RAPPORTES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS (**) <i>Frais généraux / Encours brutes des crédits</i>	14,7%	14,4%	13,6%	-0,8
RATIO DES CHARGES DE PERSONNEL (***) <i>Charges de personnel / Encours brutes des crédits</i>	7,1%	7,1%	6,9%	-0,2
RENTABILITE DES FONDS PROPRES (>15%) <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Fonds propres</i>	0,2%	4,8%	2,2%	-2,6
RENDEMENT SUR ACTIF (> 3%) <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Total actif</i>	0,0%	1,1%	0,5%	-0,6
AUTOSUFFISANCE OPERATIONNELLE (> 130%) <i>Produits d'exploitation / Charges d'exploitation</i>	89,7%	86,8%	83,3%	-3,5
MARGE BENEFICIAIRE (> 20%) <i>Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation</i>	0,3%	7,7%	3,8%	-3,9
COEFFICIENT D'EXPLOITATION (****) <i>Frais généraux / PNF</i>	78,0%	76,5%	76,6%	0,0
TAUX DE RENDEMENT DES ACTIFS (> 15%) <i>Intérêts et commission perçus / Actifs productifs</i>	15,4%	15,5%	14,7%	-0,8
RATIO DE LIQUIDITE DE L'ACTIF (*****) <i>(Encaisses et comptes courants ordinaire + titres à court terme) / Total actif</i>	30,1%	28,0%	29,6%	1,6
RATIO DE CAPITALISATION (>15%) <i>Fonds propres nets / Total actif</i>	19,3%	22,6%	22,9%	0,3

(\*) : Données provisoires

(\*\*) Cette norme est fixée à <15% pour les structures de crédit direct et <20% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*) Cette norme est fixée à <5% pour les structures de crédit direct et <10% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*\*) Cette norme est fixée à <40% pour les structures de crédit direct et <60% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*\*\*) Cette norme est fixée à >2% pour les structures de crédit direct et >5% pour les structures d'épargne et de crédit

Montants en millions de FCFA

## **ANNEXE III.2**

### **STATISTIQUES AGREGÉES PAR PAYS**



## ANNEXE III.2-1 : BENIN



**BENIN LISTE DES SFD AGREES, VISES PAR L'ARTICLE 44 DE LA LOI – SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020**

Annexe III.2-1 a

DATE D'AGREMENT	DESIGNATION	SIGLE	STATUT	TOTAL BILAN (*) (a)
<b>RESEAUX ET INSTITUTIONS UNITAIRES (11)</b>				
24/06/2005	Association pour la Promotion et l'Appui au Développement de Micro-Entreprises	PADME	ASSOCIATION	37 220
19/05/1999	Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel	FECECAM	RESEAU	32 361
25/06/2001	Vital Finance	VITAL FINANCE	SOCIETE	23 896
08/12/2009	Organisation Non-Gouvernementale "BETHESDA"	PEBCC BETHESDA	ASSOCIATION	20 729
04/02/2008	Réseau National des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées	RENACA	RESEAU	13 902
18/11/2013	Financial Development	FINADEV	SOCIETE	8 415
08/05/2014	Association des Caisses pour le Financement à la Base	ACFB	ASSOCIATION	6 758
ND	Union Nationale des Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt	UNACREP	RESEAU	5 809
18/11/2013	Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement	ALIDE	ASSOCIATION	4 487
24/01/2014	SIANSON Microfinance	SIANSON	ASSOCIATION	3 758
ND	Coopérative des Membres Unis Béthel Actions (**)	COMUBA	IMCEC non affiliée	3 742
<b>CAISSES DE BASE AFFILIEES A UN RESEAU (11)</b>				
08/08/2014	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – ABOMEY CALAVI	CLCAM-ABOMEY CALAVI	FECECAM	34 083
08/08/2014	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – NONSINA	CLCAM-NONSINA	FECECAM	6 396
08/08/2014	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – COTONOU	CLCAM-COTONOU	FECECAM	5 905
08/08/2014	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – PARAKOU	CLCAM-PARAKOU	FECECAM	5 173
ND	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – BANIKOARA	CLCAM-BANIKOARA	FECECAM	4 594
ND	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – OLY	CLCAM-OLY	FECECAM	4 529
ND	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérée de BOHICON	CAVECA-BOHICON	RENACA	4 026
08/08/2014	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – BOHICON	CLCAM-BOHICON	FECECAM	3 880
08/08/2014	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – PORTO NOVO	CLCAM-PORTO NOVO	FECECAM	3 798
ND	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – KANDI (**)	CLCAM-KANDI	FECECAM	3 737
08/08/2014	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel – DJOUGOU	CLCAM-DJOUGOU	FECECAM	2 671
<b>TOTAL</b>				<b>239 880</b>

(a) : Montants en millions FCFA  
 (\*) : Données provisoires  
 (\*\*): Nouvel entrant dans la liste  
 ND : Non Disponible

IMCEC : Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit

**BENIN**  
(22 SFD)

Annexe III.2-1 b

238  
ANNEXES

<b>B I L A N S</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b> (*)	<b>VARIATION</b> <b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>37 606</b>	<b>37 898</b>	<b>50 690</b>	<b>33,8%</b>
- Caisse	1 604	2 280	1 891	-17,1%
- Comptes ordinaires débiteurs	11 018	10 353	19 158	85,0%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	19 893	20 321	26 751	31,6%
- Comptes de prêts	4 667	4 577	2 493	-45,5%
- Créances rattachées	409	351	391	11,5%
- Créances en souffrance	14	16	6	-59,2%
<i>(Provisions)</i>	0	0	0	-
<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>100 692</b>	<b>111 153</b>	<b>120 340</b>	<b>8,3%</b>
- Crédits à court terme	77 596	87 079	94 644	8,7%
- Comptes ordinaires débiteurs	0	0	0	-
- Crédits à moyen terme	7 327	7 961	7 965	0,0%
- Crédits à long terme	10 211	9 544	10 890	14,1%
- Créances rattachées	1 876	2 901	2 744	-5,4%
- Crédits en souffrance	3 682	3 667	4 096	11,7%
<i>(provisions)</i>	1 728	1 252	732	-41,5%
<b>OPERATIONS SUR TITRES &amp; DIVERSES</b>	<b>30 752</b>	<b>45 418</b>	<b>36 421</b>	<b>-19,8%</b>
- Titres de placement	793	400	1 616	304,1%
- Comptes de stocks	987	1 096	1 069	-2,5%
- Débiteurs divers	2 214	2 395	2 080	-13,2%
- Créances rattachées	0	68	53	-22,9%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	-1	14	9	-40,1%
- Valeurs à rejeter	0	0	0	-
- Comptes d'ordre & divers	26 760	41 445	31 594	-23,8%
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>27 349</b>	<b>31 189</b>	<b>32 430</b>	<b>4,0%</b>
- Immobilisations financières	7 951	9 096	8 606	-5,4%
- Prêts et titres subordonnés	6 199	6 523	6 666	2,2%
- Dépôts & cautionnements	267	234	232	-0,9%
- Immobilisations en cours	3 154	4 559	5 249	15,1%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	234	350	493	40,9%
- Immobilisations d'exploitation	13 950	16 417	17 412	6,1%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	167	279	325	16,5%
- Immobilisations hors-exploitation	1 541	527	512	-2,9%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	-
- Immo. acquises par réalisation de garantie	178	378	361	-4,4%
<i>(Incorporelles)</i>	0	0	0	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	0	0	0	-
- Créances rattachées	486	355	418	17,6%
- Créances en souffrance	0	0	0	-
<i>(provisions)</i>	0	0	0	-
<b>ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	0	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	0	0	0	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>196 399</b>	<b>225 658</b>	<b>239 880</b>	<b>6,3%</b>

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

<b>BILANS (Suite)</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b> (*)	<b>VARIATION</b> <b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>43 276</b>	<b>42 118</b>	<b>51 211</b>	<b>21,6%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	2 508	2 430	7 421	205,4%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	7 821	8 942	11 983	34,0%
- Comptes d'emprunts	30 419	27 500	29 316	6,6%
- Autres sommes dues	0	0	0	-
- Ressources affectées	1 940	2 612	1 883	-27,9%
- Dettes rattachées	589	633	608	-4,0%
<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>65 879</b>	<b>72 305</b>	<b>82 274</b>	<b>13,8%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	32 150	33 767	39 235	16,2%
- Dépôts à terme reçus	8 778	10 077	11 446	13,6%
- Comptes d'épargne à régime spécial	4 979	6 145	7 955	29,5%
- Dépôts de garantie reçus	19 358	21 626	22 879	5,8%
- Autres dépôts	354	350	410	17,2%
- Emprunts à la clientèle	0	0	0	-
- Autres sommes dues	53	87	87	0,1%
- Dettes rattachées	207	254	261	2,9%
<b>OPERATIONS SUR TITRES &amp; DIVERSES</b>	<b>28 739</b>	<b>45 016</b>	<b>35 567</b>	<b>-21,0%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-
- Créiteurs divers	1 958	2 801	2 797	-0,2%
- Comptes d'ordre & divers	26 780	42 215	32 770	-22,4%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
- Titres de participation	0	0	0	-
<b>PROVISIONS, FONDS PROPRES &amp; ASSIMILES</b>	<b>58 505</b>	<b>66 219</b>	<b>70 829</b>	<b>7,0%</b>
- Subventions d'investissement	1 391	1 596	1 717	7,6%
- Fonds affectés	9 864	10 363	10 670	3,0%
- Fonds de crédits	1 149	1 149	1 149	0,0%
- Provisions pour risques & charges	799	643	670	4,2%
- Provisions réglementées	0	0	0	-
- Titres et emprunts subordonnés	8 382	9 482	9 482	-
- Dettes rattachées	910	202	195	-3,7%
- Fonds pour risques bancaires généraux	138	138	138	-
- Primes liées au capital	0	0	0	-
- Réserves	10 148	12 816	13 660	6,6%
- Ecart de réévaluation	816	816	816	-
- Capital	4 856	6 049	6 565	8,5%
- Dotations	3 580	3 591	3 591	0,0%
- Report à nouveau	14 447	16 042	18 966	18,2%
- Résultat de l'exercice	2 025	3 331	3 210	-3,6%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>196 399</b>	<b>225 658</b>	<b>239 880</b>	<b>6,3%</b>

**HORS-BILAN**

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	163	114	0	-100%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	12 274	8 889	12 996	46,2%
AUTRES ENGAGEMENTS	0	0	0	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	0	0	0	-

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

<b>EMPLOIS - RESSOURCES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			<b>(*)</b>	<b>2020-2019</b>
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>159 146</b>	<b>187 935</b>	<b>264 456</b>	<b>40,7%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>98 815</b>	<b>108 267</b>	<b>178 993</b>	<b>65,3%</b>
a) Crédits à court terme	77 595	87 094	127 973	46,9%
b) Crédits à moyen terme	7 327	7 961	32 663	310,3%
c) Crédits à long terme	10 211	9 544	11 998	25,7%
d) Opérations de crédit-bail	0	0	0	-
e) Crédits en souffrance	3 682	3 667	6 358	73,4%
. <i>Crédits immobilisés</i>	717	670	1 033	54,1%
. <i>Crédits en souffrance de 6 mois au plus</i>	1 639	1 629	2 424	48,8%
. <i>Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus</i>	641	837	1 802	115,4%
. <i>Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus</i>	685	531	1 099	107,0%
(provisions)	1 728	1 252	-161	-112,9%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>60 331</b>	<b>79 669</b>	<b>85 462</b>	<b>7,3%</b>
a) Titres de placement	793	400	1 616	304,1%
b) Immobilisations financières	7 951	9 096	13 748	51,1%
c) Autres immobilisations	18 912	21 737	27 943	28,6%
d) Divers	32 675	48 435	42 154	-13,0%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>153 712</b>	<b>184 174</b>	<b>277 963</b>	<b>50,9%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>65 672</b>	<b>72 051</b>	<b>127 233</b>	<b>76,6%</b>
a) A vue	32 203	33 854	67 133	98,3%
b) A terme	33 469	38 198	60 101	57,3%
dépôts à terme et bons de caisse	8 778	10 077	19 350	92,0%
comptes d'épargne à régime spécial	4 979	6 145	12 114	97,1%
autres	19 712	21 976	28 638	30,3%
<b>2. FONDS PROPRES NETS (a+b)</b>	<b>56 797</b>	<b>65 375</b>	<b>104 346</b>	<b>59,6%</b>
a) Capital, dotations, réserves, report à nouveau ...	35 195	41 968	64 747	54,3%
dont 15% du résultat (si positif)	516	638	936	46,7%
b) Autres	21 602	23 407	39 599	69,2%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>31 243</b>	<b>46 748</b>	<b>46 384</b>	<b>-0,8%</b>
<b>TRESORERIE : RESSOURCES-EMPLOIS</b>	<b>-5 434</b>	<b>-3 761</b>	<b>13 508</b>	<b>-459,1%</b>

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA



INDICATEURS FINANCIERS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	5,4%	4,5%	3,5%	-1,0
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	3,7%	3,4%	3,6%	0,2
TAUX DE PROVISIONS POUR CREANCES EN SOUFFRANCE (≥ 40%) <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	31,9%	25,5%	-2,6%	-28,1
CHARGES D'EXPLOITATION RAPPORTEES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS (≤ 35%) <i>Charges d'exploitation / Encours brutes des crédits</i>	30,0%	28,0%	26,2%	-1,8
RATIO DES FRAIS GENERAUX RAPPORTEES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS (**) <i>Frais généraux / Encours brutes des crédits</i>	16,3%	16,9%	16,2%	-0,7
RATIO DES CHARGES DE PERSONNEL (***) <i>Charges de personnel / Encours brutes des crédits</i>	8,5%	8,9%	8,4%	-0,4
RENTABILITE DES FONDS PROPRES (>15%) <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Fonds propres</i>	1,7%	3,5%	2,6%	-0,8
RENDEMENT SUR ACTIF (> 3%) <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Total actif</i>	20,2%	48,5%	0,8%	-47,7
AUTOSUFFISANCE OPERATIONNELLE (> 130%) <i>Produits d'exploitation / Charges d'exploitation</i>	90,3%	97,3%	98,0%	0,7
MARGE BENEFICIAIRE (> 20%) <i>Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation</i>	3,7%	7,8%	6,2%	-1,6
COEFFICIENT D'EXPLOITATION (****) <i>Frais généraux / PNF</i>	87,1%	82,4%	82,6%	0,3
TAUX DE RENDEMENT DES ACTIFS (> 15%) <i>Intérêts et commission perçus / Actifs productifs</i>	16,7%	17,2%	15,3%	-2,0
RATIO DE LIQUIDITE DE L'ACTIF (*****) <i>(Encaisses et comptes courants ordinaire + titres à court terme) / Total actif</i>	685,9%	707,2%	20,6%	-686,6
RATIO DE CAPITALISATION (>15%) <i>Fonds propres nets / Total actif</i>	28,9%	29,0%	43,5%	14,5

(\*) : Données provisoires

(\*\*) Cette norme est fixée à <15% pour les structures de crédit direct et <20% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*) Cette norme est fixée à <5% pour les structures de crédit direct et <10% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*\*) Cette norme est fixée à <40% pour les structures de crédit direct et <60% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*\*\*) Cette norme est fixée à >2% pour les structures de crédit direct et >5% pour les structures d'épargne et de crédit

Montants en millions de FCFA

## ANNEXE III.2-2 : BURKINA



DATE D'AGREMENT	DESIGNATION	SIGLE	STATUT	TOTAL BILAN (*) (a)
<b>RESEAUX ET INSTITUTIONS UNITAIRES (17)</b>				
19/06/2013	Fédération des Caisses Populaires du Burkina	FCPB	RESEAU	116 690
27/06/2012	Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée du Burkina	ACEP BURKINA	SOCIETE	30 001
ND	BAOBAB BURKINA	BAOBAB BURKINA	SOCIETE	23 173
17/12/2007	Coopérative Diocésaine d'Épargne et de Crédit de Ouagadougou	CODEC OUAGA	IMCEC non affiliée	12 421
04/04/2006	Première Agence de Microfinance	PAMF-BF	SOCIETE	8 772
17/12/2007	Union Régionale des Coopératives d'Épargne et de Crédit du NAZINON	URC-NAZINON	RESEAU	5 656
14/11/2008	Caisse des Producteurs du Burkina	CPB	SOCIETE	5 290
ND	Pan African Microfinance Burkina Faso	PMBF	SOCIETE	5 188
14/10/2009	Finance Communautaire	FINACOM	ASSOCIATION	5 143
17/12/2010	Société Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Épargne	GRAINE SARL	SOCIETE	4 614
ND	Microfinance Fadima (**)	MIFA	SOCIETE	4 478
ND	Caisse Baitoumal (**)	CBM	IMCEC non affiliée	4 450
ND	Confédération des Institutions Financières	CIF	RESEAU	3 724
ND	Caisse Mutuelle Burkina Faso	CMBF	IMCEC non affiliée	3 462
ND	Mutuelle d'Épargne, de Crédit et de Prévoyance Lafi Sira Kiego	MECP LSK	IMCEC non affiliée	898
12/05/1998	Coopérative d'Épargne et de Crédit GALOR	COOPEC GALOR	IMCEC non affiliée	ND
ND	Coopérative Diocésaine d'Épargne et de Crédit de Koudougou	CODEC KOUDOUGOU	IMCEC non affiliée	ND

(a) : Montants en millions FCFA

(\*) : Données provisoires

(\*\*) : Nouvel entrant dans la liste

IMCEC : Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit

ND : Non Disponible

DATE D'AGREMENT	DESIGNATION	SIGLE	STATUT	TOTAL BILAN (*) (a)
<b>CAISSES DE BASE AFFILIEES A UN RESEAU (21)</b>				
09/06/2011	Caisse Populaire de CISSIN	CP CISSIN	FCPB	22 769
09/06/2011	Caisse Populaire de DASSASGHO	CP DASSASGHO	FCPB	20 987
09/06/2011	Caisse Populaire de SIG-NOGHIN	CP SIG-NOGHIN	FCPB	20 014
09/06/2011	Caisse Populaire de SONG-TAABA	CP SONG-TAABA	FCPB	19 814
09/06/2011	Caisse Populaire de DAPOYA	CP DAPOYA	FCPB	15 565
09/06/2011	Caisse Populaire de GOUNGHIN	CP GOUNGHIN	FCPB	15 107
09/06/2011	Caisse Populaire de KOUDOUGOU	CP KOUDOUGOU	FCPB	9 887
09/06/2011	Caisse Populaire de DAFRA	CP DAFRA	FCPB	9 767
ND	Caisse Populaire de DEDOUGOU (**)	CP DEDOUGOU	FCPB	9 248
09/06/2011	Caisse Populaire de COLIMA	CP COLIMA	FCPB	9 245
09/06/2011	Caisse Populaire de KAYA	CP KAYA	FCPB	8 598
09/06/2011	Caisse Populaire de FARAKAN	CP FARAKAN	FCPB	8 412
09/06/2011	Caisse Populaire de COLSAMA	CP COLSAMA	FCPB	8 075
09/06/2011	Caisse Populaire de OUAHIGOUYA	CP OUAHIGOUYA	FCPB	6 852
09/06/2011	Caisse Populaire de KOUPELA	CP KOUPELA	FCPB	6 352
09/06/2011	Caisse Populaire de YAKO	CP YAKO	FCPB	6 314
09/06/2011	Caisse Populaire de CASCADES	CP CASCADES	FCPB	4 577
ND	Caisse Populaire de BOROMO (**)	CP BOROMO	FCPB	3 956
07/10/2011	Caisse Populaire de GAOUA	CP GAOUA	FCPB	3 306
ND	Caisse Populaire de FADA	CP FADA	FCPB	3 192
ND	Caisse Populaire de ORODARA	CP ORODARA	FCPB	2 850
<b>TOTAL</b>			<b>38</b>	<b>448 848</b>

(a) : Montants en millions FCFA

(\*) : Données provisoires

(\*\*) : Nouvel entrant dans la liste

IMCEC : Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit

ND : Non Disponible

<b>B I L A N S</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b> (*)	<b>VARIATION</b> <b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>177 747</b>	<b>202 374</b>	<b>232 415</b>	<b>14,8%</b>
- Caisse	6 134	6 671	8 668	29,9%
- Comptes ordinaires débiteurs	93 022	102 385	112 576	10,0%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	73 034	89 665	110 070	22,8%
- Comptes de prêts	4 561	2 553	747	-70,7%
- Créances rattachées	996	1 101	351	-68,1%
- Créances en souffrance	0	0	2	-
(Provisions)	0	1	1	-
<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>134 716</b>	<b>157 910</b>	<b>168 050</b>	<b>6,4%</b>
- Crédits à court terme	68 408	80 060	82 406	2,9%
- Comptes ordinaires débiteurs	0	0	0	-100%
- Crédits à moyen terme	29 634	36 632	37 664	2,8%
- Crédits à long terme	31 426	35 530	40 013	12,6%
- Créances rattachées	2 458	3 090	3 694	19,5%
- Crédits en souffrance	2 790	2 598	4 274	64,5%
(provisions)	758	-191	-330	72,9%
<b>OPERATIONS SUR TITRES &amp; DIVERSES</b>	<b>9 870</b>	<b>7 498</b>	<b>24 760</b>	<b>230,2%</b>
- Titres de placement	1 400	0	0	-
- Comptes de stocks	292	213	332	55,7%
- Débiteurs divers	4 414	4 002	4 261	6,5%
- Créances rattachées	0	0	0	-
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	1 490	2 074	3 030	46,1%
- Valeurs à rejeter	0	0	0	-
- Comptes d'ordre & divers	2 274	1 209	17 136	1317,7%
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>22 086</b>	<b>24 917</b>	<b>23 613</b>	<b>-5,2%</b>
- Immobilisations financières	8 688	10 254	8 459	-17,5%
- Prêts et titres subordonnés	894	724	198	-72,6%
- Dépôts & cautionnements	285	303	279	-7,9%
- Immobilisations en cours	1 829	2 265	2 457	8,5%
dont Immobilisations incorporelles	283	468	528	12,8%
- Immobilisations d'exploitation	9 598	11 853	12 329	4,0%
dont Immobilisations incorporelles	615	-264	-247	-6,6%
- Immobilisations hors-exploitation	541	3	38	1390,9%
dont Immobilisations incorporelles	0	0	0	-
- Immo. acquises par réalisation de garantie	66	3	1	-61,2%
(Incorporelles)	0	0	0	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	72	54	17	-69,3%
- Créances rattachées	114	180	29	-83,9%
- Créances en souffrance	0	4	3	-9,0%
(provisions)	0	0	0	-
<b>ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>	<b>736</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-0,4%</b>
- Actionnaires, capital non appelé	36	0	0	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	700	10	10	-0,4%
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>345 155</b>	<b>392 709</b>	<b>448 848</b>	<b>14,3%</b>

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

<b>B I L A N S (Suite)</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			<b>(*)</b>	<b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>100 148</b>	<b>113 546</b>	<b>120 832</b>	<b>6,4%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	74 625	82 698	90 319	9,2%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	4 078	3 608	224	-93,8%
- Comptes d'emprunts	20 637	26 348	29 587	12,3%
- Autres sommes dues	0	0	0	-100%
- Ressources affectées	14	12	13	5,8%
- Dettes rattachées	794	880	690	-21,6%
<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>169 001</b>	<b>192 906</b>	<b>214 895</b>	<b>11,4%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	132 923	154 438	175 595	13,7%
- Dépôts à terme reçus	16 635	19 630	20 895	6,4%
- Comptes d'épargne à régime spécial	10 270	6 667	6 244	-6,3%
- Dépôts de garantie reçus	7 329	11 371	11 490	1,0%
- Autres dépôts	15	58	0	-99,8%
- Emprunts à la clientèle	1 466	396	397	0,3%
- Autres sommes dues	8	12	0	-100%
- Dettes rattachées	355	333	274	-17,8%
<b>OPERATIONS SUR TITRES &amp; DIVERSES</b>	<b>7 959</b>	<b>10 734</b>	<b>31 566</b>	<b>194,1%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	10	0	-100%
- Créiteurs divers	5 551	5 608	7 289	30,0%
- Comptes d'ordre & divers	2 408	5 116	24 277	374,5%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
- Titres de participation	0	0	0	-
<b>PROVISIONS, FONDS PROPRES &amp; ASSIMILES</b>	<b>68 047</b>	<b>75 524</b>	<b>81 555</b>	<b>8,0%</b>
- Subventions d'investissement	301	368	325	-11,6%
- Fonds affectés	11 561	12 184	12 566	3,1%
- Fonds de crédits	779	1 110	1 279	15,2%
- Provisions pour risques & charges	1 414	922	888	-3,7%
- Provisions réglementées	0	0	0	-
- Titres et emprunts subordonnés	8 696	3 802	4 379	15,2%
- Dettes rattachées	12	6	10	75,2%
- Fonds pour risques bancaires généraux	0	0	0	-
- Primes liées au capital	0	0	0	-
- Réserves	39 288	45 063	50 117	11,2%
- Ecart de réévaluation	0	0	0	-
- Capital	9 776	9 492	9 626	1,4%
- Dotations	2 081	2 627	2 627	0,0%
- Report à nouveau	-7 814	-6 445	-5 646	-12,4%
- Résultat de l'exercice	1 954	6 395	5 383	-15,8%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>345 155</b>	<b>392 709</b>	<b>448 848</b>	<b>14,3%</b>

**HORS-BILAN**

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2 186	8 571	12 400	44,7%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	538 754	3 685	6 848	85,8%
AUTRES ENGAGEMENTS	2 801	0	0	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	0	0	0	-

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>166 689</b>	<b>191 421</b>	<b>349 246</b>	<b>82,4%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>133 820</b>	<b>156 952</b>	<b>259 272</b>	<b>65,2%</b>
a) Crédits à court terme	69 898	82 133	108 037	31,5%
b) Crédits à moyen terme	29 634	36 632	67 435	84,1%
c) Crédits à long terme	31 426	35 530	63 581	78,9%
d) Opérations de crédit-bail	72	54	17	-69,3%
e) Crédits en souffrance	2 790	2 602	20 203	676,5%
. <i>Crédits immobilisés</i>	434	50	13 311	26787,9%
. <i>Crédits en souffrance de 6 mois au plus</i>	1 411	1 438	5 544	285,4%
. <i>Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus</i>	584	633	1 237	95,6%
. <i>Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus</i>	360	482	110	-77,1%
(provisions)	758	-191	1 729	-1006,9%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>32 869</b>	<b>34 468</b>	<b>89 974</b>	<b>161,0%</b>
a) Titres de placement	1 400	0	4 993	-
b) Immobilisations financières	8 688	10 254	6 889	-32,8%
c) Autres immobilisations	12 253	14 424	30 844	113,8%
d) Divers	10 528	9 790	47 249	382,6%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>245 065</b>	<b>280 033</b>	<b>461 677</b>	<b>64,9%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>168 646</b>	<b>192 573</b>	<b>338 119</b>	<b>75,6%</b>
a) A vue	132 931	154 451	219 953	42,4%
b) A terme	35 715	38 122	118 166	210,0%
dépôts à terme et bons de caisse	16 635	19 630	60 926	210,4%
comptes d'épargne à régime spécial	10 270	6 667	32 849	392,7%
autres	8 809	11 825	24 391	106,3%
<b>2. FONDS PROPRES NETS (a+b)</b>	<b>65 886</b>	<b>74 586</b>	<b>89 698</b>	<b>20,3%</b>
a) Capital, dotations, réserves, report à nouveau ...	44 548	57 123	71 653	25,4%
. <i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	620	998	1 083	8,5%
b) Autres	21 337	17 464	18 045	3,3%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>10 533</b>	<b>12 874</b>	<b>33 860</b>	<b>163,0%</b>
<b>TRESORERIE : RESSOURCES-EMPLOIS</b>	<b>78 376</b>	<b>88 613</b>	<b>112 431</b>	<b>26,9%</b>

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

RESULTATS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>1. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>30 057</b>	<b>37 397</b>	<b>37 838</b>	<b>1,2%</b>
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 298	8 254	7 468	-9,5%
+Produits sur opérations avec la clientèle	22 030	28 323	29 501	4,2%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	121	29	46	60,6%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	69	160	100	-37,4%
+Produits sur opérations de change	0	2	0	-96,3%
+Produits sur opérations de hors-bilan	382	490	557	13,6%
+Produits sur prestations de services financiers	131	127	147	15,7%
+Autres produits d'exploitation bancaire	25	12	18	43,9%
<b>2. CHARGES FINANCIERS</b>	<b>5 947</b>	<b>7 667</b>	<b>6 480</b>	<b>-15,5%</b>
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 877	6 318	5 213	-17,5%
-Charges sur opérations avec la clientèle	851	976	1 076	10,2%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	0	1	1	10,7%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	81	190	58	-69,4%
-Charges sur opérations de change	0	0	0	-98,7%
-Charges sur opérations de hors-bilan	0	30	27	-10,1%
-Charges sur prestations de services financiers	131	152	93	-38,8%
-Autres charges d'exploitation bancaire	6	1	12	1495,9%
<b>3. PRODUIT NET FINANCIER (1 - 2)</b>	<b>24 110</b>	<b>29 729</b>	<b>31 358</b>	<b>5,5%</b>
<b>4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS</b>	<b>3 822</b>	<b>4 679</b>	<b>4 171</b>	<b>-10,9%</b>
+Produits sur immobilisations financières	104	310	15	-95,3%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	4 289	5 053	4 833	-4,3%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	571	683	677	-0,9%
<b>5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)</b>	<b>27 932</b>	<b>34 409</b>	<b>35 528</b>	<b>3,3%</b>
<b>6. FRAIS GENERAUX</b>	<b>18 127</b>	<b>23 766</b>	<b>23 709</b>	<b>-0,2%</b>
-Frais de personnel	7 758	10 062	10 421	3,6%
-Impôts, taxes et versements assimilés	219	849	668	-21,3%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	10 151	12 855	12 620	-1,8%
<b>7. AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS NETS SUR IMMO.</b>	<b>1 342</b>	<b>1 835</b>	<b>1 735</b>	<b>-5,4%</b>
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	1 532	1 888	1 750	-7,3%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	190	53	15	-71,3%
<b>8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)</b>	<b>8 463</b>	<b>8 808</b>	<b>10 084</b>	<b>14,5%</b>
<b>9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES</b>	<b>5 699</b>	<b>2 566</b>	<b>4 823</b>	<b>88,0%</b>
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	5 529	6 694	8 670	29,5%
+Reprises de provisions	-170	4 128	3 848	-6,8%
<b>10. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9)</b>	<b>2 765</b>	<b>6 242</b>	<b>5 261</b>	<b>-15,7%</b>
<b>11. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>826</b>	<b>756</b>	<b>618</b>	<b>-18,2%</b>
+Subventions d'exploitation	260	261	118	-54,9%
+Récupérations sur créances amorties	783	567	470	-17,1%
+Produits exceptionnels	783	566	1 315	132,3%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	8	0	-100%
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	64	35	92	164,2%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	49	18	1	-95,8%
-Charges exceptionnelles	886	594	1 192	100,6%
<b>12. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>3</b>	<b>-18</b>	<b>-128</b>	<b>594,6%</b>
+Profits sur exercices antérieurs	57	59	3	-94,6%
-Pertes sur exercices antérieurs	54	77	131	70,1%
<b>13. IMPÔT SUR LE BENEFICE</b>	<b>1 641</b>	<b>584</b>	<b>369</b>	<b>-36,9%</b>
<b>14. RESULTAT NET (10+11+12-13)</b>	<b>1 954</b>	<b>6 395</b>	<b>5 383</b>	<b>-15,8%</b>
+Bénéfices	4 129	7 920	8 152	2,9%
-Pertes	-2 175	-1 525	-2 769	81,6%

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

INDICATEURS FINANCIERS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	2,6%	1,5%	8,4%	6,9
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	2,1%	1,7%	7,8%	6,1
TAUX DE PROVISIONS POUR CREANCES EN SOUFFRANCE (≥ 40%) <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	21,4%	-7,9%	7,9%	15,8
CHARGES D'EXPLOITATION RAPPORTEES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS (≤ 35%) <i>Charges d'exploitation / Encours brutes des crédits</i>	23,5%	25,8%	24,7%	-1,1
RATIO DES FRAIS GENERAUX RAPPORTES AU PORTEFEUILLE DE CREDITS (**) <i>Frais généraux / Encours brutes des crédits</i>	13,8%	15,4%	14,5%	-0,9
RATIO DES CHARGES DE PERSONNEL (***) <i>Charges de personnel / Encours brutes des crédits</i>	5,9%	6,5%	6,3%	-0,2
RENTABILITE DES FONDS PROPRES (>15%) <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Fonds propres</i>	4,1%	8,3%	6,5%	-1,8
RENDEMENT SUR ACTIF (> 3%) <i>Résultat d'exploitation hors subventions / Total actif</i>	28,3%	68,5%	1,2%	-67,3
AUTOSUFFISANCE OPERATIONNELLE (> 130%) <i>Produits d'exploitation / Charges d'exploitation</i>	113,4%	108,0%	105,9%	-2,1
MARGE BENEFICIAIRE (> 20%) <i>Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation</i>	7,8%	14,4%	12,2%	-2,2
COEFFICIENT D'EXPLOITATION (****) <i>Frais généraux / PNF</i>	75,2%	79,9%	75,6%	-4,3
TAUX DE RENDEMENT DES ACTIFS (> 15%) <i>Intérêts et commission percus / Actifs productifs</i>	9,6%	10,4%	9,6%	-0,8
RATIO DE LIQUIDITE DE L'ACTIF (*****) <i>(Encaisses et comptes courants ordinaire + titres à court terme) / Total actif</i>	1775,7%	2179,3%	51,5%	-2 127,8
RATIO DE CAPITALISATION (>15%) <i>Fonds propres nets / Total actif</i>	19,1%	19,0%	20,0%	1,0

(\*) : Données provisoires

(\*\*) Cette norme est fixée à <15% pour les structures de crédit direct et <20% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*) Cette norme est fixée à <5% pour les structures de crédit direct et <10% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*\*) Cette norme est fixée à <40% pour les structures de crédit direct et <60% pour les structures d'épargne et de crédit

(\*\*\*\*\*) Cette norme est fixée à >2% pour les structures de crédit direct et >5% pour les structures d'épargne et de crédit

Montants en millions de FCFA



## ANNEXE III.2-3 : CÔTE D'IVOIRE



DATE D'AGREMENT	DESIGNATION	SIGLE	STATUT	TOTAL BILAN (*) (a)
<b>RESEAUX ET INSTITUTIONS UNITAIRES (14)</b>				
18/01/2010	BAOBAB	BAOBAB	SOCIETE	108 765
23/06/2014	Compagnie Africaine de Crédit	CAC	SOCIETE	85 934
11/02/2014	ADVANS COTE D'IVOIRE	ADVANS CI	SOCIETE	61 773
03/08/1998	Union Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire	UNACOOPEC-CI	RESEAU	56 577
03/11/2011	Fonds International pour le Développement de la Retraite Active	FIDRA	SOCIETE	53 013
ND	Atlantic Microfinance for Africa	AMIFA	SOCIETE	18 410
ND	CREDIT ACCESS	CREDIT ACCESS	SOCIETE	16 886
03/06/1998	Groupe d'Épargne et de Soutien en Côte d'Ivoire	GES-CI	IMCEC non affiliée	16 737
ND	FINELLE (Ex: MIMOYE FINANCE)	FINELLE	SOCIETE	12 239
26/08/2009	Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Électricité	MA2E	IMCEC non affiliée	10 998
ND	Mutuelle de Crédit et d'Épargne des Femmes d'Aboisso, Bonoua et Grand-Bassam	REMUCI	RESEAU	7 425
ND	Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire	MUCREF CI	IMCEC non affiliée	6 944
11/02/2014	Première Agence de Microfinance de Côte d'Ivoire	PAMIF-CI	SOCIETE	4 842
08/06/1999	Réseau des Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit	RCMEC-CI	RESEAU	3 166
<b>CAISSES DE BASE AFFILIEES A UN RESEAU (10)</b>				
<b>AFFILIATION RESEAU</b>				
03/08/2001	Coopérative d'Épargne et de Crédit de Cocody	COOPEC COCODY	UNACOOPEC-CI	6 762
ND	Coopérative d'Épargne et de Crédit du Plateau	COOPEC PLATEAU	UNACOOPEC-CI	6 231
ND	Coopérative d'Épargne et de Crédit d'Angré	COOPEC ANGRE	UNACOOPEC-CI	3 460
04/08/1998	Coopérative d'Épargne et de Crédit de San-Pédro	COOPEC SAN PEDRO	UNACOOPEC-CI	3 161
ND	Coopérative d'Épargne et de Crédit Port-Bouet	COOPEC PORT BOUET	UNACOOPEC-CI	3 010
ND	Coopérative d'Épargne et de Crédit d'Adjamé	COOPEC ADJAME	UNACOOPEC-CI	2 848
04/08/1998	Coopérative d'Épargne et de Crédit de Yop. Selmer	COOPEC YOPOUGON SELMER	UNACOOPEC-CI	2 796
ND	Coopérative d'Épargne et de Crédit d'Abobo	COOPEC ABOBO	UNACOOPEC-CI	2 591
ND	Coopérative d'Épargne et de Crédit Ananeraie	COOPEC ANANERAIE	UNACOOPEC-CI	2 340
ND	Coopérative d'Épargne et de Crédit Treichville	COOPEC TREICHVILLE	UNACOOPEC-CI	2 242
<b>TOTAL</b>				<b>499 151</b>

(a) : Montants en millions FCFA

(\*) : Données provisoires

(\*\*) : Nouvel entrant dans la liste

ND : Non Disponible

IMCEC : Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit

<b>B I L A N S</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>VARIATION</b>
			(*)	<b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>84 004</b>	<b>87 331</b>	<b>128 731</b>	<b>47,4%</b>
- Caisse	5 999	6 407	6 862	7,1%
- Comptes ordinaires débiteurs	36 591	32 744	45 727	39,6%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	32 748	40 272	57 640	43,1%
- Comptes de prêts	8 272	7 279	17 444	139,7%
- Créances rattachées	393	630	1 059	68,1%
- Créances en souffrance	1	0	-2	-
<i>(Provisions)</i>	0	0	0	-
<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>241 524</b>	<b>281 627</b>	<b>298 780</b>	<b>6,1%</b>
- Crédits à court terme	86 582	91 523	92 827	1,4%
- Comptes ordinaires débiteurs	7 956	1 566	784	-50,0%
- Crédits à moyen terme	113 957	139 834	137 794	-1,5%
- Crédits à long terme	17 851	31 954	36 822	15,2%
- Créances rattachées	3 502	5 208	7 363	41,4%
- Crédits en souffrance	11 676	11 541	23 190	100,9%
<i>(provisions)</i>	1 479	378	3 060	710,4%
<b>OPERATIONS SUR TITRES &amp; DIVERSES</b>	<b>17 114</b>	<b>31 718</b>	<b>37 480</b>	<b>18,2%</b>
- Titres de placement	2 731	3 250	5 003	54,0%
- Comptes de stocks	199	382	279	-26,9%
- Débiteurs divers	7 588	20 238	23 903	18,1%
- Créances rattachées	0	0	0	-
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	3	12	14	17,9%
- Valeurs à rejeter	0	778	2	-99,7%
- Comptes d'ordre & divers	6 593	7 060	8 278	17,3%
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>26 266</b>	<b>28 073</b>	<b>34 161</b>	<b>21,7%</b>
- Immobilisations financières	1 325	2 710	3 937	45,3%
- Prêts et titres subordonnés	0	95	75	-21,1%
- Dépôts & cautionnements	873	932	933	0,1%
- Immobilisations en cours	5 352	6 078	6 448	6,1%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	3	27	133	394,2%
- Immobilisations d'exploitation	18 716	18 353	22 842	24,5%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	373	930	1 196	28,6%
- Immobilisations hors-exploitation	0	0	0	20,8%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	-
- Immo. acquises par réalisation de garantie	0	0	0	-
<i>(Incorporelles)</i>	0	0	0	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	0	0	0	-
- Créances rattachées	0	0	0	-
- Créances en souffrance	0	0	0	-
<i>(provisions)</i>	0	0	5 010	-
<b>ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	0	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	0	0	0	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>368 907</b>	<b>428 750</b>	<b>499 151</b>	<b>16,4%</b>

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

<b>B I L A N S (Suite)</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b> (*)	<b>VARIATION</b> <b>2020-2019</b>
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>125 158</b>	<b>129 423</b>	<b>155 224</b>	<b>19,9%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	22 607	15 043	13 715	-8,8%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	33 008	30 896	31 314	1,4%
- Comptes d'emprunts	67 714	77 159	108 222	40,3%
- Autres sommes dues	0	4 677	0	-100%
- Ressources affectées	564	322	320	-0,9%
- Dettes rattachées	1 265	1 326	1 653	24,6%
<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>189 074</b>	<b>238 116</b>	<b>271 292</b>	<b>13,9%</b>
- Comptes ordinaires créditeurs	85 828	110 136	122 606	11,3%
- Dépôts à terme reçus	43 348	54 763	57 579	5,1%
- Comptes d'épargne à régime spécial	30 120	34 131	40 807	19,6%
- Dépôts de garantie reçus	27 110	36 485	37 566	3,0%
- Autres dépôts	533	272	9 231	3291,1%
- Emprunts à la clientèle	5	3	13	283,2%
- Autres sommes dues	478	741	1 765	138,3%
- Dettes rattachées	1 653	1 585	1 725	8,9%
<b>OPERATIONS SUR TITRES &amp; DIVERSES</b>	<b>17 502</b>	<b>17 672</b>	<b>16 840</b>	<b>-4,7%</b>
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-
- Créiteurs divers	14 434	13 814	11 460	-17,0%
- Comptes d'ordre & divers	3 068	3 857	5 380	39,5%
<b>VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
- Titres de participation	0	0	0	-
<b>PROVISIONS, FONDS PROPRES &amp; ASSIMILES</b>	<b>37 172</b>	<b>43 539</b>	<b>55 795</b>	<b>28,2%</b>
- Subventions d'investissement	145	568	506	-10,9%
- Fonds affectés	1 938	3 617	3 620	0,1%
- Fonds de crédits	91	91	91	-
- Provisions pour risques & charges	3 650	3 866	3 988	3,2%
- Provisions réglementées	2 140	1 394	1 916	37,4%
- Titres et emprunts subordonnés	22 599	18 562	25 138	35,4%
- Dettes rattachées	539	170	195	14,5%
- Fonds pour risques bancaires généraux	0	0	0	-
- Primes liées au capital	0	0	0	-
- Réserves	4 110	4 975	6 455	29,8%
- Ecart de réévaluation	274	274	274	-
- Capital	23 079	31 227	30 628	-1,9%
- Dotations	8 628	8 282	8 817	6,5%
- Report à nouveau	-27 902	-36 100	-30 022	-16,8%
- Résultat de l'exercice	-2 118	6 612	4 188	-36,7%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>368 907</b>	<b>428 750</b>	<b>499 151</b>	<b>16,4%</b>

**HORS-BILAN**

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	38	744	57	-92,3%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	145	0	0	-
AUTRES ENGAGEMENTS	77 656	145	145	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	0	72 579	72 579	-

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020 (*)	VARIATION 2020-2019
<b>*** EMPLOIS NETS (1+2) ***</b>	<b>285 296</b>	<b>342 037</b>	<b>233 822</b>	<b>-31,6%</b>
<b>1. CREDITS (a+b+c+d+e)</b>	<b>238 025</b>	<b>276 430</b>	<b>200 827</b>	<b>-27,3%</b>
a) Crédits à court terme	94 541	93 101	68 146	-26,8%
b) Crédits à moyen terme	113 957	139 834	110 795	-20,8%
c) Crédits à long terme	17 851	31 954	15 068	-52,8%
d) Opérations de crédit-bail	0	0	0	-
e) Crédits en souffrance	11 676	11 541	6 818	-40,9%
. Crédits immobilisés	1 414	1 209	3 150	160,6%
. Crédits en souffrance de 6 mois au plus	8 603	9 016	2 673	-70,3%
. Crédits en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	1 386	1 229	779	-36,6%
. Crédits en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus (provisions)	273 1 479	87 378	215 7 323	146,0% 1839,5%
<b>2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)</b>	<b>47 271</b>	<b>65 607</b>	<b>32 995</b>	<b>-49,7%</b>
a) Titres de placement	2 731	3 250	10	-99,7%
b) Immobilisations financières	1 325	2 710	1 502	-44,6%
c) Autres immobilisations	24 941	25 363	12 812	-49,5%
d) Divers	18 275	34 284	18 670	-45,5%
<b>*** RESSOURCES (1+2+3) ***</b>	<b>245 014</b>	<b>300 652</b>	<b>178 440</b>	<b>-40,6%</b>
<b>1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)</b>	<b>187 422</b>	<b>236 531</b>	<b>136 116</b>	<b>-42,5%</b>
a) A vue	86 305	110 876	64 853	-41,5%
b) A terme	101 116	125 655	71 263	-43,3%
dépôts à terme et bons de caisse	43 348	54 763	21 603	-60,6%
comptes d'épargne à régime spécial	30 120	34 131	10 803	-68,3%
autres	27 648	36 761	38 857	5,7%
<b>2. FONDS PROPRES NETS (a+b)</b>	<b>32 983</b>	<b>39 502</b>	<b>20 415</b>	<b>-48,3%</b>
a) Capital, dotations, réserves, report à nouveau ... dont 15% du résultat (si positif)	5 797 795	14 996 1 454	-1 621 796	-110,8% -45,3%
b) Autres	27 187	24 506	22 036	-10,1%
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	<b>24 609</b>	<b>24 619</b>	<b>21 909</b>	<b>-11,0%</b>
<b>TRESORERIE : RESSOURCES-EMPLOIS</b>	<b>-40 282</b>	<b>-41 385</b>	<b>-55 381</b>	<b>33,8%</b>

(\*) : Données provisoires

Montants en millions FCFA





## **ANNEXE III.2-4 : MALI**































## ANNEXE III.2-6 : SENEGAL



















## ANNEXE III.2-7 : TOGO



















# ANNEXE IV

## STATISTIQUES DES ETABLISSEMENTS DE MONNAIE ELECTRONIQUE AGREES



# ANNEXE IV.1

## PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITES DES EME AGREES











## **ANNEXE IV.2**

### **SITUATION D'ENSEMBLE DE L'UMOA**





ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES  
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO  
**Juin 2021**



**Commission Bancaire de l'UMOA**

Secrétariat Général

Boulevard Botreau Roussel

*(rue privée CRRAE-UMOA)*

01 BP 7125 Abidjan - Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 27 20 25 57 57

Fax : (225) 27 20 22 45 52

Site web : [www.bceao.int](http://www.bceao.int)

Email : [courrier.z02sgcb@bceao.int](mailto:courrier.z02sgcb@bceao.int)